

JOURNAL DES SÇAVANS,

AVEC LES

SUPLE'MENS.

Pour les Mois de

JANVIER, FEVRIER, MARS 1708.

TOME TRENTE-NEUVIE'ME.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSONS à WAESBERGE.

M.DCCVIII.

TABLE

DES

LIVRES

MEMOIRES, &c.

Dont il eſt parlé dans ce Volume.

A.

B.

* 2



C.

D.

E.

F.

G.

I.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

WALDSCHMIDT (Jo.
Medico-Practica, &c. (
tem Cartesii.

I.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 2. Janvier M. DCCVIII.

Discours prononcez dans l'Academie Françoise le Jeudi premier Decembre 1707. *à la reception de M. le Marquis de* MIMEURE. A Paris chez J. B. Coignard Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Academie Françoise, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1707. in 4. pagg. 25.



R. COUSIN *Président de la Cour des Monnoyes*, & l'un des Quarante de l'Academie Françoise, étoit mort au commencement de Mars 1707. M. le Marquis de Mimeure avoit eté choisi en sa place vers la fin d'Avril, & l'ouverture de la Campagne l'ayant obligé de *partir*, & de differer de plus de *six mois son remerciment*, il le commence fort

pouvoient lui enlever le bonheur de p
per un jour à la gloire de l'Academie
te reflexion le mene à d'autres, ſur le
que l'on a de vivre au-delà du Tom
„ C'eſt, dit-il, le reſſort puiſſant qui
„ tous les âges a fait agir les grands
„ mes, a formé les Conquerans, les
„ ques & les plus célébres gens de L
La conduite du Cardinal de Richelie
Chancelier Seguier, & de M. Couſin
de preuve à cette verité; & c'eſt le to
prend M. de Mimeure pour venir aux
ges qu'il leur devoit. Enſuite il rev
lui-même, & il en parle avec beauc
modeſtie. Si on s'en rapporte à l
qualité de Témoin des grandes acti
MONSEIGNEUR, & de M. le D
BOURGOGNE, fait tout ſon merit
ne me donne à vous, Meſſieurs,

souvenir de son éducation, & l'engage à faire un éloge de M. de Montausier de qui il tient & les connoissances qui lui restent, & l'esprit de sincerité qui l'anime. Il remarque après cela, que la sincerité est tout ce qu'il faut pour être en état de célébrer les merveilles de la Vie du Roi; & c'est cette regle qui le conduit dans ce qu'il ajoûte à la gloire de ce Prince. „ Nos Legions „ sous les Ordres de ce grand Roi n'ont- „ elles pas toûjours été invincibles? En „ vain loin de ses yeux la Fortune a-t-elle „ donné quelques marques de son incons- „ tance naturelle, son caprice n'a servi „ qu'à nous fraper d'une nouvelle surpri- „ se, par une fermeté heroïque que des „ succès presque jamais interrompus avoient „ derobé à nôtre connoissance. Il faut „ des temps difficiles pour mettre à l'é- „ preuve les ressources d'un courage fer- „ me. L'ame de LOUIS superieure aux „ évenemens, reünit son activité sans „ paroître occupée" &c. L'Eloge du Roi finit par des vœux pour la Paix; évenement, qui permettroit à M. le Marquis de Mimeure de se trouver soigneusement aux Assemblées de l'Académie.

M. le Marquis de Cressi, qui en étoit le Directeur durant le dernier quartier, auroit dû répondre à ce Discours. Quelque indisposition l'en ayant empéché, ce fut M. de *Saci Avocat* au Conseil, qui ré-

pondit en qualité de Chancelier pendant les mêmes trois mois. Dans cette Réponse, il felicite d'abord M. de Mimeure de ce que pour entrer dans l'Academie, il n'a employé ni protections respectables, ni *sollicitations dangereuses...... secours ailleurs si glorieux.* „ En un temps, ajoûte-t-il, „ où pour arriver même aux honneurs de „ l'esprit, on *commence* à prendre les rou„ tes qu'une aveugle ambition a toûjours „ suivie pour parvenir aux Emplois & à „ la Fortune, vous avez eu le courage de „ ne point vous écarter de celles que la „ modestie, & peut-être (dans la place „ où je suis il ne me siera pas mal de le „ dire), *le respect dû à cette Compagnie*, „ vous prescrivoient, vous n'avez fait „ parler pour vous que la Renommée. „ Vous pouviez bien, Monsieur, vous „ en reposer sur elle. Où auriez-vous „ trouvé des Amis qui vous eussent mieux „ servi? *A peine parliez-vous, que déja* „ *elle parloit de vous.*" C'est par où commence l'Eloge de M. de Mimeure; l'Orateur a l'adresse d'y inserer ceux de M. de Montausier, de feu M. de Meaux, & de M. Huet ancien Evêque d'Avranche; & après avoir jetté quelques louanges sur MONSEIGNEUR, auprès de qui M. de Mimeure a profité de leurs instructions, il revient à ce nouvel Academicien. „ Vos „ *Poësies* Latines, lui dit-il, *qui auroient*

brillé

„ *brillé dans le temps des Horaces & des Tibulles*, & qui ont fait passer de si bonne „ heure vôtre nom dans les Pays étrangers, n'ont été, pour ainsi dire, que „ *les amusemens de vôtre Enfance*; & vos „ Poësies Françoises, pleines de ces graces „ *qui ne sont point au pouvoir de l'Art*, & „ que seul y peut semer un genie heureux „ *cultivé par des études* choisies, & poli par „ un long usage de la Cour, font depuis „ long-temps les delices des personnes les „ plus *deliées* de la France. Il n'en falloit „ pas moins, Monsieur, pour nous consoler de la perte que nous avons faite." C'est par cette transition que M. de Saci passe aux louanges de M. le President Cousin.

D'abord il le dépeint en peu de mots, comme „ un de ces hommes que les attraits des Lettres dégoûtent de l'ambition & de la fortune"; il le loue de ce que „ son inclination pour l'étude lui fit „ préferer le repos dont jouït le Philosophe, à tout l'éclat qui environne *l'homme public*." Il s'étend ensuite sur „ la „ continuation de ces Journaux dont le „ Public lui étoit redevable, (& c'est aussi sur quoi nous comptons bien-tôt de nous étendre davantage.) „ Mais ces sortes „ d'Ouvrages, ajoûte M. de Saci, ne servirent qu'à le délasser d'études infiniment „ *plus importantes*..... L'Histoire du B[...]

„ Empire, qui n'étoit auparavant connue „ que des Sçavans capables de la puiſer „ dans un grand nombre de Volumes grecs „ où elle étoit renfermée, eſt par ſes ex- „ cellentes Traductions devenuë ſi célébre „ ſous le nom d'HISTOIRE BYSAN- „ TINE, & ſi connue par toute la France „ qu'elle ne nous eſt aujourd'hui gueres „ moins familiere que la nôtre." De ces Ouvrages, M. de Saci revenant à la perſonne de M. Couſin, il loue „ la dou- „ ceur de ſon commerce, comme une des „ qualitez qui rendra ſa memoire éternel- „ lement précieuſe;" & c'eſt en même temps ce qui mene nôtre Orateur à la touchante exhortation qu'il fait au nouvel Academicien de ſe rendre aſſidu parmi ſes Confreres. „ Ne vous permettez jamais, „ lui dit-il, de regarder vôtre Election „ comme un titre qu'il eſt permis de ne- „ gliger dès qu'on a ſçu l'obtenir; mais „ comme une obligation que vous voulez „ remplir, ou (ſi vôtre modeſtie l'aime „ mieux) comme un avantage dont vous „ eſperez de profiter. Si vous ne pouvez „ *nous* donner place entre *vos devoirs*, „ comptez-*nous* entre *vos plaiſirs*.

Après cette Analyſe d'un ſi élegant diſcours, nous avons cru à propos d'inſerer en entier l'endroit qui regarde la continuation des Journaux. „ C'eſt à M. Couſin, „ *dit M.* de Saci, que le Public fut long- „ temps

„ temps redevable de la continuation de „ *ces Journaux qui excitoient tant de curiosité,* „ *& qui causoient tant de plaisir*, parce qu'ils „ ne paroissoient précisément faits que pour „ soulager ceux qui manquoient ou de „ temps pour lire, ou de memoire pour „ retenir. Comme il n'avoit pas moins „ *de droiture dans le cœur que dans l'esprit*, „ loin de s'imaginer qu'en faisant l'Extrait „ des Livres, il eût *acquis le privilege de* „ *faire une Satyre, où sans respect ni pour la* „ *Verité, ni pour la Bien-séance, il n'eût à* „ *suivre que ses dégoûts ou ses chagrins*; il „ ne crut pas que *cet Extrait* lui donnât „ seulement le droit de s'ériger un Tribu- „ nal, d'où il pût prononcer *un jugement* „ *innocent & modeste.* Plein de défiance „ pour ses propres lumieres, il apprehen- „ doit qu'en croyant donner une décision „ fondée & legitime, il ne donnât *une* „ *fantaisie, ou une opinion erronnée*, & qu'en „ se hazardant à guider ceux qui s'aban- „ donneroient à sa foi, *il ne les égarât.* „ Attentif à *l'esprit des Instituteurs* de ce Re- „ cueil, il ne se regarda jamais ni comme „ le Juge, ni comme le Censeur du Livre „ dont il parloit; mais il se souvint toû- „ jours qu'il n'en étoit que l'Historien. „ *Les Devoirs* d'un sage *Historien* furent „ toute sa regle, il sçavoit qu'on ne lui „ demande que du choix, de l'ordre, de „ *la clarté*, de la fidelité; & que le

„ plus grand de tous ſes vices, c'eſt d'ê-
„ tre partial ou malin."

Trois raiſons ont déterminé à copier ainſi tout cet endroit. C'eſt premierement un éloge de M. le Preſident Couſin, à qui depuis long-temps le Journal devoit ce tribut de loüanges, & envers qui nous ne ſçaurions mieux nous acquitter, qu'en employant celles que l'éloquence ordinaire de l'Academie lui a données, comme les gages les plus aſſurez de l'immortalité. En ſecond lieu, cet éloge d'un ancien Journaliſte eſt auſſi une leçon pour ſes Succeſſeurs, & peut-on trop repeter ces leçons pour nous ſervir ou de regles ou d'excuſes ? Par exemple, quand M. de Saci exige, *qu'en faiſant l'Extrait d'un Livre*, le Journaliſte *ne croye pas que cet Extrait lui donne le droit de s'ériger un Tribunal d'où il puiſſe prononcer un jugement innocent & modeſte*, parce qu'*il n'eſt point le Juge du Livre, & qu'il n'en eſt que l'Hiſtorien*, eſt-il rien de plus propre à faire ſentir tout l'embarras de nôtre emploi, & rien en même temps qui ſoit plus capable de nous aſſurer toute l'indulgence du Public ? Suivant M. de Saci lui-même, un des premiers *devoirs de l'Hiſtorien*, c'eſt *la fidelité*, & la fidelité d'une Hiſtoire litteraire, eſt-elle toûjours d'accord avec la délicateſſe des Gens de Lettres ? Ce qui diſtingue le plus l'Hiſtorien du Panegyriſte, n'eſt-ce *pas que le Panegyrique* cache les foibleſſes

pour

pour ne relever que les perfections, & que l'Histoire au contraire découvre au naturel les vices comme les vertus ? Comment donc être l'Historien d'un Ouvrage, sans en marquer les défauts ? & comment les bien marquer, sans être accusé d'en juger? Il faut l'avouër. Ecrire de maniere que sans porter aucun *jugement*, pas même le plus *innocent & le plus modeste*, on conserve cependant toute *la fidelité d'un Historien*, c'est un Art moins commun qu'on ne pense. Ce sont des rafinemens que des esprits distinguez peuvent imaginer, & que le sens ordinaire a peine à suivre. Ces difficultez si bien mises dans leur jour ne doivent-elles pas rendre nos Lecteurs plus indulgents à nôtre égard ? & à la tête d'un nouveau Volume, pouvions-nous donc souhaiter rien de plus heureux que d'avoir, en maniere de Préface, ces instructions de M. de Saci, pour nous conduire ou pour nous disculper ?

Cependant une troisiéme raison nous a pressé plus fortement encore de transcrire tout son Discours : il a fait trop de bruit pour le dissimuler. Des gens mal intentionnez ont prétendu qu'on y avoit moins donné à la juste necessité de louër un ancien Continuateur du Journal, qu'à la secrette passion de décrier ses Successeurs. Divers esprits de discorde ont affecté de répandre, que *la maniere* dont feu M. Pouchard a-

voit fait [dans le 9. Journal de 1703. p. 229.] l'Extrait du *Traité de l'Amitié*, n'avoit pas satisfait M. de Saci; que cette playe avoit été envenimée par les traits d'un *Factum* imprimé contre un autre *Factum* de M. de Saci, & contre la personne même de cet Avocat, & que dans sa douleur il avoit saisi l'occasion, persuadé que le temps de sa présidence dans l'Academie Françoise l'avoit mis au dessus de tout, & lui avoit *acquis le privilege de faire une Satyre, où sans respect ni pour la Verité ni pour la Bienseance, il n'eût à suivre que ses dégoûts ou ses chagrins.* Or contre des médisances si malignement semées & si avidement reçuës, nous avons crû, pour l'honneur de M. de Saci, & pour le nôtre, ne pouvoir trop promptement opposer les protestations les plus solemnelles.

Ainsi nous déclarons d'abord, que rien ne peut assez exprimer combien nous sommes éloignez de nous attribuer ou le merite de ne point commettre de fautes, ou le droit de ne point essuyer de reproches.

Nous déclarons encore, que si jamais quelqu'un de nous peut manquer par quelque endroit, nous sommes entre nous ses premiers & ses plus rigides Censeurs; que c'est sur quoi nos Assemblées *s'érigent un Tribunal d'où l'on prononce des Jugemens*, & *qu'ensuite* si les Parties interessées veulent

à

à cette censure fraternelle ajoûter une vangeance d'éclat, nous les regardons sans ressentiment, & simplement comme les executeurs publics de nos condamnations.

Nous protestons aussi, que dans les cas d'injustes déclamations, nous ne nous armons point pour nôtre défense; que sans entrer dans ces querelles, où les Sçavans perdent toûjours sans que les Sciences y gagnent, il nous suffit que de sens froid on tienne d'une main le Livre, & de l'autre l'Extrait; & qu'enfin, de quelque côté que panche la balance, nous souscrivons aux jugemens du Public, seul Juge équitable des Auteurs, comme de nous.

Enfin nous protestons contre l'injustice de ces bruits injurieux qui osent prêter à M. de Saci des intentions si opposées non seulement à tout ce qu'il devoit penser, mais même à tout ce qu'il a dit. Il sçait trop le respect qu'il doit, soit au Corps entier de l'Academie, soit à chacun des Membres qui la composent, & il n'auroit eu garde de faire servir à de si basses vûës le titre si honorable pour lui de Chef d'une Compagnie si renommée. Il sçait trop en quoi consiste la veritable gloire, pour n'avoir placé la vangeance qu'à la cinquiéme année d'une offense prétenduë, & deux ans après la mort de l'offenseur. Outre ces sentimens qui ont sans doute dû le conduire, *il ne faut* que suivre ses propres

termes. Il louë M. Cousin sur *la continuation du Journal* : il le louë d'y avoir *suivi l'esprit des Instituteurs.* Si donc ce qui pouvoit nous avoir attiré des reproches, ce que quelques Auteurs se plaignent que nous faisons quelquefois, c'est ce que faisoit M. Cousin il y a quinze ans, c'est ce que faisoient encore plus *les Instituteurs* il y en a quarante : peut-on s'imaginer, sans manquer ou de bon sens ou de bonne foi, qu'on ne s'est proposé qu'une Satyre contre quelques *jugemens* de nos Journaux, dans les loüanges de ces *Instituteurs* beaucoup plus accoûtumez que nous à se regarder comme *les Juges & les Censeurs des Livres ?* Or d'un côté il ne nous arrivera certainement pas d'imputer à M. de Saci de tels égaremens ; & d'autre part, la ressemblance sur ce point entre les Journaux de tous les temps, est un fait sur lequel on ne sçauroit se méprendre. Il n'en coûte que d'ouvrir les volumes de ces trois époques. Un Essai nous en a semblé necessaire ici. Une plus ample comparaison instruira davantage les Curieux.

Par où débute le premier de tous les Journaux ? [5. Janvier 1665.] Par refuter formellement l'Ouvrage qui faisoit la matiere de l'Extrait. Comment parle le Journal suivant ? Le célébre M. le Févre avoit mêlé ses Remarques avec le Texte *de* LA VIE DE THESE'E : *L'Institu-*

teur

teur des Journaux M. de Salo, prit la liberté d'y imprimer que „ rien au monde „ n'étoit plus choquant que de trouver le „ cours d'une Histoire interrompu par „ un point de critique." [Journal du 12. Janvier même année 1665. p. 29.] En parlant de Brebœuf „ [Journal suivant p. 36.] il eut „ sans doute, dit M. de Salo, plus ac- „ quis de gloire s'il en fût démeuré à sa „ Pharsale." En parlant de LA MATRONE D'EPHESE, traduite par la Fontaine: „ Les Critiques, dit-il, y trou- „ vent quelque chose à redire, même dans „ la pureté de la Langue, qui est la seule „ loüange à laquelle puisse prétendre un Tra- „ ducteur [Journal du 26. Janv. p. 49.] On peut suivre les Journaux d'après, (p.64.) on y verra le Livre DE PRÆSTANTIA ET USU NUMISMATUM de l'illustre M. Spanheim, sur qui il jette le ridicule d'avoir „ fait comme la plûpart des hommes, qui „ du moment qu'ils s'adonnent à quelque „ étude, prétendent qu'elle est necessaire „ à toutes les Sciences." On trouvera une RELATION DE MADRID, qu'il traite (p.78.) „ de pure Satyre, & dans laquel- „ le il dit, qu'il y a des choses assez plaisan- „ tes, si elles n'étoient point obscurcies „ par des pointes & de méchantes subtili- „ tez qui en rendent la lecture desagrea- „ ble." On verra comment il traite l'INTRODUCTION A L'HISTOIRE PAR

LA CONNOISSANCE DES MEDAILLES. (p. 98.) Patin en étoit l'Auteur, & crut devoir se défendre par une Lettre imprimée sous le nom d'un de ses amis: Et dans le Journal du 9. Mars de la même année, (p. 131.) M. de Salo parlant de cette défense, dit que l'ami de M. Patin „ en „ voulant excuser ses fautes les a renduës „ plus signalées, & finit en priant le „ Lecteur de voir cette Lettre, afin „ qu'il puisse être témoin de la foiblesse „ de l'ami de M. Patin, & de la justice „ que lui a fait le Journal." *On est assuré*, poursuit-il, *que tout le monde louëra la moderation avec laquelle on a traité un homme qui veut faire passer ceux qui travaillent au Journal pour des faussaires & des calomniateurs.*

C'en est assez de ces huit premiers Journaux, pour faire connoître quel étoit *l'esprit des Instituteurs*; la suite le prouveroit encore mieux, mais venons à Monsieur Cousin, & voyons, dans l'idée qu'on s'est formée de *sa douceur*, comment il a merité l'éloge *d'avoir été attentif à suivre cet esprit.* Le hazard nous a fait tomber sur le volume de 1691. On y peut voir dans le Journal du 22. Janvier p. 18. en quels termes il s'explique sur un des plus respectables Auteurs que nous puissions jamais avoir. C'est M. l'Abbé Fleuri. Il venoit de mettre au jour le premier

nier Tome de ſon HISTOIRE ECCLESIASTIQUE. „ Toute la Critique „ en eſt retranchée , dit l'Extrait. Ce „ n'eſt pas que l'Auteur ne l'ait fait autant *qu'il en a été capable* , mais il n'a „ pas crû devoir en fatiguer le Public.... „ On ne trouvera non plus ici , ajoûte „ le Journaliſte , ni préambule , ni „ tranſitions , ni reflexions. C'eſt au „ Lecteur , *ſouvent plus judicieux que* „ *l'Auteur*, à les faire comme il lui plaît." Qu'on ajoûte les Extraits ſur un Ouvrage intitulé , LE PREMIER CONCILE DE NICE'E (Journal du 9. Avril p. 226.) ſur le PASTORAL DE LIMOGES (Journal du 27. Août p. 560.) ſur le MAPPAMONDO HISTORICO du P. Foreſti (Journal du 10. Decembre p. 871.) par rapport auquel M. Couſin va juſques à dire d'un des ſentimens de ce Pere , *que cette imagination eſt dépourvûe de bon ſens* ; & c'en ſera plus que ſuffiſamment pour engager les Critiques à de plus amples recherches , & pour faire faire en nôtre faveur de judicieuſes reflexions.

Du reſte , nous n'avons garde de citer ici ces exemples comme nos regles. Peut-être qu'en cela les anciens Journaliſtes s'étoient égarez par le malheur inſeparable de la condition humaine , & que par conſéquent nous-mêmes nous ne nous vantons pas d'éviter toûjours : peut-

être

être aussi que sur un prejugé opposé aux idées de M. de Saci, ils s'étoient persuadez que c'étoit là ce qui *dans ces Journaux excitoit tant de curiosité & causoit tant de plaisir.* Ce qui est certain, c'est qu'il ne les en a pas crû moins dignes de ses applaudissemens. Ce qui est plus certain encore, c'est qu'en comparant ce qui pourroit nous être échapé sur des Livres d'un certain genre, avec les airs dont les plus grands Maîtres sont traitez dans ces Journaux si célébrez par M. de Saci, il ne paroîtra jamais possible qu'il n'ait voulu exalter ceux-là que pour rabaisser ceux d'aprésent. Un homme qui raisonne & qui *n'a pas moins de droiture dans le cœur que dans l'esprit*, ne sçauroit tomber en de si grossieres contradictions. Ainsi nous n'en croirons point les rumeurs populaires. Si pour rehausser la douce modestie de M. Cousin & ses complaisances pour les Auteurs, M. de Saci a recherché le contraste d'autres Journaux moins moderez & moins complaisans, il a pû avoir en vûe ceux qui déclarent la guerre à la Religion & à la France : mais pour nous, nous ne présumerons jamais qu'il ait voulu nous la déclarer ; nous trouverions plûtôt des sujets d'actions de graces de nôtre part, dans les honneurs qu'il a rendus à nos Prédecesseurs, &

quel-

elle que puiſſe être ſur une autre erpretation la malignité des hommes, us aurons toûjours ſon Diſcours luiême à oppoſer à tous ceux de la méfiance.

LAVIS PROPHETICA, *ou la Clef des Propheties de M.* MARION *& des autres Camiſars, avec quelques Reflexions ſur les caracteres de ces nouveaux envoyez, & de M. F... leur principal Secretaire. Traduit de l'Anglois.* A Londres. 1707. in 12. pagg. 49.

Es Sieurs Marion, Fage & Cavalier ayant paſſé en 1706. des Cevennes en Angleterre, s'y donnerent our des Prophetes. „ Au commencement de l'Hiver dernier, dit l'Auteur la Préface de ce Livre, ces faux Prophetes dreſſerent ici (à Londres) leur Theatre, & jouërent auſſi publiquement & preſque auſſi conſtamment, que leurs freres de Drury-Lane, ou de Hay-Market. Ils avoient cet avantage ſur ces derniers, que tout le monde étoit admis *gratis* à leur Comédie ; & comme c'étoit une Comédie Religieuſe, les perſonnes les plus *graves* qui n'auroient pas *voulu aſſiſter aux autres*, venoient à celle-ci

le plus jeune & le plus vigoureu
Operateurs, réüssit dans tout ce qui dé
rement du corps ; mais il n'a pas
l'Auteur , „ cette extrême gravité
„ le *Decorum* de la piece. Quelq
„ après la fin de ses inspirations , il
„ s'empêcher de rire. " Pour le Si
ge, c'est le plus pauvre de tous les
les autres ne le souffrent que pa
que.

Il paroît que l'esprit n'a été *dep*
par mesure à ces *Camisars*. D'abord ils
phetisoient que de vive voix, & par
cours vagues & généraux sur la ruïn
bilon , sur la défaite de l'*Antechrist*,
chute de *Pharaon*. Dans la suite, ils
rent par écrit leurs inspirations, & de
de jour en jour plus hardis & plus

„ Il n'y a pas dans le monde une meil-
„ leure machine politique, remarque l'Au-
„ teur, que la Prophetie, quand elle est en-
„ tre les mains des gens qui sçavent la fai-
„ re joüer habilement. Que des peuples
„ serieux, comme sont les Anglois, soient
„ une fois persuadez du caractere propheti-
„ que d'un homme, il n'y a rien de si ex-
„ travagant dont cet homme après cela ne
„ soit capable de les persuader..... Lors-
„ que le credit du Prophete est une fois
„ bien établi, il peut se hazarder, par l'aide
„ de ses amis, de corriger ce qui n'est pas
„ bien ou dans l'Eglise ou dans l'Etat : de
„ se déclarer pour l'abolition des céremo-
„ nies superstitieuses & des dixmes, de tou-
„ tes les marques de la pompe & de l'or-
„ gueil de la Prélature, pour la revocation
„ des Loix persecutantes qui empietent sur
„ la liberté Chrétienne, &c. Il peut en
„ venir à la fin jusqu'à nous dire combien
„ durera la guerre avec la France, & qui
„ commandera nos Flottes & nos Armées.
„ Et si quelqu'un de ceux qui ont à présent
„ la conduite des affaires publiques, n'est
„ pas approuvé, c'est la chose du monde
„ la plus aisée de prophetiser quelles gens se-
„ ront mis hors de leurs Emplois, & quels
„ autres y entreront à leur place.....Com-
„ me les Anglois donnent aisément dans
„ ces *sortes d'illusions*, aussi ils y *demeu-
„ rent rarement* long-temps. Mais il y en
„

„ a parmi nous, qui entendent ſi parfaite-
„ ment la conſéquence d'un menſonge bien
„ menagé, ſur-tout d'un religieux menſon-
„ ge, qu'ils ſont capables de faire beaucoup
„ de grandes choſes en peu de temps.

Ces ſortes de conſiderations ont attiré une perſecution aux *Prophetes Camiſars*. Un certain *Ennemi des Sorciers & des Magiciens*, réſolut de conjurer cet Eſprit de Prophetie avant qu'il fût en état de reſiſter aux Loix. Apparemment que c'eſt à la pourſuite de cet *Ennemi* que les Prophetes ont été arrêtez. Il eſt ici fait mention d'un Interrogatoire qu'ils ont ſubi devant Mylord Chef de Juſtice. Nous ne ſçavons ſi c'eſt dans cette occaſion que Fage a declaré ce que nous liſons dans une remarque qui eſt vers la fin de ce Livre, ſçavoir : *Qu'il a tué pluſieurs hommes purement par l'inſtigation du S. Eſprit, & qu'il n'auroit fait aucun ſcrupule de tuer ſon propre pere, s'il avoit reçû ordre de le faire.*

Ce petit Ouvrage eſt partagé en deux parties. Dans la premiere, l'Auteur s'applique à démêler les vûës & les intentions des nouveaux Prophetes. Quelques-uns croyent qu'ils n'en ont aucune, & les regardent comme d'honnêtes gens qui ont l'imagination bleſſée, & le cerveau ébranlé. Quelques autres penſent qu'ils ſont venus en Angleterre pour y lever une Armée, & pour engager les Anglois à défendre un certain *païs, dont Dieu a fait le Theatre de ſes merveil-*

les

les. ,, M. Boiffier qui entend parfaitement
,, bien le negoce des visions, obferve l'Au-
,, teur, & qui eft un Admirateur éternel de
,, ces trois freres, declara, dit-on, en bon-
,, ne compagnie, que tout le deffein de
,, cette intrigue, étoit d'envoyer du fecours
,, dans les Cevennes. ,, D'autres n'attribuent
à ces Camifars que la feule vûe de gagner
leur vie, & prétendent qu'ils ont appris leurs
mouvemens extatiques, comme on apprend
à danfer fur la corde. Tant de perfonnes
les imitent déja fi exactement à Londres,
qu'il feroit aifé d'y former une nouvelle
compagnie de Prophetes.

L'Auteur eft à la verité convaincu que
les difcours & les actions des trois Prophe-
tes font de purs effets de leur induftrie;
mais ils ont, felon lui, un deffein bien plus
important que ceux dont on vient de par-
ler. Pour le faire comprendre, il les fup-
pofe conduits par M. F..., & nous dépeint
ce Mathematicien comme un homme très-
dangereux, qui n'ayant jufqu'à préfent trou-
vé aucune Religion fans défaut, en a ima-
giné une nouvelle. Il étoit queftion de
l'annoncer cette Religion, & des Prophetes
paroiffoient en quelque forte neceffaires
pour l'entreprendre avec fuccès. Dès que
ceux-ci fe montrerent, il fe déclara leur
Protecteur & leur Interpréte, & ne negligea
rien pour établir *leur* autorité. ,, Ce fut la
,, *Pierre fondamentale*, dit nôtre Auteur,
,, fur

„ ſur laquelle il projetta de bâtir la Religion
„ qu'il avoit inventée. "

Cette conjecture eſt ſuivie de pluſieurs Obſervations ſur un Livre intitulé, *Avertiſſemens Prophetiques d'Elie Marion*; Ouvrage imprimé à Londres chez Robert Roger en 1707. où l'Eſprit du Directeur ſe fait particulierement ſentir, à ce qu'on prétend. Ces obſervations ne tendent pas toutes au même but. Dans les unes, on découvre que le Directeur a de l'adreſſe; & dans les autres, qu'il n'en a point. Les ſuivantes ſont de cette derniere eſpece. 1. Le Sieur Marion au lieu d'imiter les anciens Prophetes, qui diſent modeſtement, *La bouche de l'Eternel a parlé*, & qui nous informent auſſi de ce que les hommes ont dit; fait toûjours parler Dieu lui-même: *Je ſuis ton Dieu qui t'appelle, reſiſteras-tu à ma parole? Je viendrai ſur la terre avec mes legions d'Anges.... Ne ſuis-je pas celui qui ai fait le Ciel & la Terre?... Vantez-vous que vous êtes enrôllez avec mon Fils.. &c.* 2. Le Prophete fait quelquefois paroître des reſſentimens qui tiennent trop de la foibleſſe de l'homme: *Ah, mon Enfant, je t'aſſure en verité, il s'eſt proferé aujourd'hui des choſes épouventables contre toi. Malheureux! j'en ferai un exemple dans peu de jours de ce malheureux qui a verſé ſon venin ſur moi. Oui, je te dis, pour la verité, j'en ferai un exemple.* 3. Le Sieur Marion ſe contredit pag. 84. *Je commencerai, je te dis, par*

Pna-

Pharao; il le repete encore positivement p. 40. & pag. 105. & dans la page 112. il dit: *Mes yeux se sont lassez de voir l'iniquité de mon peuple, je m'en vais le frapper le premier.*

L'esprit qui a inspiré ces pretenduës Propheties, remarque l'Auteur en concluant la premiere partie de cet Ouvrage „ ne fait „ nul quartier à quelque Religion que ce „ soit, à moins que ce ne soit à celle qu'il „ semble promettre en général, sans expli„ quer quelle elle est. Vous jugerez mieux „ du dessein, continuë-t-il, quand vous au„ rez jetté les yeux sur les propositions du „ Livre de M. Marion.

C'est dequoi est composée la seconde partie; on les y voit partagées en neuf articles. Nous rapporterons ici celles qui nous ont semblé les plus énergiques.

Sur la corruption universelle de la Religion: „ Mon Enfant, ma Verité est errante, je „ te dis..... On l'a chassée, on l'a rejet„ tée de par tout. Mon Enfant, je te dis, „ la Foi & la Verité sont mortes sur la Ter„ re..... Mon Enfant, l'Antechrist n'est „ pas en un seul endroit.... Il n'y a nul „ lieu où il n'habite: ne vous flattez point „ ni les uns ni les autres: vous avez trem„ pé dans l'erreur."

Touchant la corruption de tous les Ministres de l'Eglise. „ Sçache, mon Enfant, que je fe„ rai éclater ma gloire dans ce Païs avant „ *que je vous en retire*..... Maudite igno-

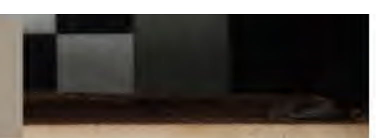
„ rance

„ mon nom.... je vien...
„ rement ces faux visages qui se so
„ quez. O mon Enfant, le cœur e
„ ri. ".
Sur la reformation promise. „ Voi
„ dis, l'Agneau qui va paroître dan
„ jours. Voici la Cavalerie de to
„ qui va paroître avec feu & flâme
„ duite par l'Epoux de l'Eglise. M
„ fant, mon Enfant, il vient faire
„ bles jugemens sur la Terre.... il
„ mon Enfant, racler entierement
„ reté & l'immondicité de mon E
Contre les Ministres & le Ministere.
„ berté va devenir générale dans ma
„ point de forçats, point d'esclave
„ liberté... Je viens chasser ces
„ ces Pharisiens qui sont assis sur
de Moyse, & qui prononcent de

Menaces contre les Sanctuaires. „ Je dé-
„ truirai leurs Idoles, & leurs Temples...
„ Voici celui qui vient raſer entierement
„ ces Citadelles, je te dis: oui, Ci-
„ tadelles de brigandages... Voici le ca-
„ non de l'Eternel, qui va briſer vos
„ fondemens, Citadelles monſtrueuſes.
„ Fortifications de Satan, voici le feu du
„ Ciel qui va tomber & conſumer entiere-
„ ment vos Edifices."

Menaces contre l'Angleterre. „ J'ai beau-
„ coup d'Ouvrage dans ce Païs, mon
„ Enfant; il y a beaucoup de beſogne
„ dans ce Païs à faire pour mes Enfans.
„ Ce ſera le premier Païs attaqué, il faut
„ qu'ils ſe déterminent: Ils tiennent un
„ pied dans l'abîme, & l'autre ſur les
„ bords... Il faut que je vienne armé de
„ foudres & de carreaux pour exterminer
„ cette malheureuſe Nation... Mon En-
„ fant, je te dis, il ſe paſſe bien des cho-
„ ſes malheureuſes & pernicieuſes: pure
„ malice, je te dis, les fait agir mainte-
„ nant."

Menaces contre la Ville de Londres. „ Je
„ m'en vais dans peu de jours, je te dis,
„ mettre cette Ville en feu: j'y mettrai
„ la diviſion, mon Enfant, c'eſt ma vo-
„ lonté: je la veux diviſer, afin de choi-
„ ſir ce qui eſt à moi... Mes jugemens
„ ſont prêts, ils ne tarderont pas long-
„ temps, je te dis, à tomber: oui, oui



„ ſur cette place où tu es maintenant."

Maſſacre général. „ Le ravage qui ſera „ fait ſur la Terre par mes Executeurs ſe„ ra terrible. Sçachez qu'il y aura un „ carnage horrible : le ſang découlera de „ tous côtez ſans que perſonne l'arrête.... „ Mon Enfant, je t'aſſure, je ne vois „ que meurtres parmi mon Peuple... Ils „ ſe détruiſent l'un l'autre par des meur„ tres ſpirituels, & non par des corpo„ rels. Je te commande, je te dis les „ derniers, mais je te défends les pre„ miers."

Menaces contre l'Etat & contre l'Egliſe. „ J'abbatrai ces Couronnes ſuperbes qui ſe „ ſont élevées juſqu'au Ciel : je viens les „ abîmer juſqu'aux Enfers, je te dis."

Les propoſitions extraites du Sieur Marion, ſont ſuivies de deux petites Hiſtoires, qui ont bien du rapport au ſujet. La premiere, eſt celle d'Elizabeth Barton, pretenduë Propheteſſe, qui fut executée ſous le regne d'Henri VIII. La ſeconde eſt celle de Hacket, de Coppinger, & d'Arthington, faux Prophetes qui parurent du temps de la Reine Elizabeth. Hacket fut pendu ; Coppinger ſe laiſſa mourir de faim en priſon, & Arthington ſauva ſa vie par une retractation.

Le ſort des Prophetes modernes n'a pas été ſi rigoureux que celui de Hacket, & d'Elizabeth Barton. Les nouvelles publiques vien-

viennent de nous apprendre la condamnation des Sieurs Facio & Marion, aufquels elles joignent le nommé Daudet. Elles ne difent rien ni de Fage, ni de Cavalier. Les Sieurs Facio, Daudet, & Marion, après avoir été jugez & condamnez à la Cour du Banc du Roi, furent expofez fur un Theatre, & attachez au carcan, dans la Place de Charring-Groff, le 9. Decembre. Leur Sentence portoit qu'ils y feroient trois jours de fuite. Ils avoient fur la poitrine un écriteau qui contenoient le fujet de leur condamnation. Ils devoient payer une amende de 20. marcs: mais la Reine Anne touchée de charité a jugé à propos de la leur remettre. Dans nôtre Extrait nous avons fait mention des imitateurs Anglois de ces Fanatiques. Il paroît que ce qui pouvoit n'être au commencement qu'une fimple badinerie, s'eft tourné depuis en affaire ferieufe: car les nouvelles de Hollande affurent que le Procureur général de la Reine Anne a ordre de pourfuivre en Juftice *les prétendus Prophetes Anglois*, comme il a fait les autres, afin de les punir de la même maniere.

The Art of Painting, and the Lives of the Painters, &c. C'eft-à-dire: *L'Art de Peindre, & les Vies des Peintres. Par M. DE PILES. Traduit en Anglois.*

Avec une Addition touchant l'Ecole d'Angleterre, où l'on trouve la vie & le caractere d'environ 100. *Peintres.* A Londres chez Jean Nutt, &c. 1706. in 8. pagg. 480.

MR. Dryden, l'un des plus beaux esprits & des plus grands Poëtes d'Angleterre, a traduit en Anglois ce Poëme Latin de Du Fresnoi sur la Peinture, avec les Remarques de M. de Piles sur ce Poëme. Cette Traduction parut en 1695. à Londres, in 4. imprimée avec de très-beaux caracteres, & sur de très-beau papier. M. Dryden entreprit cet Ouvrage, à la sollicitation des Peintres Anglois, zelez pour la perfection de leur Art. Il travailloit alors à sa belle Traduction de l'Eneïde, qu'il interrompit pour quelque temps, & publia le Livre dont nous parlons. On voit à la tête, dans une Préface du Traducteur, le Parallele de la Poësie & de la Peinture.

Le même zele pour l'avancement de la Peinture, a produit cette Traduction Angloise d'un autre Livre de M. de Piles, qui a pour titre, *Abregé de la Vie des Peintres avec des Reflexions sur leurs Ouvrages*, &c. imprimé à Paris en 1699. Le Traducteur convient que c'est ce qu'il y a de plus parfait en ce genre. Il n'en a pas rendu le titre mot à mot, & n'en

a pas traduit la Préface, mais on en retrouve une bonne partie dans l'Epître liminaire adressée à M. Robert Child. Il y déclare que dans la difficulté de parler peinture en Anglois, cet Art n'étant pas fort ancien en Angleterre, il a pris soin de consulter des François, & qu'il a eu sous les yeux la Traduction de Du Fresnoi par M. Dryden.

Comme nous ne rendons pas ici compte au Public du Livre de M. de Piles, nous ne nous étendrons pas davantage sur la Traduction. L'Auteur n'en est point nommé. Il semble ne pas trouver bon que M. de Piles ait paru negliger les Peintres Anglois, dont plusieurs, selon lui, ont eu beaucoup de merite en divers genres. Et c'est ce qui l'a porté à donner ici la vie d'environ cent Peintres de sa Nation, dont plusieurs cependant ne sont censez Peintres Anglois que pour avoir travaillé en Angleterre, & y avoir passé du temps. Et c'est l'assemblage de tous ces Peintres, qu'il honore du nom d'Ecole d'Angleterre. Cette maniere de donner à un pays les Peintres qui y ont travaillé, est assez ordinaire aux Auteurs qui ont écrit de la Vie des Peintres. Du reste, la plûpart de ceux dont l'Auteur fait l'éloge, ont plûtôt excellé dans les Portraits, & à peindre des Fruits & des Fleurs, &c. ou *des Paysages*, qu'à faire des *Tableaux d'Histoire.*

II.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 9. Janvier M. DCCVIII.

Histoire Ecclesiastique. Par M. l'Abbé FLEURI, *ci-devant Sous-Precepteur du Roi d'Espagne, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Berri. Tome treiziéme, depuis l'an* 1053. *jusques à l'an* 1099. A Paris chez Pierre Aubouyn, Quai des Augustins, à la Croix d'or, & Pierre Emeri, Quai des Augustins, à l'Ecu de France. 1708. in 4. pagg. 690. sans y comprendre un Discours préliminaire de 34. pagg.

CE Volume renferme cinq Livres, qui sont le 60, le 61, le 62, le 63, & le 64. de l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleuri.

Dans le premier de ces Livres, il est parlé de

de divers évenemens arrivez ſous les Papes Leon IX. Victor II. Etienne IX. Nicolas II. & Alexandre II. Leon IX. ſur la fin de ſa vie envoya à Conſtantinople le Cardinal Humbert pour travailler à la reünion des Grecs avec les Latins. L'Auteur expoſe avec beaucoup de netteté les points qui les ſeparoient. Il y en a de très-frivoles. L'opiniâtreté & les artifices de Michel Cerularius Patriarche de Conſtantinople, rendirent inutiles les travaux d'Humbert, & les bonnes intentions de l'Empereur Conſtantin Monomaque. Michel fut excommunié; les Ecrits que les Grecs avoient fait pour ſoutenir leur doctrine, furent refutez; la legation n'eut point d'autre effet. Celle du Soudiacre Hildebrand en France eut plus de ſuccès. Le Pape Victor l'y ayant envoyé pour réprimer la Simonie, il tint à Lion un Concile, où dès le premier jour un Evêque fut accuſé de ce crime. Ce Prelat craignant la ſeverité inflexible du Juge, corrompit par argent les accuſateurs & les témoins; & s'étant enſuite préſenté à l'Aſſemblée, il demanda fierement qui l'accuſoit? Tous gardoient le ſilence; mais le Legat jettant un profond ſoupir, dit à l'Evêque coupable: Croyez-vous que le Saint Eſprit ſoit de la même ſubſtance que le Pere & le Fils? Je le croi, répondit-il. Hildebrand continua: Dites le *Gloria Patri*. L'Evêque *commença, mais* il ne put jamais nommer

le Saint Eſprit, quoi qu'il eſſayât juſqu'à trois fois. Alors ſe jettant aux pieds du Legat, il confeſſa ſon crime, & fut dépoſé de l'Epiſcopat; & auſſi-tôt il prononça ſans peine tout le *Gloria Patri*. Pierre Damien qui dit avoir appris ces faits d'Hildebrand même, ajoûte qu'il y eut ſix Evêques dépoſez pour divers crimes dans ce Concile. Les principales actions de Pierre Damien, des Extraits de quelques-uns de ſes Ouvrages, & les mortifications de ſon ami Saint Dominique, ſurnommé le *Cuiraſſè*, font la matiere d'une aſſez grande partie de ce Livre. Ce qui cauſa la converſion de Saint Dominique, ce fut la faute que firent ſes parens, en engageant par un préſent ſon Evêque à l'ordonner Prêtre. Le préſent n'étoit pas extraordinairement conſiderable, ce n'étoit qu'une peau de bouc. Dominique fut ſi effrayé de ce crime, qu'il ſe fit Moine, & qu'il s'abandonna, juſqu'à la fin de ſa vie, qui fut très-longue, à la plus horrible penitence corporelle dont on ait jamais ouï parler.

Le Livre ſuivant commence par la Diviſion qui s'éleva dans la Ville de Florence entre l'Evêque & les Moines. Cet Evêque nommé Pierre, étoit de Pavie, fils de Theuzon Mezabarba, homme noble, mais fort ſimple. Comme il vint voir l'Evêque ſon fils, les Florentins lui demanderent artificieuſement: *Seigneur Theuzon, avez-vous*

donné

donné beaucoup au Roi pour acquerir à vôtre fils cette dignité ? Par le Corps de Saint Syr, répondit-il, on n'obtiendroit pas un Moulin chez le Roi (c'étoit Henri IV. Roi d'Allemagne) sans qu'il en coûte cher. Par Saint Syr, j'ai donné pour cet Evêché trois mille livres comme un fou. Saint Syr est compté pour le premier Evêque de Pavie, & l'Eglise l'honore le 9. de Decembre. Ce discours du bon homme Mezabarba revolta contre son fils tous les Moines de Florence, à la tête desquels étoit S. Jean Gualbert, dont la mort termine ce Livre. Ses disciples allerent accuser Pierre dans le Concile qui se tint à Rome en 1063. par le Pape Alexandre II. & plus de cent Evêques. Les Moines y denoncerent publiquement l'Evêque, comme Simoniaque & Heretique, declarant qu'ils étoient prêts à entrer dans un feu pour le prouver : mais le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni accorder aux Moines l'épreuve du feu.

L'Histoire de Gregoire VII. est le principal sujet du troisiéme, & d'une partie du quatriéme Livre de ce Volume. Hildebrand fut fait Pape comme malgré lui; mais dès qu'il le fut, il fit de son autorité un usage qui causa bien du remuement dans le Monde Chrétien. Ce Pape, dit nôtre Auteur, né avec un grand courage, & élevé dans la *Discipline Monastique la plus reguliere, avoit un zele* ardent de purger l'Egli-

res necessaires pour regler ...
nant quelquefois de fausses lueur
veritez solides , il en tiroit sans
plus dangereuses conséquences.
principe étoit, qu'un Superieur e
punir tous les crimes qui vienne
noissance , sous peine de s'en re
plice. Sur ce fondement , il p
gueur des censures au-delà de c
voit vû jusqu'alors. Le plus gra
qu'il voulut soutenir les peines
par les corporelles qui n'étoient
competence. Il prétendit ouv
que comme Pape , il étoit en d
poser les Souverains rebelles à l
fonda cette prétention princip
l'excommunication. Il raison
On doit éviter les Excommuni
aucun commerce avec eux, ne

ne permet presque jamais d'user de ce droit. Supposé le cas, les effets de cette Excommunication ne seroient que spirituels : c'est-à-dire, qu'il ne seroit plus permis au Prince excommunié de participer aux Sacremens, d'entrer dans l'Eglise, de prier avec les Fidelles ; ni aux Fidelles d'exercer avec lui aucun Acte de Religion : mais ses Sujets ne seroient pas moins obligez de lui obéïr en tout ce qui ne seroit point contraire à la Loi de Dieu. On n'a jamais prétendu, au moins dans les siecles de l'Eglise les plus éclairez, qu'un particulier excommunié perdit la proprieté de ses biens ou de ses esclaves, ou la puissance paternelle sur ses enfans. Jesus-Christ, en établissant son Evangile, n'a rien fait par force ; il a tout fait par persuasion.

Gregoire VII. prétendoit d'ailleurs que tous les Princes Chrétiens étoient Vassaux de l'Eglise Romaine, lui devoient prêter serment de fidelité, & payer tribut. Selon lui, il donnoit l'Empire d'Occident avec la Couronne Imperiale. La Saxe en particulier appartenoit à Saint Pierre, parce que Charlemagne la lui avoit donnée. Il en disoit autant de la France, & écrivoit ainsi à ses Legats : Il faut dire à tous les François, & leur ordonner par vraye obéissance, que chaque maison paye à S. Pierre au moins *un denier par* an, s'ils le reconnoissent *pour Pere* & Pasteur suivant l'ancienne

coûtume. Car l'Empereur Charles recueilloit en trois endroits tous les ans douze cens livres pour le ſervice du Saint Siege. Quant à l'Angleterre, le Roi Guillaume envoyoit au Pape le tribut accordé par ſes Prédeceſſeurs ; mais lui ayant refuſé l'hommage ; le Pape fut fort irrité de ce refus. Deux Lettres de Gregoire à Suenon Roi de Dannemarc, montrent qu'il prétendoit que ce Prince avoit promis de ſe donner à S. Pierre lui & ſon Royaume. Dès le commencement de ſon Pontificat, il déclara que l'Eſpagne avant l'invaſion des Sarraſins appartenoit à S. Pierre, & qu'il aimoit mieux qu'elle demeurât à ces Infidelles, que de la voir occupée par des Chrétiens qui n'en fiſſent pas hommage au S. Siege. Il écrivit aux Juges de Sardaigne de ſatisfaire aux droits de S. Pierre negligez par leurs Ancêtres ; avec menace, s'ils y manquoient, de livrer leur Iſle aux Normands ou à d'autres Nations qui la lui demandoient. Ayant appris que Salomon Roi de Hongrie, s'étoit fait Vaſſal de Henri Roi d'Allemagne, il écrivit ainſi à Salomon : Vous pouvez apprendre des Anciens de vôtre Païs, que le Royaume de Hongrie appartient à l'Egliſe Romaine : ayant été donné autrefois à S. Pierre par le Roi, avec tout ſon droit & ſa puiſſance. De plus, l'Empereur Henri d'heureuſe memoire ayant conquis ce Royaume, *envoya* au Corps de Saint Pierre la Lance
&

& la Couronne, marques de la dignité Royale. Sçachez donc que vous n'aurez point les bonnes graces de S. Pierre, & ne regnerez pas long-temps sans éprouver l'indignation du S. Siege, si vous ne reconnoissez que vous en tenez vôtre Sceptre, & non du Roi. Le Roi de Dalmatie avoit aussi été établi, disoit-il, par l'autorité Apostolique; & il menaçoit de tirer l'épée de Saint Pierre contre un Seigneur nommé Vezelin, qui s'étoit soulevé contre ce Roi. Gregoire étendoit ses prétentions jusques sur les Russes, comme on le voit par une Lettre écrite à leur Roi Demetrius.

Dans le même Livre 62. de son Histoire, M. l'Abbé Fleuri fait un Abregé fort exact de l'Ecrit que fit Guimond Moine de l'Abbaye de la Croix S. Leuffroi contre Berenger, qui nioit la Transsubstantiation, & dont les opinions faisoient alors beaucoup de bruit. Voici le portrait que cet Ecrivain fait de ce Novateur. Etant encore jeune dans les Ecoles, dit-il, il faisoit peu de cas des sentimens de son maître, comptoit pour rien ceux de ses compagnons, & méprisoit les Livres des Arts liberaux, qui veritablement étoient alors peu connus en France. Berenger ne pouvant donc atteindre par lui même à ce que la Philosophie a de plus profond, car il n'étoit pas fort pénétrant; cherchoit à se donner la réputation de *Sçavant, par de* nouvelles définitions de

tes d'un ton plaintif. C'est ain
soit chez les ignorans pour un g
teur dans les Arts, quoi qu'il en
connoissance.

La Vie de S. Anselme Arch
Cantorberi, de Sainte Margue
d'Ecosse, & de S. Nicolas Pe
Conciles d'Etampes, de Troyes,
d'Autun, de Plaisance, de Cle
quelques autres; & l'Histoire
miere Croisade, sont les princi
traitez dans le dernier Livre. C
Bouillon fut couronné Roi de
en 1099. C'étoit bien peu de
ce Royaume dans le comi
Quand les Croisez se furent re
avoir accompli leur vœu, Gode
va seul avec Tancrede, & le
assemblées faisoient à peine 3c

ſi foible d'elle-même, Godefroi fut encore obligé, pour avoir la Paix, de ceder à l'Egliſe du S. Sepulchre un quart de la Ville de Joppé, & à Daïmbert nouveau Patriarche, la Ville même de Jeruſalem, avec la Tour de David, & ſes dépendances.

On trouve à la tête de ce Volume, un Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, depuis l'an 600, juſques à l'an 1100. Cette Piece eſt ſçavante & très-travaillée, & merite d'être lûe avec attention. Nous allons en donner un précis.

L'Auteur y conſidere d'abord *Les tentations dont Dieu a permis que ſon Egliſe fut attaquée pendant les cinq ſiecles qui ont ſuivi les ſix premiers*; enſuite il découvre *Les moyens que Dieu a employez pour la ſoutenir.*

Les Nations barbares qui inonderent l'Empire Romain, & qui s'en emparerent enfin, y détruiſirent les Sciences & les Arts. Mépriſant les Lettres, ils ne s'occupoient que de la chaſſe & de la guerre. De là vint l'ignorance même chez les Romains leurs ſujets; car les mœurs de la Nation dominante prévalent toûjours, & les études languiſſent, ſi l'honneur & l'interêt ne les ſoutiennent. L'ignorance produiſit la credulité & la ſuperſtition. Les Ecrits ſuppoſez, les faux Titres, les faux Miracles, les fauſſes Revelations, paſſerent pour choſes authentiques. Les Reliques fauſſes *ou incertaines* ſe multiplierent, les Pelerinages

nages devinrent une des princ
tions non seulement du Peupl
des Rois & des Evêques, qu
état exigeât d'eux une reside
On doit joindre aux autres e
gnorance, les Epreuves nommé
de Dieu, qui se faisoient ou p
par le feu, ou par le comb
Comme les Barbares, qui avoi
l'Empire, étoient chasseurs &
les Evêques, à leur exemple, &
Ecclesiastiques, s'accoutumerent
ment à porter les armes, & à
chiens & des oiseaux de proy
vêques & les Abbez étoient
fournir aux Princes un certa
d'hommes armez, & de paroît
mes à la tête. Leurs Seigneur
relles leur étoient, indépendam
guerre, une grande source de d
à cause de la part qu'ils avoient
res d'Etat. Il falloit qu'ils fusse
toûjours en voyage ; car la Cou
ce, & les Assemblées ou Parl
voient pas de lieu fixe. D'un a
la puissance des Prélats causa la
des deux puissances ; ils crurent a
me Evêques, ce qu'ils n'avoient
me Seigneurs ; ils prétendirent jug
non seulement dans le Tribunal
tence, mais dans les Conciles ; &
foibles ou peu instruits de leurs

diſconvenoient pas. Les Papes, qui étoient bien plus puiſſans que les autres Evêques, firent auſſi plus valoir leur autorité; ils entreprirent de regler les differens entre les Souverains, non par voye de mediation & d'interceſſion ſeulement, mais par autorité, ce qui en effet étoit diſpoſer des Couronnes. Les Seculiers empieterent auſſi ſur l'Egliſe. Les Princes ſe rendirent maîtres des Elections, diſpoſerent à leur gré des Evêchez & des Abbayes, & à leur imitation les Seigneurs particuliers s'emparerent des autres Benefices. Dans cette confuſion générale les mœurs ſe dereglerent d'une étrange maniere. Les Clercs, qui vivoient comme le peuple, ſe perſuaderent aiſément qu'ils devoient auſſi avoir des femmes; les Laïques s'accoûtumerent au ſang & au pillage: ils tomberent les uns & les autres dans des pratiques ſimoniaques, & firent un commerce honteux des choſes ſaintes. Les Penitences & les Cenſures furent les deux remedes qu'on appliqua à ces maux; mais à force de multiplier les unes & les autres, on les rendit inutiles. Les Penitences parurent impoſſibles, & les Cenſures ne firent plus d'impreſſion ſur les pecheurs.

Au milieu de tous ces deſordres, Dieu a toûjours conſervé ſon Egliſe. La ſucceſſion des Evêques *a continué* ſans interruption *dans la plûpart* des Egliſes depuis leur premier

...mêmes dogmes dans ...
tholiques ; & l'indignité
qu'ils n'étoient ni Hereti
ques , ne portoit point
saine Doctrine. Sans par
glises , Dieu a permis à la
dant le dixiéme siecle le
la Chrétienté fut rempli de
par l'infamie de leur naissa
vices personels, mais il n'a
s'y soit glissé aucune erreur
que l'indignité des personne
torité du Siege. Pendant
dont il s'agit , on a continu
Conciles ; on en a même te
raux , le sixiéme , le septiéme
me. Dans ces Assemblées ,
s'entretenoient de leurs devo
soient ; on y exa...

un excellent objet. On étudioit la Religion dans l'Ecriture & dans les Peres ; & la discipline dans les Canons. Il y avoit peu de curiosité & d'invention ; mais on lisoit les Anciens, on les copioit, on les compiloit, on les abregeoit. C'est ce que l'on voit dans les Ecrits de Bede, de Raban, & des autres Theologiens du moyen âge : ce ne sont que des Recueils des Peres des six premiers siecles, & c'étoit le moyen le plus sûr pour conserver la Tradition. L'Office divin, & la pratique des Cérémonies qui fut toûjours en vigueur, sur-tout dans les Monasteres, ne contribuerent pas peu à conserver la Religion. Les Cérémonies sont des preuves sensibles de la creance. La célébration des Fêtes de Noël & de Pâques, par exemple, avertissent les hommes les plus grossiers, que J. C. est né pour nôtre salut, qu'il est mort & ressuscité. Tant que l'on baptizera au Nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit, on professera la Foi de la Trinité ; & ainsi du reste. Enfin ces siecles moyens ont eu leurs Apôtres, qui ont fondé de nouvelles Eglises, & dont plusieurs ont même répandu leur sang pour la défense de la Verité. St. Augustin d'Angleterre convertit les Peuples de cette Isle. S. Willebrord prêcha la Foi dans la Frise, S. Boniface en Allemagne, S. Anscaire en Dannemarc & en Suede. L'Auteur remarque *que ces deux derniers* ne negligerent point

la

la protection temporelle des Princes; ce secours, ajoûte-t-il, étoit sans doute necessaire chez de telles Nations, mais les conversions des premiers siecles faites par pure persuasion, étoient plus solides. Après une courte recapitulation de tout ce discours, M. l'Abbé Fleuri fait cette reflexion judicieuse: Je sçai, dit-il, ce qui a décrié les siecles dont je parle, c'est la prévention des Humanistes du xv. siecle, un Laurent Valle, un Platine, un Ange Policien. Ces prétendus Sçavans ayant plus de litterature que de Religion & de Bon Sens, ne s'arrêtoient qu'à l'écorce, & ne pouvoient goûter que les Ecrivains de l'ancienne Rome & de l'ancienne Grece. Ainsi ils avoient un souverain mépris pour les Ecrits du moyen âge, & comptoient que l'on avoit tout perdu, en perdant la pure Latinité & la politesse des Anciens. Ce préjugé passa aux Protestans, qui regarderent le renouvellement des Etudes, comme la source de leur Réformation.

Histoire du Prince Ragotzi, ou la Guerre des Mécontens sous son Commandement. A Paris, chez Claude Cellier. 1707. in 12. pagg. 434.

COMME la guerre de Hongrie occupe la meilleure partie de cette Histoire, M. le Noble a pris soin d'en rechercher les causes, & il en a fait la matiere du premier Livre *de son Ouvrage*.

Le

Les Empereurs de la Maiſon d'Autriche, dit-il, ont trouvé, par le moyen d'un Roi des Romains ſemblable au Ceſar qui étoit un Succeſſeur deſigné, le ſecret de perpetuer l'Empire dans leur Maiſon, depuis plus de deux cens ans. Leopold, pour affermir cet uſage, forma le deſſein d'y joindre le Royaume de Hongrie, & de rendre cette Couronne hereditaire dans ſa Famille. L'entrepriſe n'étoit pas ſans difficultez. Le Royaume de Hongrie eſt électif. Les Hongrois prétendent même avoir le droit de dépoſer leur Roi, lorſqu'il ne ſe gouverne pas ſelon les Loix du Royaume. Ils en ont un exemple fameux en la perſonne de Pierre le Germanique qui fut chaſſé par ſes Sujets en 1042. Ils ont à leur tête un Ban ou Gouverneur général pour maintenir leurs Loix contre les atteintes que les Rois pourroient y donner. Cet Officier ne dépend point du Souverain, c'eſt le peuple qui le choiſit pour ſervir de contre-poids à l'autorité Royale. Voila les obſtacles que l'Empereur avoit à lever pour mettre ſes projets à execution. Il ne s'en fit point une affaire, & la ſuite va nous apprendre, comment il en vint à bout.

Le Comte Weſelini Ban de Hongrie étant mort, il ſupprima cette Charge, & il envoya *en même* temps des Gouverneurs *Allemands dans* toutes les Villes & Forte-

reſſ

resses de ce Royaume. Ce changement causa de grands mécontentemens. Le Comte de Serin fit du bruit ; & comme il étoit un de ceux que la Cour de Vienne redoutoit le plus, parce qu'il étoit très-puissant, on le fit arrêter avec les Comtes de Tatembach, de Nadasti, & de Frangipani, & on les condamna à avoir la tête tranchée.

Une conduite si violente fit connoître aux Hongrois qu'il n'étoit pas temps de faire éclater leur ressentiment ; ils prirent le parti de dissimuler, bien resolus de mettre tout en usage pour rentrer dans leurs droits à la premiere occasion qui s'en offriroit. Elle ne fut pas long-temps à se présenter. Car en 1683. le Turc ayant poussé les Armées de l'Empire jusques dans Vienne dont il forma le siege ; il laissa aux Hongrois la liberté de se choisir un Roi. Ils élurent le Comte Emeric Tekeli qui fut couronné dans Bude la même année. Cette élection ne fut pas suivie de la tranquilité que les Hongrois s'étoient promise. Le Turc fut battu & repoussé à son tour ; & l'Empereur se voyant maître de la Hongrie, voulut profiter de cet avantage; il convoqua deux Assemblées, une à Presbourg, & l'autre à Oedembourg, dans lesquelles il fit déclarer le Prince Joseph Heritier du Royaume de Hongrie. Il y fut reglé de plus que s'il venoit à mourir

sans

ns enfans , la Couronne passeroit aux
asles & aux femelles de la Maison d'Au-
che. L'Auteur dit qu'il n'avoit pas été
re aux Electeurs d'être d'un avis contraire.
e Comte Palfi & quelques autres des plus
iissans avoient été gagnez par promesses
ı par argent. On avoit menacé les plus
piniatres. Le traitement qu'on avoit fait
ı Comte de Serin épouvantoit les timi-
:s ; aussi les prétentions de l'Empereur
ırent approuvées tout d'une voix. Au
rtir du Conseil, la plus grande partie des
lecteurs protesterent contre ces Assem-
ées , & c'est pour faire casser les resolu-
ons qui y ont été faites , qu'ils ont pris
s armes , & qu'ils font aujourd'hui la
ıerre à l'Empereur, sous le commande-
ent du Prince Ragotzi.

François , Prince de Ragotzi , est Fils
Frederic Prince de Ragotzi , & de la
'e du Comte de Serin. Son Ayeul &
bis-Ayeul ont été Vaivodes ou Souve-
s de Transilvanie , sous la protection
a Porte. Il a épousé Charlotte Ame-
e Hesse , Fille de Charles Prince de
e Rhinfeld, dont il a deux fils. Le
te Emeric Tekeli qui avoit épousé la
de ce Prince, après la mort de Fre-
Prince de Ragotzi, avoit tenu le ca-
ır les Fonts , & par bien-veillance
ce jeune Prince, il lui donna tous les
qu'il possedoit en Hongrie, lors qu'il
fut

pas de ...
de fon fils. On n'eut auc
quête, il fut indigné de ce
la colere il laiffa échaper q
dont on ne fut point fâch
d'un homme, dont la C
avoit profcrit la tête, fa
l'Empereur, felon nôtre A
fervit de ce prétexte pour
en 1701. au mois d'Avril.

Ce coup ne le démonta
dit ni le courage ni le jug
au contraire fon chagrin
tion apparente, il tromp
nemis, qu'il trouva moye
prifon au mois de Decem
année, & il alla fe refug
contens de Hongrie qui
les armes, & qui le ch

Hongrie depuis 1701. jusqu'à la prise de Gran ou Strigonie.

Jusqu'à l'arrivée du Prince Ragotzi, dit M. le Noble, l'Empereur flatté par ses Courtisans avoit negligé le trouble des Mecontens; il les avoit regardez comme une émotion populaire qui se dissipe avec la même facilité qu'elle est formée; mais les mesures qu'on vit prendre à ce Prince aussi-tôt qu'il en eut accepté le commandement, commencerent à donner de l'inquietude à la Cour. Il partagea son Armée en 4. Corps. Il en donna deux à commander aux Comtes Caroli & Berezini, avec ordre de pénétrer dans la basse Hongrie par l'Isle de Schut, & de porter la guerre, l'un jusqu'aux portes de Bude, & l'autre jusqu'aux fauxbourgs de Vienne. Il envoya le Comte Ostkai avec un autre Corps du côté de la Moravie. Ces Généraux jetterent une si grande épouvante dans Vienne, par les courses frequentes qu'ils faisoient autour de cette Capitale, que l'on resolut d'enfermer les fauxbourgs dans un retranchement. Le Prince marcha avec le quatriéme Corps vers la Teisse, & il se rendit maître de Tokai, de Zatmar, de Cassovie, de la Forteresse d'Agria, du Château de Montkats, & de quelques autres places.

Des progrès si inesperez allarmerent ter-

 rible-

riblement l'Empereur. Comme il n'avoit cependant aucunes troupes à y oppoſer, il réſolut de tenter la voye d'un accommodement. Pour cet effet, il fit propoſer des paſſeports aux Comtes Berezini & Caroli, par le moyen deſquels ils pourroient venir à Vienne expoſer leurs griefs, ſur leſquels on leur promettoit Juſtice. Mais le Prince Ragotzi leur ayant fait voir le danger auquel ils s'expoſoient, en ſe commettant à la foi d'un Ennemi, qui ne manqueroit pas de raiſons plauſibles pour les y retenir & les faire perir; ils refuſerent ces paſſeports. Ainſi cette premiere tentative n'eut aucun ſuccès. On s'y prit d'une autre maniere. Le Sieur de Hamel de Bruyninx, au nom des Hollandois, & le Sieur de Stepney, pour les Anglois, demanderent des paſſeports au Prince Ragotzi, afin qu'ils puſſent l'aller trouver en ſureté. Ils en obtinrent après quelques conteſtations, mais cela n'avança pas beaucoup les affaires. Car ils le trouverent ſi peu diſpoſé à conſentir à l'accommodement qu'ils avoient à lui propoſer, qu'ils furent obligez de s'en revenir ſans rien faire. Cependant les Mécontens continuoient la guerre avec chaleur; & pendant ces pourparlers ils s'étoient emparez de la Fortereſſe de Trenſchin ſur le Vaag, & de celle de Legrad *aux extrémitez* de la Stirie.

C

Ce que M. le Noble rapporte ici de Ragotzi, donne une idée fort avantageuse de ce Prince. Achmet ayant été élevé sur le Trône des Sultans, à la place de son frere Mustapha, le Prince Ragotzi, qui avoit été nouvellement élû Vaivode de Transsylvanie par les Peuples de cette Province, lui envoya une Ambassade pour lui demander du secours, mais il ne put en obtenir. Achmet avoit alors trop d'affaires au dedans de son Royaume, pour faire attention au dehors. Il s'étoit formé trois partis dans le Serrail, desquels il y en avoit deux qui demandoient sa déposition.

Peu de temps après, le Corps du Général Forgats fut battu par les troupes de l'Empereur, commandées par le Général Heifter. Sur ces entrefaites, une Armée Françoise, qui étoit allée au secours de l'Electeur de Baviere, fut mise en déroute à Hochstet : les Emissaires que l'Empereur avoit parmi les Mecontens firent sonner fort haut cette nouvelle. Ils tâchoient de jetter la terreur dans les Armées ; ils publioient que toutes les troupes de l'Empereur alloient fondre sur les Hongrois, croyant par là disposer les Esprits à un accommodement que la Cour de Vienne souhaitoit avec passion. Ce Prince n'en parut pas plus étonné, & n'écouta pas plus favorablement les propositions qu'on lui faisoit. *Ici finit le troisiéme Livre.*

Dans le quatriéme, l'Auteur fait une ample relation de la pompe funebre de l'Empereur Leopold, & de la Bataille de S. Georges. Il dit que les Mécontens qui avoient enfoncé deux fois les troupes de l'Empereur, y eurent à la fin quelque desavantage par la trahison d'un Allemand qui abandonna leur parti au milieu de l'action, avec un Regiment de Cavalerie qu'il commandoit. La perte que les Mécontens firent dans cette occasion, n'empêcha pas le Prince Ragotzi de s'emparer de Zolnoe, ville forte sur la Teisse, & de se rendre de là avec son Armée en Transsilvanie, où le Général Forgats tenoit le Comte de Rabutin bloqué dans Hermanstad.

Dans le cinquiéme Livre, on voit la Cour de Vienne toûjours attentive aux moyens de parvenir à une Paix. Les Plenipotentiaires de l'Empereur promettent une entiere satisfaction aux Hongrois dans une Diette, & des Equivalens au Prince Ragotzi pour ses prétentions. Ces Equivalens étoient le Comté de Burgau, que l'Empereur offroit d'ériger en Principauté. On se flattoit à Vienne que le Prince Ragotzi ne refuseroit pas cet avantage : & on lui envoya son épouse, avec ordre de lui faire connoître l'importance du service qu'on prétendoit lui rendre dans cette occasion.

Cette Princesse executa cet ordre, à peu

près

près comme Regulus s'aquitta de la Commission des Carthaginois. Voici ce que M. le Noble lui fait dire au Prince son mari.

„ Il est beau & généreux de se contenter de voir son Maître humilié jusqu'à
„ demander la Paix, de rentrer dans la
„ tranquilité après la tempête, & d'assurer du pain à sa femme & à ses enfans
„ par les voyes les plus pacifiques : mais
„ que j'entrevois d'artifices dans tout ce
„ que propose l'Empereur ! Il se reconciliera cet ennemi mortel ; mais qui
„ peut vous assurer qu'il ne se souviendra
„ plus que vous le forcez à s'humilier ; &
„ lorsqu'il vous tiendra au rang de ses Sujets, manquera-t-il de prétextes pour
„ vous mettre la tête sur un échaffaut ? La
„ seule pensée m'en fait fremir d'horreur.
„ Vivez libre à la tête de vos Armées, &
„ laissez-moi passer mes tristes jours dans
„ la solitude de mon Couvent. Quand le
„ Sujet a tiré l'épée contre son Maître, ne
„ sçavez-vous pas qu'il ne doit jamais la
„ remettre au fourreau, ou s'attendre que
„ le Maître tirera la sienne, & s'en servira
„ quand le Sujet y pensera le moins ?"

Le sixiéme Livre ne contient que la continuation des Assemblées de Tirnau, les prétentions des Mecontens, avec les réponses de l'Empereur. Ces Conferences rompuës, chaque *parti* voulut faire connoître *la justice de sa cause* à toute l'Europe : on

publia des Manifestes des deux côtez. L'Auteur a pris soin de les insérer dans le septieme Livre ; & dans le dernier on se prépare à la guerre de part & d'autre. Le Prince Ragotzi envoye Ostkai avec une Armée du côté de la Moravie. Ce Général fait tant de diligence, & couvre si bien sa marche, qu'il arrive à la vûe des retranchemens de la Morava, avant que ceux qui les gardoient s'en fussent apperçûs. Il les attaque, les force, les fait razer, & après avoir levé de grosses contributions de la Moravie, il revient en Hongrie avec un butin considerable. D'un autre côté, le Prince passe le Danube, met le siege devant Strigonie, & devant Barcau, & il se rend maître de ces deux Places. Voila à peu près le Sommaire de cette Histoire, dont l'Auteur nous promet la suite, si ce premier Essai est goûté.

Orthographia Romana, ex Acroasibus V. C. CONRADI SAMUELIS SCHURZFLEISCHII collecta à M. C. Accessit Orthographia Norisiana. *Witembergæ, apud Meyerum & Zimmermann.* 1707. C'est-à-dire : *Orthographe Romaine, recueillie des Leçons publiques de* Conrad Samuel Schurzfleich, *par M. C. On y a ajoûté une Dissertation du Cardinal Noris sur l'Orthographe.* A Wittemberg chez Meyer & Zimmermann. 1707. in 8. La Préface & quelques Ob-

ſervations préliminaires, 32. pagg. l'Orth. Noriſ. 144.

CE ne ſeroit pas ſçavoir parfaitement la Langue Latine, que d'en ignorer la veritable Orthographe. Pour l'apprendre, nôtre Auteur a eu ſoin de ranger par ordre Alphabetique une certaine quantité de mots, & de montrer comment on les écrivoit dans les temps de la bonne Latinité : Par exemple, ſelon lui, il faut écrire *cetera* & non pas *catera* : *Attis*, & non *Atys*.

Cet Ouvrage eſt précedé d'une Préface, & de quelques Obſervations préliminaires ſur le changement & la prononciation des Voyelles, des Diphthongues, & des Conſones. On obſerve en général, que les Romains & les anciens Latins ont retenu beaucoup de choſes du langage des Doriens & des Æoliens, qui s'étoient établis dans la Sicile & dans la Pouille. On remarque en paſſant, que les Latins joignent les futurs de l'Infinitif, ſans diſtinction, à toutes ſortes de nombres & de genres : *Rem præſidio*, dit Ciceron dans un de ſes Plaidoyez contre Verrès, *ſperant futurum*. C'eſt ainſi, ajoûte nôtre Grammairien, que lit Aulu-Gelle qui vivoit dans le ſecond ſiecle, & que porte l'ancienne Edition, *qui paroît avoir été corrigée ſans beaucoup de fondement par les*

nouvelles, où on trouve, *futuram.*

On ne peut mieux s'instruire de l'Orthographe Romaine, qu'en consultant les Monumens publics qui nous restent du siecle d'Auguste. On nous donne ici les Inscriptions des deux Mausolées élevez dans la Ville de Pise, aux deux Petits-fils de cet Empereur, & qui subsistent encore. Mais comme elles ont été attaquées, tant du côté de la Latinité, que du côté de l'Orthographe, on a cru devoir inserer ici sous le titre d'*Orthographia Norisiana*, leur Apologie, qui n'est autre chose que la quatriéme Dissertation d'un Livre de feu Henri Noris, intitulé *Cenotaphia Pisana*, &c. & imprimé à Venise en 1681.

Cet habile Antiquaire, alors Augustin, & depuis Cardinal, ne s'étoit pas contenté d'expliquer les choses contenuës dans les deux Mausolées; il avoit voulu aussi défendre les expressions contre l'Evêque de Tiano; en suivant pied à pied l'Index que ce Prélat avoit fait des mots dont il desapprouvoit ou l'Orthographe ou la Latinité.

Pour le refuter, nôtre sçavant Cardinal se sert principalement de l'autorité du Virgile manuscrit, qui est dans la Bibliotheque de Medicis.

Pour donner plus de poids à ce Manuscrit, il s'applique à prouver l'illustre naissance, aussi-bien que le merite person-
nel

nel d'Asterius, qui fut possesseur de ce Manuscrit, qu'il corrigea l'année même de son Consulat, c'est-à-dire, en 1449. selon quelques-uns, ou en 1494. selon nôtre Antiquaire, qui distingue cet Asterius, d'un autre Consul de même nom. Il n'oublie pas, au sujet des Manuscrits publics, de remarquer le conseil que Ciceron donna à Pompée, de mettre, *Tert.* afin que chacun pût, selon son inclination, prononcer *Tertiò*, ou *Tertiùm.* Il cite le sentiment de Varron, qui, au rapport de Saint Augustin, prétend que, *secundò Consulem*, signifie qu'on n'a été designé Consul, que le second; & *secundùm* ou *tertiùm*, exprime le nombre des Consulats.

Après avoir établi la pureté des expressions des deux Mausolées; il s'en sert à faire entendre quelle étoit l'Orthographe du siecle d'Auguste.

Quelque correctes que soient ces Inscriptions, il ne laisse pas lui-même d'y appercevoir des fautes, qu'il impute au Sculpteur; comme *habeat* pour *abeat.* Il avertit de celles où sont tombez quelques Auteurs, en rapportant ces Inscriptions.

III.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 16. Janvier M.DCCVIII.

Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; avec un Abregé des Evenemens les plus remarquables arrivez dans les autres Etats. Par M. DE LARREY *Conseiller de Cour & d'Ambassade de Sa Majesté le Roi de Prusse.* A Rotterdam chez Reinier Leers. 1698. in Fol. 3. Voll. Le I. Vol. impr. en 1707. pagg. 938. Le II. Vol. impr. en 1697. pagg. 928. III. Vol. impr. en 1698. pagg. 779.

PAR les dattes que l'on vient de lire, on voit l'ordre que M. de Larrey a suivi en publiant son Histoire. Le Volume qu'il donna en 1697. commence au Regne de Henri VII. & celui qu'il fit paroître l'année suivante, finit par l'Histoire de

de Jacques I. L'Auteur s'étoit engagé à continuer tout de suite, jusqu'à *l'installation de Guillaume III.* mais des obstacles qu'il n'avoit pas prévûs, l'ont obligé à changer son plan. Il vient de donner le Volume qu'il avoit toûjours reservé pour le dernier, quoi que suivant la methode ordinaire, il eût dû le faire paroître le premier, puisque ce Volume renferme l'origine de la Monarchie Britannique. Nous avons donc dans ces trois Volumes l'Histoire d'Angleterre, depuis le commencement jusqu'au Regne de Jacques I. inclusivement. Les Regnes suivans feront la matiere du quatriéme Volume, qui doit être à présent sous la presse. L'Auteur compte d'y renfermer l'Histoire de Charles I. de Cromwel, de Charles II. de Jacques II. de Guillaume III. & de la Reine Anne, *qui achevera*, dit-il, *s'il plait à Dieu, le grand Ouvrage de la Paix & de la liberté de l'Europe, que son Predecesseur avoit si glorieusement commencé.*

Après avoir remis chaque Volume à sa place, il est juste de donner une idée de ce grand Ouvrage, & nous le ferons d'autant plus volontiers, que par ce moyen nous reparerons la faute de M. le Président Cousin, qui dans le Journal du 7. Decembre 1699. p. 804. ne fit qu'un Extrait de 17. lignes des *Volumes de cette Histoire, imprimez en 1697, & 1698.*

Le premier Volume de cette Histoire est divisé en deux parties. La premiere contient tous les anciens Regnes, & est terminée par celui de Henri III. Les Anglois comptent 76. Souverains, en remontant depuis ce Prince jusqu'à Samothes, qui est regardé comme le Fondateur de leur Monarchie. M. de Larrey avouë qu'il a eu plus de complaisance que de credulité pour les Traditions incertaines, où l'on va chercher tout ce qui s'est passé dans l'Isle de la Grande Bretagne, avant que Jules Cesar l'eût fait connoître aux Romains, & avant que les Romains nous l'eussent fait connoître par leurs Armes, & par leurs Histoires. Il a long-temps douté s'il devoit suivre les Historiens qui remontent jusqu'à ces temps fabuleux & inconnus : à la fin la complaisance l'a emporté; & après s'être mis à couvert par une declaration authentique, il a eu le courage d'écrire une infinité de faits ausquels il n'ajoûtoit luimême aucune foi. „ En écrivant, dit-il, „ l'Histoire sur la foi de ces Auteurs, à „ qui je renvoye le Lecteur qui voudroit „ m'en rendre responsable, je lui declare „ que je ne prétens point me charger „ d'une telle garantie ; mais je ne veux „ pas non plus m'attirer les censures de „ ceux de la Nation, qui ont un prejugé „ bien ou mal fondé pour cette Tradition, „ & qui ne peuvent souffrir, non plus

„ que

„ que Laban, qu'on leur enleve leurs
„ Dieux, c'eſt-à-dire, leurs anciens Fon-
„ dateurs." Il a uſé d'une précaution dans cette partie de ſon Hiſtoire. Il a retranché de la vie des Heros, ce qui s'éloignoit trop de la vrai-ſemblance, & ne leur a laiſſé que les actions ordinaires: & lors qu'il a trouvé ſur ſon chemin quelque verité qui avoit rapport à eux, il n'a pas manqué de la relever, & de la leur appliquer. Par exemple, il ne veut pas que le Roi Arthus, ce fameux inſtituteur des Chevaliers de la Table ronde, ſe ſoit battu contre des Geants, ni qu'il ait couru l'Orient & l'Occident en Paladin ou en Conquerant: mais les Batailles & les Victoires qu'on attribue à ce Prince, combattant dans ſon Iſle contre d'autres Princes faits à peu près à l'ordinaire, ne lui font pas la même peine. Un des principaux faits certains qu'il obſerve au ſujet du Roi Arthus, c'eſt la découverte de ſon tombeau. Henri II. le trouva dans le Cimetiere de Glaſtemburi, ſous une Croix de pierre où étoit gravée cette Inſcription: *Ci giſt l'illuſtre Roi Arthus.* Cette Sepulture ne lui ayant pas paru digne d'un Prince ſi célébre, il en fit tranſporter les os dans l'Egliſe Abbatiale, & les fit mettre dans un tombeau de marbre. Il s'en faut bien que les Auteurs, qui nous apprennent les actions *mêmes ordinaires* d'Arthus, con-

viennent qu'il ait été enterré: ils prétendent au contraire, qu'ayant été bleſſé dans un combat contre le Geant Mordred, il fut enlevé dans un Palais enchanté où il eſt encore vivant; que là il jouït de toutes les felicitez que peut goûter un mortel; & qu'il y reſtera juſqu'à ce qu'il en ſoit tiré par un Chevalier deſtiné à rompre cet enchantement. La deuxiéme partie de ce Volume renferme l'Hiſtoire de dix Rois, dont le premier eſt Edoüard I. & le dernier Richard III.

Outre le partage naturel que forment tant de Regnes dans ces deux parties, il y en a un autre fort commode que ſuit M. de Larrey, & qui peut beaucoup ſervir à ſoulager la memoire de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait ſix Epoques, ou ſix periodes de temps, auſquels ſe rapportent tous les Evenemens. Le premier temps dure depuis la fondation de la Monarchie, juſqu'à la conquête de Jules Ceſar.

Le ſecond commence à cette invaſion. Elle fut ſuivie de quantité de guerres, qui acheverent enfin d'aſſujettir les Bretons aux Succeſſeurs de Ceſar. Dans ce periode, l'Auteur a preferé les Hiſtoriens Romains aux autres. Il les appelle des Guides ſûrs, & obſerve avec raiſon que leur narration porte des caracteres de verité qui plaiſent, & qui perſuadent en même temps. Il ſeroit à ſouhaiter que ces Guides ne lui euſſent jamais manqué.

Le

Le troisiéme Temps est marqué par l'irruption des Saxons qui s'établirent sur la ruïne des Romains. Ce periode qui ne finit qu'à l'arrivée de Guillaume le Conquerant, est de plus de 600. ans. Sept petits Souverains venus à divers temps de la basse Saxe, & dont chacun menoit avec soi les Peuples de sa Seigneurie, se saisirent des endroits de l'Isle où ils firent leur descente, & y établirent des Royaumes particuliers. Ils ne purent pourtant pas se rendre maîtres du Païs de Galles, où se refugierent les anciens Habitans, & ce fut comme un huitiéme Royaume, qui subsista même encore quelques siecles aprés la conquête de Guillaume I. L'Histoire de ces huit Dynasties est seche, & peu divertissante: ni les Conquerans, ni les Peuples vaincus n'étoient gueres propres à produire de bons Historiens dans ce temps-là.

L'Auteur fixe le quatriéme periode à la conquête de Guillaume I. qui transporta la Royauté des Saxons aux Normans. A l'occasion de cette conquête, & des sources où il a été obligé de puiser pour la décrire avec toutes ses suites, il nous donne sur les anciennes Chartres une Observation curieuse qu'il tire de Nicolson. „ Ce fut „ alors, dit cet Auteur, que se fabrique„ rent ces Chartres supposées, par lesquel„ les *la plûpart des* Abbayes s'attribuerent

„ ou des domaines ou des privileges q
„ les n'avoient pas..... Quelques-un
„ fondations des Rois Saxons n'av
„ pour garant que leur parole, & c
„ fut que ſur la fin du VII. ſiecle, q
„ en firent expedier des Patentes.
„ tered, Roi de Kent, ſigna les prem
„ Avant lui, on croyoit ces Chartres
„ tiles. On les jugea neceſſaires da
„ ſuite, & elles furent alors expedié
„ langage Saxon. Mais les anciens
„ naſteres crurent n'avoir pas beſoin d
„ titres, & que la poſſeſſion paiſible &
„ memoriale leur ſuffiſoit. Ils ſe t
„ perent. Entre les récompenſes
„ Guillaume le Conquerant fit à ſes G
„ tils-hommes Normans qui l'avoient
„ vi, il leur aſſigna les fonds dont les
„ bez & les Prieurs ne pouvoient juſ
„ la donation par des Chartres en bo
„ forme. Les Moines s'apperçurent
„ qu'ils avoient eu tort de les negliger
„ & ne craignirent point de fabrique
„ faux titres au défaut des veritables.
„ avoient pour cela, dit un Religieux
„ Cantorberi (Gervaſius) qui vivoit
„ le XIII. ſiecle, des Ouvriers ſi ha
„ parmi eux, que les Normans en fu
„ les dupes. L'Auteur qui rapporte
„ faits, ajoûte que preſque tous les
„ actes étoient conçûs en Latin, p
„ *que* les Normans ne faiſoient aucun

„ de ceux qui étoient écrits en Saxon.
„ Cependant, dit-il encore, ces derniers
„ étoient presque tous veritables,& les autres
„ au contraire presque tous supposez." La race masculine de Guillaume I. ne dura pas long-temps. Elle finit avec Henri I. le dernier de ses fils; mais la posterité de ce Conquerant se perpetua par l'Imperatrice Matilde fille de Henri, laquelle épousa en secondes nôces Geoffroi Comte d'Anjou, & eut de ce mariage Henri II. tige des *Plantagenettes.*

C'est où commence la cinquiéme Epoque. La race des Angevins, ou des Plantagenettes, fut d'une plus longue durée, & d'un plus grand éclat, que celle des Normans, & la posterité masculine n'en finit qu'en Richard III. qui perit dans la Bataille de Bosworth, dont le succès éleva Henri VII. sur le trône.

M. de Larrey place sa sixiéme Epoque à la Royauté de Henri VII. en qui se trouverent reünies les deux branches de Lancastre & d'York; mais qui fit en même temps disparoître la Race masculine des Plantagenettes, pour lui faire succeder celle des Tiders. Les Tiders ou Teuders, se prétendoient les premiers Nobles du Royaume de Galles, & descendus des anciens Rois Bretons par Cado Valladre, le dernier de ces Rois.

Henri VII. monta sur le trône en 1485.

âgé

Après l'Hiſtoire
celle de Henri VIII
ceda en 1509. âgé
vie de ce Prince eſ
Larrey remarque ex
premieres années de
quilles & glorieuſes
violemment agité pa
fit dans ſa Maiſon
te Epoque de la 1
Henri, répond au
charmé d'Anne de
travailler tout de b
therine d'Arragon.
portrait d'Anne de
„ pas une de ces be
„ ne trouve point
„ avoit de grands
„ brune & de belle
„ du viſage ovale,

„ ble. Sa danſe avoit un air ſi noble, les pas „ en étoient ſi juſtes, qu'elle s'arrêtoit ou „ marchoit toûjours à propos, & qu'il y a- „ voit dans ces repos & dans ces mouvemens „ une grace inimitable. Enfin il ſembloit „ que tous les agrémens du monde ſe fuſ- „ ſent reünis en ſa perſonne." Tous ceux *qui l'ont* peinte, ne l'ont pas faite également belle. Bien des Auteurs diſent qu'elle avoit ſix doigts à la main droite, une dent mal rangée à la machoire ſuperieure, & à la gorge une tumeur qu'elle prenoit ſoin de cacher en hauſſant ſon mouchoir. Henri la ſoupçonna d'incontinence, & lui fit trancher la tête le 19. Mai 1536. M. de Larrey croit qu'il y avoit eu plus d'indiſcretion que de crime dans la conduite de cette Dame. Jeanne Seymour, Anne de Cleves, Catherine Howard, & Catherine Parre, lui ſuccederent l'une après l'autre. La premiere mourut en couches l'an 1537. La ſeconde ne plut pas au Roi. Elle demeura fille; & ſon mariage fut annullé en 1540. La troiſiéme fut decapitée en 1542. pour ſes débauches. Le Parlement qui la condamna, mit à la fin de ſon Arrêt une Loi fort ſinguliere. Cette Loi declaroit traîtres à l'Etat, & condamnoit à mort, tous ceux qui auroient connoiſſance de l'impudicité d'une Reine, & qui ne la reveleroient pas; toute fille que le Roi *épouſeroit comme* telle, & qui ne l'étant *point, tromperoit* la credulité du Prince,

„ ... ..., tout en étoit ravissant
„ pouvoit assez admirer un fon
„ ceur & de modestie d'où sort
„ de perfections. Elles étoient
„ par les plus nobles dispositions
„ & du cœur, cultivées par l'étu
„ ronnées par la pieté....... S
„ cause de son malheur; mais so
„ fit éclater sa vertu. Elle porta
„ ration sur le Trône, & la con
„ l'échaffaut. Sa douceur lui fai
„ la retraite; l'ambition de ses
„ produisit sur un grand Theatre.
„ regarda la Royauté dont on la
„ comme une Comedie: sa mort e
„ ta la Scene, & en fit une Pié
„ que.

Le Regne de Marie termine ce
Elle rétablit en Angleterre la Reli

déchaîne furieusement contre Sanderus :
l'appelle l'Ecrivain le plus partial & le
us passionné qu'on puisse jamais lire, & il
refute par-tout. Il assure que Sanderus
iourut de misere, l'an 1583. en Irlande,
ù il erroit par les bois & par les monta-
nes, excitant les peuples à la rebellion.
'un autre côté, il loüe beaucoup & cite
uvent *les Revolutions d'Angleterre* du Pere
Orleans.

On trouve dans le dernier Volume l'Hif-
ire d'Elizabeth & de Jacques I. Camden,
: M. de Thou, sont les principaux Au-
urs qu'il suit dans la Vie d'Elizabeth. Les
ctions de cette Reine sont si connuës,
ı'il seroit inutile de nous y arrêter. L'en-
oit le plus délicat de son Histoire, est ce-
ıi qui concerne la mort de Marie Stuart
eine d'Ecosse, qui s'étoit volontairement
fugiée chez elle pour lui demander du se-
ours. Elizabeth la tint 18. ans enfermée;
: prétendant ensuite qu'un séjour si consi-
erable l'avoit assujettie aux Loix du Royau-
e, elle lui fit trancher la tête le 8. Fé-
ier 1587. Elizabeth mourut en 1603. â-
ée de 70. ans, après un regne de 45. ans.
lle étoit encore Vierge. „ Il semble, dit
nôtre Auteur, qu'elle ne souffrit la re-
cherche de tant d'Amans, qui soupirerent
pour elle, que pour renouveller le siecle
de ces Heros, à qui l'amour faisoit en-
treprendre tant d'actions extraordinaires :

„ re-

plus pacifique que n'av
zabeth. Les Anglois a
liqueuſe Reine, *le Ro*
ques I. *la Reine Jacq*
„ repos d'un gouverne
„ la vaine renommée
„ Theologien, il oubl
„ Roi. S'il s'en ſouv
„ ver des Favoris, qu
„ torité, & pour ſe br
„ ples par des prétent
„ une Nation jalouſe
„ de ſa liberté. Ainſi
„ gouverné de ſes Fav
„ Alliez, trompé par
„ ſa vingt-deux ans d
„ fiances & des irreſo
„ les mains, pendant
„ triche qui l'avoit en

de Larrey, dans la Vie de ce Prince, s'est particulierement attaché à Spotswood Archevêque de S. André, qu'il regarde comme un Ecrivain non suspect.

Cette Histoire d'Angleterre est certainement composée avec soin, & merite d'être luë. On n'en avoit pas encore vû de si complette. Elle ne renferme pas seulement ce qui s'est passé en Angleterre, en Ecosse, & en Irlande; on y trouve encore les principales revolutions arrivées dans les Etats d'Outremer. La France, les Païs-Bas, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Afrique même & l'Asie, & quelquefois l'Amerique, fournissent à l'Auteur des avantures qu'il a fort heureusement attachées à son sujet. Il nous assure qu'*il s'est principalement appliqué à la fidelité de la narration*. Cette fidelité a été souvent mise à l'épreuve pendant le cours d'une si longue Histoire. Les Catholiques & les François s'appercevront bien que c'est toujours un Protestant & un Partisan des interêts & de la Religion d'Angleterre qui parle, & qui parle suivant les idées d'Auteurs prévenus contre eux : mais ils appercevront aussi en quelques occasions, qu'il tâche de se moderer, & qu'il se tient en garde contre ses propres préjugez. On peut présumer qu'il auroit encore temoigné beaucoup moins de partialité qu'il n'a fait, s'il ne s'étoit jamais présenté de Jesuites à *son imagination*. Les Jesuites irri-

selon lui, dans le tem
piration des Poudres,
marque-t-il, s'animo
ral, *par une Hymne a*
suite Garnet, qu'ils c
leurs Prieres publique
massacre étoit exprim

Exterminez les
Des Etats où la Foi
Et pour y servir Jes
Rétablissez les Cathol

Quand on jette les ye
cette Hymne, que M.
ainsi, 1. On ne sçauroit
mirer la maniere dont il
Traduction. C'est aux I
à son adresse & à sa fideli
les meritent. 2. On trouve
ne si nouvelle

chante l'Hymne à la Fête de tous les Saints, qui arrive le premier de Novembre, & pendant l'Octave de la Fête, & le Palais de Westminster devoit sauter le 5. du même mois. Nous transcrirons ici la Strophe dont *il s'agit*, comme elle est dans la vieille Hymne du Breviaire Romain, & comme *la* rapporte M. de Larrey.

Gentem auferte perfidam
Credentium de finibus,
Ut Christo laudes debitas
Persolvamus alacriter.

M. de Larrey se propose deux especes de regles qui meritent quelque attention. 1. „ Je sçai bien, dit-il, qu'il y a une manie- „ re délicate de dire les choses, qui peut „ diminuer les défauts sans faire préjudice „ à la Verité. " Cette *finesse d'esprit* ne lui déplaît pas. „ Un Auteur, ajoute-t-il, „ doit ménager son Heros. C'est ainsi que „ Quinte-Curce a pallié les vices d'Alexan- „ dre, & Comines ceux de Louïs XI. „ mais ils n'ont pas dissimulé leurs dé- „ fauts. 2. On m'objectera peut-être, „ dit-il en parlant de Jacques I., que je „ pouvois supprimer ou adoucir ce qu'il „ y a d'injurieux à ce Monarque: mais je „ ne sçai si la fidelité de l'Histoire permet „ cette complaisance. Je ne le croi pas. La premiere Regle permet de *diminuer les défauts, de ménager* le Heros: la seconde

nous a paru fidelle Obſervat
miere dans l'Hiſtoire d'Edoi
tout dans celle d'Elizabeth ;
de, dans l'Hiſtoire de Mari
de Jacques I.

Le ſecond & le troiſiéme
enrichis de Portraits des Roi
& d'autres Perſonnes illuſtre
les meilleurs originaux. C'
ſement dont le Public eſt re
primeur, qui n'a rien épargn
té des tailles-douces.

JOH. MICH. LANGII
Barbaro-Græcam ſuccinć
Accedit Batrachomyoma
DEMETRIO ZENO Zac
ſus Barbaro-Græcos conv
terpretatione Latina &

des Rats & des Grenouilles, d'Homere, traduit en Vers Grecs vulgaires, par Demetrius Zenus *de l'Isle de Zanthe: avec une Version Latine & des Notes de* Martin Crusius, *autrefois Professeur célébre de Tubinge, & celui qui le premier a enseigné la Langue Grecque vulgaire en Allemagne.* A Altdorf, de l'Imprimerie & aux dépens de Guillaume Kohles. 1707. in 4. L'Introduction à la Poësie Grecque vulgaire, 44. pagg.

LA Poësie des Grecs d'aujourd'hui est bien differente de l'ancienne. On ne pese plus, pour ainsi dire, les syllabes; on ne fait que les compter, sans se mettre en peine si elles sont longues ou breves. Cependant on affecte de conserver à ce nouveau genre de Vers, un air d'antiquité; en appellant *Anacréontiques*, ceux de sept syllabes; *Iambes*, ceux de douze; & enfin *Trochaïques*, ceux de quinze, à qui on donne encore le nom de Politiques, parce qu'ils sont plus usitez que les autres; & d'Ecclesiastiques, parce qu'on s'en sert dans les Hymnes de l'Eglise. C'est à ces trois especes que se reduit la Poësie moderne. Parmi ceux qui l'ont employée, les plus Anciens qu'on cite ici, sont Metaphraste, & Photius Patriarche de Constantinople, Ecrivains Ecclesiastiques du IX. siecle.

Cette Poësie a pour regle générale & inviolable, d'avoir l'accent sur la penultiéme

du vers, & il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait rien de contraire à cette regle, dans le vers que Demetrius Zenus finit par κάλια : car ce mot eſt de deux ſyllabes, λια n'en faiſant qu'une. Les Vers de quinze ſyllabes ſont ſeparez en deux parties auſſi égales qu'elles le peuvent être: & ils ſeroient défectueux, ſi l'accent étoit ſur la ſeptiéme ſyllabe, & non ſur la ſixiéme ou la huitiéme.

M. Langius remarque, que même dans les ſiecles floriſſans des Langues Grecque & Latine, il y avoit déja une eſpece de Vers, où on negligeoit la *quantité*, & on ne faiſoit attention qu'au nombre des ſyllabes & à l'accent; tels ſont ceux-ci que chantoient les Soldats au triomphe de Jules Ceſar.

Urbani, ſervate uxores: mœchum calvum adducimus.
Galli bracas depoſuerunt, latum clavum ſumſerunt.

La rime ajoutée aux regles, dont nous venons de parler, a formé dans les derniers temps, les Vers qu'on nomme *Barbaro-Græci*; elle n'eſt pas toujours ſi riche que chez nous. Demetrius Zenus fait rimer, par exemple, γίγαντες & ἄνδρες. Cette Poëſie rimée fournit de quoi prouver invinciblement que η & οι &c. rendent un même ſon dans la Langue des Grecs; mais ce

conclut rien pour l'ancienne.
s nouveaux Poëtes Grecs sont har-
ans l'usage des figures de Grammai-
c'est-à-dire à retrancher, ajouter ;
tuer des Lettres. On trouve φιλία,
eu de φιλίαν. Vous croiriez naturelle-
que ce seroit un solecisme, & ce
out au plus qu'une licence poëtique.
lgré l'irruption de la Poësie moderne,
oit encore parmi les Grecs, des Poë-
ui ne se sont pas laissez emporter au
t, & qui employent l'ancienne.
difference des deux Poësies, se tire
nent de la comparaison qui se peut
entre la *Batrachomyomachie* d'Homere,
Traduction de Demetrius Zenus, qui
t dans le XVI. siecle.
tte Traduction est en Vers rimez de
e syllabes. La Latine de Martin Cru-
t en Prose. Ce dernier Auteur, ou-
s Notes, a fait une Préface, où il ex-
e les préceptes cachez sous la Fable du
bat des Rats & des Grenouilles, qui
t même composée par Homere, que
l'instruction de deux enfans dont on
oit confié l'éducation. Par exemple,
cès funeste de la liaison formée entre
t Psicarpax & le Roi des Grenouilles,
re qu'il est dangereux de contracter a-
avec des gens d'un caractere opposé
tre.
Langius a fait une observation sur

nus met au devant de la Tra
Entretien entre le Libraire, 8
de Lettres, qui ne se résout
Batrachomyomachie, que qua
ré que ce n'est pas l'Ouvrage
dont le stile lui paroît trop r
une Traduction en Langue v
Vers rimez.

Nôtre Poëte a marqué p
des Grecs modernes pour la l
Celui qui regnoit dans l'Occid
de Thomas Morus, n'étoit
M. Langius rapporte que ce gr
digne d'un siecle moins grossi
cette Epitaphe.

Attrahât huc oculos, aures
Nobilis Henricus Cantor
Unus erat nuper mirâ qui vo

Wellis in Ecclesia fuerat Succentor in almâ,
Regis & in bellâ Cantor fuit ipse Capellâ.
Millibus in mille semper fuit optimus ille,
Præter & hæc ista fuit optimus Orgaquenista,
Nunc igitur Christe, quoniam tibi serviit iste
Semper in orbe soli, da sibi regna Poli.

On a inseré ici la seconde Edition de deux Theses publiques, dont la premiere fut soutenuë le 21. Octobre 1707. par Joachim Michel Doederlin, M. Langius y étant Président : la seconde, le 29. Decembre 1688, par M. Langius lui-même, & Joseph Heissius: Jean Guillaume Duc de Saxe y présidoit.

La premiere These regarde la Version du nouveau Testament, & est *Historique*, *Philologique*, & *Theologique*.

On imprima cette Version en 1638. sans mettre le lieu où elle fut imprimée. Elle est un grand in 4. où on a eu soin de mettre l'original Grec vis-à-vis de la Traduction. Auguste Pfeiferus, dit que cette Edition fut faite par l'ordre des Etats Généraux. Il y a deux Préfaces, l'une de l'Auteur qui est *Maximus Calliupolites* ; l'autre de *Cyrillus Lucarius* Patriarche de Constantinople, & qui ayant été étranglé en 1638. par le commandement de l'Empereur des Turcs, est mis au nombre des Martyrs par les Calvinistes, dont il paroît qu'il approuvoit & suivoit la doctrine ; du moins si la

la Lettre qu'on a ici rapportée
blement de lui. Cette Traduc
paru suspecte de Calvinisme ,
chus Serapheim en fit une nouve
à Londres en 1703. où il re
Ouvrage de telle maniere , dit
teur , qu'on le peut croire
purgé de toute tache ou de
çon.

Dans la seconde These , qu
Philologique , il s'agit de savoir ,
Langues Grecques ancienne
sont plus differentes , que la La
talienne. On examine cette qu
gard de l'Orthographe , de la
tion , des Declinaisons & Co
de la Poësie, &c. & on conclu
les deux Langues ont plus de
que la Latine & l'Italienne.

Il ne faut pas oublier qu'o
trois sortes de Langues Grecque
ne , l'Ecclesiastique , qui n'est
ment pure & exempte du mêlan
gues étrangeres ; & la Vulgaire,
rompue depuis long-temps.

Les quatre Ouvrages , don
nons de donner l'Extrait , co
seconde Partie de la *Philologie*
gius , touchant la nouvelle La
que : & il s'excuse sur son Libr
qu'on a donné cette Partie a
miere , *qui* doit contenir la G

le Glossaire de la nouvelle Langue Grecque, & l'Histoire de l'ancienne & de la nouvelle.

Homiliæ in Evangelia, in quatuor Partes divisæ. Auctore Ecclesiæ Parochialis Sancti Sulpitii Parisiensis Rectore. C'est-à-dire : *Homelies sur les Evangiles. Par M. le Curé de S. Sulpice.* A Paris chez Raymond Mazieres, ruë S. Jacques, à la Providence. 1706. 4. Voll. in 12. I. Tome, pagg. 464. II. Tome, pagg. 480. III. Tome, pagg. 479. IV. Tome, pagg. 416.

MR. de la Chétardie Curé de Saint Sulpice, si connu par le zele avec lequel il gouverne une Paroisse plus grande elle seule que les plus grandes Villes du Royaume, & par le refus qu'il a fait des premieres Dignitez de l'Eglise, si justement dûes à son merite, donne ici au Public les Homelies, qu'il a faites dans son Eglise pendant le cours d'une année. Il les donne en Latin, comme il les a écrites avant que de les prononcer. Les Gens de Lettres aiment quelquefois mieux écrire en cette Langue, qu'en leur Langue naturelle, à cause qu'ils y sont plus accoutumez, & qu'elle fournit un plus grand nombre d'expressions. Mais beaucoup de personnes distinguées qui les lui ont entendu prononcer en François, ou qui ont lû en François celles qui ont déja paru, se

plaindront peut-être de la préference qu'il donne au Latin, que la plus grande partie du monde & la moins inſtruite n'entend pas. On peut croire que M. le Curé de S. Sulpice a eu en vûe la commodité de ceux, qui chargez du ſoin des Paroiſſes peuvent avoir beſoin de ce ſecours; perſuadé que les Peuples ſeront aſſez inſtruits, quand les Curez qui ne manquent pas de zele, auront plus de facilité à les inſtruire. La lecture du Latin demande toûjours plus d'attention que celle du François, & cette attention même contribuë à graver plus fortement dans l'eſprit les choſes qu'on lit : outre que l'uſage du Latin, qui eſt la Langue de l'Egliſe, n'a pas des bornes plus étroites que l'Egliſe même. Au regard des Homelies, rien n'eſt ſi propre pour l'inſtruction des Fidelles. Comme on y explique préciſement l'Evangile du jour dans toute ſon étenduë, & qu'on éclaircit les principes de la Morale Chrétienne, à meſure qu'ils ſe préſentent, elles ſont plus à la portée de tous les eſprits, que des diſcours compoſez ſuivant toutes les regles de la Rhetorique. C'eſt pour cette raiſon que les Saints Peres ont préferé les Homelies à toute autre maniere de prêcher : outre que l'emploi d'un Paſteur eſt d'expliquer l'Evangile, & d'empêcher par là que des perſonnes qui vont regulierement au Sermon, ne demeurent dans l'ignorance ſur

ce

ce qui eſt contenu dans le Nouveau Teſtament.

Ce Recueil d'Homelies eſt diviſé en quatre Parties, ſuivant les quatre Parties de l'année Eccleſiaſtique. Tout y eſt traité dans un ordre fort juſte & fort methodique. Les préceptes Evangeliques y ſont appuyez d'exemples tirez des meilleures ſources; mais l'on peut dire qu'un des plus puiſſants, eſt celui de l'Auteur même.

L'Homme détrompé, ou le Criticon de BALTAZAR GRACIAN. *Traduit de l'Eſpagnol.* A la Haye, chez Jacob van Ellinckhuyſen, 1708. in 12. Tom. I. pagg. 324. Tom. II. pagg. 370. Tom. III. pagg. 445.

Examen des ſeptante Semaines de Daniel, du Vœu de Jephté, & du Decret Apoſtolique. Act. XV. A Amſterdam, chez Etienne Roger. 1708. in 12. pagg. 384.

Hiſtoire univerſelle, traduite du Latin du P. TURSELLIN *Jeſuite, avec des Notes ſur l'Hiſtoire, la Fable, & la Geographie. Seconde Edition revûe & corrigée.* A Amſterdam chez Pierre Humbert. 1708. Tom. I. pagg. 420. Tom. II. pagg. 364. Tom. III. pagg. 320. ſans les Tables de matiere & les Préfaces.

IV.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 23. Janvier M. DCCVIII.

Histoire des deux Conquêtes d'Espagne par les Mores. La premiere faite par Tarif & Mussa sur les Chrétiens; la seconde, par Abdalasis sur les Mores revoltez : & des revolutions arrivées dans l'Empire des Califes, pendant près de 50. ans, par ABULACIM TARIF ABENTURIQUE, *l'un de ceux qui ont eu part à la premiere conquête, avec la description de l'Espagne, par le même Auteur : la Vie du grand Almanjor, par* ALI ABENSUFIAN, *& quelques Lettres & Piéces originales : le tout traduit de l'Arabe en 1589. par* MIGUEL DE LUNA, *Interpréte de Philippe II. Roi d'Espagne, & mis de nouveau en François par D. G. A. L. P. & R. B. de la C. de S. M.* A Paris chez la Veuve de François Muguet premier Imprimeur du Roi, du Clergé

Clergé de France, & de M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, ruë de la Harpe. 1708. in 12. pagg. 485.

VOICI une feconde Traduction Françoife d'un Livre, qui dès l'année 1589. a été traduit en Efpagnol, & dont l'original eft Arabe. On y apprend de quelle maniere les Mores fe font rendus maîtres deux diverfes fois de l'Efpagne, le motif qui les a animez dans ces conquêtes, les circonftances dont elles ont été accompagnées : tout cela renferme un grand nombre de faits curieux, qui felon le nouveau Traducteur, font exactement vrais, quoi que peut-être ils ne foient pas tous vraifemblables. L'Auteur Arabe nous affure qu'il a été témoin de la plûpart des chofes qu'il raconte, & que celles qu'il n'a pas vûes lui-même, il les a apprifes de gens qui étoient incapables de lui en impofer. Ce qui donne d'ailleurs un grand credit à cette Hiftoire, c'eft l'applaudiffement qu'elle a eu dans toute l'Efpagne, où l'on n'auroit pas goûté volontiers des fauffetez defavantageufes à la Nation. On a reimprimé plufieurs fois la Traduction Efpagnole. En 1680. il en parut une pour la premiere fois en François, mais elle n'eft pas entiere; la Vie d'Almanfor, & la defcription de l'Efpagne y font omifes. On y a de *plus porté* à *l'*excès l'exactitude litte-

rale

d'expressions, en conserva
l'original : il ne s'est pas m
la division des chapitres,
tion des Livres ; il a suivi
a paru le plus naturel. Par
que l'Auteur Arabe ait plac
son Livre la Vie d'Almansc
cription de l'Espagne, le no
teur François ne les a mise
& de cette maniere, il a évité
par deux longues digressions
toire principale ; il a mis a
Lettres & les autres Pieces
avoit semées dans le corps
ce sont en un mot les même
rangées differemment, & ex
d'autres termes.

Le Public ne sera pas conte
si nous ne lui faisons

Cependant la lecture de cet Ouvrage ap-
rendra qu'ils sont très-propres pour la guer-
e, & que leur courage n'est pas toûjours
xcité par l'amour.

Pendant la minorité de Dom Sanche, a Regence d'Espagne avoit été confiée à Dom Rodrigue son oncle. A mesure que e neveu avançoit en âge, & que ses bon-es qualitez le rendoient aimable aux peu-les, l'oncle avoit un chagrin secret de n'ê-e que le dépositaire d'une Couronne qu'il uroit bien voulu posseder en propre. Quel-ue soin qu'il eût de cacher sur cela ses entimens, ils n'échaperent pas à la péné-ation d'Anagilde mere de Dom Sanche. lle tâcha d'en prévenir les suites, en de-nandant permission de quitter Tolede pour e retirer à Cordouë avec son fils. Dom Rodrigue n'osa s'y opposer, mais il n'en toit pas moins inquiet sur la fin prochaine e sa Regence; & son ambition alla si loin, u'elle lui fit concevoir le cruel dessein 'empoisonner le jeune Prince qui faisoit bstacle à ses vûes. Le moyen qu'il ima-ina pour cela, fut d'indiquer une grande ête à la Cour, & d'engager Anagilde & on fils de s'y trouver. Ils s'y rendirent en ffet, mais Anagilde eut la précaution de e retirer secretement avec Dom Sanche, ès que les jeux qui avoient été preparez urent finis. *Cette occasion manquée fut n coup de desespoir* pour Rodrigue. Il

ne put s'empêcher d'en faire part à Ataülfe son favori, qui pour répondre à l'honneur de sa confidence, fournit de nouvelles lumieres à sa malignité, & lui conseilla de susciter une accusation capitale contre le jeune Prince, de le faire arrêter sur ce prétexte, & de s'en défaire ensuite dans la prison. Le conseil fut goûté, & l'execution suivit de près; on inventa des chefs d'accusation, on supposa des informations; & avec ces artifices, Ataülfe fut envoyé à Cordouë pour enlever Dom Sanche; il l'enleva effectivement, sans que l'on s'en apperçût, & le conduisit à la Tour de la Pierre, près de Cordouë; mais Anagilde avertie de cet enlevement, & du lieu où étoit son fils, se mit aussi-tôt à la tête d'une troupe de gens armez, & usa de tant de diligence & de valeur, qu'elle délivra Dom Sanche, & le ramena à Cordouë. Tous les traîtres furent tuez, à la reserve du seul Ataülfe, à qui elle fit couper le nez & les oreilles, & qu'elle renvoya en cet état à Rodrigue, avec une Lettre qui lui reprochoit son inhumanité & son crime. Anagilde, pour soustraire son fils à des persecutions si cruelles, se sauva avec lui en Afrique. Dom Rodrigue ayant appris par Ataülfe tout ce qui s'étoit passé, craignit que le voyage de la Reine n'eût pour objet la protection des Mores, & qu'elle ne les engageât à lui déclarer la guerre. Il

voulut prévenir le mal par une alliance avec eux ; mais pendant qu'on ménageoit ce traité, Anagilde & Dom Sanche, que les fatigues du voyage, & encore plus le chagrin, avoient retenus malades à Tanger, y moururent enfin l'un & l'autre.

Alors Dom Rodrigue convoqua les Etats, se fit reconnoître Roi, & ne pensant plus rien avoir à craindre ni de la part des Mores avec qui il négocioit un Traité, ni du côté de son Royaume, où il avoit fait couper la tête à tous les Seigneurs suspects, & fait raser les principaux Forts, il s'abandonna à ses penchans voluptueux, qu'il porta à un tel excès d'aveuglement & de fureur, que souvent, pour jouïr avec plus de liberté des filles & des femmes qui lui plaisoient, il faisoit mourir les peres & les maris. Mahomet Abnehedin More regnoit en ce temps-là dans la partie orientale de l'Afrique ; Il avoit une fille unique, fort jeune & d'une grande beauté, qui s'appelloit Zara Abnaliassa. Elle se promenoit un jour au bord de la mer, accompagnée de ses filles d'honneur ; & comme le temps étoit calme, elle entra dans un Vaisseau avec tout son monde, pour se réjouïr ; mais ce calme fut d'abord suivi d'une tempête furieuse, qui porta le Vaisseau jusqu'à la Côte d'Espagne, dans un Port appellé par les Arabes *Alcapta*, & *par les Espagnols Cabo de Gata*. Tous ceux

qui

qui étoient dans le Vaiſſeau fu
les Chrêtiens. La Princeſſe f
à ſa parure & à ſes manieres.
ſenta à Dom Rodrigue, qu
cette belle Captive, lui propo
ſer, & de la faire Reine d'Eſpa
vouloit embraſſer ſa Religion.
ſition fut acceptée, l'Infante r
tême & devint Reine. Elle
d'elle ceux d'entre ſes gens, qu
de Religion à ſon exemple; l
rent la liberté de retourner en
y porterent ces nouvelles
Abnehedin, qui mourut de
les apprenant. Almanſor Roi
lui ſucceda.

La nouvelle Reine, toute
étoit, n'eut pas le pouvoir d
gereté de Dom Rodrigue. P
mes de ſa Cour, il y en avo
mée Florinde, qui ſurpaſſoi
toutes les autres. Elle étoit fi
te Julien, qui étoit en Afri
ſervice de l'Etat. Dom Rod
amoureux de cette belle perſon
blia rien pour la ſéduire; ma
efforts inutiles, il invita un
toutes les Dames de la Cour,
repas, il vint à bout par la fo
qu'il n'avoit pû obtenir juſqu
promeſſes & par les ſoins. F
honorée, écrivit au Comte

re, & ſous des termes envelopez & ſym
iques lui fit entendre l'outrage qu'elle
oit reçû. Le Comte médita d'abord de
vanger ; & pour le faire avec ſuccès,
orit le parti de la diſſimulation. Dans
te vûe, il repaſſa en Eſpagne, entretint
Roi de l'état & du progrès de ſes ne-
ciations, lui fit comprendre qu'il étoit
ceſſaire qu'il retournât en Afrique pour
achever, & qu'il emmenât avec lui ſa
e, dont l'abſence étoit ſi inſupportable
a mere, qu'elle en avoit été dangereu-
nent malade. Quelque peine qu'eût le
i à lui accorder cette derniere demande,
ne put honnêtement s'en diſpenſer. Le
mte Julien s'embarqua avec ſa femme
ſa fille, & arriva en Afrique. Le Vice-
i après l'avoir parfaitement bien reçû,
fit conter ſon malheur, & approuva ſon
ein. Enſuite il l'envoya au Roi Al-
ſon, qui ayant accepté avec joye une
ſion d'augmenter ſon Empire, chargea
ce-Roi des meſures neceſſaires pour
epriſe. Tarif Abenziet fut nommé
ommander avec le Comte Julien ſix
hommes, & quelques chevaux. Ce
orps d'Armée s'embarqua, paſſa le
d'Hercule, appellé depuis par le
Tarif, le Détroit de Jabalfat, &
n Eſpagne, où ayant été joint par
du Comte Julien, il porta l'épou-
-tout.

D. Ro-

D. Rodrigue allarmé des cr
d'une faute irreparable, prit l'
chevêque de Torise son parer
conseilla d'ouvrir la Tour en
de Tolede, dans l'esperance
de grands trésors pour soutenir
ses de la guerre. L'on n'appro
Tour qu'avec frayeur, à cause
tion gravée sur la porte, laque
Langue Grecque, *Que le Roi*
cette caverne, & pourroit en
merveilles, y trouveroit des biens
On disoit à Rodrigue, pour le
c'étoit une entreprise tentée
par plusieurs, & qui n'étoit réser
Il y entra courageusement; mais
tresors qu'il esperoit d'y trouve
rapporta que des Inscriptions,
étoit conçûë en ces termes :
pour ton malheur es-tu entré ici?
toit : *Tu seras dépossedé par une*
gere, & ton peuple sera cruellemen
ne autre enfin : *J'appelle les*
prédictions funestes augmenteren
tudes de D. Rodrigue. Il part
de avec toute sa Cour, & se re
douë, pour donner de plus pr
dans les lieux où il y avoit le p
dre. Mais malgré toutes ces p
il perdit quatre differentes Bata
sont décrites dans le Livre, &
ne pouvons qu'indiquer dans l'

mauvais ſuccès furent ſuivis de la priſe de pluſieurs Villes, & donnerent lieu inſenſiblement à la conquête de tout le Royaume. C'eſt la premiere fois qu'il a été conquis par les Mores ſous le regne d'Almanſor. Il l'a été depuis une ſeconde fois par la valeur d'Abdalaſis & d'Abencirex, & cette ſeconde conquête eſt curieuſement détaillée dans le troiſiéme Livre de la nouvelle Traduction. On y voit une agréable diverſité d'évenemens, qui ſont en trop grand nombre pour pouvoir les faire tous entrer ici, & qui ſont trop liez les uns aux autres pour avoir la liberté de n'y en mettre que quelques-uns. Tout cela eſt terminé par la vie du Roi Almanſor, & par la deſcription de l'Eſpagne. On trouve dans la vie d'Almanſor un modele accompli de toutes les vertus qui rendent les Princes veritablement grands; & cette vie, ſelon nôtre Traducteur, doit paroître d'autant moins ſuſpecte, qu'elle n'a été écrite que pluſieurs années après ſa mort, ſous le regne de ſon troiſiéme Succeſſeur, & par un homme qui avoit été long-temps Officier de ſa Chambre. La deſcription de l'Eſpagne eſt nette & exacte. Les pieces originales, qui ſont à la fin, ſervent d'éclairciſſement & de preuve à pluſieurs endroits de l'Hiſtoire. Tout le Livre marque en faveur de l'Auteur, un caractere d'*honnête homme*, qui prévient & qui per-

uns & des autres , font
portez. Il ne faut pas s'é
vre qui rassemble des qual
en même temps si necess
duit plusieurs fois , & en
Langues.

Explication simple , litterale
Cérémonies de l'Eglise, par
DE VERT , *Tresorier*
Clugni, Visiteur de l'Ordre
de France, & Vicaire Gén
M. le Cardinal de Bouillon
cré College, Abbé général
Tome second , dédié à Mo
Bignon Conseiller d'Etat ,
chez Florentin Delaulne,
à l'Empereur , & au L
in 8. pagg. 567.

a malignité ou l'ignorance en pourroient
aire, prend d'abord soin d'écarter de son
ystême l'air dangereux de la nouveauté;
montre au contraire qu'en donnant une
xplication simple & litterale aux Cérémo-
ies de l'Eglise, il ne fait que les rappro-
her de leur premiere institution; & en
ela, non content d'avoir pour modele un
rand nombre d'Auteurs illustres, il s'ap-
ique sur-tout à établir que c'est de l'E-
ise même qu'il emprunte ses idées. La
ison qu'il en donne dans sa Préface, pa-
oit naturelle & convaincante.

Si les Cérémonies de l'Eglise n'étoient
ndées que sur des raisons spirituelles, &
urement symboliques, ces Cérémonies se-
oient uniformes par-tout, & ne change-
oient en aucun temps, parce que les
otifs ne changent point, & que ce qui
donné lieu une fois à la figure & à l'al-
gorie, subsiste toûjours. Si, par exem-
e, ceux qui ont été mariez plus d'une
is, n'étoient exclus des saints Ordres,
ue parce qu'ayant divisé leur chair, com-
e s'expriment les Auteurs Mystiques, ils
e sont plus capables de représenter l'union
e Jesus-Christ avec son épouse qui est u-
e; ce motif sublime & respectable, s'il
oit la raison fondamentale & originaire
e la Loi, ne permettroit en aucune oc-
sion de *s'en éloigner*; mais comme S.
ul n'a fait ce Reglement que pour s'ac-

plus d'une femme ,
raiſon , qui n'eſt que
doit ceder en certains
rations plus importantes
introduit ſur cette mati
diſpenſes.

Paſſons , avec M. de
exemples. La défenſe
temps du Carême & d
ſuite de l'ancien uſage
ſonnes mariées de gard
jours de jeûne. Or co
aujourd'hui que pour
Loi prononcée ſur ce
de la prudence des Su
l'uſage des Interſtices
ciennement on ne fa
Rome qu'une fois l'a
c'étoit alors une nec
tervalle d'un an entre

, sans la connoissance que l'on a,
n certains siecles l'Ordination se faisoit
s les Dimanches. De tout cela nôtre
eur conclut, que si les raisons qui ont ser-
de fondement aux regles dont on dis-
se, n'étoient pas des raisons simples,
ifferentes, & variables, & qu'il n'y eût
du mystere & des sens spirituels ca-
z sous ces regles, il ne seroit pas au
voir des Superieurs d'en dispenser.

Ensuite il fait un détail de diverses pra-
ies de l'Eglise, qui ont été conservées
changées selon la difference des temps,
dont on ne sçauroit accorder les chan-
iens avec l'objet fixe & immuable des
mystiques. Autrefois quand les Re-
ies étoient placées sous l'Autel, il fal-
devant l'Autel, un parement qui les
servât : aujourd'hui que plusieurs Egli-
ont cessé de les mettre dans cet endroit,
arement devient inutile, & on souffre
cette raison qu'il n'y en ait point. On
oit anciennement des Jubez, pour
tre le Lecteur plus à portée d'être
endu de tout le peuple : on a depuis
sideré qu'il ne falloit pour cela qu'un
plus haut de quelques marches ; &
ce fondement, on consent sans peine
destruction de ces grandes galeries de
re qui bouchent la vûe du Chœur &
Sanctuaire. *Dans les* premiers temps,
suspendoit le S. Sacrement sur l'Autel,

 en-

l'usage des temps où elles on
& que ces usages ayant chan
reçû à leur tour divers chang

Autrefois la Chasuble env
rement le Prêtre, & de là
ont pris occasion de dire q
symbole de la charité, qui c
me dit S. Pierre, tous les pec
mes. Cet ornement est à pr
nué & si accourci, qu'il ne
bras ni les jambes : preuve
ne doit point originairement
sens mysterieux qu'on vient
car si cela étoit, dit l'Auteur
neroit-on, pour ainsi dire, a
lier ? c'est-à-dire, le livre
Chasubliers pour le tailler à le
roit-il permis de défigurer ai
consacré par l'idée

niere uniforme, à cauſe de l'uniformité du motif : il faut donc, puis qu'il y a differentes meſures de Couronne, chercher une autre origine de cette coutume, d'autant plus même que dans toute la Cérémonie de la Tonſure, il n'eſt fait nulle mention de la Couronne. M. de Vert raſſemble ici avec une grande exactitude toutes les autoritez & tous les raiſonnemens qui peuvent aider dans une telle recherche. Il ſoutient enſuite que les Clercs & les Religieux ne portent les cheveux courts & l'habit long que parce que tel étoit l'exterieur des Romains dans la naiſſance de l'Egliſe : „ En ſorte, dit-il, que ſi ces „ Peuples s'étoient trouvez au temps de „ Jeſus-Chriſt en cheveux longs & en ha„ bits courts, & les Nations barbares „ au contraire en cheveux courts & en „ habits longs, peut-être que les gens „ d'Egliſe ſeroient aujourd'hui en cheveux „ longs & en habits courts, tandis que les „ gens du monde porteroient les cheveux „ courts & l'habit long." Il découvre auſſi dans la difference des temps où les Communautez ont été établies, les differens habillemens qui les diſtinguent. Il a même pris ſoin de faire ajoûter aux deſcriptions qu'il en fait, pluſieurs eſtampes qui en repréſentent la forme. Voila tout ce *que les bornes* d'un Extrait nous per*mettent de dire* d'un Ouvrage où l'erudi-

tion des recherches, jointe à la clarté du ſtyle, inſtruit & plaît tout à la fois. Nous ajoûterons ſeulement, que l'Auteur, en juſtifiant le Syſtême de ſon Livre par l'exemple & l'autorité des Anciens, a voulu auſſi ſe regler ſur eux pour la Dedicace; car au lieu de la faire, ſuivant l'uſage le plus commun, par une Epitre détachée, il s'eſt contenté d'adreſſer la parole à M. l'Abbé Bignon, comme l'adreſſoient autrefois les Sçavans, à ceux dont ils croyoient que le nom pouvoit faire honneur à leurs Ouvrages.

Les Campagnes de CHARLES XII. *Roi de Suede, Tome troiſiéme.* A Paris chez Jacques le Févre, ruë S. Severin, & dans la Grand' Salle du Palais, au Soleil d'or; & Pierre Ribou, ſur le Quai des Auguſtins, à l'Image S. Louïs. 1708. in 12. pagg. 396. ſans la Table. Et à la Haye, chez Guillaume de Voys.

DANS nos Journaux du 4. Mai 1705. p. 471. & du 10. Mai 1706. p. 435. nous avons parlé des deux premiers Tomes *des Campagnes du Roi de Suede*, le Public en attendoit avec impatience la continuation.

M. de Grimareſt avoit terminé ſon ſecond volume par le Couronnement du *Roi Staniſlas.* Ce grand évenement ne ren

rendit pas le calme à un Royaume encore trop agité ; & la fermeté du Roi Auguſte, qui paſſa lui troiſiéme de Dreſde à Tikoczim, ſoutint les eſprits de ſon parti, dans une diſpoſition qu'il pouvoit croire capable de le maintenir ſur le thrône. A ſon arrivée, on apporta à ſes pieds, par ordre du Czar, le petit butin militaire, qu'on avoit fait ſur l'ennemi, & qui étoit, pour *Sa Majeſté Czarienne*, un heureux préſage du ſuccès dont elle ſe flattoit, ſi elle alloit combattre le Roi de Suede.

Dans cette vûe, elle mit en mouvement les Moſcovites, les Lithuanois, les Saxons, les Polonois, & les Coſaques. Enfin le parti s'attendoit à une grande action, & les Gazettes étrangeres „ promettoient „ au Public, la perte prochaine des Sue- „ dois." Mais le Roi Auguſte, qu'une longue experience mettoit en état de connoître les difficultez d'une entrepriſe, ne trouva pas à propos de rien hazarder. Il vit que le Roi de Suede étoit ſi bien poſté, *qu'il avoit toute ſa force à commandement*; que d'ailleurs la ſaiſon étoit *impratiquable* pour de grandes Armées, & il jugea qu'il falloit *répartir* les ſiennes „ dans des quartiers qui „ envelopaſſent ſon ennemi, de maniere „ qu'il pût l'affamer, le détruire en dé- „ tail, le combattre, & le priver de „ la *retraite*."

Le Czar poſta ſous Grodno le corps

principal de son Infanterie ; le rest
troupes fut dispersé en differens quarti
dont nôtre Auteur nous donne le dé
„ pour présenter à un Lecteur connoi
„ la situation difficile où il sembloit q
„ Roi de Suede dût être, & pour re
„ la gloire qu'il eut quelques mois ap
„ de faire perir une partie de ses Enn
„ dans leurs postes, & de nettoyer to
„ quartiers où ils étoient répandus.

Ce jeune Heros résolu d'aller à l'E
mi, puisqu'il ne le venoit point cherc
passa la Vistule le 9. Janvier 1706. Le
Stanislas, avant que de le suivre, fit
à tous les Palatinats du Traité conclu
la Suede. Il les assura „ qu'aucun Paï
„ pendant de la Couronne n'avoit été
„ dé, & que rien n'avoit été accord
„ préjudice de la Religion Catholiqu
M. de Grimarest rapporte les Article
sentiels de ce Traité, qui étant rempl
prévoyance, de justice, & de recon
sance, marque, dit-il, que le Roi de
de, qui *assujettit ses actions aux Traitez*
voit de bonnes intentions pour ciment
ne solide Paix entre la Suede & la P
gne.

Les deux Rois poursuivirent viver
leur marche, pour aller droit à Gro
En chemin, ils défirent plusieurs Corp
troupes. Tout fuyoit devant le Ro
Suede : les Troupes qui occupoient T

zim, pillerent la Ville, brûlerent les Magasins, & se retirerent précipitamment à Grodno. En forçant quelques postes avancez, le Roi de Suede eut un cheval tué sous lui ; ce qui donna lieu au bruit qui courut que ce Prince avoit été tué, ou du moins bien blessé.

Le Czar avoit disparu dès le 19. Decembre, pour se rendre, disoit-on, à Moskow, où il y avoit une révolte dont son Fils étoit le Chef. Cependant il s'étoit arrêté à Dobrowna sur le Boristene, d'où il faisoit attendre à son Armée des secours encore éloignez. Elle manquoit de tout à Grodno ; & après avoir beaucoup souffert, & perdu bien du monde, elle fut contrainte d'abandonner ce poste. Ce Prince étoit ensuite passé à Smolensko, où on lui avoit amené de Livonie, dix-sept mille Fantassins, tandis que le Roi de Suede rangeoit sous l'obéïssance du Roi Stanislas, presque tous les *Lithuanois*. Le Général Mazeppa, au lieu d'aller interrompre ce succès, fut aussi joindre le Czar avec quarante mille hommes, dont ce Prince disoit qu'il avoit besoin pour appaiser les troubles excitez dans ses Etats.

Le Roi Auguste qui étoit parti de Grodno dès le 28. Janvier, dans le dessein de combattre le Général Rheinschildt, apprit à Varsovie *que ce Général* avoit défait, près *de Fraustadt, le Général* Schulenbourg. „U-

„ ne action égale, unie, générale, &
„ ve, dit nôtre Auteur au sujet de
„ Victoire, est le plus souvent cause
„ des Troupes inferieures en nombre,
„ portent l'avantage sur des Armées
„ fortes.... Ainsi il est plus na
„ continue-t-il, d'attribuer le gain de
„ Bataille, à la maniere de combattr
„ Suedois, qu'à la mauvaise conduit
„ Généraux Saxons. "

Le Roi de Suede avoit beau vainc
prévoyoit bien que la Guerre ne fi
point en Pologne, qu'en allant à la so
Ayant donc laissé dans ce Royaum
forces suffisantes, il entra dans la Saxe.
si-tôt la Regence de cet Electorat lu
voya des Députez, qui n'eurent point
tre réponse, sinon qu'il n'avoit pas le t
de les entendre, & qu'il leur donneroi
dience à Dresde ou à Leipsik.

La consternation fut grande dans le
Mais ce Prince rassura les Saxons pa
Declaration, qui portoit „ que ceu
„ resteroient dans leurs maisons avec
„ effets, & qui payeroient les contribu
„ pour la subsistance de ses troupes
„ roient sous sa sauvegarde & protec
„ & joüiroient d'une entiere sûret
„ leurs personnes & en leurs biens. „
contributions n'excederent pas mêm
qu'on avoit accoûtumé de payer au Ro
guste.

Ce Prince mécontent des Moscovites, peu satisfait des Polonois, & craignant la ruine entiere de son Electorat, se résolut enfin de traiter avec le Roi de Suede, & d'abdiquer la Couronne en faveur du Roi Stanislas, ne se conservant que le titre de Roi.

Son abdication parut d'autant plus surprenante, que ses affaires paroissoient se rétablir en Pologne, & qu'il venoit de gagner l'importante Bataille de Kalisch, quand on apprit ce Traité, qu'il avoit eu des raisons de tenir secret, & qui s'étoit fait sans l'aide d'aucune médiation.

Cette Paix imprévûe allarma les Princes opposez d'interêt au Roi de Suede, qui les inquieta encore bien davantage par son étroite union avec le Roi Auguste, par son long séjour en Saxe, & par les ordres qu'il donna de lever de nouvelles troupes.

Pour le rappeller en Pologne, ils s'occuperent à y former une nouvelle Confédération, & à engager le Czar à s'en déclarer Protecteur.

Le Roi de Suede est resté dans la Saxe une année entiere, mais il n'y est pas demeuré oisif. Il s'est fait faire raison de l'insulte du Comte de Zobor, & a obtenu de l'Empereur, le Traité qui est si favorable aux Protestans de Silesie, & dont on peut voir ici les Articles.

Enfin les Moscovites demandent la Paix,

maintenant qu'ils voyent le Roi
de retour dans un Païs, où sa lo
sence leur avoit laissé prendre qu
periorité; & il y a lieu de croire
minera incessamment la Guerre
par un Traité aussi glorieux qu
cedens.

M. de Grimarest a inseré dans
siéme Volume, un morceau du T
du feu Cardinal Primat, qui nou
peinture naïve du malheureux é
voyoit la Pologne.

„ Il est constant, dit-il, que
„ présentement dans la désolation.
„ échape aux Suedois, tombe
„ mains barbares des Saxons.
„ viennent les passages des A
„ Royaume & du Grand Duch
„ thuanie, où il n'y a ni ordre n
„ ne. Les Chefs n'ont presqu
„ autorité, & la Noblesse mên
„ qu'elle marche, vit dans une te
„ ce, qu'elle est à charge à
„ monde, & ne sert à personne."

Le caractere du Czar, tel qu'
peint ici, a quelque chose de
„ Il tient au dessous de lui de pa
„ sa suite, par sa table, par se
„ mens.... & le Prince Mensiko
„ sitaire de tout cet attirail ma
„ qui suit ordinairement les gra
„ *ces*, *tient* la table, a les do
„ *que le* Czar devroit avoir.

L'Auteur a crû faire plaisir au Public de mettre à la fin de ce Volume plusieurs Pieces de Poësie qui sont à la loüange du Roi de Suede.

Il y a quatre Odes, dont la premiere est de feu M. Perrault de l'Academie Françoise ; la seconde, de Me. la Comtesse de Konismarc ; la troisiéme & la quatriéme de nôtre Auteur : deux Epigrammes, l'une Latine, & l'autre Françoise : enfin un Portrait du Roi de Suede, en Vers Latins, fait par M. l'Abbé Boutard.

M. de Grimarest en finissant son troisiéme Volume, nous en promet un quatriéme, omposé des grands évenemens qu'il préoit devoir naître de l'execution du Traité it avec l'Empereur ; du retour du Roi Suede en Pologne, & des prétentions ce Prince contre le Pape, dont le Nonà Vienne fit des protestations contre le aité de l'Empereur & du Roi de Suede. n'a pas oublié ici de nous marquer en i consistoient ces prétentions.

CHIMI LANGII Clavis Ebræi Cocis. C'est-à-dire : *La Clef du Texte breu de la Bible.* A Hall, de l'Imprirrie, & aux dépens de l'Hopital. 1707. 8. pagg. 829.

des premiers.

La seconde partie con
Il est traité de Dieu &
dans le premier. L'A
nature & les fonctions (
second; & le troisiém
raisonnable.

---

* *Lettre de Mr. de* JON(
ses Wallonnes du Païs-Ba:
compte de ce qui s'est p
Synode de Nimegue au s
sur les diverses Method
appelle Cocceiens & V
Provinces Unies. *Ave*
Synode sur ce Livre, &
l'Auteur en conséquence
A la Haye ...

V.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 30. Janvier M. DCCVIII.

---

istoire du Siege de Toulon, où l'on voit les raisons politiques qui ont fait agir ceux qui l'ont entrepris; & tout ce qui s'est passé depuis le jour que M. de Savoye est entré en Provence, jusqu'au jour qu'il en est sorti. Avec un Plan qui n'a point encore été vû. Divisée en deux Parties. Dediée au Roi. A Paris chez Michel Brunet, Grand' Salle du Palais. 1707. in 4. pagg. 302.

'AUTEUR de cet Ouvrage est déja célébre par d'autres, & sur-tout par e Livre periodique, où depuis tant d'anées il rend compte au Public de ce qui eut l'interesser, & tâche de le divertir par *ut ce que ses soins* lui font recueillir de plus

le ne ſe dément pas da
nous avons à parler, &
même.

C'eſt une Relation e
Toulon, & de toutes le
l'ont accompagné, mais
merite le nom d'Hiſtoire
donné : il ne s'y eſt
ment à décrire l'évenen
ſujet ; il n'a épargné
pour s'inſtruire à fond d
produit, & il les met ici
il y expoſe tout ce qui s
ſieurs Conſeils tenus par
ſons qui les ont déterm
priſe ; les differentes vû
uns & des autres ; le c
paux Acteurs ; leurs i

Il l'a divisé en deux Parties. La premiere
nmence par la description de la Proven-
: c'est après cette description qui finit
celle de Toulon en particulier, que
uteur entre dans le Cabinet des Alliez,
developpe les secrets de leur Politique,
tout ce qui s'est passé entr'eux, par
port à l'entreprise qu'ils ont manquée,
qu'il s'agissoit de former ; c'est-là
l fait le portrait des principaux Chefs
cette entreprise, & de celle de Na-
s dont il parle par occasion. On voit
s cette premiere Partie, les grands pré-
atifs qui se font pour l'execution de ces
jets ; les divers mouvemens du Duc de
oye pour cacher ses desseins ; les
es mesures qu'on prend en France pour
en état de s'y opposer de tous les
z ; & celles qu'on prit en particulier
r la conservation de Toulon, dès
on fut certain qu'il tournoit de ce côté.
Ici M. Devizé décrit l'une après l'au-
la marche de M. le Maréchal de Tes-
& celle de M. de Medavi : il expose
ite avec beaucoup d'ordre & d'exacti-
tout ce que l'on faisoit à Toulon
dant ces marches, & sur-tout les
ds mouvemens que se donnoit la Ma-
; après quoi il va prendre M. de Sa-
e au-delà du Var, & le conduit de lieu
ieu *jusque devant Toulon*. Enfin, après a-
expliqué la disposition de l'Armée enne-
mie

fort circonstancié ; ce
dans cette premiere Par
d'Août que les Ennemi
hauteurs de Sainte Cath
te considerable.

Le Journal est contin
Partie; on y détaille c
qui les obligea de lever
bardement qu'ils ne p(
succès qu'ils attendoient
nier effort d'une fureur
retraite précipitée, & t(
pagna; car l'Auteur les
à pas dans cette retraite
au-delà du Var où il les

Nous n'abregerons p(
de ce Siege; un Abrege
nemens de l'Histoire, f
un Article de Gazette.

ques-uns des faits particuliers qu'il rapporte ; & nous le ferons presque toûjours dans ses propres termes, afin que le Lecteur ait le plaisir de juger en même temps du stile. Peut-être qu'avec nous il ne le trouvera pas moins élegant que celui des autres Ouvrages de M. Devizé, quelque défiance que donnent sur ce point à cet Auteur sa modestie, & le peu de temps que le Libraire qui le pressoit lui a permis de mettre à la composition de cette Histoire.

Les Alliez étant puissans en Italie, il étoit question parmi eux de donner de l'occupation aux Troupes qu'ils y avoient, & d'ouvrir la Campagne par quelque entreprise; & sur cela les sentimens étoient partagez. Nôtre Historien nous représente M. de Savoye envisageant l'expedition de Toulon dans toute sa grandeur, & dans toute son étenduë; mais animé à l'entreprendre par deux pressans motifs, outre celui de la gloire, & celui de la vangeance : l'un est le desir de recouvrer la Savoye : En faisant des conquêtes en France, il s'assuroit sans perte & sans combat celle de la Savoye, dont les François étoient maîtres, & qu'ils auroient été obligez d'abandonner : l'autre, l'envie d'attraper l'argent des Anglois: „ L'argent „ de l'Angleterre, dit-on, avoit des char- „ mes qui l'éblouïssoient ; & comme il „ étoit persuadé *que la* Reine Anne n'épar- „ *gneroit rien pour la* destruction de Tou-

„ lon

„ seul profit; & c'est
„ l'Historien, ce qui a
Pendant que M. de
habile à dissimuler, ne
ni trop peu d'empresse
treprises qui se proposo
venir plus aisément à s
re & la Hollande tém
deur demesurée pour la
lon; & c'étoit ce qu'il
d'autre vûe, en ne se dé
à-fait, que de mieux pr
têtement. L'interêt des
Hollandois étoit sensible
Toulon, ils détruisoient
tie de la Marine de Fran
des Vaisseaux qui ont co
de millions, & qu'il falloit
reparer; par là ces deux
roient de se ...

cile d'en diſpoſer ſelon ſes deſirs.

„ M. Devizé nous peint ici le Prince Eu-
„ gene dans un grand embarras ; comme
„ Prince du Sang de Savoye , il devoit
„ entrer dans les ſentimens & dans les in-
„ terêts de M. le Duc de Savoye, & tra-
„ vailler à la gloire & au bien de ſa Mai-
„ ſon ; mais auſſi comme Préſident du
„ Conſeil de Guerre de l'Empereur, com-
„ me Généraliſſime de ſes Troupes en Ita-
„ lie, & comme un homme qui lui doit
„ tout ſon bien, & toute ſa gloire , il ſe
„ trouvoit obligé d'executer les ordres de
„ Sa Majeſté Imperiale , qui vouloit que
„ l'Armée marchât à Naples. “ Dans cet-
te ſituation , *les promeſſes immenſes* des An-
glois & des Hollandois le déterminerent à
mettre tout en uſage pour engager l'Empe-
reur à conſentir au Siege de Toulon , & à
lui permettre d'y aller avec une partie des
Troupes Allemandes ; c'eſt ainſi que tous
les ſentimens ſe réünirent au deſſein de ce
Siege.

On ne laiſſa pas d'envoyer auſſi des Trou-
pes à Naples , pour y ſoûtenir le ſouleve-
ment , que la negotiation avoit préparée.
Le principal Auteur de cette negotiation
étoit le Cardinal Grimani, devoüé à l'Em-
pereur, & dont le caractere ébauché ici
par M. Devizé, *qui paſſe*, à ce qu'il nous dit,
bien des choſes ſous ſilence, eſt celui d'*un eſprit
remuant*, & propre à ſe prêter *à un emploi*

qui

lera le Comte de Napl
peint aussi en passant.

Mais pour revenir au
l'Auteur remarque qu'au
du projet, „ on entendoi
„ en Angleterre le nom
„ & que l'on étoit si per
„ quête qu'il devoit faire
„ que tous les Marchands
„ double des marchandises
„ se regardant déja comme
„ tres de ce Commerce,
„ Mediterranée; que ce n'é
„ res dans tout Londres, e
„ Primes selon l'usage du Pa
„ avoit déja mis en déliberat
„ pourroit faire pour comb
„ Eugene d'honneurs, en le
„ biens.

été beaucoup diminué, & leurs Finances épuisées dans la Guerre précedente, ils sont tellement poussez à bout dans celle-ci, qu'ils ne déguisent leur foiblesse, ni ne la peuvent déguiser, les Provinces entieres ne pouvant payer leurs taxes, & les Armemens de Mer resolus demeurant sans effet; & que *l'Angleterre, quoi que plus brillante en apparence, ressemble aujourd'hui à une lumiere qui prête à finir ramasse tous ses feux, & s'éteint avec plus d'éclat qu'elle n'a commencé.*

Les marques de fidelité & de zele que toute la Provence a données, seront proposées en exemple à la Posterité. Nôtre Historien observe que la fidelité des Païsans mêmes a été si grande & si générale, que quoi que Monsieur de Savoye fut maître d'une des plus belles parties de la Province, il n'y eut pas un seul homme qui se déclarât pour lui, & qui prît parti dans ses Troupes.

La Conference particuliere qu'il voulut avoir avec M. le Baron de Châteauneuf pour pressentir s'il pourroit attirer quelques Gentilshommes, merite d'être rapportée. „ Monsieur le Duc de Savoye „ lui ayant dit qu'*il sçavoit que la Noblesse „ n'étoit pas contente; & qu'il ne doutoit pas „ qu'elle ne fut bien-aise de le voir arriver en „ Provence*; M. de Châteauneuf lui répon„ dit, *qu'il pouvoit l'assurer qu'on l'avoit très„ mal informé; que la Noblesse, & le Peuple*

„ *étoient très-fideles au Roi, & l'aimoient sin-*
„ *cerement. Mais du moins*, ajoûta Mon-
„ sieur le Duc de Savoye, *ils ne sont pas*
„ *contents des impôts, & cela seul doit leur faire*
„ *souhaiter le changement.* M. de Château-
„ neuf lui repliqua que *la cause des impôts,*
„ *& l'usage qu'on en faisoit en ôtoient toute*
„ *l'amertume, & que l'on sacrifioit volontiers*
„ *son bien & sa vie pour le service d'un si*
„ *grand Roi.* " M. le Duc de Savoye fut obligé de loüer le zele de M. le Baron de Châteauneuf, & lui dit : Qu'*il étoit ravi de lui voir de si beaux sentimens pour son Prince.*

Parmi quelques actions particulieres de vigueur, M. Devizé raconte celle d'un Garde-Marine nommé M. Scheridan. Le 25.
„ de Juillet, l'Infanterie des Ennemis é-
„ tant arrivée à Cuers, les Houssards firent
„ ce jour-là tout ce que la Guerre a de plus
„ horrible. On permit à M. Scheridan
„ d'aller à Cuers, il prit avec lui une ving-
„ taine de ses amis, tous jeunes gens, &
„ grands chasseurs. Il marcha par des
„ chemins sans être découvert. Il deman-
„ da d'abord au Consul des nouvelles des
„ Houssards, le Consul craignant d'être per-
„ du s'il les découvroit, l'assura qu'il n'en
„ savoit aucunes : le Garde-Marine lui
„ ayant mis le pistolet sur la gorge, le Con-
„ sul lui enseigna où ils étoient. M. Sche-
„ ridan y alla ; mais il trouva qu'une par-
„ tie

„ tie s'étoit ſauvée, il attaqua le reſte dont
„ il tua cinq de ſa main, & en bleſſa un
„ ſixiéme, qu'il fit priſonnier; il y en eut
„ quelques-uns de tuez par les autres Gar-
„ des-Marine. "

Cent cinquante Houſſards étant venus dans le village de Meaux, cinq Païſans ſeulement qui s'y trouverent, ſoutinrent leurs efforts avec une vigueur extraordinaire. Ils en tuerent huit, & obligerent les autres à ſe retirer. Les Houſſards revinrent en plus grand nombre, & n'ayant trouvé perſonne dans le village, ils y mirent le feu.

Dans la retraite des Ennemis, il y a quantité d'actions de cette nature; la Ville de Graſſe, & le village d'Auribeau ſe ſignalent par une reſiſtance étonnante; & leur fermeté les ſauve du pillage.

A la tête de cette Hiſtoire, on trouve un Plan de Toulon, qui non ſeulement, ainſi que l'aſſure M. Devizé, n'a été gravé que pour y être mis, mais auſſi qui n'a été vû de perſonne, & qui eſt le plus exact & le plus curieux qui ait été fait. Celui qui l'a gravé eſt M. Liebaux, ſi ſouvent employé par feu M. de Vauban.

On trouve auſſi à la fin de cet Ouvrage quelques Articles qui regardent la mort des perſonnes de conſideration qui ont été tuées pendant le Siege de Toulon. Ces Articles *ſont ſuivis d'un* Recueil très-diver-*tiſſant des Vers qui ont* été faits ſur la levée

Ophthalmiatria : qua accur
Oculorum malè affectoru
Medela : novâ Method
concinnata. Auctore Gui
Coll. Med. Lond. M. D.
impensis Joannis Chantry, c
kinson, *&c.* *Bibliopolarum*
C'est-à-dire : *La Medecine*
Traité des Maladies de cet C
leurs Remedes; reduit en A
Guillaume Coward, *Doct*
du College de Londres. A
l'Imprimerie de J. G. aux c
try & d'Atkinson,&c. 1706

NOus avons si peu d'Au
traité de la structure &
de l'Oeil en particulier, q
les Medecins ayent voulu pr
ner aux Charlatans & aux

Confrere. En effet, il ne parle point
hthalmographie de Plempius, qui
n *folio* Latin, imprimé en 1657. Il
rien, non plus, du Livre de Scheid,
Visus vitiatus, la Vûe blessée, qui est
uarto publié à Strasbourg, en 1677.
te en nul endroit, ni *l'Anatomie ar-
de l'Oeil*, par M. Verle, ni *l'Anato-
velle des canaux qui versent l'humeur*
, par M. Nuck. A l'égard du *Trai-
laladies de l'Oeil*, composé par M. An-
laître-Jan, & dont l'Extrait parut
Suplément du mois d'Août dernier,
M. Coward n'a pû en avoir connois-
puisque l'Edition de ce Traité-là est
ure à l'Impression du sien.
iteur se propose ici trois choses, par
à l'Oeil. La premiere est d'en dé-
er la structure, par une exacte Ana-
la seconde, de donner une Explica-
ysique de la *Vision* : la troisiéme,
r une Methode curative, pour les
es de l'Oeil; & d'indiquer pour cela
nedes les plus efficaces, que fournis-
Medecine & la Chirurgie. Il s'ac-
es deux premiers articles dans le pre-
hapitre, qui fait plus d'un tiers
ivrage; c'est-à-dire, qu'il y exa-
Oeil en Physicien. Dans les dix cha-
iivans, il le considere en Medecin,
plit ainsi la derniere partie de son

I. L'Anatomie de l'Oeil est aujour
si connuë , qu'il est inutile de nous
dre sur ce que nous en apprend ic
Coward, qui n'ajoûte rien de nouveau
découvertes des Modernes sur ce p
C'est pourquoi , sans nous arrêter su
qu'il nous dit, du nombre & de la situ
des Muscles de l'Oeil, de ses Tuniques
munes & propres, de ses trois Hume
de l'Iris, des Ligamens Ciliaires, des C
des , des Nerfs , & des Vaisseaux san
& lymphatiques de cette partie; nous
contenterons d'observer , qu'en expliq
l'action des divers Muscles qui embra
le globe de l'Oeil, il n'accorde aux deu
bliques d'autre fonction, que celle de m
voir circulairement ce même globe. A
garder de près les attaches & la direc
de ces Muscles , il ne semble pas possib
qu'ils puissent faire tourner l'Oeil autrem
que sur son propre centre; mouvemen
solument inutile pour perfectionner la
sion. C'est sur cette consideration qu'est
dée l'opinion de ceux, qui leur attribuer
usage tout different, lequel consiste uni
ment à comprimer l'Oeil dans sa circo
rence, pour en procurer l'allongement
par-là éloigner la Rétine du Crystallin.
M. Coward a senti cette difficulté, il n
roit pas excusable de l'avoir dissimulée.
le meritoit un serieux examen , & la
sion d'un homme comme lui appliqué

clination (ainsi qu'il l'avouë) à creuser ces sortes de mysteres. Il vaut donc mieux croire, qu'elle ne lui est point venuë dans l'esprit.

II. La maniere dont l'Auteur explique ici la *Vision*, pourra bien n'être pas du goût de ces Physiciens, qui font profession de ne raisonner que sur des idées claires. Voici en peu de mots son Systême. Il prétend que la Rétine ne peut être l'organe immédiat de la *Vision*, parce que les objets n'y peignent leur image que renversée. Ainsi il est persuadé que les Images de ces mêmes objets, formées par les rayons qui en sont reflechis, souffrent d'abord quelques refractions en traversant la Cornée & l'humeur aqueuse : qu'étant ensuite parvenuës jusques au Crystallin, la superficie de cette lentille naturelle reflechit la plus grande partie de ces rayons sur la Tunique *Uvée*, dont la noirceur est très-propre à les absorber, & dont le tissu nerveux, qui est l'expansion d'une des envelopes du Nerf Optique, peut fort bien communiquer au Cerveau l'impression faite par les objets. Les autres rayons, après avoir reçû diverses modifications, en pénétrant l'humeur Crystalline & l'humeur Vitrée, tombent presque sans force sur la Retine; ou bien s'il leur en reste encore suffisamment, ils sont reflechis sur l'Uvée, où ils fortifient *la premiere Image*. Voilà en substan-

ce, & autant qu'il nous a été possible de le démêler, à quoi se reduit toute l'Optique de M. Coward, dans cet Ouvrage.

Sa Metaphysique n'est pas moins extraordinaire. Cette Ame, cette substance spirituelle ou immaterielle que l'on place dans le Cerveau, & à qui l'on commet la direction de beaucoup de mouvemens qui appartiennent à l'économie animale, lui paroît une pure chimere, une opinion ridicule, indigne d'un Philosophe & d'un Chrétien, & peu éloignée du blasphême; car il prétend que l'Immaterialité est un Attribut qui ne convient qu'à Dieu seul. Voici ses propres termes (page 28.) *Unice jam hujus solummodò voti compos fieri valdè exopto....... ut Literatus aliquis, sive Literatorum societas, benè perpendat, candidè examinet, & penitùs excutiat, quàm absurdæ, quàm ridiculæ Opiniones, tam Philosopho quàm Christiano indignæ, & tantum non in confinio Blasphemiæ positæ, substantiæ istius immaterialis notionem (Deo excepto,) necessariò consequantur.* C'est uniquement au Cerveau (continue-t-il) que Dieu a donné la faculté de juger des differens Objets, qui frapent ce Principe des Nerfs, par l'entremise des filets nerveux & membraneux: *Deum...... Cerebro solummodò facultatem rerum Judicatricem originaliter indidisse.* (page 29.)

M. Coward interrompt de temps-en-

temps

temps cette Discussion Physique & Anatomique, pour nous faire part de quatorze Aphorismes, de sa façon, qui contiennent autant de Propositions importantes & indubitables, (selon lui) concernant l'Oeil dans son état de santé ou de maladie.

III. Nous n'avons pas dessein de suivre l'Auteur, dans tout ce qu'il nous débite ici, touchant les Maladies de l'Oeil, & la Methode de les guerir. Il suffira que nous rapportions quelques-unes de ses Maximes de Pratique, par où l'on puisse juger du reste.

En prescrivant les Remedes qu'il croit les meilleurs, pour prévenir ou pour corriger la foiblesse & l'obscurcissement de la vûe; il desaprouve fort l'usage, que l'on fait du Vitriol, pour la cure de presque toutes les Maladies des Yeux; rien, à son avis, n'étant plus pernicieux que cet abus. Il ne porte pas le même jugement de deux regles, qu'il établit ensuite, & qu'il nous propose comme très-utiles, pour la conservation de la vûe en général. L'une, est de se laver tous les matins d'eau froide, la tête, les tempes, & le derriere des oreilles, sans nul égard pour la saison: l'autre, d'éviter avec soin les alimens de haut goût, & les liqueurs spiritueuses & ardentes.

En traitant des Taches de la Cornée, appellées *Albugines* & *Leucomata*, il assure

loignement où ils sor
peuvent avoir recour
à son Apoticaire de
renvoye. Cette reser
pas le seul article, sur
quelque indulgence.
celle des Lecteurs, pa
gence avec laquelle on
vre, où il y a presque
de mots. Il faut aussi lui
de style, qui regne
vrage.

Lettres de S. Jerôme, *...*
çois sur la nouvelle Edi...
dictins de la Congregation...
des Maximes Morales, d...
marques sur les endroits a...
Guillaume Rous...

nôtre VIII. Journal de 1704. p. 189. Ils contenoient 80. Lettres, qu'on avoit choisies comme les plus propres à l'édification des Fidelles, & le plus à la portée de tout le monde.

Ce troisiéme Volume comprend les Lettres Critiques de S. Jerôme sur l'Ecriture Sainte, à l'exception de quelques-unes, qui étant trop chargées de Grec & d'Hebreu, ne peuvent que très-difficilement s'accommoder au goût & au génie de nôtre Langue. Le Traducteur ajoûte, qu'il n'a pas osé se fier aux Editions d'Erasme & de Marianus, qu'il a attendu celle du P. Martianai, sur l'érudition & l'exactitude duquel on peut sûrement compter.

La premiere de ces Lettres ne regarde qu'indirectement l'Ecriture, & est employée à justifier la fidelité de la Traduction que S. Jerôme avoit faite d'une Lettre de S. Epiphane à Jean de Jerusalem, par l'exemple des Evangelistes & des Apôtres, qui en citant certains passages de l'Ecriture, se sont contentez d'en exprimer le sens, ne se croyant pas obligez de s'arrêter scrupuleusement aux mots & aux syllabes.

Les Ouvrages de S. Jerôme sont trop connus pour nous permettre d'entrer dans le détail de ses Lettres, & nous nous contenterons de rapporter quelques endroits de la *Traduction, qui puissent en faire connoitre le style.*

accuſation. „ Eſt-ce que je
„ Anciens ? Non , dit-il ;
„ après eux à travailler , ſe
„ pouvoir , dans la Maiſo
„ Les Septante ont fait leur
„ la Naiſſance de J. C. &
„ d'une maniere obſcure : &
„ les myſteres dont ils n'a
„ connoiſſance. Mais moi
„ la Paſſion & la Reſurrectio
„ c'eſt plûtôt une Hiſtoire q
„ des Propheties que je trac
„ tez donc , eſprits jaloux ,
„ maligne paſſion déchaîne
„ écoutez. Je ne condam
„ Septante ; & je ne préten
„ ger en Cenſeur de leur
„ mais ſçachez que je ne c
„ leur préferer les Apôtres

„ quoi vous livrer vous-mêmes aux fu-
„ reurs de l'envie ? pourquoi ſoulever con-
„ tre moi une foule d'ignorans ? Si vous
„ trouvez à redire à ma Traduction, in-
„ terrogez les Hebreux, conſultez leurs
„ Docteurs qui enſeignent l'Ecriture dans
„ pluſieurs de leurs Villes : les paſſages où
„ il eſt parlé de J. C. & qu'on lit dans
„ leurs Livres, ne ſe trouvent point dans
„ les vôtres."

Dans la Lettre où il prouve que la Terre de Chanaan, n'eſt que la figure de la celeſte Patrie, qu'eſperent les Chrétiens ; il s'adreſſe ainſi aux Juifs : „ Vous avez
„ commis pluſieurs crimes, ô Juifs, &
„ vous êtes devenus eſclaves de tous les
„ Peuples que vous avez eus pour voiſins.
„ Par quel peché vous êtes-vous attiré tant
„ de diſgraces ? Par vôtre idolatrie. Dans
„ cet état d'eſclavage où vous vous êtes
„ reduits tant de fois, Dieu touché de vos
„ miſeres vous a envoyé.... des Libera-
„ teurs pour rompre les fers dont les Moa-
„ bites.... & pluſieurs autres Nations vous
„ avoient chargez. Enfin toûjours rebel-
„ les à Dieu, vous avez vû du temps de
„ vos Rois tout vôtre Païs livré en proye
„ aux Babyloniens. Le Temple a été
„ durant ſoixante & dix ans... entierement
„ abandonné.... Du temps de Darius Roi
„ des Perſes & des Medes ; Zorobabel...
„ & le Grand Prêtre Jeſus... rebâtirent le
„ Tem-

„ Temple...... Je ne dirai point par com-
„ bien d'insultes & d'outrages, Pompée,
„ Gabinius.... ont deshonoré vos Villes,
„ & particulierement Jerusalem. Enfin
„ cette grande Ville a été prise, & son
„ Temple détruit par Tite & Vespasien.
„ Un reste de Citoyens, échapez à la
„ fureur des Guerres.... y ont encore ha-
„ bité, jusqu'à l'Empire d'Adrien : Mais
„ le Temple ayant été entierement dé-
„ truit, & la Ville & le Temple sont de-
„ meurez ensevelis sous leurs propres rui-
„ nes depuis près de quatre cens ans. Pour
„ quel crime donc êtes-vous tombez dans
„ cet abîme de miseres ? Il est certain que
„ vous n'adorez point les Idoles..... Par
„ quel peché, encore une fois, par quel
„ crime si énorme avez-vous obligé
„ Dieu de détourner les yeux de dessus
„ vous ? Voulez-vous le sçavoir ? Sou-
„ venez-vous de ces paroles de vos peres:
„ *Que son sang retombe sur nous & sur nos*
„ *enfans..... Nous n'avons point d'autre Roi*
„ *que Cesar.* Vos desirs sont accomplis:
„ vous serez esclaves de Cesar jusqu'à la
„ fin du monde; c'est-à-dire jusqu'à ce que
„ *la multitude des Nations soit entrée* dans
„ l'Eglise, *& qu'ainsi tout Israël soit sauvé.*"

On donne ici une nouvelle Traduction des Lettres de Saint Jerôme à Saint Augustin, & de Saint Augustin à Saint Jerôme, que M. du Bois a déja données au Pu-

lie. On y voit tout de ſuite la fameu-
iſpute que ces deux Peres de l'Egliſe
eué ſur l'explication d'un paſſage de
ître de S. Paul aux Galates. Quelque
rſion que Saint Auguſtin ait toûjours
oignée pour le menſonge, il avouë
, que de ſçavoir s'il y a des occaſions
on en doive permettre l'uſage à des
rétiens; c'eſt une queſtion qui n'eſt pas
difficulté. Mais il ne peut ſouffrir qu'on
ne aucune atteinte à la ſincerité & à
onne foi des Auteurs des Livres Cano-
ues, & qu'on croye que les Miniſtres
J. C. ſe ſont fait un merite de mentir
ropos pour l'interêt de la Verité.

Ce Volume contient 39. Lettres. On
arqué, autant qu'on a pû, l'année
elles ont été écrites.

Outre les petites Notes qu'on voit au
des pages, on a mis à la fin de l'Ou-
ge, une Remarque ſur cet endroit de
Lettre de S. Jerôme, qui ſert de Pré-
e à ſa Traduction Latine du Pentateu-
: *Quod multi ignorantes apocryphorum
ramenta ſectantur, & Iberas nanias li-
authenticis præferunt.* *Iberæ nαniæ*, ſelon
tre Commentateur, *ſont les erreurs, les
ions & les extravagances, que les Gnoſti-
s & les Diſciples de Baſilides avoient debi-
dans l'Eſpagne & dans le Portugal*: &
Livres Apocryphes dont il eſt ici parlé,
t l'Aſcenſion d'Iſaïe & l'Apocalypſe d'E-
lie,

Le Pere Rouſſel a cru de
ger le Lecteur, de ce qu'il
trop ſec dans ces Lettres
ajoutant à la fin de ce Volu
morales tirées des autres
Jerôme. En voici quelqu
punit les pecheurs par deg
faire rentrer peu-à-peu da
ſalut. C'eſt avoir comblé
pechez que de n'être pas
vie, digne de la colere du
un grand peché que de faire
c'en eſt encore un plus gra
Lors qu'on ne répand ſes
ſur des miſeres connuës, &
ne pas indifferemment l'a
ceux qui la demandent ;
ſouvent celui qui merite

tre. La pauvreté eſt le partage de ceux qui aiment la Verité ; les richeſſes ſont le fruit de l'injuſtice & du menſonge.

Traitez des Barometres, Thermometres, & Notiometres ou Hygrometres. A Amſterdam chez Paul Marret. 1707. in 8. p. 139.

CET Ouvrage eſt diviſé en 3. chapitres, dont le premier traite des Barometres; le ſecond, des Thermometres; & le troiſiéme, des Notiometres ou Hygrometres. L'Auteur fait l'Hiſtoire de ces trois Meſures. Il développe ceux qui en ont été les premiers Inventeurs, & il rapporte les découvertes qui y ont donné lieu. Un Jardinier d'Italie, dit-il, ayant remarqué le premier que les pompes aſpirantes ne pouvoient élever l'eau plus haut que 32. ou 33. pieds, en avertit Galilée. Cette nouvelle donna lieu à l'invention du Barometre, & celle-ci facilita la fabrique des Thermometres & des Hygrometres. L'Auteur décrit enſuite toutes les experiences que l'on a faites pour conduire ces Meſures au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui. Cela fait une ſuite d'Hiſtoire aſſez agréable; & pour rendre ſon Ouvrage utile à ceux qui commencent à étudier la Phyſique ſans maîtres, il y a inſeré pluſieurs Eſtampes qui repréſentent ces Experiences, & qui ne ſervent pas peu à les faire entendre.

D E S

S C A V A

5

Du dernier de Janvier N

Scriptores rerum Brunſvicen
ni inſervientes, antiqui o
gionis reformatione prior
nonnulla Chronica huju
Regionum & Urbium, E
ac Monaſteriorum præſe
etiam Ateſtinorum Lo
Guelforum ſuperioris G

NOus avons divers Recueils d'anciens Ecrivains, dont les Ouvrages ont rap-
rt à l'Hiſtoire particuliere de certaines
ations & de certains païs. Melchior Gol-
ſt a ramaſſé & donné au public ceux qui
nt traité de l'Allemagne proprement di-
; Pierre Scriverius ceux qui ont parlé
s Païs-bas; Erpold Lindenbrog les Hiſto-
ens du Septentrion; André Ducheſne les
ormans; Ant. Caraccioli les Napolitains;
amille Peregrin, & Felix Oſius, les Lom-
rds, &c. C'eſt à l'exemple de ces Auteurs
ue M. Leibniz s'eſt appliqué à ce travail,
i ſera ſans doute très-utile à ceux qui dans
ſuite voudront entreprendre l'Hiſtoire du
is de Brunſvic, ou de l'ancienne & illuſtre
aiſon qui le poſſede.

Les Ducs de Brunſvic tirent leur origi-
e d'Azon Prince d'Italie, qui vivoit dans
onziéme ſiecle, & qui ſervit plus d'une
is de Mediateur, avec la célébre Ma-
ilde, entre Gregoire VII. & l'Empe-
ur Henri IV. Dans les anciens Actes ce
rince porte les titres de Marquis de Lom-
rdie, & de Marquis de Ligurie. Il épou-
en premieres nôces Cunegonde Princeſ-
e iſſuë des anciens Guelphes, & Sœur
u Duc de Carinthie, de qui elle herita,
arce qu'il mourut ſans enfans. De ce Ma-
age nâquit *Guelphe*, qui fut l'Auteur
le Chef des nouveaux Guelphes, & qui
joi-

part ce Comté, & de Fo
meura en Italie. C'eſt de
ſelon nôtre Auteur, que c
Princes d'Eſt, qui de Mar
toient d'abord, devinrent
ſuite, & s'approprierent F
dene, & Reggio. Guelphe
ſçavoir Guelphe, & Henri
prit pour femme Wulfhilde
gnon Duc de Saxe, le
race. Il eut d'elle un fils
Henri, qui épouſa la fil
l'Empereur Lothaire, & c
de la Baviere, & de la Sa
voit être de l'Empire mêr
voit voulu, après la mort
pere; mais il refuſa cet
une hauteur qui lui attira
ſuperbe. Il ſe fit un grand

Duché. Ce Henri fut ſurnommé Lion,
uſe de la grandeur de ſon courage.
ertu, remarque M. Leibniz, égala
avoure & ſa puiſſance. Tant d'avan-
s exciterent la jalouſie & de l'Empe-
, & de quantité de Princes: ils at-
erent Henri, le dépouillerent de la
grande partie de ſes Etats, & ne
laiſſerent que les Païs de Brunſvic &
Lunebourg. Il eut de Mathilde fille
enri II. Roi d'Angleterre, trois fils,
oir Henri, Othon, & Guillaume.
premier ayant épouſé la fille & l'he-
re de Conrad Palatin du Rhin, joignit
titre celui de Duc de Saxe. Othon
Empereur, & le quatriéme de ce nom.
laume demeura dans les biens pater-
: c'eſt par lui que la race des Guel-
s'eſt perpetuée. S'étant accommodé
l'Empereur Frideric II. il prit la qua-
e Duc de Brunſvic & de Lunebourg,
le eſt demeurée à ſes deſcendans.
avons crû que cette courte Genealo-
une maiſon ſi diſtinguée dans l'Euro-
roit d'autant plus de plaiſir aux Lec-
que ſes commencemens ſont fort
uillez dans les Hiſtoriens de la Mai-
ſt, ſur-tout pour ce qui regarde les
s d'Azon.

ecueil contient 64. Titres. Quel-
s des *Pieces qu'on y trouve n'ap-
nt que de bien* loin à l'Hiſtoire
par-

ſont toutes des preuves ſ
qu'il a pour la gloire de
l'Allemagne, à laquelle il
ce. Dans ce grand nom
il y en a qui ſont toutes
ainſi dire, & qui n'avoi
Les autres avoient déja été
les exemplaires en étoient
memen rares. D'ailleurs c
mées étoient la plûpart trè
il étoit neceſſaire qu'on le
de bons manuſcrits : c'eſt
niz s'eſt particulierement at

Sous le premier Titre ſo
extraits d'Auteurs connus
ſoit exprès, ſoit par occ
ples qui habitoient ſur les
& du Weſer. Ces Auteu
Velleius Paterculus, P...

composé vingt volumes sur les guerres de Germanie. Tacite avoit examiné de fort près tous les Peuples connus sous le nom de Germains, tandis qu'il demeuroit dans la Belgique : on le voit assez par l'Ouvrage qu'il fit alors sur leurs mœurs.
„ Il n'y avoit pas encore longtems, se-
„ lon lui, que le nom de Germanie é-
„ toit en usage. Ceux qui les premiers
„ ont passé le Rhin, & chassé les Gau-
„ lois, dit-il, s'apellent à présent Ton-
„ gres, mais ils se nommerent alors *Ger-*
„ *mains.* De ce Peuple, ce nom a passé
„ à toute la Nation. D'abord les seuls
„ victorieux se l'étoient donné pour cau-
„ ser de la crainte ; mais dans la suite
„ les autres se le sont approprié à eux-
„ mêmes, & ils s'apellent tous Germains."
M. Leibniz fait quelques reflexions sur cet endroit de Tacite. Il nie que le nom de *Germain* fut si recent que le prétend cet Historien ; puisqu'on lit dans les anciens Fastes du Capitole, que Marcellus contemporain d'Annibal, avoit triomphé des *Germains.* Il observe que, selon Tacite, ce nom étoit propre à inspirer la terreur. En effet, dit-il, il paroît que *Germain* signifioit *homme guerrier* ; car *man* signifie homme ; *Wehr*, des armes ; *guerra*, *gerra*, ou *Werra*, guerre, *hehr*, *hari*, armée ; *hariban*, clameur de Haro, cri pour convoquer les troupes, arriereban ;

hariman, ou *ariman*, homme de guerre. Quelque plausible que soit cette conjecture, M. Leibniz ne laisse pas de penser que ceux qui passerent les premiers le Rhin, portoient déja le nom de Germains, qui étoit le même que celui d'*Hermans* que Pline & Tacite lui même ont attribué à des Peuples qui habitoient au-delà de ce fleuve. Il est vrai que Pline transforme *Hermans* en *Hermondures*, & Tacite en *Herminones*; mais il faut pardonner cela à des étrangers. Au reste *Herman* est le nom d'un ancien Heros que les Herminones ou Germains adoroient, de qui ils croyoient être descendus, & qui pouvoit être le Dieu *Hermes* ou Mercure.

Après ces Extraits, viennent les Loix des Saxons, des Angliens, & des Werins. Les Angliens, ou Anglois, occupoient le Païs qu'on a nommé depuis Holstein; & les Werins demeuroient le long du Varne, dans le Mechlebourg. Inutilement chercheroit-on dans les Loix de ces Peuples de grandes marques de sagesse, ou d'équité. On ne doit les regarder que comme un reste de coûtumes barbares que Charlemagne & les autres Princes François ne jugerent point à propos d'abolir, parce qu'elles ne contenoient rien de manifestement mauvais.

Le quatriéme Titre de ce Recueil renferme la vie de Saint Luiger premier Evê-

que

que de Munster, composée par Altfride troisiéme Evêque de la même Eglise. Ce que cet Auteur raconte de la bis-ayeule maternelle de Saint Lutger, nous apprend combien les Frisons étoient cruels, avant que le Christianisme les eut adoucis. Cette payenne irritée de ce qu'Adelberge sa fille n'avoit point d'enfans mâles, voulut faire perir Liafburg dont Adelberge venoit d'accoucher, & qui fut dans la suite mere de Saint Lutger. Chez les Frisons il étoit permis aux peres & aux meres de tuer leurs enfans, pourvû que ceux-ci n'eussent encore pris aucune nourriture. Ce peuple s'imaginoit apparemment qu'on ne devenoit homme qu'en mangeant, ou en buvant. Fondée sur cet usage la mere d'Adelberge envoya des gens pour massacrer la petite créature. Ils l'arracherent d'entre les bras de cette Dame; & un esclave courut la jetter dans un sceau d'eau. L'enfant se prit avec les mains aux bords du sceau; & dans le moment même il arriva une voisine qui l'enleva malgré l'esclave. Dès que cette femme fut rentrée dans sa maison, elle fit avaler du miel à Liafburg; & quand les gens de la payenne, avertis par l'esclave, vinrent pour achever leur execution, il n'en étoit plus tems.

La vie de Saint Lutger est suivie d'un *Extrait de Litanies* composées sur le mê-

vie de Sainte Ide ,
Tranflation de Sainte
Legende des Martyrs tu
en 872. & d'un Fragment
...nes Martyrs. Nous ne
compte de ces Pieces ,
des autres. Cette lifte n
loin , & feroit d'ailleur
Nous nous contenterons
remarques fur Gervafius
fur fon Ouvrage intitul
qu'on trouve ici fous le

Tulberi eft un Bourg
de la Tamife à huit
Gervafius en fortit fort
Rome. Alexandre III
l'Eglife. Il fut préfent
folemnelle qui fe fit
Pontife & Frideric I.
la douceur & la mode

Ville avec l'Archevêque qui alloit se
›mener accompagné d'une partie de son
ergé ; & ayant pris les devants, il
une jeune fille qui se promenoit seule
ns une vigne. Il l'aborda civilement;
touché de sa beauté, il commença à
i tenir le langage d'un amant passionné.
a fille daigna à peine le regarder : A
ieu ne plaise, lui dit-elle, que je de-
enne jamais ton amie ! je serois damnée
ıs ressource, si je perdois ma virginité.
cette réponse le Clerc la soupçonna d'ê-
: de la secte des *Publicains*, & se mit à
refuter les dogmes. L'Archevêque sur-
nt, & instruit de la controverse, il fit
rêter la fille. Le lendemain elle fut in-
rogée. On découvrit qu'elle étoit en
fet heretique, & l'on attaqua fortement
s erreurs. Elle avoüa qu'elle n'étoit pas
sez forte pour répondre aux raisonnemens
ı'on lui proposoit ; mais que sa maî-
esse, dont elle indiqua la demeure, y
tisferoit aisément. L'Archevêque en-
›ya prendre cette femme ; & quand on
ut amenée, elle répondit avec tant d'a-
esse & de présence d'esprit à toutes les
ıtoritez de l'Ecriture & des Peres qu'on
legua contr'elle, qu'il paroissoit bien,
it l'Historien, que l'esprit d'erreur par-
›it lui-même par sa bouche. On ne
egligea rien *pour* faire rentrer ces deux
éatures en elles-mêmes : à la fin leur
 opi-

opiniâtreté invincible les fit condamner à être brûlées vives. Le bucher étoit déja allumé, & elles étoient ſur le point d'y être conduites, lorſque la maîtreſſe s'écria : O Juges injuſtes & inſenſez vous croyez donc me brûler ? Vôtre Sentence ne m'inquiette nullement, je ne crains point vos feux. En même temps elle jetta par la fenêtre un peloton de fil dont elle retint le bout, en diſant *tien*; & elle fut enlevée en l'air devant tout le monde, comme ſi le peloton l'eut entraînée. On l'eut bien-tôt perdu de vûë. Pour la fille, qui n'en ſçavoit pas tant, elle fut brûlée, après avoir rejetté l'offre qu'on lui fit de lui accorder la vie, & même de la combler de biens, ſi elle vouloit renoncer à ſa ſecte. Elle endura ſon ſupplice ſans verſer aucune larme, & ſans laiſſer échaper la moindre plainte. L'Archevêque dont il eſt ici fait mention étoit Guillaume oncle du Roi Philippe Auguſte. Les dogmes des *Publicains* étoient : Qu'il ne falloit ni baptiſer les enfans, ni prier pour les morts, ni avoir recours aux Saints, ni ſe marier : Que le laict, & tout ce qui vient de l'union des deux ſexes, étoit immonde ; qu'il n'y avoit point de Purgatoire ; que l'Evangile, & les Epîtres Canoniques étoient les ſeules Ecritures qu'il fallût recevoir ; & que l'Ange apoſtat, qu'ils appelloient *Luzabel*, gouvernoit le monde viſible. L'Au-

teur de cette Hiſtoire eſt Radulphe Abbé de Cogeshal, qui dit l'avoir appriſe de Gervaſius même. Jean Picard, qui l'a tirée d'un MS. l'a inſerée dans ſes Notes ſur Guillaume de Neubrige, où M. Leibniz l'a priſe. Il regarde avec raiſon l'enlevement de la Publicaine comme une fable. Gervaſius quitta l'Etat Eccleſiaſtique pour ſuivre la profeſſion des armes, où il s'avança beaucoup. Othon IV. le fit Maréchal du Royaume d'Arles. Il épouſa une femme riche qui étoit parente de Humbert Archevêque de cette Ville. Cette femme étant morte, & les affaires de l'Empereur ayant mal tourné, il rentra dans l'Egliſe, & devint Chanoine. M. Leibniz croit qu'il mourut en Angleterre.

Son Ouvrage eſt dedié à Othon IV. ſon Protecteur. Thierri de Niem, Vincent de Beauvais, Bocace, & pluſieurs autres Auteurs le citent. Ils ne l'avoient vû qu'en MS. Jean Joachim Maderus en fit imprimer *un fragment* à Helmſtadt en 1673. On peut regarder l'édition que nous donne M. Leibniz, comme la premiere édition complette de ce Livre. Il ne fait point difficulté d'avouër qu'elle a grand beſoin d'être revûë, ſur-tout par rapport à la Geographie. Cela marque ſa bonne foi. L'Ouvrage eſt un amas aſſez mal rangé de deſcriptions, d'hiſtoires, & de *contes fabuleux*. *Il* eſt partagé par coûpures

 de-

decisiones. Il y en a trois. Dans la premiere il traite de la création du monde, de la disposition de ses parties, des premiers hommes, de l'invention des Arts, & du Deluge. En rapportant les causes du Deluge, il parle des Geants; & à cette occasion, il dit, que les premiers habitans de l'Angleterre ont été des Geants, & qu'il y en avoit entr'autres un appellé *Gog-Magog*, qui avoit douze coudées de haut. Il dit aussi qu'il a vû dans un des Fauxbourgs de Paris, le sepulchre d'Isoret, qui avoit vingt pieds de long, sans comprendre dans cette mesure ni la tête ni le col; & il ajoûte que ce Geant avoit été mis à mort par Saint Guillaume. Dans la seconde coûpure il entretient l'Empereur Othon, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe. Il fait mention de l'établissement de plusieurs Monarchies, & sur-tout de celle d'Angleterre. Il s'étend beaucoup sur la Terre-Sainte; & il assure que la description qu'il en donne est tirée des Memoires d'un certain Diacre appellé Theodose. La troisiéme coûpure renferme une partie des merveilles qui se trouvent dans chaque Province; c'est ainsi qu'il s'exprime. Voici quelques-unes de ces merveilles. En Provence, vers le Château appellé Baldurant, il y a un rocher dont la matiere est rouge comme le corail. Les morceaux qu'on en détache s'allument au feu, & éclairent comme des chandelles.

Il

a dans la Ville de Tortone en Italie,
Eglise dediée à Saint Quintius ; qui-
que y reçoit le Baptême, vit au moins
ante ans. Il croît sur le mont Vesu-
une espece de féve , d'une vertu sin-
ere , dont on fait ainsi l'épreuve. Il
se mettre à genoux pour en cueillir,
trois fois le *Pater*, & souhaiter de se
ouver en les mangeant, dans la dispo-
n où l'on s'est mis en les cueillant.
fet suit toûjours le desir, dit l'Auteur;
i qui rioit en les cueillant, recommen-
rire dès qu'il en goûte , & rit jus-
u soir; celui qui faisoit le pleureur ,
de fausses larmes; celui qui avoit mal
œur , ou qui étoit pressé de quelque
in naturel , se revoit au même état.
e l'aurois jamais crû, continuë-t-il, si
e l'avois moi-même experimenté. Il
dans le Diocése de Lodeve une fon-
auprès d'un pré, laquelle est fort a-
dante lorsqu'on fauche le pré , & qui
dès qu'il est fauché. Si un homme
be en adultere , & que le lendemain il
un fromage, dès le jour même ce fro-
e sera rempli de vers , à moins qu'on
mette beaucoup de sel. Auguste toû-
s heureux, ajoûte Gervasius, jugez par
e l'énormité du crime d'adultere. Si
s demandez des preuves de ce miracle ,
'en ai point d'autres à vous apporter
l'*expérience évidente* & *journaliere*.

Tous les ans, au jour de Saint Jean-Baptiste, une infinité d'Escarbots plus grands que les autres, & dont plusieurs ont des cornes, s'assemblent auprès d'une des deux tours qu'on trouvoit à Emolins dans la Province de Narbonne. Là ils se battent pendant huit jours, & il en tombe tant de morts, qu'à peine peut-on venir à bout de les enlever, & de nettoyer la ruë. Dans le Royaume d'Arles, en un lieu appellé Livornes, qui est dans l'Evêché de Valence, il y a une tour fort haute qui ne souffre point de sentinelle la nuit. Si on y en met, la sentinelle se trouve le lendemain dans un vallon qui est au pied de la tour, sans avoir ressenti le moindre mal. Voilà assez de prodiges, il est temps de finir cet Extrait.

Histoire de Bretagne, composée sur les Titres & les autres Originaux, par Dom GUI ALEXIS LOBINEAU, *Prêtre, Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Maur.* A Paris chez Charles Osmont, 1707. T. 2. p. 1823.

IL y a des Ouvrages qu'il est aisé de commenter & d'étendre, mais qu'on abrege & qu'on extrait difficilement. Les preuves du Livre du P. Lobineau sont de cette espece; ce qui paroît digne de remarque dans les originaux qui le composent, n'est souvent

un mot, mais ce mot ne peut être
ue par des explications souvent plus
que le titre même. Une maniere
r singuliere, un usage qui n'a rien
mun avec les nôtres, un fait qui a
jusqu'ici à tout le monde, sont tou-
es à observer. Nous ne pouvons
ni avec l'étenduë qu'elles demande-
i même avec l'exactitude que nous
ns. Il s'agit de plus de seize cens
presque toutes originales ; le seul
ue tiendroit plusieurs Journaux.
hoisirons pour remplir celui-ci ce
s a frappé davantage, & ce qui peut
une plus juste idée de cette espece de
, qui souvent n'attire pas tant l'at-
que l'Histoire, dont il est cepen-
fondement & la force.

avons dit en parlant du premier
de l'Histoire de Bretagne, que le
A. Gallois avoit travaillé à quelques
tions sur des points d'Histoire ou
ique qui lui avoient paru en mé-
On les trouve ici avec d'autres du
ineau, qui a soin de rendre justice
moire de son Confrere. Elles sont
selon l'ordre chronologique, c'est-
peu près selon les temps ausquels
partiennent. Par cette raison on
a tête de ce Recueil l'explication
Inscriptions du temps des Ro-
elles se trouvent, l'une à Nantes,

l'autre à Rennes, la troisiéme dans le Diocése de Saint Malo. La seconde & la derniere n'ont rien de fort difficile, ni même de fort curieux, si ce n'est leur antiquité. La premiere, qui est celle de Nantes, peut être plus digne d'attention par une Divinité dont il y est parlé.

NUMINI. AUGUSTOR.
DEO VOLIANO
& cæt.

L'Auteur prétend que Volianus est le même que Belenus, nom qu'on donnoit au Soleil. Il cite sur cela Herodien liv. 8. & Schedius *de Diis Germanis* p. 118.

On trouvera des recherches très-curieuses dans une Dissertation sur l'origine de la Langue des Bretons. L'Auteur ne s'éloigne pas du sentiment ordinaire, qui en fait la Langue des Celtes, rapportée de la Bretagne insulaire par les Bretons, qui en furent chassez. Ses preuves sont à peu près les mêmes que celles du fameux D. Pezron Abbé de la Charmoie.

P. 7. L'éclaircissement du P. A. Gallois sur l'établissement de la Religion Chrétienne chez les Bretons, mérite d'être lû. Il est très-difficile de démêler la verité entre toutes les traditions & les pieuses créances dont chaque Eglise a voulu s'honorer. Le *P. Gallois* rejette beaucoup de ces opinions,

mais

s il ne fait point de difficulté d'admet-
Lucius Roi des Bretons insulaires pour
étien du tems du Pape Eleuthere ; en
as son Royaume se trouveroit la plus
enne Monarchie Chrétienne, il y en a
itres qui n'en conviendroient pas aisé-
nt.

P. 50. C'est une Piéce assez curieuse que
Prose qui s'est chantée pendant long-
ps dans l'Abbaye de Saint Florent le
ıx, contre le Roi Nomenoé. Ce Prin-
pendant les guerres des enfans de Louïs
Debonnaire, avoit pillé & brûlé la mai-
de Saint Florent. Les Moines compo-
nt cette Prose pour être chantée à la
ſſe. Il ne feroit pas selon nos mœurs de
ler au Saint Sacrifice des choses aussi
ı édifiantes. Le P. Lobineau nous mar-
e que cette Prose étoit notée ; il auroit
nous dire si elle l'est du temps, & de
elles sortes de notes on se servoit alors.

P. 61. & *suiv.* Nous avons quatre Pié-
consecutives tirées du Cart. de Rhedon,
i concernent le Roi Salomon. Le P. Lo-
eau jette quelque soupçon de faux sur
derniere. Les trois précedentes doivent-
es en être exemptes? on en jugera. Dans
troisiéme de ces Piéces Salomon écrit
Pape Adrien, que le nombre & l'énor-
té de ses pechez, joint à la persuasion
il est que la fin du monde approche,
avoit *donné la* pensée d'aller visiter le

Tombeau des Saints Apôtres; que les Bretons s'étoient opposez à l'execution de son vœu, parce qu'alors les païs par où il devoit passer étoient infestez par les Normands: qu'il prie le Saint Pere de vouloir *in persona supradictorum Apostolorum*, recevoir ces petits présens. Une statuë d'or qui le représente exactement, *nostræ magnitudinis, tam altitudine quam latitudine*, & enrichie de toutes sortes de pierreries. Un mulet richement harnaché & caparassoné. Une Couronne d'or ornée de pierres précieuses. Trente pieces de drap de toutes sortes de couleurs, trente peaux de cerf, soixante paires de souliers pour les Serviteurs de sa Sainteté. Il fait quelques excuses sur la modicité de ses dons; il parle du denier de la veuve, il demande quelque portion de Relique, & finit par ce vers,

Grandia posco quidem sed vos dare grandia nostis.

Adrien lui répond en commençant par ces paroles, *Adrianus nutu Dei Papa.* Il marque qu'il a pris sept jours de temps pour lui répondre; qu'il a passé ces sept jours avec tout le Peuple Romain dans le jeûne & dans la priere; qu'au bout de ce temps le Saint Esprit lui a inspiré, & à ses trois Cardinaux, d'envoyer à ce Prince une partie du Corps de Saint Leon Pape. Qu'on lui en donne un bras; qu'afin qu'il sçache la valeur de ce présent

tit que Saint Leon a fait de
acles à Rome ; & de plus,
ui ayant eu les yeux crevez
oupée par la fureur des Ro-
ſuite guéri miraculeuſement :
es yeux ſept fois meilleurs,
ue en fut ſept fois plus élo-
n conſideration de cette Re-
x qui après avoir fait vœu
ne ſe trouveront empêchez
die, guerre ou autre cauſe de
ge, en feront diſpenſez pour-
nt trois fois en un an dans
te Relique repoſera. C'eſt
Piéce que le P. Lobineau eſ-
& aſſurément il ſeroit diffici-
pas de ſon avis ; pour peu
flexion ſur le ſtile & ſur les
ontient, on entrevoit quel
é l'objet de celui qui l'a fa-
s on ne voit pas moins que
a une liaiſon naturelle & ne-
elle-ci, & qu'il en faut por-
ugement ; c'eſt le même ſtile,
mes puerilitez. Or les deux
t au-deſſus préparent à celle-
e on met pour datte l'année
non voulut aller à Rome, &
mpêché par ſes Barons ; dans
me Prince fait une énumera-
deſcription de ſes dons à
Rhedon, qui eſt toute pa-
reille

Prince Breton. *Sul*
magnæque partis Galli.
n'être pas plus long
lequel nous nous f
tendus, nous diron
ces quatre Piéces fo
toutes visiblement f
tre, & dans des te
leurs dates.

On ne peut nomb
mencent par cette F
no appropinquante, cha
y a donné lieu, le n
siecle en sont pleins.

P. 65. *& suiv.* O
ge qui étoit alors de
position stable qu'on
que acte exterieur. (
té d'une terre, d'un p
mettant entre les ma

P. 76. On ne ſera pas fâché de voir une
ſſertation ſur une erreur très-établie &
s-dangereuſe. Beaucoup de gens ſe per-
dent, que la Bretagne a été ſou-
ſe à la Normandie, & qu'Alain a
ndu hommage à Rollon, à qui la
erre des Bretons avoit été cedée. Le P.
obineau détruit cette opinion, fondée
incipalement ſur l'autorité de Dudon
oyen de Saint Quentin. Il montre des
achroniſmes évidens dans le recit de
t Auteur. Il en fait voir cinq, qui
nt cependant les baſes de ſon Hiſtoire.
ollon prend Bayeux 1. il eſt baptiſé
ar Franco Archevêque de Roüen en 912,
. il épouſe Giſla 3. fille de Charles le
imple 4. la Normandie lui eſt cedée,
& la Bretagne dont Alain lui fait homma-
ge 5.

Il y a preuve que les Normands n'a-
voient pas Bayeux du tems de Rollon:
que Rollon n'a pas été baptiſé par Franco,
qui n'étoit point Archevêque de Roüen en
12. qu'il n'a point épouſé Giſla : qu'en
12. Charles le ſimple ne pouvoit avoir de
lle à marier : qu'une Giſla mariée à un
rince Normand, étoit fille de Lothaire, &
ue l'Empereur fit le mari de cette Princeſſe
oi des Friſons. Enfin le P. Lobineau re-
arque deux autres équivoques qui ont
onné lieu à ce recit fabuleux. *Les Nor-
ands ont fait beaucoup* de ravages en
Bre-

titres du même tems
s'exprime par *de Rub*
Rogeïo, *de Roge*. On
la maison de Fougere
geriis, *de Fulkeriis*, *Fu*
imagine des differenc
sons sur cette diversit
P. 141. Il y a un
d'une contestation d
tiers avec un Seign
pour l'herbe d'une
coup de voies de fa
du feu pour justifie
sont donnez, la r
faire l'épreuve est
le feu se prépare, *c*
fuisset; l'affaire s'ac
nes relâchent ce q
vent couper d'herb

u'il en avoit commencé l'éta-
qu'ensuite ayant crû mauvais
on seulement il n'avoit pas con-
rage commencé, mais même
ôté aux Religieux tout ce qu'il
lonné. Que D. Bernard Abbé
x, étant venu à Buzay pour y
te, trouva l'Abbaye dans un
olation, dont il fut fort affligé;
parla en termes très-forts (il
pporter en latin :) *Vehementer*
ne quasi perfidum & mendacem
verbis redarguens, &c. qu'il or-
Abbé & aux Religieux de re-
Clervaux d'où ils étoient venus.
t ensuite, que touché de ces re-
aussi de l'énormité de ses pechez,
&c.

Geffroi Duc de Bretagne par
qu'il avoit épousé, date ses
gnante Philippo illustri Francorum
co patre meo Rege Anglorum. Il
Roi de France le premier. Il
ant fils d'un Roi; il est Prince
regardé comme indépendant:
rque que la superiorité de nos
jours été bien reconnuë.

L'an 1018. sur quelque con-
rvenuë entre les Moines de Le-
Seigneur laïque, les Religieux
t deux *Prêtres* & un Diacre pour
Le Seigneur de Morvaux & de
Chan-

que regla, que les Prêtre
témoigner sans serment, *p*
monium redderent; que les D
sur le Livre des Evangiles
sur le Pseautier.

P. 394. Henri Roi d'An
1020. *sterling* à son fils
jouïssance du Comté de Ri
te finit ainsi, *Teste meipso*
cette formule a sa beauté.
teau de Nantes.

Il y a beaucoup d'Actes d
en Bretagne & en Angleterr
François tout au moins aussi
celui de nos Ecrivains de so
peut remarquer une Orth
rapport à une prononciatio
dans une Province qu'il pos
presque toûjours un *u* après

Les écrits de Jean de Montfort
harles de Blois pour le Duché de
, sont soûtenus de raisons & d'au-
ui ne seroient pas trop goûtées au-
i. Jean de Montfort prétend que
divin les femmes sont excluës de
à un Duché. L'Apôtre dit : *Obe-
ibus tanquam à Deo missis* : que
ns l'exemple de la *benoite* Vierge
qui ne succeda pas à son Fils au
ment de l'Eglise. Il répond à
de Debora.

. L'enqueste pour la Canonisation
es de Blois est une piece à lire. Il
surément beaucoup de pieté dans
, & aussi beaucoup de simplicité.
aroît guere moins dans les Com-
qui font l'enqueste.

3. Olivier de Bretagne Comte de
vre, s'engage par écrit au Duc,
e Duc fait élire Guillaume frere
livier Evêque de Vennes, Guillau-
ettra au Duc ledit Evêché pour
i plaira, toutes les fois qu'on lui
ir en même tems l'Evêché du Mans,
d'Angers.

2. Le Duc Jean pendant sa dé-
avoit fait plusieurs promesses aux
vres. Enfin il fut délivré; mais
fit jurer l'execution de ce qu'il
romis. *Martin V.* l'absout de ses

P.

ve ici un Memoire de s
prodigalité, qui eſt preſqu
que ſes crimes.

P. 1124. L'Archevêqu
une viſite Metropolitaine
du Chapitre de Nantes.
dure dont il n'eſt plus queſt
On en peut voir le Procè
Archives du Chapitre de N

Par cet échantillon on p
de ce Volume. C'eſt à n
curioſité , c'eſt au Livre
Nous n'en dirons rien pa
ſcience des Genealogies ;
pas celle qui y trouve mo
Si nous avions entrepris de
des Maiſons qui ſont en Br
ſein nous eut mené trop lo
peut-être ſçû par qui nou
mencer nous n'aurions

ne faſſe mention de ſon pere, de ſa mere, de ſon grand-pere, de ſes freres, de ſes enfans; ainſi la plûpart du temps on trouve dans ces Monumens une déduction genealogique très-exacte & très-inſtructive. Cet uſage a même été principalement dans le tems où les noms propres ont commencé. Ceux qui ne ſont pas dans la pratique de cette étude, ſont ſouvent en garde contre des filiations qui leur paroiſſent trop préciſes & trop marquées. On en trouvera un très-grand nombre dans nôtre Hiſtoire, non ſeulement pour les Maiſons qui ſubſiſtent avec gloire, & auſquelles on peut prendre interêt, mais pour des noms ou éteints ou tombez.

Nous nous plaindrons cependant d'une choſe. Le P. Lobineau, qui nous cite à tout moment des Cartulaires ou des Chroniques, devroit nous dire de quels tems ſont les Manuſcrits qu'il a vûs. Un titre de l'an 900. qui ſe trouve dans un Cartulaire qui n'a que quatre cens ans, n'a pas la même autorité que ſi le Cartulaire étoit de l'an 1000. Nous aurions voulu encore qu'il nous eût donné à la tête de chaque Acte quelque notion de ce qu'il contient; ſouvent il épargneroit du temps & de la peine au Lecteur. On doit lui être obligé d'un gloſſaire qui eſt à la fin de ſon Ouvrage: il a pris la peine de nous y donner l'explication *des mots* Bretons, Gaulois,

& gravez ave
roit mieux les trouve
titre auquel il appar
bien qu'il a voulu
& épargner le terre
tent d'être étudiez ;
toutes eſpeces, & q
liers, & qui nous o

Hiſtoire de l'Academie
née 1706. *avec les*
tique & de Phyſi
tirez des Regiſtres d
ris chez Jean Bo
pagg. 152. pour
Memoires. Et à
de Coup. 1708.in
& 680. pour les

VOICI le plus

ſqu'ici, pour ne pas mettre une trop gran-
diſproportion entre les volumes.
Ce qui regarde la Phyſique générale
ns la Partie hiſtorique, conſiſte en
ɔis articles. Les deux premiers, tous
ɛux très-courts, ſont l'un *ſur une irregu-
rité de quelques Barometres* : & l'autre
r la declinaiſon de l'Aiman ; le troiſiéme
t celui des *diverſes Obſervations*. On a vû
ıns les Memoires de 1705. & dans l'Ex-
ait que nous en avons donné, com-
en l'irregularité du Barometre de Mon-
igneur le Chancelier ſurprit les Phyſi-
ens de l'Academie. Ce Barometre ſe
noit 18. ou 19. lignes plus bas que tous
; autres : les ſentimens furent parta-
z ſur la cauſe d'un Phenomene ſi nou-
au. Feu M. Amontons l'attribuoit à
qualité particuliere du verre de ce Ba-
ımetre, dont les pores ſe trouvoient
ſez grands pour admettre les parties les
us ſubtiles de l'air : cet air très-ſubtil pé-
étrant dans le vuide du Barometre, &
ppuyant ſur le mercure, ne lui permettoit
is de s'élever à la hauteur ordinaire. Com-
ie on n'avoit remarqué cette irregularité
ue depuis que le Barometre, dont nous par-
ons, avoit été nettoyé par M. Hom-
erg, qui l'avoit lavé avec de l'eſprit
e vin avant que de le recharger, ce
avant Academicien croyoit qu'il en é-
oit reſté quelques goutelettes, & que lorſ-

que le vuide s'étoit fait, ces goutelettes s'étant extrémement rarefiées, elles avoient fait descendre le mercure; ou, ce qui est plus vrai-semblable, que l'air qu'elles renfermoient, dégagé par leur rarefaction l'avoit abaissé. On rapporte ici plusieurs expériences faites à cette occasion par M. Maraldi, qui decident toutes en faveur de M. Homberg.

Ce qu'on nous dit touchant la declinaison de l'Aiman, est une nouvelle confirmation de la belle idée de M. Halley sur cette matiere. M. De l'Isle ayant entre les mains un Journal exact fait par M. de Marchais dans un voyage de Guinée & d'Amerique en 1704. 1705. & 1706. a pris soin de comparer à la Carte de M. Halley faite pour 1700. les Observations qui regardoient la declinaison de l'aiguille; & la comparaison a été assez favorable au nouveau Systême, pour donner lieu d'esperer qu'on le verra se confirmer encore de jour en jour. C'est un des mysteres de la Physique absolument inconnu jusqu'à présent, & qui peut-être commence à se developper.

Les diverses Observations de Physique générale sont au nombre de dix. On voit dans la premiere pourquoi un vaisseau de verre mis en hiver devant le feu, se casse s'il est plein d'eau, & *plus aisément* s'il l'est de mercure; mais

ne

se casse point s'il est plein d'esprit de
: la matiere de la lumiere que le
pousse continuellement ne pénétrant
s avec la même facilité l'eau & le mer-
re, qu'elle pénétre l'esprit de vin. Elle
masse en plus grande quantité dans les
res du verre quand le vaisseau est plein
eau ou de mercure, que lorsqu'il l'est
esprit de vin; & dilatant cet pores avec
is de violence, elle force le ressort
verre, & le casse: c'est la raison
e M. Homberg donne de cet effet. Il
propose encore un autre qui a du rap-
rt à celui-ci, & qu'il explique à peu près
la même maniere.

Le Hazard a présenté à M. Lemery
xpérience d'une odeur de musc produite
r le mélange de plusieurs odeurs très-
antes que rendent certaines drogues: &
qu'il y a de plus remarquable, c'est
ie l'on employe ces mêmes drogues dans
Medecine contre les vapeurs causées par
deur même du musc.

Quatre Observations d'un ami de M.
rré contiennent, 1. La découverte
une sorte de petit ver qui fait précisé-
ent la même manœuvre que le Formica-
eo, & qui se metamorphose en un in-
cte fort semblable au cousin.

2. Une remarque sur le cryftallin d'un
rpent: *ce cryftallin*, qui avoit une

ligne de diametre, paroiſſoit d'une ſphericité parfaite, même avec la loupe; il reſſembloit à une lentille faite à la lampe, & groſſiſſoit extrémement les objets vûs à travers. Il eſt certain par là que ces animaux doivent voir les objets plus grands que nous ne les voyons, & par conſéquent en appercevoir qui échapent à nos yeux: & telle eſt la ſageſſe de l'Auteur de la nature, qui a conformé les yeux des différens animaux d'une maniere convenable à leurs différens beſoins; l'œil d'un petit animal eſt un veritable microſcope.

3. La deſcription d'un ver encore aſſez ſingulier. Ce ver long de deux pouces ſur une ligne de large, & $\frac{1}{4}$ de ligne d'épaiſſeur, d'un jaune un peu foncé comme les perce-oreilles, a 8°. jambes de chaque côté. Ses deux extrémitez ſe terminent en pointe avec de petites cornes, & ſont ſi ſemblables qu'on ne peut conjecturer laquelle des deux eſt la tête. On ne le diſtingue point non plus au marcher de l'animal; car quand on le contrarie dans ſa marche, il ne ſe détourne pas à côté comme les autres, mais il retourne tout court ſur ſes pas en allant de rebours; en ſorte que ce qui étoit la queuë devient la tête, & ce qui étoit la tête devient la queuë: ſi on le coupe en deux,

cha-

moitié va de son côté, en s'é-
: ainsi l'une de l'autre. Cet insec-
:oit-il point deux têtes & deux cer-
,comme d'autres ont plusieurs poû-
? Cette conjecture est de l'Histo-

La metamorphose d'un insecte poiss-
ui se transforme en demoiselle. La
isselle qui en sort est de celles qui
gent sur les eaux dormantes où elles
sent leurs œufs. Voilà un animal qui
poisson devient oiseau, différent appa-
.ment des deux especes dont M. Pou-
t a parlé dans les Memoires de 1704.
it-être trouvera-t-on à force d'observer,
e ce changement d'habitation & d'éle
:nt est assez commun.

La dixiéme observation est sur certaines
erres qui renferment des plantes & des
issons dessechez. M. Maraldi avoit ap-
rté d'Italie de ces pierres, tirées dans
Veronois. A l'occasion de ce qui en
été dit dans l'Histoire de 1703. M.
ibniz nous apprend ici, qu'en plusieurs
droits d'Allemagne, & en particulier dans
Païs de Brunsvic, & dans le Comté
Mansfeld on trouve de semblables
erres. Ce sont des veines d'ardoise ho-
ontales à peu près, où il y a des repré-
ntations très-exactes & très-fines de di-
rses sortes de poissons ou de plantes. M
ibniz joint à la description de ces Pi

res des conjectures aſſez raiſonnables ſur leur formation ; & pour les confirmer il rapporte cette operation qui paroît curieuſe. On prend une araignée ou quelqu'autre animal convenable , & on l'enſevelit ſous de l'argile, en gardant une ouverture qui entre du dehors dans le creux. On met la maſſe au feu pour la durcir ; la matiere de l'animal s'en va en cendres , qu'on fait ſortir par le moyen de quelque liqueur. Après quoi par l'ouverture on verſe de l'argent fondu; l'argent étant refroidi, ſe trouve moulé dans la maſſe ,& repréſente aſſez bien la figure de l'animal.

Outre les trois articles que nous venons de toucher, il y a dans les Memoires les Obſervations de M. de la Hire de l'année 1705. ſur la quantité d'eau de pluye, ſur les vents & ſur la hauteur du Thermomêtre & du Baromêtre ; celles de M. le Baron de Pontbriand , celles du Pere Fulchiron Jeſuite , faites à Lion ; celles de M. Maraldi , & quelques autres qu'il a recueillies de différens endroits; les Obſervations de M. Bianchini ſur les flâmes qui paroiſſent dans un petit Canton de l'Apennin; une Hiſtoire des Barometres & Thermometres par M. de la Hire le fils, qui examine celui de M. Nuguet. Nous ſommes obligez de paſſer ſur tout cela ſans nous arrêter: nous remarquerons ſeulement, *que les* flâmes obſervées par M. Bianchini

ſur

r la montagne de Pietra Mala en Toſca-
:, préſentent aux curieux le même Phe-
menе que celles qui ſe voyent en Dau-
iné à trois ou quatre lieuës de Greno-
e, & dont on a dans l'Hiſtoire de 1699.
ıe relation exacte envoyée à l'Academie
es Sciences par M. Dieulamant. C'eſt en
'oſcane comme en Dauphiné ſur la poin-
: d'une montagne une petite étenduë
'un terrein brûlant, d'où naiſſent des flâ-
es errantes qui voltigent ſur la ſurface de
: terrein, & s'y entretiennent ſans autre
iment que celui que leur fournit le ter-
in même. Toutes les autres circonſtan-
s des deux Phenomenes conviennent
ıſſi, excepté que du terrein allumé de
etra-Mala il ſort une odeur aromatique,
ſemblable à peu près à celle que rend
bois de Calambou quand on le brûle ;
lieu que le terrein brûlant du Dauphi-
: jette une odeur de ſouffre qui n'eſt pas
réable.
L'Anatomie, qui ſuit toûjours la Phy-
que générale, contient ici huit morceaux.
'Hiſtorien ne s'eſt attaché qu'à trois. Le
emier eſt de M. de la Hire, & conſiſte
des remarques & des reflexions ſur la
ture des Cataractes qui ſe forment dans
eil : les deux autres ſont de feu M. Do-
rt, & traitent de la formation de la Voix
des Tons. Les Remarques de M. Pou-
rt *ſur les Moules* ; la deſcription d'une

 exoſ-

exostose monstrueuse, par M. Mery; celle de deux Enfans monstrueux unis ensemble, par M. du Verney; celle d'un Squelette contourné, encore par M. Mery; & une *Observation Anatomique* de M. Geoffroi, sont les cinq articles sur lesquels on s'est contenté dans la Partie historique de renvoyer les Lecteurs aux Memoires.

On distingue communément la *Cataracte*, & le *Glaucoma*, comme deux maladies de l'œil très-différentes. La Cataracte, dans les idées ordinaires, est une espece de membrane, ou de pellicule, qui se forme dans l'humeur aqueuse entre le crystallin & la prunelle, & qui intercepte les rayons de lumiere; au lieu que le Glaucoma est le crystallin même épaissi, qui en perdant sa transparence, prend le plus souvent une couleur verdâtre; & c'est de-là que vient le nom de *Glaucoma* que l'on donne à cette maladie. L'opération de la Cataracte est une operation connuë, qui quoique très-delicate ne laisse pas de réüssir assez souvent: ceux qui se mêlent de cette opération, ceux même qui l'ont faite plusieurs fois avec succès, croyent en la faisant rouler autour de leur aiguille une pellicule qu'ils enfoncent ensuite dans le bas de l'œil. Du tems de M. Rohault quelques Sçavans Anatomistes avancerent, que la Cataracte telle qu'on vient de la définir, & ce que les Opérateurs croyoient faire en

l'ab-

bbattant, n'exiſtoit que dans leur imagi-
tion ; que toute Cataracte étoit un veri-
ble Glaucoma , c'eſt-à-dire , une altéra-
on du cryſtallin ; & que dans l'opération
abbattoit réellement le cryſtallin , en
oyant abbattre une pellicule imaginaire.
ette opinion, quoique propoſée par des
erſonnes de mérite, & embraſſée par M.
ohault même dans ſon Traité de Phyſi-
ue , étoit tombée dans l'oubli : mais
le a été renouvellée depuis quelque tems,
on la trouve ſur-tout établie dans un
uvrage exprès ſur les maladies de l'œil ,
it par un Chirurgien très-habile & très-
xpérimenté, de Mery ſur Seine. On peut
oir l'Extrait de cet Ouvrage dans nôtre Su-
lément du mois d'Août dernier p. 401. Les
emarques de M. de la Hire , dont il eſt
i queſtion, vont à confirmer le ſentiment
ommun; elles ſont tirées la plûpart des
irconſtances de l'opération qu'il a faite
ur des yeux de bœuf. Ce qui en reſul-
e de plus conſiderable, c'eſt que le cryſtal-
n ne ſe laiſſe jamais enfoncer entierement
ans le bas de l'œil , & qu'il boucheroit
oûjours en partie le paſſage des rayons ,
ant parce qu'il eſt gros , que parce qu'il
ſt ſoûtenu par l'humeur aqueuſe , & par
vitrée , ſur-tout par cette derniere qui
ſt épaiſſe comme de la gelée. On abbat
ne Cataracte entierement, ce n'eſt donc
as le *Cryſtallin* qu'on abbat ; on rétablit

parfaitement, pu
teroit une partie de la lumi
Outre quantité d'autres F
Lecteur trouvera dans ce m
des réponſes aux principales
l'on fait contre le ſentimen
ſons cet article par la refle
nence le diſcours de l'Hiſto
„ roit ſembler étonnant qu
„ Chirurgique fut incertaine
„ au ſuccès, mais en elle-
„ dire, que les uns ſoûtin
„ une choſe, les autres c
„ autre: mais l'opération
„ ſi délicate, & ſi peu ſe
„ même qui l'execute, q
„ ſe doit être qu'on ait c
Il ſemble que la ſurp
core plus grande, qu'o

tême de M. Dodart, quoique déja traité avec assez d'étenduë, n'étoit pas épuisé, & l'on verra combien il y manquoit de choses ou curieuses, ou même necessaires, à quoi peut-être on ne pensoit pas. La plûpart des Lecteurs s'apperçoivent moins de ce qui manque à un sujet que l'Auteur, mais en récompense ils s'apperçoivent mieux de ce qu'il y a de trop.

M. Dodart confirme & explique plus particulierement l'usage qu'il avoit donné à la Glotte de former le son de la voix par son ouverture, & les différens tons par les différens dégrez de cette ouverture : c'est un détail très-exact dans lequel nous ne pouvons pas le suivre ; mais qui sera lû avec fruit par rapport à la science, & avec édification par rapport à la pieté : car M. Dodart sçait y relever par-tout l'intelligence infinie qui brille dans les machines de tous les animaux.

A ces recherches curieuses sur l'organe de la voix, il en joint d'autres sur les circonstances de la voix. Il demande ce qui cause la différence de la voix pleine, & de la voix de fausset, & il satisfait parfaitement à la question. Il explique aussi ce qui fait la voix fausse, c'est-à-dire, la voix qui ne peut entonner juste le ton qu'elle voudroit. Il explique encore pourquoi des personnes qui ont le son de la voix agréable en parlant, l'ont desagréable en chantant, ou

au contraire pourquoi des personnes qui l'ont agréable en chantant, l'ont desagréable en parlant. Il traite de la Musique *recitative* : il croit que chaque passion à ses tons, comme ses mouvemens particuliers; & que les tons propres des passions propres seroient à peu près les mêmes par-tout, s'il ne s'y méloit des tons d'institution, qui sont ceux des Langues & des Dialectes. Il dit cependant que malgré ce mélange un homme attentif à une conversation passionnée, entre plusieurs personnes de quelque nation que ce soit, & dont il ignoreroit le langage, distingueroit facilement par l'oreille seule quelle est la passion qui anime la conversation. Il paroît persuadé que les anciens Grecs excelloient dans ce genre de Musique qui a pour objet d'exprimer les passions, & de les exciter dans les autres ; & il ne doute pas que leurs chants ne fissent sur les hommes au moins une partie des grands effets ausquels il dit que toute l'Antiquité rend témoignage. Il nous met beaucoup au-dessous d'eux à cet égard ; mais beaucoup au-dessus pour la symphonie, & pour tout ce qui ne regarde que le plaisir de l'oreille, & qui n'appartient pas à l'expression.

Ceux qui cherchent les faits extraordinaires auront de quoi se contenter dans les *diverses Observations Anatomiques* ; nous n'en toucherons que quelques-uns des plus curieux.

rieux. Le premier pourroit bien être plus ordinaire que l'on ne pense communément: C'est le Pericarde fortement adherant au cœur en toute son étenduë, observé par M. Littre dans un homme de 30. à 35. ans, qui avoit été tué d'un coup d'épée, & qui étoit mort un quart d'heure après le coup. Circonstance qui marque assez qu'aux approches de la mort le pericarde n'avoit pas eu le loisir de se vuider de la liqueur que l'on prétend qu'il contient toûjours. L'Observation d'un œuf de poule cuit, dont on trouva que le blanc renfermoit un autre petit œuf, n'est pas nouvelle: on a vû plusieurs œufs en contenir d'autres de la même maniere, & nous en avons eu longtems un entre les mains. Le fait le plus digne d'être remarqué, est celui-ci: Dans le corps d'une femme de 25. ans, morte quatre mois après être accouchée de son second enfant, M. Littre a vû le pavillon de la trompe droite de la matrice attaché par toute sa circonference à l'ovaire du même côté, & embrassant un œuf de trois lignes de diametre, dont une partie étoit hors de l'ovaire. Celle qui n'en étoit pas encore sortie, étoit contenuë dans une espece de calice dont le fond étoit continu au corps de l'ovaire. Ce calice étoit parsemé en dehors de vaisseaux sanguins, & composé de deux substances différentes, dont l'intérieure étoit glanduleuse, & l'extérieure mus-

musculeuse. Ce que M. Littre a vû en cette occasion est la partie la plus secrete du mystere de la génération de l'homme, & celle où l'on a le plus de peine à surprendre la nature dans son opération.

Le même Observateur en dissequant un chien, lui a trouvé l'estomac dans la poitrine, & placé au-dessus du diaphragme.

Voici une cure surprenante. Une Demoiselle qui étoit à une Dame de Chartres, allant à la campagne dans une charette, versa si malheureusement, qu'une des rideles lui entra dans la tête du côté droit, cassa en plusieurs pieces l'os appelé Bregma, déchira la dure-mere, & la pie-mere, & causa un épanchement de la matiere propre du cerveau. La Demoiselle relevée de dessous la charette marcha quinze à vingt pas, après quoi elle tomba en foiblesse, & perdit connoissance pendant quatre heures. L'épanchement de la substance du cerveau continua les six premiers jours, & il se fit un très-grand écoulement de serositez. Tout cela cessa le septiéme jour, & il parut un *fungus* ou champignon qui se formoit dans les déchirures des deux membranes. Il fut traité selon les regles ordinaires. Pendant les quinze premiers jours, la malade tomboit dans des assoupissemens profonds, & dans des reveries, & elle eût un flux de ventre peu violent. La fiévre lui dura cinquante jours; & enfin elle a été parfaite-

ment

ent guérie par les Sieurs Piat & Cusmont
hirurgiens de Chartres. Il paroît par là
u'il n'est gueres de blessures dont on doive
esesperer.

Des cinq articles renvoyez aux Memoi-
es par l'Historien, celui de M. Poupart
ur les Moules donne des explications assez
urieuses de la maniere dont s'ouvrent les
oquilles; de la maniere dont les Moules
e forment; de leur mouvement progres-
if; du voltigement d'une espece de Moule;
le la maniere dont elles rentrent dans leurs
oquilles; de la maniere dont elles jettent
eur frai; de la sortie de leurs excrémens;
le leur respiration, & enfin de leurs mala-
dies. C'est dans ce même ordre que l'Au-
teur parle de toutes ces choses. Les trois
articles suivans sont des descriptions si pré-
cises & si justes, qu'on ne sauroit les abre-
ger sans les gâter: il vaut mieux renvoyer
les Lecteurs aux Pieces mêmes, très-dignes
de leur curiosité; sur tout celle de M. du
Verney, qui fut lûë dans l'Assemblée pu-
blique du 13. Novembre 1706. & y reçût tant
d'applaudissemens.

Les Observations Anatomiques que M.
Geoffroi rapporte, ont été faites sur un
homme, qui après avoir été attaqué pen-
dant deux années d'accès de Phrenesie
tres-violens, mourut d'un abcès au foye.
Il fut ouvert, & l'on trouva dans la
tête & dans le foye de grands desordres
qui

circonstance digne d'être
dant sa maladie on lui
teintures d'opium pour
somnies fâcheuses qui ac
accès de phrenesie, &
toutes les fois qu'on lui
tures avec de l'esprit de
tre calmé, il tomboit d
core plus violens: au
tures avec l'eau le cal
donnoient quelques heu

Il n'y a que des buveu
puissent lire sans être effi
M. Geoffroi: „ On
„ suadé, dit-il, de ce
„ liqueurs spiritueuses,
„ sage immoderé du vi
„ veur de ces liqueur
„ agréablement le goû
„ prendre des forces,

ertir en pierres; & que c'eſt par là que
s liqueurs engendrent la goutte, la
avelle, la pierre, & qu'elles cauſent
es vapeurs, des affections convulſives,
es rhumatiſmes, des apoplexies, & des
aralyſies.
Ce ne ſont pas là de vaines menaces;
ci une expérience qui confirme ce que
ıteur vient d'avancer: Si on verſe ſur
erosité du ſang de l'eſprit de vin bien
ifié, cette ſeroſité qui eſt claire ſe
nelle auſſi-tôt, & ſe caille en une maſſe
che; & elle ſe durcit peu-à-peu com-
du blanc d'œuf cuit, ſi on la tient à
legere chaleur de digeſtion. L'eſprit
in caille la bile de la même maniere.
Geoffroy laiſſe à juger de là ce qu'on
attendre de l'uſage immoderé du vin,
encore plus des liqueurs ſpiritueuſes que
en tire.
L'article de la Chymie eſt ordinairement
des plus agréables, & des plus curieux.
Memoires que cet article fournit ici,
s préſentent les Obſervations de M.
mberg ſur une diſſolution d'argent; cel-
de M. Lemery le fils ſur la nature du
; celles de M. Homberg ſur le Fer exa-
é au verre ardent; l'Analyſe du Miel,
M. Lemery le pere, l'Analyſe de
onge, par M. Geoffroy; & enfin une
e des *Eſſais de Chymie* de M. Homberg.
dernier Memoire eſt une explication de
la

ngure , & conſtitué avec
tes matieres ſulphureuſes qu
ſons. L'eſprit de l'Academ
deciſions , & la modeſtie
M. Homberg , lui font p
plication ſeulement comme

Quant à la diſſolution d'
le ſujet du premier morceau
nomene nouveau en Chymi
veau, puiſqu'il ſurprit M. H
Chymiſtes reçoivent comm
ce principe, que les eaux fo
l'argent, & ne diſſolvent pas
contraire les eaux regales
& ne diſſolvent pas l'argent.
diſſolution dont il s'agit ici,
lution d'argent faite avec le
eau regale, qui eſt le diſſ
Ce Fait eſt

si l'expérience est un effet du hazard
eût pû l'offrir à tout autre Observa-
, comme à M. Homberg ; la rai-
qu'il en donne, & qui certainement
se présente pas d'elle-même, ne se fût
ut-être pas laissé découvrir par un esprit
oins pénétrant ; & l'on ne sçait même,
la plûpart des Physiciens ne se seroient
s laissé surprendre à l'apparence d'une
son toute contraire; peut-être s'y laisse-
nt-ils encore séduire.

Les recherches de M. Lemery le fils
la nature du Fer, & celles qu'il a fai-
encore sur le fer des Plantes, arrête-
agréablement les Lecteurs, & feront
culierement plaisir à ceux qui aiment
ctitude dans les expériences, & la
sse dans les raisonnemens.

e Fer est le plus commun de tous les
ux, & le moins précieux dans le
merce ; mais ses grands usages dans la
ecine, & la part considerable qu'il a
phenomenes de l'aiman le rendent éga-
nt digne de l'attention des Medecins,
la curiosité des Physiciens. M. Leme-
qui l'a étudié avec soin par la Chymie,
opposoit principalement deux choses à
uvrir; l'une si le fer se revivifioit ; &
re s'il entroit du fer dans la composi-
du vitriol commun.

n voit dans *le Memoire* de l'Auteur
ison qu'il avoit de soupçonner que le
fer

pourroit point trouver qu
fer dans le vitriol commun
fait du vitriol semblable au
avec le fer & divers acide
tout sujet de croire que le
formoit dans les entrailles
mêmes matieres & de la
que celui qui se fait dans
des Chymistes ; il étoit b
rer de la solidité de cette

Pour s'éclaircir donc su
qu'on vient de marquer
pris trois sortes de matier
par les operations conven
satisfaire pleinement sa c
du vitriol de Mars fait à l
limaille de fer, & de l'es
la rouille de fer la plus pa
trouver; du colcotar rest

u'il attire le fer ou l'acier. Au-
: ces matieres avant l'operation
:ette proprieté d'être attirée par l'ai-
.e vitriol artificiel fut d'abord re-
la diſtillation en un veritable col-
qui mis enſuite dans un creuſet, &
un feu très-violent, donna la
noire dont on vient de parler, de
ue le colcotar fait par la diſtilla-
vitriol d'Angleterre. Voilà donc
e de M. Lemery ſur les matieres
poſent le vitriol naturel, juſtifiée
ėrience; c'eſt, comme le vitriol
, un fer mêlé avec un eſprit acide.
érience n'a pas moins confirmé ſa
re ſur la difficulté de la revivifica-
fer. Il eſt vrai que l'effet de l'ai-
la poudre noire ſemble marquer
evivifié; mais diverſes expériences
eres faites ſur cette poudre, & ſur
maille de fer, ont donné des
:es conſiderables, qui toutes ont
cu M. Lemery, que la revivifica-
:toit pas parfaite, & que la ma-
ire, dont il s'agit, n'étoit qu'un
uillé de ſa partie huileuſe.
es Obſervations l'Auteur a tiré ces
onſéquences. 1. Que le fer eſt
é d'une terre unie intimement à
tiere huileuſe. Il ne fait point en-
:ides *dans cette* compoſition; ce
qu'il n'y en ait dans le fer, mais
Ils

devient utile dans la
effets que l'on en retire
ment à sa partie huil
terre par les operations
font dans le corps hu
partie huileuse du fer
usages medicinaux, c'
qui lui donne la part
menes magnetiques ;
sorte de terre y doive
pour cela une disposi
pores ; mais il est t
fer, pour être dép
n'en est que mieux a
te remarque fait con
que l'aiman pourroit
nairement du fer,
terre auroit enlevé
y a sur cet article

du fer par le mélange de quelques matieres semblables à celles dont le fer est composé, il est aisément tombé dans cette pensée, que les plantes fournissant les principes qui entrent dans la composition de ce métal, il se faisoit du fer par la calcination des plantes, l'action du feu mêlant ensemble les principes dont il se forme.

M. Lemery le fils, qui a trouvé du fer dans les matieres mêmes que l'on prend pour en composer, établit ici un autre sentiment. Ce sentiment est, qu'il y a réellement du fer dans les plantes; & rien en effet ne semble plus naturel & plus raisonnable que de penser qu'il y en a, s'il est vrai que le fer puisse se diviser en assez petites parties pour passer aisément dans les tuyaux des plantes; & assez legeres, quelque pesant que soit ce métal, pour y monter avec la seve: or c'est ce que M. Lemery prouve. Nous ne nous étendrons pas sur ses preuves, qui nous ont paru solides: mais nous ne sçaurions nous dispenser de rapporter la belle expérience qu'il fit voir à l'Assemblée publique du 13. de Novembre 1706. où il lût le Memoire dont il s'agit ici; & nous la rapporterons dans les termes de l'Historien: elle ne peut être exposée ni plus clairement, ni en moins de mots.

„ *Sur une dissolution* de limaille de fer

„ tarite par ...
„ fort gonflée, quoi qu'ave
„ fermentation, & peu
„ qu'elle a été reposée, il
„ des especes de branchag
„ la superficie du verre,
„ toûjours à s'étendre, &
„ enfin entierement couve
„ même répandus ensuite
„ exterieure. La figure des
„ parfaite, qu'on y appe
„ especes de feuilles & de
„ vegetation de fer peut a
„ être appellée *Arbre de*
„ vegetation de mercure
„ rente, a été appellé
„ Si la liqueur qui en n
„ hors du verre sans se m
„ ges, y est reversée,
„ bein-tôt à monter, & se

ment ſur la facilité du fer à s'élever dans les plantes ; car l'extrême volatilité de la liqueur qui a formé l'arbre de Mars, ne peut être attribuée qu'au fer, puiſque certainement l'eſprit de nitre, & l'huile de tartre mêlez enſemble, ne produiroient pas une ſemblable vegetation. Quelle peine donc y a-t-il à comprendre avec M. Lemery, que du fer diſſous dans la terre par des acides, s'éleve juſqu'au haut des plantes, & que peut-être même il aide à l'élevation de la ſeve.

Au reſte ce ſeroit grand dommage, qu'après tant d'expériences, & tant de raiſonnemens de part & d'autre ſur la queſtion d'où vient le fer que l'on trouve dans les cendres des plantes, il ne fût pas vrai que l'on y en trouva. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que M. Lemery le pere, qui dans le charbon même reſté des diſtillations du miel, a trouvé de ces petits grains noirs que l'aiman attire, ne paroît pas bien convaincu que ce ſoit du fer. Quelle revelation a-t-on, que la ſeule matiere du fer dans le monde, ait la proprieté d'être attirée par l'aiman ? Comme ce doute iroit à rendre frivole toute cette diſpute, M. Lemery le fils n'eſt entré dans la recherche préſente qu'après l'avoir refuté. N'oublions pas de remarquer qu'il a trouvé lui-même de cette poudre noire attirée *par l'aiman*, juſques dans le

Castoreum, qui est une matiere animale.

Nous passerions ici à la Botanique, si cet Extrait n'étoit déja trop long ; nous renvoyons donc cet Article & tous les autres au premier Suplément.

Memoire sur la Vie & les Ouvrages de Dom JEAN MABILLON, *Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Maur.*

DOM JEAN MABILLON naquit le 23. de Novembre 1632. en Champagne au Diocese de Reims, en un lieu appellé Saint Pierre-Mont, assez près de la Chartreuse de Mont-Dieu. Ses parens l'envoyerent à Reims pour y faire ses études ; il les fit toutes avec beaucoup de succès au College de l'Université, & on lui donna une place dans le Seminaire dans le dessein de l'attacher au service du Diocese. Mais la vie des Religieux Benedictins de la Congregation de Saint Maur établis depuis quelque temps dans les Abbayes de Saint Remy & de Saint Nicaise de Reims le toucha de sorte, qu'il resolut d'entrer dans cette Congregation. Il en reçût l'Habit dans l'Abbaye de Saint Remy l'an 1653. & il y fit sa profession l'année suivante le 7. de Septembre, entre les mains de Dom Vincent Marsolles, pour lors Prieur de ce Monastere, & depuis Général de la Congre-

ation. On apperçût bien-tôt dans ce jen-
e Profez quelque chose d'extraordinaire;
ais sa ferveur fut dès ce temps-là nuisi-
e à sa santé. Il fut attaqué de maux
e tête si violens, qu'il devint absolument
ncapable de toute application, jusqu'à
e pouvoir reciter son Office. Le repos
ue ses Superieurs lui procurerent en l'en-
oyant demeurer à Corbie ne le rétablit
oint. Il est vrai que s'il n'y put étudier,
y conserva du moins le gout qu'il avoit
éja pour l'étude; & que l'exemple de
ant de grands Hommes qui avoient fleuri
utrefois dans cette célébre Abbaye lui
nspira une extrême envie de les imiter. Il
eçût la Prêtrise en 1660. & ses Superieurs
yant jugé à propos de l'appliquer au soin
u temporel, on le fit Dépositaire, & en-
uite Cellerier: Mais le P. Mabillon ne
'étant pas accommodé de ces Offices,
l en fut déchargé quelque temps après;
& on l'envoya à Saint Denys en France,
où il passa l'année 1663. à montrer le
Tresor.

Dom Luc d'Achery qui étoit pour lors
Bibliothecaire de l'Abbaye de Saint Ger-
main des Prez, demanda quelqu'un pour
e seconder dans l'impression des Ouvra-
ges qu'il donnoit au Public, & dans le
oin de la Bibliotheque. On jetta les yeux
sur *Dom Jean Mabillon*, qui à cette oc-
asion vint demeurer à Paris en 1664.

mentum ad Libros de Re
l'on pourra joindre à l'une
dition de la Diplomatique.

M. Colbert qui étoit po
leur général & qui s'étoit
de Dom Jean Mabillon po
Roi, voulut faire mett
l'Etat, & lui procurer une
Dom Mabillon ne put se
cepter ses offres : Il repon
Ministre que rien ne lui m
Congregation, & qu'il
l'honneur qu'on lui voulo
que temps après M. Colb
Allemagne par ordre du R
les Bibliotheques de ce pa
Jean Mabillon y alla d'aut
tiers qu'il crût que ce v
être très-utile au dessein d

est un autre fruit du même voyage; car il le composa à l'occasion d'un ancien Lectionnaire qu'il trouva dans l'Abbaye de Luxeuil en Franche Comté.

M. Colbert étant mort pendant que Dom Jean Mabillon étoit en Allemagne; ce Pere trouva à son retour en France M. l'Archevêque de Reims chargé de ce qui regardoit la Litterature. Ce Prélat résolut d'envoyer D. J. Mabillon en Italie, & en ayant parlé au Roi, Sa Majesté voulut qu'il y allât comme Envoyé de sa part pour chercher des Memoires & acheter des Livres; il partit donc en 1685. On peut voir dans la description qu'il a faite de ce voyage les lieux qu'il a visitez & les personnes qu'il a connues; mais il n'a pas raporté tous les honneurs qu'on lui rendit. On le fit à Rome Consulteur de la Congregation de *l'Indice* & l'on s'en tint à son avis touchant quelques Ecrits de Vossius sur l'Universalité du Déluge. Il a donné deux volumes in 4. sous le titre de *Museum Italicum* qui contiennent plusieurs anciens memoires qu'il a trouvez dans les Bibliotheques de ce Païs-là. Il en a laissé encore beaucoup d'autres que l'on pourra imprimer dans la suite.

Etant de retour en France, quelques personnes de distinction l'engagerent à composer son Traité des Etudes Monasti-

(Bouthillier de Rancé) s'é
Livre, persuadé qu'on y do
atteinte aux maximes qui p
blir la pieté dans les Monast
Pere Mabillon, étoit si éloi
que bien qu'il eût tout le r
pour ce pieux Abbé; il crût
ses Superieurs & quantité de
premier rang, qu'il étoit ne
pondre, & de montrer qu
cieux à l'Eglise d'interdire l'
gieux. Le P. Mabillon écri
un esprit de moderation, il r
Livre que le titre de *Reflexion*
se au Traité des Etudes M
fit deux Editions de cet O
de temps, & on s'aperçû
ces deux grands Hommes
fort éloignez de sentiment

fit avec force quand la cause le demandoit. C'est ce qui a paru non-seulement dans la défense des Etudes Monastiques dont nous avons parlé ; mais encore dans ce qu'il a fait pour soutenir la presceance des Benedictins sur les Chanoines Reguliers en Bourgogne, dans les differens qui sont survenus sur l'Auteur du Livre de l'Imitation de Jesus-Christ ; & enfin dans ce qu'il a fait pour la défense de la Diplomatique. On peut encore remarquer ce caractere dans le petit Ouvrage qu'il a composé sur le culte qu'on doit rendre aux Saints inconnus, & dans quelques autres Traitez semblables.

En 1701. le Roi ayant augmenté le nombre des Sujets dans l'Academie Royale des Inscriptions & Medailles : Dom Jean Mabillon fut un des Academiciens honoraires. Il ne pût refuser cet honneur que ses Superieurs même lui ordonnerent d'accepter ; & il assista toûjours aux assemblées autant que son état, ses occupations, & sa santé le lui permirent.

Mais enfin il se donna entierement à l'Ouvrage auquel il avoit toûjours raporté ses principales Etudes, c'est-à-dire à la composition des Annales de son Ordre : Il en a fait imprimer 4. volumes pendant sa vie, & en a encore laissé plus d'un prêt à imprimer, ayant conduit ce travail *jusqu'après* la mort de saint Ber-

nard, comme il l'avoit toûjours souhaité.

Il paroissoit être encore en état de le pousser plus loin, lorsqu'il fut attaqué d'une suppression d'urine le premier Decembre de l'année derniere. Ce mal que l'on ne croyoit pas d'abord devoir être si funeste, en attira d'autres ; & après 27. jours des plus vives douleurs qu'il a souffertes avec une patience extraordinaire, il rendit l'esprit avec une grande tranquillité, après avoir reçû les Sacremens de l'Eglise, & conservé une parfaite connoissance jusqu'à la fin. Il est mort le 27. Decembre 1707. On a enterré son corps dans la grande Chapelle de Nôtre-Dame dans l'interieur du Monastere : Sa reputation & les Ouvrages qu'il a donnez au Public l'ont rendu célébre non-seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, & il y a eu peu de personnes distinguées dans la Litterature qui ne se soient fait un plaisir d'entretenir quelques commerce avec lui.

On prie ceux qui ont quelques Dissertations ou Lettres de lui de quelque importance de vouloir bien les communiquer. On peut s'adresser à Dom Thierry Ruinart, Religieux Benedictin de l'Abbaye de Saint Germain des Prez.

Ex-

Extrait des Lettres écrites aux Journalistes sur les nouvelles de Litterature.

DE ROME.

ON a imprimé depuis quelques mois un Livre qui traite de la Puissance Episcopale, à laquelle l'Auteur soumet le temporel des Rois. Sa qualité de Compatriote du Pape lui a donné la confiance de le dedier à Sa Sainteté. On pense diversement sur cet Ouvrage. Les Partisans des Couronnes disent qu'il est rempli de Propositions injurieuses aux Puissances Souveraines.

Il se vend dans cette Ville une Dissertation sur le droit que les Empereurs d'Allemagne prétendent avoir de nommer au premier Benefice vacant dans tous les Chapitres soumis à leur autorité. C'est ce qu'on appelle *Primariæ preces.* La premiere page porte, que cette Dissertation a été imprimée à Fribourg en Brisgaw en 1706. mais c'est une fausse marque & une fausse datte. Elle sort de dessous les Presses de Rome. L'Auteur y veut prouver que les Empereurs ne peuvent accorder ces sortes de nominations sans un Indult special du Pape. Comme la matiere est curieuse, & que le Livre nous est déja tombé entre les mains, nous nous proposons d'en donner un ample Extrait au premier jour.

P. Maignan Minime, d
Saguens a donné une no
auroit peut-être eu le mên
Général de cet Ordre n'eut
pe, que cet Ouvrage sero
personnes qu'il a proposée
On a aussi dénoncé, 1.
des PP. Benedictins, dont
tes ne sont pas universellem
ici. 2. Les Ouvrages de M
3. Le Traité de la Penite
rin. 4. La traduction du N
ment par le P. Quesnel.
& nouvelle Discipline Eccl
Thomassin, & quelques au
l'on ne nomme pas encore

Les Sçavans attendent a
le Catalogue de la Biblioth
Card. Imperial, qu'on a

nimenta, studio & opera Philippi Rondinini Faventini, collecta & concinnata. Romæ in 4.

De Sancto Clemente Papa & Martyre, ejusque Basilica in urbe Roma, ejusdem Auctoris. Ibid. in 4.

Commentarii Historico-dogmatici in lib. S. Augustini de Hæresibus, à Laur. Cozza. In fol.

Triangulus præteritorum modernorum & futurorum memoratu dignorum. Fol.

Lithotomia overo del cavar la Pietra, trattato di Tomaso Alghisi Academico Firentino. Firenze. In fol. cum fig.

Dialectica sacræ Scripturæ, testimoniis ac Patrum doctrinis illustrata, Auctore Fr. Josepho Pergolino, Minorum Conventualium S. Francisci. In 4.

DE HAMBOURG.

Le troisieme Tome de la Bibliotheque Grecque de M. Fabricius est sous la Presse *. Cela a donné occasion au Libraire de réimprimer le premier que l'Auteur a corrigé en plusieurs endroits.

Il nous a donné aussi une nouvelle Edition de sa Bibliotheque Latine, beaucoup plus ample & plus exacte que la premiere.

On a réimprimé le Livre des Auteurs Pseudonymes, anonymes, &c. par Vincent Placcius. Cette nouvelle Edition est de beaucoup augmentée. DE

* *Il est deja imprimé*, & on le trouve à Amsterdam *chez les* Waesberge.

M. Olearius ...
les Oeuvres de Philoſtrate.
cette Edition effacera toutes
paru avant elle.

DE STRASBO

On verra bien-tôt ici un T
par M. Einſenſchmid Docteur
La reputation que ce Math
acquiſe par ſes Ouvrages, d
perer que ce Livre ſera curie

DE CAMBRI

M. Vaſſius * vient de d
les Oeuvres de Saluſte in
travaille ſur l'Hiſtoire de
... dont on verra bien-t

2. Une nouvelle Edition de *Minutius Fœlix*, corrigée par M. Davisius. Cet Editeur, quoique très-jeune, nous a déja donné un Jule-Cesar *in* 4. & Maxime de Tyr. *in* 8.

3. *Prælectiones Astronomicæ, Auctore Whissono Matheseos Professore.* C'est le même qui nous a donné depuis peu un Commentaire sur l'Apocalypse.

On attend incessamment une nouvelle Edition d'Hierocles sur les vers d'or de Pythagore. C'est M. Needham, un des Membres du College de S. Jean de Cambridge, qui la promet.

DE LONDRES.

On a publié, 1. Le Marc Antonin de Gataker, avec les Notes choisies de M. Dacier, traduites en Latin.

2. Le Livre de M. Spanheim sur les Medailles antiques. Il est fort estimé: c'est dommage qu'il soit si rempli de fautes d'impression. Il ne contient que la premiere partie de l'Ouvrage, & l'on appréhende fort que le grand âge de M. Spanheim ne prive le public de la suite.

D'AMSTERDAM.

On doit publier incessamment ici un *gros Ouvrage sur* ce qui reste de Bâtimens anti-

tin & en François. ...
ge eſt mort. C'étoit un Pe
Ville nommé Overbeek, qui
ré pluſieurs années à Rom
avoit du bien, & qu'il ne
pour ſon plaiſir, il fit lui-mêm
les deſſeins avec exactitude :
graver ici très-ſoigneuſemen
les proportions qu'il avoit
ne ſont point des peintures
ait rien ſuppléé de ſon im
embellir les objets ; ils y
tels qu'ils paroiſſent. M
deſſeins furent faits à Rom
niers tremblemens de terre
une partie du Coliſée, o
ces Eſtampes des morceau
plus. La deſcription appr
Monumens, leur origine,
& l'explication de diverſ

imprimer en Flamand une Relation curieuſe des Procedures que l'on fit efois contre H. Grotius, Barneveld & erbeets, par l'autorité de Maurice Comte laſſau, & depuis Prince d'Orange. Cet Oue a été compoſé par Gerard Brandt pere elui qui le publie aujourd'hui. Ce Gerard Auteur de l'Hiſtoire de la Reformation Provinces-Unies. Quoique l'Ouvrage en 4. vol. *in* 4. il ne contient que le t des brouilleries du Synode de Dorcht. Les Procedures contre Barneveld, otius & Hogerbeets en font comme pendice. On trouve ici quantité de onſtances, d'actes & de faits remarqua- qui ne ſe rencontrent pas dans l'Apoetique de Grotius. Cet Auteur Flad a pris ſoin de recueillir quantité de s mots qui ſe ſont dits là-deſſus, & il a inſerez dans ſon Ouvrage. Il ſeroit ouhaiter que quelqu'un ſe voulut donla peine de mettre cette Hiſtoire en in ou en François.

M. Kuſter travaille à une Edition d'Aphane. Il conſulte pour cela les Edis les plus anciennes, & les MSS. qu'il à rencontrer. Il y joindra des Scholies n'ont point encore été imprimées : il a ramaſſées dans pluſieurs Bibliotheques, principalement dans le MS. d'Oxfort, lans *un autre qui a* appartenu à Voſſius, *ui eſt à préſent* à Leyde.

On

A UTR

On imprime en cett
in 4. avec les principau
& de nouvelles Notes
ſius ſur le *Fragmentum* T
man y doit ajoûter ſes
te que le Volume ſera

DE ROTT

On a fait ici une nou
Livre intitulé, *Animad*
nii, ejuſdemque de Coma
eſt corrigée ſur les Mem
par M. Arkelius Miniſt
cette Ville. Gruter a inſe
cules dans ſon Di

DE PARIS.

ient d'achever une Edition de tous
rages d'Hildebert, d'abord Evê-
Mans, ensuite Archevêque de
, ausquels on a joint les Ou-
le Marbodus Evêque de Rennes.
a beaucoup de Pieces toutes nou-
ui pourront éclaircir l'Histoire du
: ces Auteurs & celle de Robert
sel. C'est le Pere Beaugendre
in de la Congregation de Saint
& Bibliothequaire de Saint Ger-
s Prez qui a travaillé seul à tout
rage. Quoiqu'il ait 80. ans pas-
a voulu être aidé de personne de
freres, & il a fait les Tables lui-

uitates Constantinopolitanæ paroîtroient
is les Planches qui ne sont pas
achevées de graver. C'est un vo-
fol. bien imprimé, de la for-
ans le goût des Tomes de l'His-
santine : il se vendra chez J. B.
d. L'Auteur est un Benedictin
ise qui s'appelle le Pere Banduri :
venu s'établir ici dans l'esperance
uver des Libraires qui se charge-
de l'édition de son Livre dont la
avoit effrayé tous ceux d'Italie.
n *Recueil d'Actes*, d'Edits, de
Dis-

l'Histoire de Con...
de très-curieuses.

La Veuve Boudot do
mettre en vente le ne
l'Histoire de l'Academie
ces, qui contiendra les
née 1707.

Paleographia Græca, si
gressu caracterum Græcorum
ment chez Louïs Gueri
dot, & Charles Robu
re de Monfaucon Ben
l'Auteur. Il compte d
ce qui regarde la ma
Grecs, & en même-
plusieurs pieces toutes
mément en quelque m
Diplomatique du Pere

Quoique nous ayon
vrages de ce Pere,

fol. 2. vol.

Ordinis S. Benedicti Parisiis, an. 1668.

q. fol. 9. vol.

*Re diplomatica, in fol. maj. cum fi-
edit. Paris. an.* 1681. 1. vol.

opus secundis curis, sub prælo.

*entum ad lib. de Re diplomatica cum
, &c. in fol. maj. Parisiis, an.*
1. vol.

*Ord. S. Benedicti in fol. Parisiis, an.
& seqq.* 4. vol.

Gallicana, &c. Parisiis, anno 1685.
1. vol.

Italicum, Parisiis anno 1682. in 4.
2. vol.

de la Préseance des Benedictins
s Chanoines Reguliers aux Etats de
gogne, in 4.

sur l'Institut de Remiremont, in 4.

*no & fermentato ad Eminent. Card.
, Parisiis, an.* 1674. in 8. 1. vol.

lversiones in vindicias Kempenses, in 8.
1. vol.

Analecta, Parisiis an. 1675. *& seqq.*
4. vol.

des Etudes Monastiques, à Paris
690. in 4. 1. vol.

nême, in 12. 2. vol.

ons sur la Réponse au Traité des
les Monastiques, à Paris, in 4. 1. vol.

mêmes, in 12. 2. vol.

Romani Epistola de cultu SS. Ignoto-
rum,

rum, in 4.

Idem opus recognitum, in 12.

La mort Chrétienne, dediée à la Reine d'Angleterre, à Paris en 1702. in 12.

S. Bernardi de Consideratione jussu Clementis XI. Pontificis Maximi. Parisiis an. 1701. in 8. 1. vol.

---

* *Apologie du Synode de Nimegue pour servir de réponse à la Lettre circulaire de Mr. de* Joncourt *aux Eglises Wallonnes, par laquelle il demande la retractation de l'Arrêté dudit Synode.* A la Haye, chez Guillaume de Voys 1708. in 12. p. 71.

* *De l'Education des Enfans, traduit de l'Anglois de M.* LOCKE, *par* PIERRE COSTE, *sur la derniere Edition revûe, corrigée, & augmentée de plus d'un tiers par l'Auteur.* A Amsterdam, chez Henri Schelte. 1708. in 8. pagg. 432. sans la Préface qui en contient 32.

* *Voyage de Messieurs* BACHAUMONT & *la* CHAPELLE. *Auquel on a joint les* Poësies du Chevalier de CAILLY, *la* Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, & *les* Visionnaires, *Comédie de* JEAN DESMARESTS. A Amsterdam, chez Pierre de Coup. 1708. in 8. pagg. 496.

VI.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 6. Fevrier M. DCCVIII.

Recueil de plusieurs Pieces d'Eloquence & de Poësie, presentées à l'Academie Françoise, pour les Prix de l'année 1707. *Avec plusieurs Discours qui ont été prononcez dans l'Academie.* A Paris chez Jean Baptiste Coignard. 1707. in 12. pagg. 224.

LE Sujet donné l'année derniere par Messieurs de l'Academie Françoise pour le Prix d'Eloquence, est, Qu'il ne peut y avoir de veritable bonheur pour l'homme, que dans la pratique des vertus Chrétiennes. On a composé sur ce Sujet plusieurs Discours, dont l'un a remporté le Prix, & trois autres ont été jugez dignes d'être imprimez avec celui-là dans le Recueil.

droits que ſon innocence lui
la ſouveraine felicité, il n'a
pour cela le deſir d'être heure
cœur ſeduit & corrompu, s'eſt to
la creature; il a tenté de ſe déd
par de vains plaiſirs, de la per
biens infinis, auſquels ſa corrupt
miſere ne lui permettoient pas d
dre; devenu rebelle à ſon Crea
tâché d'oublier juſqu'aux faveurs
Createur l'avoit comblé. A pei
me s'eſt-il approché de la creatu
la vûe de cet objet vil & mép
fierté s'eſt revoltée. Tout corro
étoit, il n'a pû démentir les ſen
nobleſſe & d'élevation qui lui r
ſa premiere grandeur; né pou
Dieu, rien de borné n'a pû le f
s'eſt trouvé malheureux, dès

, qui ne se trouvent point dans
ar que les vertus Chrétiennes pro-
l'homme : la noblesse de leur ob-
d à celle des premiers sentimens
me ; le Maître à qui elles vont
, est seul immuable, & ne sçau-
nanquer ; les esperances qu'elles
nt, n'ont d'autre borne que Dieu

le plan du Discours. L'Auteur
on dessein d'une maniere qui justifie
nt le jugement de l'Académie.
onde Piece est de M. l'Abbé Co-
el a remporté le Prix il y a deux
Auteur, pour montrer qu'il ne
oir de bonheur pour l'homme que
atique des vertus Chrétiennes, se
e prouver que la seule pratique
s Chrétiennes peut calmer nos
qui sont les causes de nos mise-
cette seule pratique peut chan-
us grands maux de cette vie, en
es de joye & de consolation.
avoir remarqué, que *l'amour du*
t tellement essentiel à la volonté,
pas en nôtre pouvoir d'arrêter ce
t violent qui nous pousse sans cesse
ce qui porte le caractere ou l'appa-
felicité ; & que cette impression na-
ui est le motif de toutes nos démar-
ent par la mauvaise application que
ons, le principe de nos peines & de
 nos

pour parvenir ...
moyens que les Philosophes ir
à cet égard. Toutes leurs reff
sent ou à élever temerairemer
qu'à la Divinité, ou à l'abaiss
qu'à la condition des bêtes : le
Rentre au dedans de toi-même,
ton bonheur. Tu peux par ta sa
à Dieu. Et les autres : *Obéis*
vre-toi aux mouvemens de ton
pose pas à la douceur de ses p
L'Auteur détruit avec b
& de justesse ces deux err
me, dit-il, seduit par l
gnifiques de ces prétendu
Sagesse, se détermine
leurs Leçons insensées
tirera-t-il ? S'il rentre
même, qu'y trouvera
... la misere

ne cherchent que des ténébres favora-
à leurs dereglemens, tiennent des voi-
toûjours prêts pour les jetter sur la ve-
, &c.
i d'ailleurs l'ame qui se sent déchirer par
combats interieurs, se hâte de sortir
s d'elle-même, pour aller chercher dans
choses extérieures la consolation qu'elle
peut trouver dans son propre fonds,
a-t-elle plus heureuse dans cette seconde
herche que dans la premiere ? & tous
objets qui viennent en foule au devant
elle lui dire en leur langage, *Nous som-
s ta felicité*, pourront-ils lui procurer un
in & parfait repos?
C'est-là que l'Auteur passe en revûe tous
objets de la Cupidité; il les démasque,
ur ainsi dire, il fait voir que tous leurs
armes ne sont qu'illusions, & qu'ils ca-
ent sous les dehors brillans d'un bonheur
imerique, des miseres réelles & effecti-
es.
*Que fera donc l'homme dans ces cruelles per-
xitez ? Toûjours forcé par l'instinct de son
ur de courir aprés la felicité, & toûjours
capable de la trouver par lui-même; mal-
aité au dehors par toutes les creatures, &
rannisé au dedans par mille passions qu'il ne
ut ni dompter ni satisfaire, se consumera-t-il
core en vains desirs? s'obstinera-t-il encor à
ercher dans le monde épuisé pour lui, de
oi assouvir ses cupiditez insatiables? ou s'a-
ndonnera-t-il au desespoir?*
 Ici

conduit.

Nous voudrions pouvoir f
entiere du Discours : mais da
breger, nous nous contente
seulement quelques traits d
partie.

La vertu Philosophique a
guinder, & nier fierement qu
fût un mal ; l'experience pl
toutes les speculations de la
démentoit bien-tôt cette prop
fée, & faisoit vivement senti
leux Stoïcien, qu'une grande
une grande misere.

Le Juste seul connoît le tr
souffrances, sçait le secret d
rafraîchissement dans la fourn
ler à la felicité par la voye de
L'avant-goût des joyes du C
lance en lui le poids des affli

ximes....... Mais d'où vient que traî-
t vos croix en desesperez, tantôt vous
blez menacer le Ciel dans la fureur de
emportemens, & tantôt querellant la
tune, prenant les destins à partie, vous
ılez rendre responsables de vos malheurs
Etres qui ne subsistent que dans vôtre
gination ?

Le pecheur fait quelquefois des portraits
ifs & si marquez du bonheur que l'on
uve à vivre sous les Loix de la Justi-
, que la Pieté en peut tirer de grands
ntages pour instruire ses disciples. Tel
le privilege de la vertu. Elle force ses
pres Ennemis à devenir ses Panegyristes;
Balaam est contraint de benir le Peuple
sraël.

On trouvera aussi dans la Priere à Jesus-
rist des mouvemens très-pathetiques, &
s-convenables au sujet.

Le troisiéme & le quatriéme Discours,
oi que mis après ceux-ci, ont de gran-
s beautez ; & nous voudrions, pour la
isfaction de ceux qui aiment l'Eloquence,
uvoir en rapporter ici plusieurs endroits:
is comme la plûpart des pensées qui sont
ployées dans ces quatre Discours se rap-
rtent assez, & qu'il n'y a gueres que les
ırs qui soient differens, nous craindrions
nnuyer les Lecteurs, en lui présentant
p de fois les mêmes choses. Ce que
us pouvons dire, c'est que ces quatre

Diſcours ſont ſi fort dans les regles de l'Eloquence, qu'auquel des quatre que l'Academie eût donné le prix, ſon Jugement eût toûjours trouvé dans le Public un grand nombre de ſuffrages. Voici, par exemple, une Reflexion du troiſiéme Diſcours, composé par M. Dechaunac, laquelle ſeule auroit ſuffi pour attirer bien des voix.

„ Depuis que l'homme s'eſt revolté con-
„ tre ſon Dieu, & que par le peché
„ il eſt ſorti de l'ordre où il avoit été
„ créé ; par une terrible, mais juſte
„ punition, une guerre cruelle s'eſt éle-
„ vée dans ſon cœur. Dans ce trouble
„ malheureux, quoi qu'il puiſſe vouloir,
„ toûjours opposé à lui-même, toûjours
„ combattu par d'inaliables inclinations,
„ il ne peut jamais en écouter une ſans
„ ſacrifier preſque toutes les autres. Dès
„ là il ne lui eſt pas ſeulement impoſſible
„ d'accorder les paſſions ou avec la Raiſon,
„ ou avec la Religion ; il ne lui eſt pas
„ même poſſible d'accorder les paſſions
„ entr'elles ; l'avarice avec le luxe, l'am-
„ bition avec la molleſſe, la gloire avec
„ la volupté : la vie ſe paſſe ou à délibe-
„ rer avec les autres quel interêt doit être
„ preferé, ou à conſulter avec ſoi-même
„ quelle paſſion doit l'emporter. Après
„ tous les conſeils & tous les projets, ce
„ *qu'on* peut obtenir, ce n'eſt pas de ſatis-
„ faire

„ faire à la fois tous ses desirs & tous „ ses interêts, c'est qu'en sacrifiant les „ plus passagers & les plus foibles, ceux „ qui sont les plus sensibles & plus dura- „ bles, soient ménagez."

Le Sujet donné pour le Prix de Poësie, est que la sagesse du Roi le rend superieur à toutes sortes d'évenemens. C'est M. de la Mothe qui a remporté ce Prix ; le seul nom du Poëte justifie par avance le Jugement de l'Academie : mais en lisant la Piece, on trouve qu'elle auroit merité plus d'une Couronne.

Ce Recueil renferme d'autres Pieces sur differens Sujets, & très-dignes d'être lûes. Ceux qui veulent se former à la Poësie ou à l'Eloquence, rencontreront ici de bons modelles.

Les Oeuvres de M. BARTHELEMI AUZANET *ancien Avocat au Parlement; contenant ses Notes sur la Coutume de Paris, ses Memoires, Reflexions & Arrêts sur les Questions les plus importantes de Droit & de Coutume.* A Paris chez Nicolas Gosselin, Grand' Salle du Palais, à l'Envie. 1708. in fol. Coutume de Paris, pagg. 400. Memoires & Reflexions, pagg. 166. Arrêts, pagg. 362.

qui le conservoient soigneusement
nuscrit : on le citoit même au Pala
me un Ouvrage imprimé. Mais su
sort ordinaire des copies multiplié
avoit souffert de l'ignorance des C
il est rare que ce qui passe souven
telles mains, ne s'altere un peu. U
cat de reputation, à qui nous dev
la seconde Edition des Oeuvres de
plessis, s'est chargé encore plus vo
de faire imprimer les Ecrits de M.
net, dont la memoire lui est ch
plus d'un endroit. Il a mis à la tê
Préface, qui outre l'explication
précise du sujet & de l'ordre du
marque le nom & le caractere de
les personnes qui y ont part.

M. le Premier President de Lam
y tient avec justice le premier rang
toit par les soins & sous les yeux de

seconde réformation qui devint d'abord l'objet principal des Assemblées. On joignoit à cette premiere idée celle de fixer la Jurisprudence sur certaines questions douteuses qui partageoient les Juges dans les Tribunaux. On ne se proposoit pas neanmoins d'établir des Loix uniformes par tout le Royaume ; ce projet qui étoit entré autrefois dans quelques esprits , ne passoit plus dès ce temps-là que pour une de ces belles idées qui exercent inutilement l'imagination. On se bornoit seulement aux points principaux les plus agitez , & en même temps les plus indécis ; & on ne vouloit qu'introduire pour ces cas-là une conformité de maximes, qui pût du moins dans l'étendue d'une même Coutume, faire rendre les mêmes décisions sur des circonstances semblables : au lieu qu'auparavant il regnoit une diversité si générale d'opinions , que jusques dans le Parlement même, chaque Chambre avoit sa Jurisprudence particuliere ; & par ce moyen un Plaideur sçavoit d'avance le bonheur ou le malheur de son sort , suivant la Chambre où son Procès étoit distribué.

Le travail par lequel on vouloit remedier à cet abus , n'étoit pas aisé, & demandoit de grands talens dans ceux qui l'avoient entrepris ; il falloit aimer la Justice pour elle-même , sans aucun mélange d'interêt humain , & joindre à ce zele desinte-

reſſé une connoiſſance parfaite de Loix Civiles, des Coûtumes, des Ordonnances, & des differens Uſages de chaque Province. Entre tous les Avocats qu'offroit alors le Barreau pour une fonction ſi difficile, M. Auzanet en fut jugé le plus digne: „ C'étoit, dit l'Au-
„ teur de la Préface, un homme né juſte. Il
„ avoit été rempli des principesdu Droit a-
„ vant que de les apprendre; ſon érudition
„ étoit ſolide & profonde ſans être opiniâtre,
„ elle ne conſiſtoit point dans l'amas confus
„ de pluſieurs connoiſſances inutiles; il de-
„ voit autant à ſes reflexions qu'à ſes lectu-
„ res, dans leſquelles tout avoit été choiſi. Sa
„ conception étoit aiſée, & rien n'égaloit
„ la juſteſſe de ſon eſprit que la droiture
„ de ſon cœur." Il entre dans le même caractere pluſieurs autres traits que la ſeule neceſſité d'abreger nous fait ſupprimer.

Ce fut avec des diſpoſitions ſi heureuſes que M. Auzanet parut dans ces Conferences ſçavantes, où il ſe trouvoit aſſocié avec ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Robe. Comme il s'étoit appliqué depuis long temps à faire des Notes ſur toutes les Coutumes, il n'eut beſoin que de les recueillir ou d'y ajoûter. Il ne cherchoit pas à étaler le faſte de l'érudition, mais à être net & précis; & après de longues reflexions ſur les Queſtions qu'il avoit à traiter, il reduiſoit tout en maximes ſimples & courtes, & en com-

composoit des articles qu'il soumettoit à l'examen & à la censure de l'Assemblée. C'étoit là où les differentes opinions des Auteurs se balançoient avec équité, & où la plus raisonnable étoit presque toûjours sûre de prévaloir, parce que chacun n'y rapportoit que des intentions pures, & dégagées de prévention. On ne sçavoit ni approuver par complaisance, ni censurer par envie; on n'avoit qu'un seul but, qui étoit la recherche sincere de la Verité: & pour faire connoître le merite de ces Conferences par l'endroit le moins équivoque & le plus éclatant, M. le Premier President de Lamoignon en étoit le Chef, & on retrouvoit dans ses décisions particulieres le même esprit de justice qui regnoit dans ses Jugemens publics.

Tout ce qui avoit été proposé & résolu, se reduisoit en articles, & ces articles formoient differens titres, suivant la difference des matieres. M. Auzanet observoit d'abord, par rapport à la Coutume de Paris, ce qu'il croyoit y devoir être reformé, le motif de la réformation, & la maniere de la faire. Comme les dispositions des autres Coutumes lui étoient devenuës présentes à la memoire, par la longue étude qu'il en avoit faite, il les comparoit toutes ensemble, & choisissoit ce qu'il y avoit dans chacune de plus judicieux & de plus

besoin : il y avoit des termes d
qu'il étoit necessaire d'éclaircir , i
avoit d'inutiles qu'il falloit ôter :
ques dispositions lui sembloient in
il les retranchoit absolument ;
ne lui paroissoient que transposées
de leur place , il les remettoit da
dre où elles devoient naturellemen
Un projet conduit par une main
le , & sous des auspices si favo
promettoit de grands avantages.
dant il est demeuré sans execution
du moins cette seconde réformatio
quelle M. Auzanet avoit travaill
succès , n'a pas eu le caractere
faire pour servir de Loi. Ainsi
qu'on ne s'y méprenne , il est im
d'avertir que les endroits qui pa

i ces Obſervations n'ont pas le
de déroger aux Loix écrites, du
ont-elles très-propres à en expli-
motif, & à en developer le ſens.
r donner une idée juſte de tout
renferme le Livre dont nous par-
nous dirons qu'on y trouve, 1. Le
de la Coutume de Paris. 2. Des
ions ſur chaque Article. 3. Deux
de Notes; les unes rangées en co-
dans le corps de l'Ouvrage, les
s miſes à la marge; celles-ci ne
pas de M. Auzanet. 4. Les Arti-
propoſez & reſolus pour ſervir de
rmation ou d'addition à la Coutume.
Des Memoires redigez ſur differentes
tieres, pour ſervir de plan à une Or-
nnance générale pour tout le Royaume,
ec d'autres Articles arrêtez qui forment
ferens titres. 6. Un grand nombre d'Ar-
s importans recueilllis par M. Auzanet,
diviſez en trois Livres.

Nous venons de parler de ſes No-
& de ſes Reflexions, du motif qu'el-
avoient originairement, & de l'u-
e qu'on en peut faire aujourd'hui. A
gard des Memoires & des *Arrêtez*, a-
ès n'avoir paru long-temps qu'en Ma
ſcrit, ils furent imprimez furtive
ent en 1702. dans un Volume in
ais cette Edition eſt pleine de faute
y a *pluſieurs* Articles obmis, &

tres tranfpofez, ou qui ont des fens faux & obfcurs. ;Ce qu'elle a produit d'heureux, c'eft un empreffement général d'en voir une autre plus correcte. Celle-ci remplira, fans doute, les vœux impatiens du Public ; elle a été imprimée avec foin & fur l'original que M. le Préfident de Lamoignon a bien voulu communiquer autant pour la gloire de feu M. le Premier Préfident de Lamoignon fon pere, dont il retrace en fa perfonne les grandes vertus, que pour la fatisfaction du Barreau qu'il a toûjours honoré de fa protection & de fon eftime.

Nous ne pouvons au refte donner une idée plus jufte de cette partie du Livre, qu'en empruntant les propres paroles de l'Auteur de la Préface. „ Il feroit à „ fouhaiter, dit-il, que la Puiffance „ Royale y eût mis le dernier fceau. „ Ce ne font certainement point des „ Loix, mais eft-ce trop dire que d'af- „ furer que ce font des décifions medi- „ tées par les plus célébres Avocats du „ fiecle dernier ; formées fur l'équité, „ qui eft la Loi de tous les temps & de „ tous les peuples ; tirées des principes „ & de l'efprit du Droit François & du „ Droit Romain, redigées enfin dans „ les Conferences de M. le Premier Pré- „ fident de Lamoignon ?" En effet, fi le fen-

ſentiment particulier d'un Commentateur où d'un autre Docteur connu, eſt de quelque poids dans les Procès, quel cas à plus forte raiſon ne doit-on pas faire des déliberations d'une Aſſemblée de Sçavans d'élite, qui n'alloient tous qu'au bien de la Juſtice, & dont la plûpart même avoient pris dans le long exercice des fonctions de Judicature l'eſprit de déciſion & de juſteſſe que donne le grand uſage des affaires.

Pour ce qui eſt des Arrêts qui rempliſſent la derniere partie du Livre, on ne peut douter qu'ayant été recueillis par un homme ſi capable d'en pénétrer les motifs, ils ne ſoient rapportez fidellement. M. Auzanet dans ſa jeuneſſe étoit aſſidu aux Audiances, & redigeoit enſuite, pour ſon inſtruction, ce qu'il avoit entendu prononcer. Alors le Barreau avoit ſouvent l'avantage d'apprendre publiquement de la propre bouche du Chef qui préſidoit, le vrai point des Queſtions que la Cour venoit de juger. Ces ſecours, joints au diſcernement de l'Auteur, ne promettent rien ici que d'exact. Il ſeroit à ſouhaiter, pour l'utilité du Public, que le ſoin de donner des Recueils d'Arrêts ne fût confié qu'à des perſonnes de ce merite.

ſurâ notavit, & ipſius Cenſura
quodam Sacræ Theologiæ Do
ta cum licentia ſuperiorum, ar
C'eſt-à-dire : *Apologie du P.* G
Examen des Propoſitions tirées
ges du P. George Gobat, *&*
très-ſeverement par M. l'Evêqu
& le Jugement de la Cenſure m
un Docteur de Theologie. 1706.

417.

MR. l'Evêque d'Arras, par ſ
nance du 17. Août 1703, q
duite ici en Latin, cenſura un
tulé, *R. P. Gobati Societatis J*
Opera Moralia omnia, & cond
mément 32 Propoſitions extr
Livre. ... anonyme.

ſuiſtes qu'il a ſuivis, & de toute la Societé dont il étoit membre. L'Apologiſte ajoute, qu'il n'a averſion ni mépris pour l'illuſtre Cenſeur qu'il attaque; mais qu'il ne peut s'empêcher d'être indigné contre les Theologiens que le Prélat a conſultez ſur cette matiere, de ce que n'ayant pas peſé avec plus d'exactitude ces Propoſitions, ils les ont condamnées, à ce qu'il lui paroît, avec trop de précipitation: &, ſi on l'en croit, la verité bleſſée plus d'une fois par la Cenſure, eſt un des plus preſſans motifs qui le portent à écrire.

Après cette Préface, avant que d'examiner en particulier les Propoſitions, & d'en porter un Jugement Theologique; il fait quelques Obſervations générales ſur la Cenſure. Il déplore la condition des Caſuiſtes, qui, ſelon lui, ſont bien malheureux, s'ils ſont obligez d'eſſuyer les Cenſures, non ſeulement du ſaint Siege, dont aucun Fidelle ne refuſe de ſubir le Jugement, mais même des Juges inferieurs, *Inferioris etiam ſubſellii Judicum.* S'il n'oſe pas tout-à-fait diſputer aux Evêques le droit de cenſurer les Livres qui leur paroiſſent contraires à la ſaine doctrine ou aux bonnes mœurs: il ſemble au moins ſouhaiter qu'ils vouluſſent bien eux-mêmes s'en interdire l'uſage, & il penſe que la conduite du Clergé de France à cet égard, ne doit

pas

pas être trop approuvée du Siege Apostolique, „ qui aimeroit mieux, sans doute,
„ que la Censure qu'il a portée fût accep-
„ tée par tous les Evêques sans examen,
„ que de voir qu'ils la soumettent à leur
„ Jugement, & condamnent d'autres Pro-
„ positions sur lesquelles les Docteurs Ca-
„ tholiques sont encore partagez. "

Il excuse le P. Gobat d'avoir soutenu dans ses Ouvrages, plusieurs opinions qui dans la suite ont été proscrites par le Pape : & il ne trouve pas même trop reprehensibles ceux qui après la mort de ce Religieux les ont laissées dans son Livre, non pas à dessein de les répandre dans le Public, mais pour donner l'Ouvrage tel que l'Auteur l'a composé. Notre Apologiste rapporte une attestation du Libraire de l'Academie de Doüay, qui témoigne que la nouvelle Edition des Ouvrages Moraux du P. Gobat, n'est pas de Doüay, comme le pourroit faire croire la Censure, mais de Cologne ; que ce n'est point à la sollicitation des Jesuites des Païs Bas que ce Libraire s'est associé avec l'Imprimeur de Cologne, pour achever & vendre cette Edition ; & qu'il ne croit pas même qu'elle soit venuë à leur connoissance avant que d'être achevée.

Après ces Observations, & plusieurs autres, notre Theologien passe à l'examen *des Propositions*. Nous n'entrerons point dans

dans le détail ses de raisonnemens sur des matieres qui depuis long-temps ont perdu l'agrément de la nouveauté ; nous nous contenterons de remarquer qu'il prétend que hors les Propositions censurées par le Souverain Pontife, à la décision duquel il se soumet entierement, toutes les autres sont, à les prendre dans le sens de l'Auteur, ou absolument vrayes, ou au moins très probables ; au lieu que M. d'Arras les traite „ de fausses.... de temeraires, de „ contraires à la Parole de Dieu, & dit „ qu'elles favorisent l'usure, l'impudicité, „ l'yvrognerie, l'homicide," &c. Voila deux Jugemens bien opposez. L'Apologiste fonde le sien sur l'autorité d'une foule de Casuistes, devant qui, dit-il, les Theologiens du Prélat n'auroient peut-être pas osé souffler : *Fors ne mutire quidem coram eisdem fuissent ausi.*

Notre Auteur, en finissant, marque beaucoup d'estime & de veneration pour M. d'Arras, & il souhaite sur-tout, que ce Prélat venerable par son âge, par son merite, & par son application à remplir les devoirs de son ministere, prenne des sentimens plus doux pour les Jesuites, *qui ne sont pas de lâches Ouvriers dans la vigne du Seigneur.*

L'Art de vivre content. Par l'Auteur de la *Pratique des Vertus Chretiennes.* Traduit d

de l'Anglois. A Amſterdam, aux dépens d'Etienne Roger. 1707. in 12. pagg. 250.

VIVRE content eſt une choſe ſi univerſellement deſirée, que cet Ouvrage ſeroit très recherché, ſi l'Art qu'on nous y enſeigne étoit plus au goût du commun des hommes. Tout le monde ſçait les regles que l'Auteur nous donne ici ; la plupart des hommes n'en vivent pas plus contens : c'eſt que ſçavoir, & pratiquer, ſont deux choſes bien différentes.

L'Auteur commence par faire voir la liaiſon neceſſaire qu'il y a entre le bonheur & le contentement, (chap. 1.) Il propoſe enſuite ſept veritez, qu'on doit toujours avoir préſentes à l'eſprit pour vivre content. La premiere eſt, que Dieu ne nous doit rien : tout ce qu'il nous accorde, eſt un effet de ſa liberalité ; nous devons donc être contens de ce qu'il nous donne. (chap. 2.) Cette liberalité s'étend généralement ſur tous les hommes, en ſorte qu'il n'y a perſonne qui puiſſe dire ſans injuſtice, qu'il n'a pas été bien partagé. (chap. 3.) Si nous comparons les douceurs dont nous jouïſſons, avec les malheurs qui peuvent nous arriver, nous trouverons que les biens l'emportent de beaucoup ſur nos maux. „ Par exemple, dit-„ *il*, à l'égard de la ſanté, ſi on eſt atta-„ *qué* dans une partie, on peut avoir le reſte „ du

itie de celles qui peuvent arriver au
ps humain : si bien , qu'à propor-
n on est plus sain que malade." (chap.
Quand il seroit vrai que Dieu nous
ve quelquefois des afflictions , doi-
elles nous empêcher de vivre contens?
le monde ne voit-il pas que Dieu
traite en Pere , lors qu'il nous pu-
& que les peines qu'il nous fait quel-
is sentir , ne sont rien en comparai-
es pechez que nous commettons tous
urs. (chap. 5.) Ceux qui sont con-
ez à passer la vie dans la disette &
l'obscurité, ne laisseroient pas d'être
nts , s'ils étoient bien persuadez que
oix générales de la Providence veu-
qu'il y ait des pauvres & des riches,
rands & des petits. (chap. 6.) Mais
quoi ne suis-je pas du nombre des
& des grands ? Dieu sçait ce qui

ses Lecteurs , que les
plaignent, ne sont rien en
ceux que les autres endu
rempli de plusieurs Maxi
que l'Auteur appelle des
pour vivre contents. La
maximes est une soumi
aux ordres de Dieu ; il e
du dernier Chapitre.

Jacqueline de Baviere , Co
Nouvelle Historique. A
Paul Marret. 1707. in

VOICI une Histoire qu
pour veritable; c'est a
si l'Auteur merite qu'on
paroles. Elle contient les
Princesse qui a eu quatre
fille de Guillaume de Ba
du nom, Duc de Hainau
&c. Elle épousa d'abord
France, fils de Charles V
ce étant mort avant la c
mariage, elle fut obligé
Mons dans les Etats de so
épousa le Duc de B
Prince assez bien fait,
& avec des inclinatio
toient sa naissance. Les
pour nôtre Heroïne,
quitter. Elle se sauva d

retira en Angleterre. Hombrai Duc de Glocester, qu'on nous dépeint ici comme un homme esclave de ses plaisirs, en devint amoureux. Il proposa à la Duchesse de l'épouser. Elle eut de la peine à y consentir d'abord; à la fin ce Duc ayant obtenu de l'Antipape Benoît XIII. un Decret qui cassoit le mariage de Jaqueline de Baviere avec le Duc de Brabant, cette Princesse accepta la main du Duc de Glocester. Le Duc de Brabant écrivit de son côté au Pape Martin V. & celui-ci annulla tout ce que Benoît avoit fait. L'Auteur tâche de jetter adroitement ici un ridicule sur la soumission que l'Eglise Romaine a pour les Papes, & ce pourroit bien être tout le dessein qu'il s'est proposé en écrivant cette Histoire.

Le Duc de Bourgogne oncle de nôtre Princesse, lequel cherchoit depuis longtemps une occasion favorable d'envahir le Comté de Hainaut, voulut profiter de ces brouilleries. La mort du Duc son neveu, qui arriva sur ces entrefaites, sembloit lui en faciliter les moyens; il leva des troupes, & se mit en campagne pour cette entreprise. Le Duc de Glocester qui étoit Regent du Royaume d'Angleterre, passa en Flandre avec une Armée, pour soutenir les droits de son Epouse. Il la mena avec lui, & la rétablit dans la possession du Comté de *Hainaut*; mais ayant été *obligé de retourner* en Angleterre, il se

raccommoda avec une an
qu'il avoit euë avant nôtr
pousa, & ce nouvel amou
oublier la Comtesse de Hai
Bourgogne n'eut pas grand
une femme abandonnée de
il s'empara du Hainaut, &
à mener une vie privée à M
neur que ce Duc avoit laissé
les Conquêtes, prend de l'
& l'épouse. Ce mariage éta
les du Duc de Bourgogne,
Gouverneur, & la Princes
obligée de renoncer à tout
netez, pour obtenir la li
qu'elle aimoit, & avec qui el
ses jours dans une tranquili
point goûtée dans les plus

Repertorium morale utriusc
mille variæ interrogatio
responsiones continentur.
OCTAVIO MARIA
Augustiniano Excalceato.
nielem Walder. 1707. in 8

Repertorii Moralis Contin
Auctore. *Ibid*. 1706. in 8

Trecenta & decem Dubia c
fariorum & Ecclesiasticor
methodo explanata. Eod
1706. in 8. pagg. 256. C

toire Moral, ou Resolutions de plusieurs Questions douteuses en matiere de Morale, par le P. Octave Marie de S. Joseph *Augustin Dechaussé.* A Gratz chez Daniel Walder. 1707. in 8.

QUOIQUE ces 3. Volumes ayent été donnez au Public en differens temps, & qu'on voye quelque changement dans les titres, nous avons jugé à propos de les joindre ensemble, parce qu'ils traitent de la même matiere. Ils contiennent les résolutions de 1800. Cas de conscience sur toute sorte de sujets.

L'Auteur prétend, par exemple, qu'un Evêque pecheroit mortellement, s'il conferoit les Ordres sans mitre & sans crosse. Il dit qu'une Religieuse qui n'est point née dans un legitime mariage, ne peut être Abbesse sans dispense du Pape. Il est permis, selon lui, de tuer un homme qui assassine nôtre ami, quoi que l'assassin ne nous veuille point de mal, pourvû cependant que nôtre ami n'ait point renoncé à ses droits, c'est-à-dire, pourvû qu'il ne soit pas dans la résolution de souffrir la mort plûtôt que de se défendre, car en ce cas on pecheroit mortellement.

L'Auteur appuye la plûpart de ses résolutions sur le Droit; les autres sont fondées sur l'autorité des Casuites. Il n'a observé aucun ordre dans cet Ouvrage; ses Questions sont rangées comme elles se sont présentées à son esprit, *mais il a reparé* ce defaut par des *Tables fort amples,* que l'on trouve à la fin *de chaque Volume.*

D E

SÇAV

Du Lundi 13. Fevrie

Conradi Oligeni
tio de primariis Prec
ubi argumentis ex J
ductis, Concordatis
Germanicæ, Pontific
& perpetuâ consuetudi
dirigi à Cæsarea Majest
speciali Indulto summi
à-dire : *Dissertation sur*

LEs Empereurs ont coutume de demander, peu après leur élection, un Benefice aux Evêques de l'Empire, aux Chapitres, & aux autres Collateurs ordinaires, & de leur marquer dans des Lettres dressées pour cela, la personne en faveur de qui ils font cette demande. C'est ce qu'on appelle en Allemagne *les premieres prieres des Empereurs.* Quelques Jurisconsultes, ou Protestans, ou, selon l'Auteur de cette Dissertation, Catholiques mal instruits, regardent le pouvoir de faire ces *prieres* comme un droit attaché à la dignité Imperiale; les autres Jurisconsultes ne le croyent fondé que sur une grace speciale, dont l'octroi ou le refus dépend purement du Pape. L'Empereur d'aujourd'hui a embrassé l'opinion des premiers Jurisconsultes; & sans attendre la permission du S. Siege, il a répandu ses *premieres prieres* dans tout l'Empire. L'Auteur examine cette action & ses circonstances; & pour le faire avec plus de methode, il s'attache à un Exemple particulier.

Il raporte donc tout au long les Lettres que l'Empereur a écrites au Chapitre d'Hildesheim, en faveur de Ferdinand Raesfedl Chanoine de l'Eglise de Minden, dattées du 19. Juin 1705. Dans ces Lettres, 1. l'*Empereur assure* qu'il imite ses Predecesseurs, & qu'une coutume ancienne l'au-

l'autorise. 2. Il prétend qu'on donne au Sieur Raesfedl le premier Benefice qu'il plaira à cet Ecclesiastique de choisir parmi ceux qui vaqueront, quand même ce Benefice seroit électif, & en quelque mois qu'il vaque. 3. L'Empereur joint les menaces aux prieres. En cas que le Chapitre d'Hildesheim resiste, il sera réellement privé de tous les privileges, graces, libertez, donations qui lui ont été accordées par les Empereurs; & l'Electeur de Mayence est nommé, avec l'Evêque de Paderborn, pour tenir la main à l'execution de cette condamnation.

M. Oligenius remarque d'abord en général, que des *prieres* si imperieuses sont contraires aux decisions de l'Eglise, & aneantissent la liberté des Elections. Il cite un Canon du second Concile de Nicée, & divers autres témoignages tirez ou des Peres, ou de l'Histoire Ecclesiastique, & s'en sert pour montrer que les Princes ne doivent jamais prévenir l'Eglise dans le choix de ses Ministres. D'ailleurs, les *Prieres Imperiales* renferment, selon lui, les graces expectatives & les provisions anticipées, contre lesquelles les Allemans s'éleverent dans le Concile de Constance, & dont l'usage a été absolument aboli dans le Concile de Trente.

Il vient ensuite à des observations plus particulieres sur les trois points que nous avo[ns]

avons marquez. 1. Il marque l'exemple le plus ancien qu'on puiſſe alleguer, par rapport au ſujet dont il s'agit, c'eſt celui de l'Empereur Rodolphe I. Mais il croit trouver bien de la difference entre les Lettres de cet Empereur, & celles de Joſeph I. Dans les Lettres de Rodolphe, on n'apperçoit pas, dit-il, ce ſtyle fier qui convient plûtôt à un Prince qui ordonne, qu'à un Protecteur qui recommande; Rodolphe ne menace point, ne decerne point de peines, ne prévient point la vacance des Benefices, ne commet perſonne pour châtier ceux qui n'obeïront pas; il borne même ſes *Prieres* aux Benefices qui dépendent des Collateurs ordinaires, & ne les étend ni ſur les Benefices qui ſont à la nomination du Pape, ni ſur les Benefices reguliers, ni ſur ceux qu'on ne remplit que par élection. Mais qu'eſt-il neceſſaire de remonter ſi haut, remarque M. Oligenius; le Concordat paſſé l'an 1448. entre le Pape Nicolas V. d'une part, & de l'autre Frideric III. & toute la Nation Germanique, doit ſervir de regle. Il prétend enſuite, 1. Que le Concordat eſt abſolument contraire aux *Prieres Imperiales.* 2. Que cette oppoſition a ſi bien été reconnue par tous les Empereurs, qu'ils n'ont jamais entrepris d'adreſſer leurs *premieres prieres*, ſans en avoir auparavant reçû la permiſſion expreſſe du Pape. Frideric III. qui avoit lui-même fait le Concordat, & qui ſçavoit par

parfaitement ce qui y étoit contenu
un Indult de Nicolas V. en 1451
même Pape trois ans après lui en
un autre, qui fut ensuite confirmé
plifié par Calixte III. en 1455. Ces
sont ici rapportez, aussi-bien que c
les Papes suivans ont octroyez à M
lien I. à Charles V. à Ferdinand I.
ximilien II. à Rodolphe II. à Ma
Ferdinand II. & à Ferdinand III.
mandant & en recevant ces Grace
ces Princes ont reconnu, dit M. Ol
qu'il ne leur étoit pas permis d
leurs *premieres prieres* sans être auto
Pape, & que le Pape avoit le pou
déroger au Concordat. L'Auteur
de là, qu'il est inutile à l'Empereur d
d'hui de citer l'exemple de ses An
puisqu'il ne les imite point ; & d'
l'ancienne coutume, puisque sa n
d'agir n'y est nullement conforme.

La conduite de Leopold I. don
à une assez forte objection. Ce Pr
reçût jamais d'Indult, & ne laissa pa
moins d'adresser ses *premieres prieres*
me avoient fait avant lui les autres
reurs. Il étoit donc persuadé du dr
avoit d'en user ainsi indépendamn
S. Siege. Il en étoit si peu persua
pond l'Auteur, *qu'il fit tout ce q
pour obtenir l'Indult Apostolique.*
ligenius explique la maniere don

tend qu'une grace qu'on avoit accordée à tant d'autres Empereurs, fut refusée à ce Prince. Ses Predecesseurs aussi-tôt après leur élection avoient toûjours envoyé à Rome un Ambassadeur pour promettre en leur nom l'obeïssance au Pape, & recevoir de sa main une Bulle qui confirmoit leur élection. Cette Ambassade, que les Romains appelloient *d'obedience*, étoit ordinairement très-éclatante, & engageoit à de si grandes dépenses, que Leopold épuisé par les guerres, ne crut pas pouvoir y fournir. Il chargea donc le Cardinal de Hesse, son Ambassadeur ordinaire à Rome, de présenter une Requête au Pape Alexandre VII. pour le prier de confirmer son élection, sans l'obliger aux frais d'une Ambassade extraordinaire. Cette Requête, dont il y a ici une copie, ne toucha pas assez le Pape pour l'engager à accorder ce qu'on lui demandoit. Il refusa la Bulle de confirmation, & par conséquent l'Indult dont il est question, & toutes les autres graces qui supposent la promesse solemnelle d'obeïr au S. Siege & de le défendre. Si ce refus ne lia pas tout-à-fait les mains au feu Empereur, au moins le rendit-il très-circonspect. Il usa fort rarement d'un pouvoir qu'il voyoit bien que les Collateurs, dit M. Oligenius, étoient en droit de mépriser, & qu'ils mépriserent *en effet la plûpart.*

manique, obſerve M. Olige
pouiller de leurs droits & le
tiſe & ceux à qui appartie
tions; c'eſt exhorter les Cha
tres Collateurs à diſpoſer d
leur appartiennent pas, & à
honneurs d'autrui. Par le
Pape s'eſt reſervé la Collatio
dans les Egliſes ſoit Cathedr
legiales; il s'eſt auſſi reſervé
tous les autres Benefices l
dront à vaquer dans les mo
Mars, Juin, Septembre,
A l'égard des Benefices éle
Electeurs doivent y pourvoi
défend à toute autre perſon

3. M. Oligenius fait div
ſur les Executeurs que nom
pour hâter l'effet de ſes *Pri*

dans une occasion où la resistance ne sçauroit être que glorieuse devant Dieu & devant tous les Catholiques. Les Executeurs eux-mêmes comment pourroient-ils satisfaire à la charge qu'il leur impose ? Inferieurs au Pape, le forceront-ils de nommer le Sieur Raesfedl, si celui-ci s'avise, comme l'Empereur le lui permet, de choisir ou une Dignité, ou un autre Benefice qui vaquera dans un des mois reservez au S. Siege? *Nil magis absurdum excogitari potest*, dit M. Oligenius?

Wagnareck, Engelius, & Pyringhius, ont embrassé dans cette matiere un sentiment mitoyen, que nôtre Auteur n'approuve pas. Ils disent d'un côté que le pouvoir d'adresser des *premieres prieres*, n'est fondé que sur l'Indult; mais de l'autre, ils assurent que pour user de ce pouvoir, il n'est point necessaire que l'Indult soit effectivement accordé. Il suffit que les Empereurs ne puissent pas douter que le Pape ne le leur accorde; cette présomption fondée sur un usage de 400 ans les met en droit d'agir, en attendant que la grace vienne de Rome. L'Indult, répond M. Oligenius, partant uniquement de la bienveillance du Pape, les Empereurs ne peuvent jamais être sûrs de l'obtenir. La présomption ne détruit point le doute, & ne sçauroit être une legitime raison d'agir. *Ce seroit peut-être* déja trop compter sur

...droit qu'il fut, pour
ses extraordinaires & peu
l'Empereur a inserées dans
il permis de présumer qu
revêtir un Prince Laïc de
sacrez, & violer en sa fav
mieux établies ? Mais, c
genius, à quoi bon rai
présomptions ? Le Pape s
bien loin de favoriser
de l'Empereur, il s'est fo
posé à l'effet des Lettres
a envoyées au Chapitre
„ Cela supposé, l'Emper
„ pas un seul Catholique ze
„ ses *premieres prieres* : les
„ peuvent y avoir égard sa
„ berté de l'Eglise, & san
„ peines portées par le 7.
„ ceux qui seront pourvû...

ne pouvoit être plus précise : „ Mes
„ chers Enfans, dit-il aux Chanoines
„ d'Hildesheim, dans une Lettre dattée
„ du 6 Mars 1706. vous aurez sans doute
„ appris de nôtre Nonce, que l'Empereur
„ n'a pas le droit de *premieres prieres*, &
„ qu'il a encore moins le droit d'employer
„ les menaces pour faire avoir à ceux
„ qu'il recommande le premier Benefice
„ vacant, ou celui qui leur agréera le plus
„ dans chacune des Eglises de vos quar-
„ tiers. Rien n'est plus contraire au Droit
„ & aux saints Canons, que de penser qu'il
„ soit permis aux Puissances Seculieres de
„ forcer par la crainte des peines les Evê-
„ ques & les autres Patrons à conferer
„ des Prebendes ou d'autres Benefices aux
„ personnes que ces Puissances recom-
„ mandent ainsi." Après ces propositions,
il exhorte les Chanoines à tout souffrir
plûtôt que de déferer aux *prieres* de l'Empereur, & leur découvre en même temps
les maux, qu'une injuste obeïssance leur
attireroit. Il leur ordonne enfin d'admettre les provisions qu'il a accordées à Hugues François de Furstemberg, d'un Canonicat de leur Eglise, qui a vaqué dans un
des mois réservez au S. Siege.

Le veritable lieu de l'impression de ce Livre est marqué dans les NOUVELLES LITTERAIRES que nous avons inserées dans le Suplément du mois de Janvier

de cette année, p. 205. Ceux qui n'ont pas lû ces nouvelles, pourroient être fort surpris de voir la conduite de l'Empereur si hautement condamnée dans un Ouvrage qui paroit avoir été imprimé à Fribourg en Brisgaw.

ALBII TIBULLI Equitis Rom. quæ exstant ad fidem veterum Membranarum sedulò castigata. Accedunt Notæ, cum variar. Lectionum libello; & terni Indices, quorum primus omnes voces Tibullianas complectitur. *Amstelædami ex Officinâ Wetsteniana.* 1708. C'est-à-dire : *Ouvrages qui restent de Tibulle Chevalier Romain, corrigez exactement sur les anciens Manuscrits. On a ajoûté des Notes, un Recueil des diverses Leçons, & trois Tables dont la premiere comprend tous les mots de Tibulle.* A Amsterdam dans la boutique des Wetsteins. 1708. in 4. pagg. 479. sans les Tables.

IL faudroit n'avoir gueres étudié les Humanitez, pour ignorer ce que c'est que Tibulle. Il tient le premier rang entre les Poëtes Elegiaques. L'Editeur ne peut souffrir qu'on le fasse naître la même année qu'Ovide, quoi que cette opinion paroisse fondée sur leur témoignage même ; l'un & l'autre se servant,

pour

pour marquer l'année de leur naiſſance, du Vers,

Cum cecidit fato Conſul uterque pari.

L'Editeur répond à une preuve ſi préciſe, que ce Pentametre qui eſt veritablement d'Ovide, a été tranſporté dans Tibulle pour tenir lieu d'un autre Pentametre qui manquoit, & qu'il y a eu un temps où on aimoit mieux falſifier les Ouvrages, que d'y ſouffrir des lacunes. Il ſoutient que Tibulle eſt plus ancien de 20 ans qu'Ovide, & il s'appuye de l'autorité de Janus Douza, qui dans un petit Traité qu'on a eu ſoin d'inferer ici, fixe l'âge de l'Elegie Romaine, & employe entr'autres choſes ces quatre Vers d'Ovide:

Virgilium vidi tantum, nec avara Tibullo
Tempus amicitiæ fata dedere meæ.
Succeſſor fuit hic tibi, Galle, Propertius illi,
Quartus ab his ſerie temporis ipſe fui.

Janus Douza ajoute, qu'il eſt certain que Tibulle mourut à peu près dans le même temps que Virgile; ainſi que nous l'apprenons de cette Epigramme de Domitius Marſus, Auteur contemporain.

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos miſit ad Elyſios:
Ne foret aut Elegis molles qui fleret amores,

Aut

roit vécu que 23 ans: ce qu
s'accorder avec l'excellence
de ses Ouvrages, ni avec ce
race lui adresse.

Albi, ne doleas plus nimi
Immitis Glyceræ, neu miser
Decantes Elegos, cur tibi ju
Læsâ prœniteat fi

Il est à propos de remarq
Douza, que le mot *Juv*
gramme, peut, selon le re
vius Tullius, convenir m
me de 46 ans. *Albius* est
mille, *Tibullus* le surnom.
perdu, la lettre unique,
dans l'original, ayant ét
temps, ou obmise, dit l'
negligence des Copistes,

ſieurs Editions, dont il nous donne la liſte à *la* tête de ſon Recueil des diverſes leçons. La plus ancienne de ces Editions eſt celle de Veniſe de 1475. Si dans la ſienne il s'eſt quelquefois abandonné à ſes conjectures ; c'eſt qu'il les trouvoit telles que les gens les plus difficiles s'y fuſſent laiſſez aller. Il a ſoin dans ſa Préface , de nommer les Sçavans qui l'ont aidé de ce qu'ils avoient ſur cette matiere.

Dans ſes Notes , il doute que le Panegyrique de Meſſala par où commence le quatriéme Livre , ſoit de Tibulle. Du moins cet Ouvrage n'eſt-il pas à beaucoup près ſi eſtimé que les Elegies. „ Tibulle, „ dit le P. Rapin, étant d'ailleurs ſi exact, „ ſi élegant & ſi poli dans ſes Elegies, ne „ le paroît pas fort dans ſon Panegyrique „ de Meſſala : tant il eſt difficile de bien „ loüer."

L'Editeur prétend que la plûpart des autres Poëſies qu'on trouve dans le quatriéme Livre, ſont d'un ſtyle different de celui de Tibulle, & il les attribue à Sulpitie femme de Calenus , & qui vivoit ſous l'Empire de Domitien. Martial parle ainſi des Vers que cette Dame avoit compoſez au ſujet de l'amour conjugal.

Omnes Sulpitiam legant puellæ,
Uni quæ cupiunt viro placere ;
Omnes Sulpitiam legant mariti,

Uni

Nec Tonant
Nec Bacchi, nec Apol
Erepto ſibi, viveret,

Il n'y a qu'une ſeule pi
Livre, que l'Editeur recc
veritablement de Tibull
qu'elle eſt hors de ſa place
voyée dans le troiſiéme
joute-t-il, les anciens C
appris que ce Poëte n'a f
vres d'Elegies.

L'Editeur a entremêlé
tampes, qui ont rapport
elles ſont placées. Par e
d'une Note ſur ces mots,
qui s'entendent, ſelon lui
l'Eſperance ; on voit l
Déeſſe, telle qu'elle ſe tro

dans ces Notes, font contenus dans la troifiéme Table.

Theologia naturalis pofitiva, ad Normam Scientiarum practicarum tradita. *Helmftadi apud Joh. Melch. Suftermannum. Typis Henrici Heffii.* 1707. C'eft-à-dire : *Theologie naturelle pofitive, enfeignée felon les regles des Sciences pratiques.* A Helmftadt chez Jean Melchior Suftermann, de l'Imprimerie de Henry Heffius. 1707. in 8. pagg. 152.

POUR avoir un fidelle Extrait de ce Traité de Theologie, il ne faut qu'avoir recours à celui que nous avons donné du Livre de M. Schmidt intitulé : *Oeconomia totius Theologiæ*, dans le Journal du Lundi 12. Decembre dernier, p. 459. C'eft le même fujet, le même plan, on y trouve les mêmes propofitions & les mêmes principes ; leurs Auteurs ne font point differens de Religion, tous deux Proteftans, & portant tous deux le même nom, avec cette difference que le premier s'appelle Joachim Frederic Schmidt, & celui-ci Jean André Schmidt. Ce qu'il y a de particulier dans le Traité du dernier, n'intereffe pas affez le Lecteur, pour exiger que nous entrions dans un plus grand détail à *cet égard.* Nous nous arrêterons *feulement à la* Differtation qui eft à la *tête du Livre*, fous ce titre : Re-

Releſtore Magnificentiſſimo Sereniſſimo Principe ac Domino, Domino Jo. Guilielmo Duce Saxoniæ, Juliaci, Cliviæ ac Montium, &c. Jo. ANDR. SCHMIDT Log. & Prim. Phil. PP. ulteriori diſquiſitione de Cathedris Doctorum ad continuationem exercitii publici LX. Diſputationum à Viro Juvene Dn. PHIL. LUD. BOHMER Hannoverano publice per æſtatem habendi Philoſophiæ ſtudioſos Humaniter invitare voluit. *Helmſtadi, apud Joh. Melch. Suſterman. Typis Henrici Heſſii.* 1707. C'eſt-à-dire : *Recherche touchant les Chaires des Docteurs, où la matiere eſt plus aprofondie, &c.* in 8. pagg. 21.

UN jeune homme de la ville d'Hanover, ayant entrepris par une noble émulation de ſoutenir ſoixante Theſes de Philoſophie en trois mois, choſe qui n'avoit point d'exemple ; nôtre Auteur, qui préſidoit à cet exercice public, choiſit pour le ſujet d'une de ces Theſes, cette Diſſertation touchant les Chaires des Docteurs, qui avoit déja paru une premiere fois, & où il faiſoit remonter l'origine de ces Chaires au temps des Apôtres. Il appuye ici ſon même ſentiment par quantité de paſſages tirez des Peres & des Hiſtoriens Eccleſiaſtiques concernant les Chaires des Evêques. Il parle à cette occaſion de l

Chai

Chaire de S. Pierre ; quoi qu'il prétende qu'il n'y a rien de certain ſur ce point, & qu'il s'en tienne, comme zelé Proteſtant, à l'opinion de M. Spanheim, que S. Pierre n'a jamais été à Rome, ainſi qu'il l'a avancé dans la premiere de ſes quatre Diſſertations *de temerè credita Petri in urbem Romam profectione*: nôtre Auteur convient toutefois que la Fête de la Chaire de cet Apôtre eſt d'une inſtitution très-ancienne dans l'Egliſe, mais que dans la verité elle a été établie à cauſe de toutes les Egliſes, qui ont été fondées par ce Prince des Apôtres en général, ſans aucune diſtinction d'Antioche ou de Rome ; cette Fête étant placée le 22. Février, on l'a depuis determinée pour le Siege particulier de l'Egliſe d'Antioche, parce que c'eſt dans cette Ville que l'Evangile a été prêché premierement aux Gentils : la Chaire de S. Pierre à Rome a été depuis établie ſeparément, & celebrée le 18. Janvier, ſuivant la Bulle du Pape Paul IV. publiée le 13. du même mois de Janvier de l'an 1558, pour attribuer au Siege de Rome la même prerogative, dont jouïſſoit l'Egliſe d'Antioche. L'Auteur marque qu'il a trouvé cette diſtinction dans un Volume de Martyrologes manuſcrits, qui ſont dans la Bibliotheque publique de la ville d'Iene.

De là M. Schmidt paſſe aux Chaires *Epiſcopales*. Il rapporte des autoritez, pou

les unes fixes, & les autres
traite au même endroit, d
des Lutrins pour les Lecteu
res des Predicateurs, qui ét
dressées daus les lieux les
L'Auteur insinue que c'es
deles que l'on a formé l
Docteurs.

Epistolæ Jo. STURMII,
OSORII, & aliorum,
schamum aliósque nobiles
in Germania cum ASCH
seorsim verò nunquam e
HENR. ACKERUS rec
notationibus illustravit,
res adjecit. *Sumtu Nic*
bliop. Aulæ Hanover. 170
Les Lettres de Jean Sturm

. Acker, Editeur de ce Recueil, nous
nd compte dans sa Préface, dattée
e, des motifs qui l'ont engagé à pu-
ces Lettres de Sturmius, lesquelles
ient paru jusqu'ici que conjointement
celles d'Asham, dans l'Edition d'Al-
gne, & dans celle d'Angleterre. L'un
s motifs est de faire voir aux jeunes
ians, par l'exemple de Sturmius,
dans ces Lettres approche si fort
on) de l'élegance Ciceronienne,
ien il est utile de puiser l'Erudition
les bonnes sources de l'Antiquité,
e former son style sur celui des
grands Maîtres. Une autre raison,
legue M. Acker, c'est le dessein de
iplier les Exemplaires de cet Ouvrage,
toit devenu rare; & de lui procurer,
ette nouvelle impression, une forme
is embarrassante, pour le rendre d'un
plus familier. L'Editeur a eu soin
aircir, par de petites Notes de sa
n, quelques points d'Histoire & de
erature contenus dans ces Lettres; &
st, outre cela, donné la peine d'y
dre plusieurs Tables. une entr'autres,
comprend diverses formules d'expres-
s tirées de ces mêmes Lettres, & dis-
es selon la Methode, qu'a suivie Ni-
Baxius, dans son Livre intitulé *Me-
Eloquentiæ, la Moüelle de l'Eloquence.*

Ce

phorſon, de Cirler, de
beth Reine d'Angleterre
dius, de Metellus, de M
nius, de Ramus, de Sle
de Spithon, & de Toxit
de ces Lettres ſont adreſ
ham; les autres le ſont à
de conſideration, tels qu
Cecile, Haleſius; il y en a
Elizabeth à Sturmius, &
cette Princeſſe.

Ces Lettres, ſur-tout c
ſont écrites d'un ſtyle net
pur. Elles roulent tout
plimens, & ſur quelques
tiques ou Litteraires de ce
rien dans tout cela qui
beaucoup intereſſer la c
teurs. Auſſi M. Acker

n'étoit pas prévenu en faveur de la prononciation vulgaire, & qu'il en souhaitoit la réformation. Leodius, au contraire, défend cette même prononciation, qu'il prétend être autorisée par un usage très-ancien. Il est persuadé que la lettre *Beta* doit se prononcer quelquefois comme un B, quelquefois comme un V consone, ou comme une F; que l'*Eta* prenoit tantôt le son d'un E, tantôt celui d'un I; que la diphthongue EI se prononçoit comme un I simple, & cela dès le temps de Ciceron, qui exprime par le mot *Bini*, le verbe Grec *βινῶ*. Enfin il termine ses Observations, sur ce sujet, en traitant les partisans de l'autre opinion, de novateurs, qui entreprennent de décrier une prononciation consacrée, pour ainsi dire, par un usage de plus de quinze cens ans; & qui voudroient faire revivre aujourd'hui celle qui étoit en vogue du temps de Cadmus & des Pheniciens. Il semble que Cisner, dans sa Lettre, soit de meilleure composition, sur l'article de cette réforme. Il en reconnoît la necessité à certains égards; mais il se trouve arrêté par les difficultez. En effet, l'on n'a pû (dit-il) déterminer encore avec certitude, comment les Anciens prononçoient ces deux diphthongues, EI & OI, non plus que ces deux consonnes, *Thêta* & *Phi*. Nous sommes dans l'erreur (continuë-t-il) sur

exhortant ... dans le gout ...
l'Angleterre dans le gout ...
prononciation ; & il lui prom...
pas demeurer, fur cela, dans ...
en Allemagne.

Il ne nous refte plus qu'à fai...
tre, en peu de mots, qui ét...
mius & Asham, dont les nom...
à la tête de toutes ces Lettre...
nous en allons dire, eft tiré d...
M. Acker.

Jean Sturmius, que l'on p...
comme le Reftaurateur des ...
Allemagne, nâquit à Sleide...
Famille, l'an 1507. Après y...
mencé fes études, il vint le...
Liege, où les Ecôles avoie...
lors fi floriffantes, qu'en ...
comptoit au nombre des ...
fils de neuf Rois, de vingt-...
... Comtes, ...

publia son excellent Traité *De Ludis aperiendis, De l'ouverture des Ecoles publiques*, dans lequel il enseignoit la maniere de distribuer la Jeunesse en differentes Classes, & proposoit pour l'instruire, une Methode claire, courte, & facile. Au regard de ses Ouvrages en général, outre la doctrine & l'érudition dont ils sont pleins, on nous les vante extrémement ici pour l'Eloquence avec laquelle ils sont écrits, & dont on assure qu'il faut porter le méme jugement que faisoit Seneque de celle du fameux Orateur Cassius Severus. On nous parle des Traductions Latines de Sturmius, comme de Pieces très-estimables, non seulement pour la pureté de la diction, mais encore pour la clarté qui y regne, & qui est telle, que ces Versions peuvent servir de Commentaires aux Auteurs qu'elles font parler Latin, & qui sont Platon, Aristote, Hermogene, Demosthene, &c. Sturmius fut un des plus zelez Promoteurs de la Religion Prétendue Reformée; il se trouva à la Conference de Wormes, & fut envoyé vers les Rois de France, & d'Angleterre, & vers d'autres Princes. L'Empereur Charles-Quint l'ennoblit. Ferdinand & Maximilien II. lui accorderent des Privileges très-considerables. Il étoit connu & estimé de tous les Souverains de son temps, avec la plûpart desquels il étoit en commerce, aussi-bien qu'avec tous les Sça-

Professeur des belles Lettres en
te, & enseigna le Grec & le
Sainte-Elizabeth, dont il fut le
pour les Lettres Latines. Il en
[illegible] & une parfaite
[illegible], dont l'exemple lui f
[illegible], pour cultiver l'élega
le. On nous renvoye, sur les
constances de sa vie, à Ed. Gran
[illegible] de ce sçava

Code Militaire ou Compilation d
& des Ordonnances de Louis
France & de Navarre, faites
de Guerre, depuis 1651. *jusq*
par M. le Chevalier de SPAR
[illegible] Colonel & Major du R
[illegible] Allemande de SPA
[illegible] Général de l'Armée du



fautes que l'on y fait, tirent plus à
uence, & y sont moins excusées.
-t-il de plus dangereux qu'un Offi-
ns un poste, lequel ne sçait pas com-
l s'y doit conduire ? Son ignorance
auser un dommage considerable à
Ce n'est point dans les Troupes
pardonne les manquemens. Com-
oit-on d'Officiers hautains exiger des
s ce qu'ils ne sçavent souvent pas eux-
s ? On a beau dire qu'on n'étoit pas
; si l'ignorance excuse le peché, el-
net pas à couvert de la punition.
Roi connoissant parfaitement de quel-
ortance il est que les Gens de Guerre
rent rien touchant le service, il leur
né des Reglemens & des Ordonnan-
qui seront des preuves éternelles de
lence & de sa sagesse. Comme il a
nt commandé ses Armées en person-
qu'il a vû par lui-même tout ce qui
sse, il entre dans un très-grand dé-
& il ne laisse rien à desirer sur cette
e. Mais il faut lire quinze Volumes
es apprendre. Combien y a-t-il d'Offi-

servi d'une methode très-u
sée : car sans suivre les da
nances , comme les au
teurs, il ne s'est arrêté qu'à
tieres.

Il commence par celles
les levées , les enrolleme
tes & les marches par Etap
passe de là à celles qui or
pour regler l'entrée des Tr
Places , le temps des Rev
gemens , le prix des vivr
gez qui peuvent être accord
& aux Officiers , & comm
pes doivent se gouverner d
sons. (liv. 2.) On trouve d
qui regardent les differente
l'Infanterie doit faire dans le
rondes , l'ordre & le mot

former des Bataillons, & pour faire défiler. (liv. 5.)

Le 6. comprend celles qui decident sur le salut qu'on doit aux Princes, aux Généraux, aux Maréchaux de France, &c. Sur les rangs des Officiers Généraux, Subalternes, de Cavalerie, de Dragons & d'Infanterie. Le 7. renferme les Reglemens qui ont été faits pour le nombre & la marche des Chevaux de bagages, pour la garde des Princes, des Maréchaux de France, & des autres Officiers Généraux. Dans le 8. l'Auteur a ramassé les Ordonnances qui ont été faites à l'occasion des Gardes Françoises & Suisses. On voit dans le 9. la marche & le rang des Regimens Etrangers, les moyens dont on se sert pour tenir les Bataillons d'un même Regiment d'une égale force, & les armes dont les Officiers & les Soldats doivent être armez. Après avoir parlé des Ordonnances qui concernent la Cavalerie & les Dragons dans le 10. chap. l'Auteur finit par celles qui défendent les Jeux de hazard & les Congez absolus, & par celles qui prescrivent les conditions que Sa Majesté veut qu'on observe dans les mariages des Officiers & des Soldats. L'Auteur y a joint l'Edit du Roi contre les Duels.

DES

SCAVA

ʒ

Du Lundi 20. Fevrier M

The Life of Leopold, late E many, &c. C'est-à-dire *pold, dernier Empereu Contenant les plus remarqu qu'on ait faites en Europe, aux Turcs, que par rappor pendant environ soixante sieurs Actes originaux, L Témoignages, &c.* A Lo

pold-Ignace-François-Balthazar-Joseph-Felicien. Comme il étoit le cadet, on le destina à l'Eglise, & il fut élevé d'une maniere conforme à cette destination; tandis qu'on élevoit son aîné Ferdinand IV. pour succeder à l'Empire. Mais ce Prince mourut le 9. de Juillet 1654. quelque temps après avoir été élu Roy des Romains. Alors l'Empereur fit Leopold Roy de Hongrie en 1655. & Roy de Boheme l'année suivante; mais il mourut avant que Leopold fût fait Roy des Romains. Leopold fut élû Empereur en 1658. le 18. de Juillet, à Francfort, dans la Sacristie de l'Eglise Cathedrale; & couronné le 1. de Juillet. On trouve ici les 45. Articles du Serment qu'il fit à son Couronnement, & qui sont dattez du 18. de Juillet, bien que, selon l'Auteur, il ait été couronné le premier jour de ce mois.

Il ne paroît pas que cet Auteur ait eu des Memoires particuliers, ni une grande connoissance de ce qui s'est passé dans le Conseil de Vienne. Ainsi son Ouvrage n'est qu'une espece de Journal des faits qui se sont passez à la vûe de toute l'Europe, & dont les Gazettes sont remplies. Il a seulement pris soin d'y inserer des Traitez entiers, & d'autres Actes publics, qui donnent du prix à cette Histoire. Il porte son attention à toutes sortes de détails, com-

exactitude, à la page 30
1700. lors que l'Ambassad
Seigneur fut admis à l'Au
pereur. Il donne aussi, p
ventaire des munitions qu
dans la Citadelle du Gra
cette exactitude qui est,
convenable à une Relati
qu'à une Histoire, peut se
noître le caractere de cell
a de plus singulier, c'es
l'Empereur, que nous rec
abregé. Sa taille étoit au
diocre, & sur la fin de
personne se ressentoit de
qui lui donnoit un air t
lui-même, un homme p
de religion, & toute sa v
de sa premiere éducatio
extrême tendresse pour le

ıſé de ces Audiences. L'amour qu'il
ɔit pour la vertu, lui faiſoit reprendre &
ıir ſeverement le vice. Il parloit fort
ı le Latin, l'Italien, l'Eſpagnol, & le
nçois; mais il parloit rarement Fran-
s, & n'aimoit pas à l'entendre parler.
Langue de la Cour étoit la Langue Ita-
ıne. Il ſçavoit le Latin au point de
ıvoir corriger très-heureuſement les fau-
qu'il trouvoit dans les Livres.
Il ſçavoit parfaitement la Muſique, &
ſoit chanter dans ſa Chapelle des Motets
ſa compoſition. Il aimoit ſur-tout la
ıſique Italienne, & les Muſiciens Ita-
ıs; qui cependant s'oublioient quelque-
s, juſqu'à refuſer de chanter, ſur le pré-
te qu'ils n'étoient pas payez: ſur quoi
mpereur répondit un jour, que ce qui
voit à leur conſerver la voix, leur fai-
t perdre la cervelle. L'Empereur s'appli-
oit auſſi à peindre en miniature, & à la
ıymie. Sa vie étoit ſi reglée, que tous
jours, à la même heure, il faiſoit la
ême choſe: & l'on pouvoit dire de lui,
qu'un Ecrivain Anglois a dit du Roy
cques I. Que ſi un de ſes Courtiſans,
rès être mort, étoit reſſuſcité au bout
ſept ans, il auroit pû dire ce que le Roy
oit fait chaque jour. L'Auteur parle de
ıelques défauts remarquables dans ſa ma-
ere de gouverner; & ajoute, que pour
ı Prince qui naturellement n'aimoit pas

prescrit les conditions de la Pa
L'Empereur Leopold a été
fois. Il épousa en 1666. Mar
rese, fille de Philippe IV. Ro
dont il eut, 1. Ferdinand
2. Marie-Antoine-Joseph Elec
viere. 3. Jean. 4. Marie-Jo
1673. il épousa en secondes no
Felicité, fille de l'Archiduc
dont il eut deux filles ; sçav
Marie, & Marie-Joseph. Et e
noces, il épousa Eleonore
Therese, fille aînée de Philippe
Duc de Neubourg, & Electe
De ce mariage sont venus huit e
le premier est l'Empereur, nom
Jacques-Ignace-Jean-Antoine-Eu
le 16. de Juillet 1678. Le six
Charles - François - Joseph - V

remede chymique, l'Empereur se trouva mieux pendant quelques jours; mais le mal étant devenu plus violent, les remedes n'eurent plus d'effet, & il mourut, au milieu de sa famille, ayant fait son Testament, & reçu les Sacremens de l'Eglise.

JOH. JAC. WALDSCHMIDT, Med. Doct. Archiatri Hass. & in Academia Marpurg. Med. Prof. Prim. Phys. ordinar. Opera Medico-practica, &c. Omnia ad mentem Cartesii. Editio nova, prioribus auctior & emendatior. *Francofurti ad Mœnum. Sumptibus Friderici Knochii.* 1707. C'est-à-dire : *Les Oeuvres de Medecine practique de* Jean Jacques Waldschmidt. *Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.* Aux frais de Frederic Knochius. 1707. in 12. pagg. 1084.

CEs Oeuvres de M. Waldschmidt, sont, Premierement, des Institutions de Medecine, comprises en cinq Livres : le premier est de la Physiologie : le second, de la Pathologie; le troisiéme, de la Semiotique : le quatriéme de l'Ygiene : le cinquiéme, de la Therapeutique. Secondement, une Pratique de Medecine enseignée par divers exemples. Troisiémement, des Remarques particulieres concernant la Pratique de la Medecine. Quatriémement, des Notes sur la Chirurgie

Pra-

... Ces deux derniers
font annoncez dans le Titre
vent neanmoins pas ici.

Pour ce qui eſt des Inſtituti
cine, l'Auteur dans le premie
eſt de la Phyſiologie, traite
l'origine, de l'objet, & de la
decine. Cette Science, dit-il,
gine de Dieu même, qui a
moyens pour guerir les maladie
uns de ces moyens ont été tro
zard; quelques autres ſe ſont
par le raiſonnement; & la c
de quelques autres eſt dûe aux
qu'on a tentées. C'eſt ce qu
qu'on dit que la Medecine d
croiſſement au hazard, à la R
l'experience.

Dans les premiers ſiecles du n
nôtre Auteur, la Medecine ...

terre, les autres des aſtres, & les autres de l'intemperance, le monde s'eſt trouvé inondé de maladies. Alors il a fallu chercher des remedes, pour corriger les déſordres interieurs du corps humain ; & on a joint à la Chirurgie un autre Art, qui eſt celui qu'on nomme proprement Medecine. Les Egyptiens furent les premiers qui s'appliquerent à découvrir cet Art ſalutaire, & Hermés Triſmegiſte y donna ſes ſoins. Enſuite cette étude paſſa aux Grecs, des Grecs aux Romains, & des Romains à tous les autres Peuples, qui ſe virent bien-tôt partagez en diverſes ſectes, ſoit pour la maniere d'expliquer les maladies, ſoit pour la maniere de les traiter. La premiere ſecte, comme on ſçait, fut celle des Empiriques, laquelle commença chez les Egyptiens, & s'eſt perpetuée juſqu'à preſent, au grand dommage des Peuples, dit M. Waldſchmidt, n'y ayant preſque pas de coin de terre qui ne nourriſſe quelque Empirique, c'eſt-à-dire, quelqu'un de ces gens, qui ſans connoître les maladies, prétendent ſçavoir les guerir. La ſeconde ſecte, comme on ſçait encore, fut la ſecte dogmatique ou rationelle, dont Hippocrate & Galien doivent être regardez comme les principaux Chefs, puiſque c'eſt eux qui ont travaillé des premiers à reduire la Medecine en regles & en préceptes. Mais nôtre Auteur remarque, que comme Galien

lieme secte fut la
voulant prendre trop haut, tomb
La quatriéme, est celle qu'o
Spagyrique, Chymique, He
dont les disciples prennent le
deptes, d'Enfans de l'Art, & d'
tes, au rang desquels on compte l
de Van-Helmont, de Tachenius
ceux qui ne reconnoissent point d'
losophie que celle du feu. La cinq
la secte dogmatique & chymique
tient des principes des Dogmatiq
principes des Chymistes; d'où on l
en Latin *Dogmatico-Hermetica*. La
est la secte Dogmatique & Mecha
quelle doit son progrès à Descart
sendi, & à quelques autres Moder
teur dit ici que la Philosophie de
Hommes n'eut pas plutôt comme
tre, que ce fut comme un nouve

vement & la figure des parties, à n'admettre pour vrai que ce que l'on conçoit clairement & distinctement par les principes mechaniques, & enfin à rendre des raisons claires & sensibles de la vertu & de l'action des remedes. Ce que nôtre Auteur dit ici en passant, il essaye de le prouver au long dans la suite de sa Physiologie, & dans la cinquiéme partie de ses Institutions, en traitant de la Therapeutique, c'est-à-dire, de la maniere de guerir les maladies. M. Waldschmidt examine ici, si la Medecine est un Art ou une Science, après quoi il vient à l'objet de la Medecine. L'objet de la Medecine, dit-il, c'est la *statue humaine* vivante, dont la vie & la santé consistent dans la structure merveilleuse de toutes ses parties. Il compare ici cette structure à celle d'une horloge, & il s'étonne que certains Philosophes ne veuillent pas souffrir, que l'on compare le corps de l'homme à une machine automate, sous prétexte qu'une horloge est une machine inanimée, au lieu que le corps de l'homme est animé. Il répond, qu'encore que le corps humain soit animé, les fonctions de ce corps ne se font que par des moyens materiels; sçavoir, le mouvement, la figure, &c. Il y a dans l'homme, dit-il, deux sortes de principes; l'un, une *substance qui pense;* & l'autre, une substan-
ce

certaine façon, en ſorte qu
étendue ainſi modifiée dépender
bution du ſuc nourricier, &
operations qui conviennent au
vant. M. Waldſchmidt fait là
reflexions que les Carteſiens
me de faire; puis il conſidere
la fin de la Medecine, & fait
diviſion ordinaire de cette Sc
cinq Parties, qui ſont la Phyſi
Pathologie, la Semiotique,
& la Therapeutique; quoi
rité, comme il l'avoue lui-
puiſſe, avec Etmuller, rap
partie de la Semiotique à la
& l'autre à la Therapeutique
donne ici les definitions de tou
ties de la Medecine; puis
Elémens, où il expoſe la

qui prétendent expliquer par là
des maladies, paroiſſent fort
de la verité. Premierement,
es ſels ne ſe rencontrent pas
tes les fermentations : & en
u, ſi on les examine bien, on
ce ne ſont que des parties du
élement, differentes ſeulement
par leur figure, mais tenant
s autres tout leur mouvement de
ſubtile: les ſels acides paſſent
etits corps longs, faits comme
s de couteaux: les alcalis ſont
corps moins aigus, mais fort
n ſorte que quand, à la faveur
fluide qui les porte, ils vien-
contrer les acides; alors les aci-
t dans les pores des alcalis, font
entation qu'on remarque dans
e de ces deux ſortes de ſels.
eur obſerve, après pluſieurs au-
rnes, que cela ne prouve point
les fois qu'il ſe fait une effer-
cette effervеſcence ſoit l'effet
& des alcalis, puis qu'on voit
dans la chaleur, qui s'excite
en de la chaux vive, & de l'eau
emble.
dſchmidt, pour donner une no-
rale des acides & des alcalis,
en a de fixes & de volatils, de
& de cachez. Que, par
exem-

en a un caché. Que dans le
the, c'eſt un alcali fixe ; &
corne de cerf, c'eſt un alcali v
dans le ſel de tartre, l'alcali
& que dans les yeux d'écreviſſ
alcali caché & envelopé. Il n'ou
remarquer que ces ſels ſont telle
enſemble, qu'il eſt bien diffici
ver l'un ſans l'autre, ſi ce n'e
dans l'eſprit de ſel ammoniac,
ſe trouve plus pur. Le mêlan
de ces ſortes de ſels, donne a
rentes qualitez, & ce mêlang
nu à Hippocrate, qui dit qu
ſang, il y a des particules aci
en a d'ameres, de ſalées, &c.

L'Auteur, après ces prélim
mine ce que c'eſt que le chyl
Il commence par expliquer, ſ

, ſelon lui, eſt la matiere ſubtile. Il
t les levains, pour expliquer cette di-
n, & il ne croit pas qu'elle ſe faſſe
ſeul broyement des alimens. Après
expliqué comment ſe fait le chyle,
mine le ſang, & la circulation qui
ait par tout le corps. Il croit, avec
Deſcartes, que dans le ventricule du
, il y a un ferment particulier, qui
geant le ſang à ſe rarefier, l'oblige à
du cœur avec violence, & à ſe ré-
re ainſi dans toutes les parties du corps,
ſe purifie par differens cribles qu'il y
ve. Les poumons, par exemple, le
gent de ſes parties fuligineuſes ; les
le purgent de ce qu'il contient de
ieux ; les glandes ſubcutanées lui ôtent
articules ſalines ; le foye, les particules
uſes ; la rate, les particules acides. Mais
ment ſe fait cette ſeparation ? L'Auteur
end, avec pluſieurs Philoſophes, que
la differente configuration des pores
fait tout en cette occaſion : c'eſt-à-
, que ſelon que les pores ſont figu-
ils donnent ou refuſent l'entrée aux
icules qui ſe préſentent : de cette ma-
e les reins filtrent l'urine, parce que
eins ſont un crible dont les ouvertures
de la même figure que les particules
urine ; le foye filtre la bile par la mê-
raiſon, & ainſi des autres viſceres.
I. *Waldſchmidt* demande ici d'où vient
la

plus du sel & du souphre
si on fait bouillir du lait avec du
de tartre, le lait devient rouge.
dans tout ce qu'il dit du sang,
ni à la chaleur innée, ni à l'hu
cal : il dit pour raison, que c'
croit point que cette chaleur in
humide radical soient quelque
réel.

M. Waldschmidt examine ici
que les esprits; il prétend que l
sont que la partie la plus subti
il distingue les esprits en anim
vitaux ; les esprits vitaux sont
tils; ils servent à entretenir la
leur : les esprits animaux sont
ils servent, selon lui, aux m
aux sensations. L'Auteur à
des cinq sens, & il explique
... il vient à la division gén

ſes, il parle des qualitez de l'air & des alimens, du bien & du mal que peuvent faire le ſommeil & la veille, l'exercice & le repos, les paſſions de l'ame, &c. Il parle de la Plethore, il parſe des vices du ſang, & de tout ce qui appartient à la Pathologie.

A la Pathologie ſuccede la Semiotique, où l'Auteur expoſe en abregé les ſignes des maladies, puis il vient à l'Ygiene, où il enſeigne en peu de mots ce qu'il faut faire pour la conſervation de la ſanté; & il finit ſon Inſtitution par la Therapeutique, où il donne les premieres notions qu'on doit avoir ſur l'art de guerir les maladies; il y explique même juſqu'au nom des drogues, & aux doſes des medicamens. On y voit ce que c'eſt que le grain, la dragme, le ſcrupule, &c. Il y explique les marques dont les Medecins ſe ſervent dans leurs ordonnances, &c. Il définit ce que c'eſt que les differentes formules des medicamens; ce qu'il faut entendre, par exemple, par électuaire, par élixir, par épitheme, par fecule, par trochiſques, par teintures, &c. Il définit encore les operations de Pharmacie: ce que c'eſt par exemple, que *amalgamer*, *cohober*, *ſublimer*, &c. Il rapporte les noms des inſtrumens & des fourneaux neceſſaires pour les operations de Pharmacie; en ſorte que ce Traité peut être fort utile à *ceux qui ſe* deſtinent à l'étude de la Me-

Aprés les ...
on trouve ici ses Notes sur le
de diverses maladies, où il suit
Timée de Guldenklée a obser
Medecine Pratique ; c'est-à-
commence par les maladies
qu'il continue par celles de la
par celles du bas ventre, & qu
celles qui attaquent indifferem
les parties du corps. Nous
donner des exemples de to
cles, nous nous contente
porter ce que dit l'Auteur s
attaqué de la petite verole.
comme il le propose : Un
ans se plaint d'une douleur de
sont larmoyans, le pouls e
corps est plein de chaleur, l
de, la toux presse : Quand
de où il sent du mal ? il ré

e petite verole. La petite verole a deux
ıuſes, l'une eſſentielle, & l'autre occa-
onnelle. La cauſe materielle de la pe-
te verole, dit nôtre Auteur, eſt une par-
e du lait que l'enfant a ſuccé dans le ven-
e même de ſa mere, en ſorte que ce lait
eſt arrêté dans quelque vaiſſeau obſtrué,
: y a contracté de la malignité : la cauſe
ccaſionnelle eſt tout ce qui eſt capable de
éveiller ce lait corrompu, de le faire ſor-
r de l'endroit où il eſt caché, & de le
ıéler dans la maſſe du ſang : car ſi-tôt
u'il y eſt mêlé, les parties chyleuſes du
ıng ſe ſeparent les unes des autres, & de-
iennent acres, de douces qu'elles étoient;
ı ſorte qu'étant pouſſées à la ſuperficie du
orps, elles rongent les extrémitez des
aiſſeaux ſanguins, puis déchirant les fi-
res cutanées, produiſent des puſtules.
ette maladie eſt très-dangereuſe, car
uelquefois elle ſe tourne en pleureſie, &
uelquefois le ſang venant à s'arrêter dans
s organes de la reſpiration, cauſe une ſuf-
ocation qui tuë ſubitement. Outre cela,
arrive quelquefois que lors que la fievre
t paſſée, & que le malade paroît hors
e danger, il ſurvient une nouvelle fievre
ui l'emporte.

Pour ce qui regarde le traitement de cet-
maladie, le premier ſoin du Medecin,
rs qu'elle ne paroît pas encore, eſt de
en *examiner* les ſignes qui ont coutume

tique dans la petite verole, ...
que dans la petite verole, ...
che beaucoup, il guerit infaill
Quand le Medecin s'eſt aſſuré q
ladie, pour laquelle on l'a appel
petite verole, il doit employe
pour garantir les yeux, la gorge
inteſtins : il doit bien ſe garder
cinq ou ſixiéme jour, de donne
rifiques, ni aucun medicament
trop. Et après le neuviéme jo
donner des remedes ſalins, fel
cauſe de la nouvelle fievre qui
de ſurvenir alors. Cette mala
de tant de prudence de la part
cins, dit nôtre Auteur, qu'il
peu qui s'y prennent comme i
mée de Guldenklée, ajoûte-
crit dans ſa Pratique les meill
... guerir : & on peut

les remedes neceſſaires pour l'Enfant dont nous venons de parler. Enſuite, il fait des Obſervations générales, qu'il n'eſt pas inutile de rapporter ici. 1. Le neuviéme jour de la petite verole, il faut donner de la teinture de beſoard : elle reſiſte à la fievre ; qui a coutume de ſurvenir le onziéme jour, & dont pluſieurs meurent.

2. Quand la petite verole prend dans l'un des ſix derniers mois de l'année, elle ne laiſſe jamais de trous ſur la peau.

3. Plus l'enflure du viſage & des mains perſevere, & plus le ſigne eſt favorable : mais ſi cette enflure vient à ſe diſſiper promptement, & que le malade ceſſe de cracher, il ne faut attendre que la mort.

4. Si le malade urine du ſang, ou qu'il y ait ſuppreſſion d'urine, la mort n'eſt pas moins aſſurée.

5. Dans les commencemens de la petite verole, le grand remede eſt de s'abſtenir d'en faire juſqu'au quatriéme jour, ſe contentant ſeulement de tenir le malade dans une chambre chaude, & dans un lit bien clos

Pour ce qui eſt des Remarques que M. Waldſchmidt nous donne ici ſous le titre de *Monita Medico-Practica*, ce ſont des maximes courtes, en forme de ſentences ou d'*aphoriſmes*, leſquelles contiennent bien

fige d'abord ... marque que la faignée doit être
mais en la reïterant, il faut tir
fang chaque fois.

Quand la pleurefie eft malign
fûr eft de ne point faigner, quoi
quefois, dit-il, on foit contrain
der quelque chofe à la coutume

Purger un pleuretique, c'eft
en danger de mort.

Lui donner à boire froid,
le jetter dans le peril.

Les fudorifiques doux font c
le fecours d'aucun autre remed
rir entierement la pleurefie.
retique mineral, par exemple
tout feul. Nous remarquero
dit ici nôtre Auteur, eft con
timent des meilleurs Praticie
voir là-deffus l'Extrait que nou

L'operation de l'empyeme est fort van-
e pour tirer le pus de la poitrine :
ais qui est-ce, dit M. Waldschmidt,
ii oseroit tenter une operation si dou-
use?

Celui qui sçait guerir l'inflammation qui
t à une partie, sçait guerir toutes les
itres.

Voila ce que nôtre Auteur remarque
ir la pleuresie. Pour ce qui est des No-
s de l'Auteur sur la Chirurgie de Barbet-
, elles ne regardent pas seulement la
'heorie, mais on y trouve encore di-
erses formules de remedes, pour guerir
s maladies qui sont du ressort de la Chi-
irgie.

1ARTINI HANKII de Silesiis Indige-
nis Eruditis post Literarum culturam
cum Christianismi studiis anno 965. sus-
ceptam, ab anno 1165. ad ann. 1550.
C'est-à-dire : *Histoire des Sçavans de Si-
lesie, qui ont vécu après que les Lettres
ont commencé à fleurir dans cette Province,
depuis 1165. jusqu'à l'année 1550. Par*
Martin Hankius. A Leipsik aux dé-
pens de Chrétien Bauchius, 1707. in 4.
pagg. 332.

LA reputation que M. Hankius s'est ac-
quise par ses Ouvrages, a fait assez

ʃia. 1677. *in* 4.

Après ces deux Ouvrages,
le deſſein de faire une Hiſtoire
te de la Sileſie ; & pour ce
commença à mettre au jour en
Sileſiorum nominibus Antiquitates
in 4. *De Sileſiorum majoribus*
tes, ibid. in 4. Ces deux pre
mes contiennent ce que l'Aut
trouver des Antiquitez de Sil
ce qui s'eſt paſſé de plus memo
cette Province, depuis le
ment du monde juſqu'à l'ann
a pouſſé cet Ouvrage juſqu'à
Dans un Volume qu'il a don
il a fait imprimer, auſſi à L
1702. *Tabulæ Chronologicæ*,
Vratiſlavienſes propagatores ab
ad ann. 1700. *deſcribuntur*
promet de conduire c

ſé ce Volume. Il dit qu'on trou-
es des Sçavans qui ſont morts de-
o, juſqu'à préſent, dans ſes Anna-
quelles il continue de s'appliquer.
ous fait connoître que ce ſçavant
l, qui eſt dans ſa 76. année, ne
as de plus agreable occupation que
iller pour le Public.
ankius remarque en paſſant, que
les de Sileſie n'ont eu aucune con-
e des belles Lettres avant l'année
Godefroy, que le Pape Jean XIII.
dans cette Province, à la priere du
eſlaüs I. pour prêcher l'Evangile,
nſpira le goût avec la connoiſſan-
ieu; mais ces Barbares n'y firent
rands progrés, juſqu'à l'année 1165.
ne les hommes de ces deux ſie-
'on pourroit mettre au nombre des
, n'ont point pris naiſſance, &
entrent pas par conſequent dans le
de l'Auteur, il ſe contente d'en
r les noms. Il commence ſon
par le Chevalier François Praudita,
naiſſance duquel il ne nous dit
il nous apprend ſeulement que ce
a été Chancelier de Boleſlaüs Duc
ſlau, & qu'il eſt mort Evêque
e Ville l'an 1198. Il aſſure que
dita a fait quelques Ouvrages,
ne ſont pas venus à ſa connoiſ-

de la mort des Sçav...
une Liste de leurs Ouvrages, &
cela une Relation fort courte
paux évenemens de leur vie. Il
aucun jugement sur leur condui
profession de rapporter les fait
les a trouvez, sans loüer ni blâm
seules regles qu'il s'est prescrite
verité & la fidelité.

Une Chronique manuscrite,
conserve dans la Silesie, des L
a déterrées dans les Bibliothe
ques, & dans les particulieres
de D. Heidenreichius, de D. Rh
S. Klugius, de N. Henelius, &
ques autres, sont les sources o
ce qu'il nous apprend des Sçav
sie.

Ce Recueil contient l'Hist
Sçavans. L'ordre dans lequel

e les prénoms des Sçavans. La troisié-
e est Geographique ; elle indique les
;avans par le lieu de leur naissance. La
iatriéme est Chronologique, elle apprend
nnée de leur mort. La cinquiéme con-
ent leurs Ecrits, disposez par ordre des
atieres; & la sixiéme renferme les cho-
s les plus memorables du Recueil.

ARTINI HANKII de Silesiis alienigenis Eruditis, ab anno Christi 1170. ad annum 1550. C'est-à-dire : *Histoire des Sçavans Etrangers qui ont vécu dans la Silesie depuis l'année* 1170. *jusqu'à* 1550. *par* Martin Hankius. A Leipsic aux dépens de Chretien Bauchius. 1707. in 4. pagg. 88.

E Recueil contient l'histoire de qua-
torze Sçavans, que l'Auteur prétend
ppartenir à la Silesie. Quoi que cette
rovince ne leur ait pas donné le jour, le
jour qu'ils y ont fait pendant leur vie,
ii a paru un titre suffisant pour les mettre
i nombre des Sçavans de cette Province.
a Methode, les Tables, & l'ordre de ce
'raité, sont les mêmes qu'il a observé
ans le Recueil des Sçavans nez dans la
ilesie, dont nous avons parlé dans l'article
recédent.

MER, *de l'Ordre des Frere*
Paris chez Guill. Desprez.
Deux Tomes. Le I. pagg. 4

COMME on n'est gueres e
siter des Exhortations qu'
la derniere maladie, l'Aut
dans cet Ouvrage, ce qu'o
plus touchant pour aider à
afin qu'en le lisant pendant
veritez deviennent un sujet
à l'heure de la mort. Ce R
sé en deux Tomes.

Dans le premier, le P. C
envisager la mort à ses L
yeux de la foi: il leur prou
procure 20 avantages, d
matiere d'autant de chapitr
cipaux de ces avantages c
que la mort est la fin des

née ſur lui-même, donne lieu de conſiderer ſi dans l'état où on ſe trouve, on peut eſperer l'avantage qu'on vient de lire.

Le ſecond Volume contient des Exhortations très-propres à conſoler les malades ; elles ſont accompagnées d'Actes de Vertus, de Prieres tirées des Pſeaumes, & d'autres penſées pieuſes, qui peuvent aider à ſe reſigner à la mort.

---

* *La Foire de Beaucaire*, *Nouvelle Hiſtorique & Galante*, 12. à Amſterdam 1708. chez Paul Marret. pagg. 224.

* LUCIANI Samoſatenſis Colloquia ſelecta & Timon. CEBETIS Thebani Tabula. MENANDRI Sententiæ Morales Græce & Latine : Colloquia Luciani & Timonem Notis illuſtravit TIBERIUS HEMSTERHUIS 12. *Amſtelædami apud Wetſtenios* 1708.

* Errores palliati Auctoris Libelli cui titulus eſt *Florum ſparſio ad loca quædam in re literaria controverſa* ; detecti ab amico veritatis. 12. *Francofurti Sumptibus Friderici Knochii.* 1707.

DES

SCAVA

5

Du Lundi 27. Fevrier M.D

Posthumous Works of M. Jo
KE, &c. C'est-à-dire :
posthumes de M. Locke ; *sça*
la conduite de l'Entendement.
de l'opinion du P. Mallebra
voit toutes choses en Dieu.
sur les Miracles. IV. *Une par*
tre 4. sur la Tolerance. V. *M*
la Vie d'Antoine, premier Con

Mr. Locke. En effet son ſtyle, ſa
, & ſes ſentimens doivent raſſurer
teurs, qui pourroient peut être
qu'on ne leur préſentât des Oeu-
ſthumes ſuppoſées ; comme il eſt
plus d'une fois, par l'avarice des
es, & par l'impudence des fauſſai-
D'ailleurs, la plûpart de ces Opuſ-
de M. Locke ne ſont pas dans l'é-
e perfection où l'Auteur les auroit
ſi une plus longue vie lui en eût
le loiſir. Ils ne ſont pas aſſez finis
être d'un autre.
e premier eſt un Traité ſur la conduite
Entendement. Comme M. Locke vou-
approfondir un ſujet ſi important, il
voit ſes reflexions à meſure qu'elles lui
oient dans l'eſprit. Ce que l'on en don-
ici, dit l'Auteur de l'Avertiſſement,
ut ſuffire pour faire appercevoir les hom-
es de quelques fautes qu'ils commettent
ans leur maniere de penſer, & pour les
ire ſoupçonner qu'ils en commettent d'au-
res ſans les appercevoir. Cet Eſſai peut
même animer ceux qui ſont capables d'é-
crire ſur ces matieres, & les aider à pouſ-
ſer leurs recherches encore plus loin que
n'a fait l'Auteur. On retrouve ici quelques-
unes des choſes qu'on a deja vuës dans ſon
Livre de l'Entendement humain;& parce que
d'autres ſont examinées dans le même Ou-
vrage, *on les trouve* à dire ici. M. Loc-
ke

ont eu sur quelques
sensible; mais les im
reçûës dans l'Entend
gouverne tout parmi
que l'on suive une L
celle qui est en usage
suivant cette Logique
remedier à trois défaut
ces de nos erreurs.
défauts consiste à ne ra
ses sur des principes gén
dre pour regle, des ex
Le second, est de met
place de la Raison, & d
guide, sans le suivre.
d'avoir l'esprit trop born
la Raison, quoique l'or
suivre. En quoi, dit-il
les ames séparées du corp
avantage sur nou

gique épineuſe. Il ordonne, entr'au-
hoſes, d'exercer en nous les facultez
ectuelles, & de leur donner, par
ercice, la même facilité à faire leurs
tions, que l'on acquiert pour les par-
u corps, en les exerçant ſouvent.
t que l'on faſſe reflexion ſur les idées
'on ſe forme, ſur celles qu'on at-
aux differents mots qu'on employe,
les maximes que l'on reçoit com-
rincipes; & afin d'accoutumer l'eſ-
ne point prendre le change, il
roit qu'on ſuivît la methode des
netres, ſans neanmoins qu'il ſoit
n de ſe livrer tout entier à l'étude de
eometrie; il fait voir au long l'uti-
de cette methode. Tout ce Traité
rempli que de reflexions ſur ce qui
uit nos erreurs, & ſur ce qui eſt
ble de les détruire. L'ordre y ſeroit
précis, ſi l'Auteur y avoit mis la der-
main.

e ſecond Ouvrage eſt un Examen de
nion du P. Mallebranche, qui eſt,
l'on voit toutes choſes en Dieu. Ce
té eſt complet, & l'Auteur auroit pu
ublier de ſon vivant. La maniere qu'il
en examinant le ſentiment du P. Mal-
nche, eſt de dire preſque par-tout,
n'y comprend rien. Par exemple,
e que dit le P. Mallebranche, *qu'il*
point de ſubſtance purement intelligible
que

elle est plus intelligible q
ſubſtance. Ses premieres te
de ce qu'il ne pouvoit ent
de l'union que le P. Malleb
entre l'entendement qui co
& la choſe qui eſt conçûë.
chaque article , & rend
qui s'oppoſe en lui à l'int
Auteur, dont le merite eſt
la réputation ſi bien établie.

Le troiſiéme Ouvrage eſt
ſur les Miracles. L'Auteur
ſa propre ſatisfaction , après
écrit de M. Fleetwood , in
ſur les Miracles , & une Let
me ſujet. Car ayant remar
Fleetwood définit le Miracle
tion extraordinaire qui ne p
duite que par la puiſſance div
l'Auteur de la Lettre n'en

nition à celle de M. Fleetwood ; parce que, dit-il, les miracles qui sont comme la base de la foi, pourroient, si l'on recevoit cette définition, devenir nuls à l'égard du plus grand nombre, qui n'est pas en état de juger si une chose est ou n'est pas purement du ressort de la toute-puissance divine ; les plus habiles gens mémes étant quelquefois assez embarassez sur ce sujet.

On peut former deux difficultez contre la définition de M. Locke. Car premierement, on peut dire que, selon lui, les miracles dépendent de l'opinion des spectateurs : secondement, que de la recevoir, c'est s'exposer à mettre au rang des miracles bien des choses qui n'ont rien de fort extraordinaire. A la premiere difficulté M. Locke répond, qu'elle seroit forte contre sa définition dans la bouche de quelqu'un qui auroit une meilleure définition à substituer. Il s'étend davantage sur la seconde ; & le précis de son raisonnement est ; Que des actions miraculeuses, employées pour établir la verité d'une Mission, comme étoit celle de J. C. lequel ne venoit que pour annoncer des choses dignes de Dieu, doivent passer pour de veritables miracles. C'est a quoi se réduit tout ce Traité.

L'Ouvrage qui suit, est une assez bonne partie d'une Lettre sur la Tolerance.

blié ſous le titre de ,
l'Auteur des trois Let
Ce Livre parut douze
me Lettre de M. L
le, bien qu'elle ſoit fo
faire de M. Locke ne
refuter quelques pages
trouve fort mauvais.
été vive entr'eux. L'a
il s'agiſſoit de l'autorité
les matieres de Religion
rarement de ſang froid.
La cinquiéme Piece c
tient quelques Memoi
l'Hiſtoire d'Antoine , p
Shaftsbury. Avant que
te dignité il ſe nommoi
de Wimborne S. Gille
voir dans le fragment

ais des choses qui se passoient dans le Ca-
net de Charles II. Il paroît que le Comte
Shaftsbury étoit un homme d'une gran-
pénétration, & d'une discretion exacte.
'Auteur rapporte une maxime, qui doit
re celle de tous les honnêtes gens. Car
disoit que ce n'étoit pas assez de gar-
er un secret qu'on nous confie, mais que
ans toute conversation il y avoit une con-
ance générale & tacite, qui engageoit à
e redire jamais rien de ce qui pouvoit
n quelque maniere que ce fût préjudicier
celui qui avoit parlé, bien qu'il n'eût pas
emandé le secret. On trouve ici trois
ettres de lui, dont la premiere qu'il écri-
it de sa prison au Roi Charles II. com-
nence par ces mots: „Le Dieu tout-puis-
„sant, le Roi des Rois, permet à Job
„de disputer avec lui, & de soutenir sa cau-
„se devant lui; permettez-moi donc, Grand
„Roi, non seulement de plaider ma cause
„devant V. M. mais de lui exposer tout le
„merite de ma conduite.

Ce Volume finit par une Methode de
resser des Recueils; laquelle paroît ici en
Anglois, après avoir été imprimée en
rançois en 1687. dans le second Tome de
a *Bibliotheque Universelle*, pagg. 318.

a Vie du Comte LOUIS DE SALES, *Fre-
re de* S. François de Sales: *modele de
pieté, dans l'état Seculier*, *comme* S. Fran-

çois

bert ; & chez Claude
Jacques. 1708. in 12. pa

CE n'eſt pas faute de l
gens du monde avance
pieté. Ils s'imaginent l
que leur état les en diſp
ce qu'ils entendent dire
ne part que d'un zele c
l'impoſſible. Ainſi ils ont
regles qui les inſtruiſent ,
qui les encouragent ou qui
Le P. Buffier leur en offre
prévention même doit ſe
celui du Comte de Sales ,
à la fois homme du monde
tien. L'Hiſtoire de ſa Vie
preuve. Nous en allons m
ques traits , pour donner e

que s'étoit conservée. Les soins de l'éducation, aidez du naturel le plus heureux, firent des impressions merveilleuses sur cet Enfant. Le premier bonheur de sa jeunesse fut la compagnie de S. François de Sales son Frere, qui avoit dix ans plus que lui, & qui ne se servit de cet avantage que pour lui inspirer à toute heure les mêmes sentimens de pieté qu'il avoit dans le cœur. Ainsi s'avançoient ces deux freres, pour être un jour l'ornement de leur siecle dans deux differens états. L'ambition des Parens avoit déja décidé de leur sort, suivant l'usage ordinaire. L'Aîné étoit destiné pour le monde, & l'autre pour l'Eglise; mais la Providence en disposa tout autrement. François, quoi que plus âgé que Louïs, embrassa l'état Ecclesiastique, & Louïs l'état seculier, quoique ses liaisons particulieres avec les personnes consacrées à l'Eglise., & son goût pour le zele de leurs fonctions, fissent croire qu'il prendroit le même parti. „ Mais la vocation „ de l'Esprit de Dieu, remarque le P. „ Buffier, est souvent contraire aux idées „ les plus plausibles des hommes; & com- „ me ils jugent mal en croiant qu'on n'est „ point appellé à la retraite, parce qu'on „ sent de l'attrait pour le monde; ils ne „ jugent pas plus éxactement, en croiant „ qu'on est toûjours appellé à l'état Eccle- „ *siastique ou Religieux*, parce qu'on a une

premiere vertu. Il en d
peu de temps après dans
cate. Le Baron de Cusi
lui avoit obtenu la Lieute
melian, pour l'attacher a
le Comte de Sales aiant
garnison de cette Place
ausquels il desesperoit de r
il craignoit la contagion
prit le parti de refuser c
l'humble pretexte qu'il ne
capable. Et comme on
eût renoncé à un poste
ration : *Rien*, dit-il, *ne do*
siderable à un Chrétien, *de*
sion de sa ruine spirituelle.
Salut & de Religion, ajou
peut surmonter les obstacles,
d'éviter la voye où ils se ren
torien avertit que la pr

„ pagnoles Auxiliaires de l'Etat de Sa-
„ voye, commandées par le Colonel Dom
„ Sanche de Bana, pensoient à s'emparer
„ de la Ville d'Anneſſy pour en faire
„ une Place d'armes. Après avoir fait
„ des tentatives qui n'avoient pas réüſſi,
„ ils prirent un moyen d'autant plus effi-
„ cace, qu'il paroiſſoit moins ſuſpect;
„ ce fut de traiter avec les Habitans,
„ pour acheter pluſieurs maiſons proche
„ des portes de la Ville, ſous prétexte
„ de mieux faire leur garde, & d'y éta-
„ blir un Hôpital. Les Magiſtrats aſſem-
„ blez dans la Maiſon de Ville, donnoient
„ déja dans le piege, & opinoient à rece-
„ voir comme un avantage viſible les of-
„ fres dangereuſes qu'on leur faiſoit. Mais
„ le Comte de Sales, ſans être appellé
„ dans cette aſſemblée, s'y rendit inceſ-
„ ſamment, & découvrit ſi bien le but des
„ Eſpagnols, qu'il rompit tout à coup un
„ projet fort contraire aux interêts de ſa
„ patrie, & qui étoit neanmoins ſur le
„ point d'être executé. Le Duc Charles
„ Emanuel ſon Prince, lui ſçut ſi bon
„ gré de ce ſervice important, qu'il lui
„ en fit faire des remercîmens par M. d'Aſ-
„ ſigny Gouverneur de Savoye; & tout
„ le monde jugea du mérite de l'action,
„ comme le Prince. En effet il n'avoit
„ pas falu moins d'habileté au Comte pour
„ *ramener les* eſprits des Habitans, que

diverses negociations qu'il
reusement, soit en Suisse pour
tat, soit dans son propre pa
terêts particuliers. Le soin
dans sa famille, l'occupa en
fois; & voyant que la me
deux Belles-sœurs qui logeo
se renouvelloit à tous mom
par la trop grande facilité
jugea à propos de les sépa
onéreuse que lui fût d'aille
ration. „ L'expérience lui
„ noître qu'en matiere d'a
„ bien qu'en matiere d'inte
„ n'est jamais assez sur ses g
„ beaucoup mieux écarte
„ les occasions, que d'exp
„ danger d'y succomber."
années de mariage, le Comt

un & l'autre à découvrir fur cela les s de Dieu : mais après un long exa- le Comte ne fe fentant pas plus ap- qu'autrefois à l'état Eccleſiaſtique, y entrer ; & fe détermina, pour le de fa Famille, à épouſer la Comteſſe oüer-S. Severin, dont l'Alliance con- able uniſſoit à la Maiſon de Sales, cel- de Provane, de Solara, & de pluſieurs res très-illuſtres. Ce fut encore l'Evê- e de Geneve qui donna la bénédiction ptiale ; & ce Prélat mourut ſept ans a- ès. Il y a eu dans l'intervalle un grand ombre d'actions édifiantes, qui entrent ans l'Hiſtoire du Comte de Sales, & que brieveté qui nous eſt preſcrite, dérobe malgré nous à cet Extrait. On voit ſur- out avec quelle adreſſe il ſçut éluder deux differens Cartels, d'une maniere qui ſatisfit a pieté, ſans laiſſer douter de ſon courage. C'eſt ſur quoi il a eû le plus à combattre contre lui-même ; & quoi qu'il eût un ta- ent particulier pour les réconciliations, il ne s'en mêloit qu'avec une ſorte de peine ntre des gens d'un certain rang, qui vou- oient vuider leurs differends par un combat ingulier. Un jour qu'il demandoit des prieres à une Religieuſe de la Viſitation our une occaſion ſemblable, elle lui dit u'il falloit plûtôt compter ſur les ſiennes. Ah! *reprit-il les* larmes aux yeux, j *connois trop viſiblement* que Dieu

„ autres sortes de démélez
„ m'oblige de m'entremet
„ penser, dit-il, qu'avec
„ avec crainte; parce qu'
„ vrai-semblances de cert
„ & d'un point d'honneur
„ soit excusable, j'ai été
„ malheureux pour ne pa
„ hautement un de ces d
„ Dieu m'en punit encore.

Si l'on retranche certain
la pieté ne lui permettoit p
sentimens humbles qu'il avo
ne, il ne parloit point de lu
„ il tenoit pour maxime, c
„ coup mieux ne point par
„ soi, & s'oublier entiérem
„ perdre le temps à faire f
„ des discours frivoles. No
„ lement attachez à nous m

les, il mourut entre les bras de ce digne fils, avec des ſentimens de pieté, exprimez ici dans les termes les plus touchants. Le récit de la mort du Comte de Sales ne termine pas l'Ouvrage qui contient les principales actions de ſa Vie; on rappelle encore à la fin, les pieux motifs de ces actions, on en retrace les plus beaux traits; & tout cela, d'une maniere qui en publiant les vertus du Comte Louïs de Sales, ne fait pas peu d'honneur à l'Hiſtorien.

Reflexions ſur la Fermentation, & ſur la nature du Feu, fondées ſur des experiences nouvelles. Par M. ROUVIERE *Maître Apoticaire.* A Paris chez Jean-Baptiſte Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1708. in 8. pagg. 162.

MR. Rouviere ne cherche dans ce petit Traité, en le rendant public, qu'à ſatisfaire ceux qui l'ont engagé à le donner. Son deſſein eſt d'y expliquer quelques experiences curieuſes, qui lui ont réuſſi dans ſon Cours de Chymie, & dont la cauſe principale eſt la fermentation.

Comme la nature des principes qui la produiſent, ne paroît pas à nôtre Auteur aſſez connuë de la plûpart des Chymiſtes, il tâche d'abord d'en donner une juſte idée. *En Chymie*, on entend par Princi-

ſel, & le ſoulphre. A l'ég
que quelques uns admettent
principe ; c'eſt, dit-il,
diſſous dans l'eau, ou un
un ſoulphre exalté. Ainſi,
chacun en pourra connoître
examinant celle des autres
n'eſt pas content de ce que
mettent l'eau au nombre
paſſifs ; & il prétend que
donne le mouvement aux a
& qui les met en état de pro
dont ils ſont capables.

Il expoſe auſſi dans le pre
ce qu'on doit penſer des El
ſicien exact. Il rejette le Sy
mocrite, qui n'a pû, dit-il,
n'ait ri de ſes atômes, com
tout le reſte ; & il a recou

ion est „ un mouvement violent & irregulier des parties integrantes de deux „ corps solides qui nagent dans le liquide; „ d'où s'ensuit un changement de leur tout „ ou de leurs parties, sans que ce mouve- „ ment ait une cause apparente." Pour expliquer la veritable cause de la fermentation, il observe que l'esprit de nitre, qui (par exemple) ne joüissoit que du simple mouvement de liquide, en acquiert un fort considerable par le mélange du sel de tartre; il croit neanmoins que ce mélange n'est que l'occasion de l'augmentation du mouvement, & que la matiere subtile en est la veritable cause. Car plus elle a de difficulté à passer, plus les corps sont en état d'être choquez avec violence. Or ce passage devient plus difficile „ par l'introduction des pointes „ acides dans les pores des sels alcalis..... „ les trous dont ces derniers sont percez, „ étant occupez presque selon tout leur „ diametre, par les coins qui y sont in- „ troduits; la matiere subtile n'a plus la „ même facilité à parcourir les differens „ pores; elle est obligée par consequent „ de fraper contre leurs parois avec vio- „ lence, d'en heurter les parties avec for- „ ce, & enfin de les déplacer avec é- „ clat."

Il y a de differentes especes de fermentations: les unes se font avec effervescen-

tile communique d'une man
ſon mouvement à differens c
on découvrira facilement
ces differentes fermentation
qu'il explique dans le troiſié

Enfin dans le quatriéme &
pitre, il rend raiſon des e
ont été l'occaſion de cet Ou

Nous en allons rapporte
termes même de l'Auteur.
„ dit-il, dans un grand v
„ une once d'huile de Ga
„ fiée, & je jettai deſſus
„ de Nitre bien dephlegn
„ d'abord dans ce mélang
„ tation aſſez forte ; il ſo
„ fumée fort épaiſſe ; &
„ étoit preſque finie, lor
„ plus rien de mon m
agreablement ſurpris de

„ Gayac, c'eſt-à-dire, dix gros d'eſprit „ ſur une once d'huile. Celle-ci réüſſit „ comme la premiere : mais ce qui me „ ſurprit, fut de voir que la liqueur s'en- „ flammoit ſi fort, que tout le corps rare „ & ſpongieux, haut d'environ deux pieds, „ parut tout en feu."

Il explique la cauſe, tant de la fermentation qui arriva par le mélange de ces deux liqueurs, qne de l'élevation du corps rare & ſpongieux, & du feu qui s'y alluma. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qu'il dit de la production du feu : & nous ne changerons encore rien aux paroles de M. Rouviere, afin que le Public puiſſe mieux juger de l'exactitude de ſes raiſonnemens.

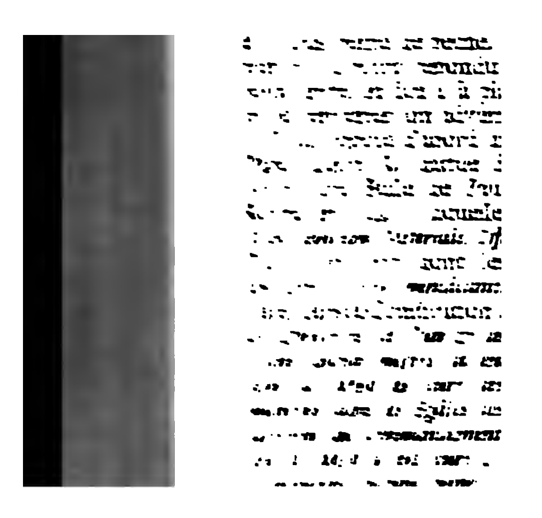
„ Pour ce qui eſt de la flamme, dit-il, „ perſonne n'ignore que les corps ne ſont „ en feu, que quand leurs parties nagent „ dans la ſeule matiere du premier éle- „ ment, & qu'elles en acquierent toute „ la vîteſſe. Ainſi l'huile de Gayac aiant „ ſes parties branchuës, elle contient dans „ ſes intervales beaucoup de matiere ſub- „ tile, qui environnant les parties de ces „ liqueurs, & leur communiquant un „ mouvement très-rapide, fait qu'elles re- „ pouſſent avec force la matiere globuleu- „ ſe, ce qui ſuffit pour produire le feu. „ Mais comme ce mélange ne s'enflamme „ que quand on employe plus d'eſprit de „ Nitre que d'huile de Gayac, il eſt à pro-

„ pos de chercher la cause de ce
„ rence. Si dans cette derniere e
„ les liqueurs s'enflamment ; c'eſt
„ que la matiere ſubtile s'y trouv
„ grande quantité ; ou qu'elle c
„ que plus de mouvement aux
„ ces liqueurs. L'augmentation
„ acide dans ce mélange ne nou
„ ve pas une plus grande quantit
„ tiere ſubtile : il faut donc que
„ mentation d'eſprit acide occaſ
„ plus grand mouvement. En e
„ troduction plus abondante de
„ acides dans les intervalles du
„ oppoſe une plus grande reſiſt
„ matiere ſubtile. Or celle-ci ne
„ niquant de ſon mouvement,
„ portion de la réſiſtance qu'elle
„ à ſon paſſage ; il s'enſuit que pl
„ ra de parties acides fichées ent
„ ties du ſoulphre, plus la reſiſ
„ grande, & plus l'effort de la m
„ tile contre les parties du ſoul
„ conſiderable : c'eſt pourquo
„ étant agitées avec violence,
„ aſſez de force pour produire le
„ Le verre dans lequel on f
„ rience doit être fort grand,
„ la liqueur en fermentant ſe ra
„ coup. Il faut auſſi qu'il ſoit bi
„ que les liqueurs ſoient très-depl
„ car autrement la fermentatio

„ roit pas si forte. D'ailleurs, il ne sur-
„ viendroit point de flamme parce que les
„ parties d'eau qui occuperoient les inter-
„ stices des parties branchuës de cette huile,
„ diminueroient la quantité de la matiere
„ subtile, qui ne s'y trouvant pas en assez
„ grande suffisance pour environner les
„ parties salines & sulphureuses de ces li-
„ queurs, ne pourroit pas leur communi-
„ quer assez de mouvement. Au surplus,
„ les particules d'eau recevant une partie
„ de l'impression de cette matiere subtile,
„ elles feroient cause que les sels & les
„ soulphres n'en recevroient pas assez pour
„ produire le feu.

M. Rouviere se croit obligé de dire dans son Avertissement, que les approbations, dont on l'a quelquefois honoré lorsqu'il a parlé en Public, ne l'ont point fait sortir de ce caractere de retenuë & de modestie, qu'il doit prendre plûtôt pour guide & pour regle, que ces commencemens heureux dans sa profession & dans ses experiences; & qu'il se soumet avec docilité à ceux que le merite a déja placez, & qu'il regarde comme ses Maîtres.

Lettre d'un Ecclesiastique à M. H. Colin, Curé de Nôtre-Dame de Namur, laquelle servira d'éclaicissement aux Fideles, touchant l'obligation d'assister aux Paroisses. A Cologne chez Jean Schlebusch. 1707. in 8. *pagg.* 82.



eante. ,, Le Recteur Magnifique,
Auteur, par un Decret du 25. Sep-
e 1666. condamna M. Dubois,
pprima autant qu'il pût tous les
plaires de ſon Livre. M. Dubois
a de ce Decret *ad Judicem compe-*
; & la Cauſe étant devolue à
, après une exacte diſcuſſion, M.
rdinal Albicius, qui étoit de la 3.
regation, récrivit à M. Jacques
gliofus, pour lors Internonce à
lles, que la Sentence du Recteur
ifique étoit *nulle & injuſte*, lui
nant par autorité Apoſtolique, de
réimprimer & publier par-tout le
et de Clement VIII.
ces preuves générales, le P. de
x attaque les principaux fonde-
l'Ecrit de M. Colin.
Paſteur prétend que le Pape Sixte

les de ce Pape ne doivent s'entendre que de la Confession Pascale.

2. L'Ecrit de M. Colin est fondé sur ces paroles du Concile de Trente, *Seß. 24. chap. 24. de Reform. L'Evêque avertira souvent les Fideles, que chacun d'eux est tenu d'entendre la Parole de Dieu en sa Paroisse, s'il n'y a quelque raisonnable empêchement.* Ce Pasteur croit que le mot *est tenu*, signifie une obligation sous peine de peché. Le P. de Charneux y donne une Explication toute opposée, & il cite en sa faveur Jean Hesselius, J. Molanus, Weymsius, & Pasqualigus.

3. M. Colin appuye son sentiment sur l'autorité de plusieurs Conciles Synodaux & Provinciaux, & sur une Décision de l'Assemblée du Clergé de France en 1700. L'Auteur ne répond point aux premiers, parce que M. Colin n'a point rapporté leurs paroles. A l'égard de l'Assemblée du Clergé, il dit que ses Décisions ne sont point reçuës dans les Païs Bas. Il cite ensuite M. l'Archevêque de Cambray, & quelques autres Evêques, comme favorables aux Mendians: pour faire voir à son Adversaire, que ce sentiment n'est pas le sentiment général de l'Eglise de France; & il finit par des citations d'une foule de Docteurs, qui pensent comme lui sur cette matiere.

SUP-

SUPLEMENT DU JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Dernier de Fevrier M. DCCVIII.

Histoire de l'Academie Royale des Sciences, année 1706. avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année, tirez des Registres de cette Academie. A Paris chez Jean Boudot 1707. in 4. pagg. 152. pour l'Hist. & 521. pour les Memoires. Et à Amsterdam chez Pierre de Coup 1708. in 12. pagg. 192. pour l'Hist. &. 680. pour les Mem.

LA Botanique, où nous en sommes demeurez dans le dernier Suplément, contient trois Mémoires qui ont paru à l'Historien ne demander aucun éclaircissement. Les deux premiers, l'un de M. Tournefort, l'autre de M. Chomel, sont d'ailleurs peu susceptibles d'extrait; ils ren-

fer-

de nouveaux genres de Pl
joint à ceux qu'il avoit
l'année précedente. Nous
ſeulement ici les noms de
genres : ce ſont le Piment
banchoïdes, la Tartalée, la *L*
ville, la Tortuë, la *Valentia*,
(M. Tournefort a voulu fai
Mrs. Lavater Medecins de Zu
biles dans la connoiſſance de
turelle, en donnant leur
Plante) la Superbe, la *Con*
Solanoides.

Quant au Memoire de M.
Auteur y continuë ſa deſcrip
tes d'Auvergne commencée
le qu'il décrit ici eſt l'*Or*
noſtras Raii Sinopſ. 191. Tou
en pouvons remarquer, c'
la Plante eſt inſipide; qu'elle

crite assez succintement ; qu'elle est commune dans les prez les plus élevez du Mont d'or, & du Cantal, & qu'on la rencontre en abondance au bord du sentier qui conduit au sommet du Pui de Dome, surtout à l'orient & au midi de cette montagne.

Le troisiéme morceau de Botanique est d'une utilité plus sensible que le précedent : M. Marchant y donne au Public les expériences qu'il a faites sur les vertus de la racine de la *grande Valeriane sauvage*. Fabius Columna, Botaniste celebre, parle de la racine de cette Plante comme d'un remede specifique contre l'épilepsie, & d'un remede éprouvé par lui-même sur diverses personnes, & sur lui-même. Une autorité si considerable a réveillé la curiosité de M. Marchant : il a voulu s'assurer par ses propres expériences de la vertu tant vantée de cette racine ; & il a trouvé qu'en effet le remede est excellent. Un garçon de 15. à 16. ans, épileptique depuis l'âge de sept, tombant presque toutes les semaines, & traité par nôtre Auteur avec ce remede, jouït depuis six ans d'une parfaite santé. Une autre personne âgée de vingt ans, & attaquée du même mal depuis la quatorziéme année de son âge, a reçû aussi entre les mains de M. Marchant une entiere guérison par la vertu du même remede. Ces deux traitemens sont

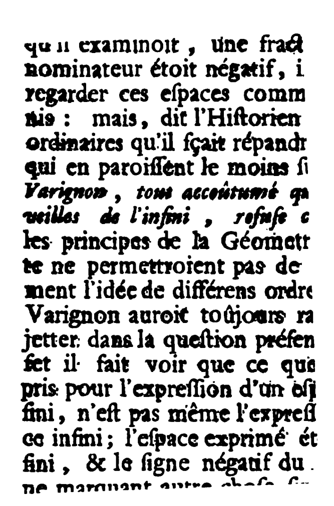
leriane : c'eſt une perſon
même des Sciences qui e
dre au malade ; & c'eſt
avoit indiqué le remede
Enfin l'Auteur nous aſſu
ce remede avec ſuccès à
& à des perſonnes déja a
qu'à quelques-uns le r
l'accès ; qu'à d'autres il
violence ou la durée , &
produit de mauvais effet
préparation. Fabius Col
que l'on tire hors de terre
Valeriane avant qu'elle co
trer ſes tiges , c'eſt-à-di
de Mars; qu'après l'avoir
la reduiſe en poudre ,
prendre au malade un
de cette poudre (ce qui

de donner ce remede, autant qu'il
, dans un verre de vin blanc, & de
ofer le malade par quelques purgations,
par quelques autres préparations con-
ables.
ous voici arrivez aux Sciences abſtrai-
l'Algebre, la Geometrie, l'Aſtro-
ie, l'Acouſtique, & la Mechanique.
lgebre ne donne dans ce Volume qu'un
article : il paroît dans les Memoires
le titre de *Principes généraux pour la*
ution des Equations Numeriques. C'eſt
ſuite de la nouvelle Methode que M.
Lagny a déja propoſée en 1705. *pour*
er & pour reſoudre toutes les Equations.
étend ici beaucoup ſur les défauts
Methodes ordinaires. Un de ceux
l'Auteur releve le plus, c'eſt que les
mules de reſolution qu'elles donnent
exprimées ſous des ſignes radicaux,
eſſions obſcures, embarraſſées, ſur-tout
elà du ſecond degré, & dans leſquel-
a juſte valeur de la racine qu'on de-
de ne ſe préſente pas plus clairement
ſprit que dans l'Equation même. D'ail-
s, mettant à part le cas irreductible,
es Formules n'offrent pour des va-
réelles que des valeurs imaginaires:
les autres cas elles obligent, pour
lopper les valeurs qu'elles préſentent,
ne ſçai combien d'operations taton-
es, *d'extractions* de racines quar-
rées,

examiné avec soin par le
bristes.

La Geometrie a donné
pation à l'Historien, &
re aussi, bien de la satis
sant ses Extraits on sent
quel il a travaillé sur les
traite, & ils ne feroient
autant de plaisir qu'ils fo
intelligens, si l'Auteur n
moins trouvé dans le trav
ici jusqu'à huit articles, &
M. de Fontenelle sur sept
pliquez par M. de Fonte
Eclaircissement sur les G
nomme *plus qu'infinies*; d
sur la Methode des Infinim
les *Maxima & Minima*; u
plet sur le rapport des Fo

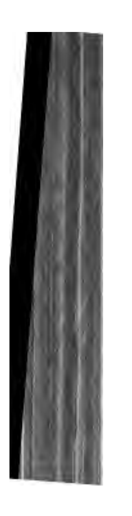
hode de M. Rolle pour trouver les
rs des lignes Geometriques par rapport
Dioptrique.
e qui regarde les Grandeurs *plus qu'in-
s*, eſt de M. Varignon. Il n'eſt pas
aordinaire d'entendre parler aux nou-
ux Geometres d'une Grandeur infinie
grande qu'une autre Grandeur, quoi
nfinie auſſi. Les Grandeurs infinies peu-
t être plus grandes & plus petites les
s que les autres ſelon tous les rapports
ibles des nombres, & cela ſans ſortir
'ordre de l'infini; de même que les
ndeurs finies ne ſortent pas de l'ordre
ini, pour varier entr'elles ſelon tous
rapports: mais ſi ce qu'on appelle dans
article *Grandeurs plus qu'infinies*, avoit
, il faudroit reconnoître un ordre plus
é que celui de l'infini, & admettre non
ſimplement un infini plus grand qu'un
re, mais des Grandeurs ſorties de l'or-
de l'infini, & élevées à un ordre ſu-
eur. Cette idée de Grandeurs plus
nfinies eſt venuë au célébre M. Wallis
cherchant la meſure des eſpaces renfer-
z entre des Hyperboles de différens dé-
z, & leurs aſymptotes. Comme une
tion dont le dénominateur eſt zero,
plûtôt un infiniment petit, le numera-
r étant d'ailleurs fini & poſitif, donne
grandeur infinie; il ſemble que la mê-
fraction, ſi le dénominateur étoit ne-
gatif,



qu'il examinoit, une fract
nominateur étoit négatif, i
regarder ces espaces comm
nis : mais, dit l'Historien
ordinaires qu'il sçait répandr
qui en paroissent le moins si
Varignon, tout accoûtumé qu
veilles de l'infini, refuse c
les principes de la Géometr
te ne permettroient pas de
ment l'idée de différens ordre
Varignon auroit toûjours ra
jetter dans la question présen
fet il fait voir que ce qui
pris pour l'expression d'un esp
fini, n'est pas même l'express
ce infini; l'espace exprimé ét
fini, & le signe négatif du
ne marquant autre chose

„ *petits*, eſt composé d'une maniere ſi ſça-
„ vante & ſi ſublime, qu'on y peut ſou-
„ vent demander des éclairciſſemens; mais
„ auſſi c'eſt tout ce qu'on y peut deman-
„ der : & les Réponſes qu'on a faites aux
„ différentes objections propoſées contre
„ les Méthodes de ce Livre, n'ont jamais
„ été que des éclairciſſemens qui en ont
„ confirmé les principes." Telles ſont dans ces Mémoires les Obſervations ſur la Méthode des *Maxima & Minima*, c'eſt-à-dire, des plus grandes & des plus petites appliquées. M. Guiſnée, Auteur de ces Obſervations, y réſout quelques difficultez qui regardent cette Méthode, comme elle eſt enſeignée dans la troiſiéme ſection de l'*Analyſe des Infiniment petits*, & ſur leſquelles il avoit été interrogé par un de ſes amis. Il traite cette matiere avec beaucoup de netteté & de ſçavoir, & fait quantité de remarques utiles, qui non ſeulement conſervent à la Regle ſon univerſalité, mais qui la mettent dans un plus grand jour, & la rendent inconteſtable.

Le Mémoire de M. Varignon ſur le rapport des Forces Centrales à la Peſanteur, mériteroit un Extrait particulier. Tout corps qui ſe meut, ſe meut en ligne droite, ou tend à ſe mouvoir en ligne droite : ainſi tout corps qui ſe meut en ligne courbe, y eſt contraint par quelque force *continuellement appliquée*, qui le détourne à



qu'elles obligent à décrire un
s'éloigne ou s'approche du
courent leurs directions, so
M. Varignon a comprises sou
néral de *Forces centrales*, &
on a déja vû de lui tant d'e
ceaux. Dans les Mémoires
de 1700. il a donné plusieur
rales pour connoître le rappo
ces comparées entr'elles.
1701. il a donné la maniere
semblables Regles à l'infini.
a ouvert une nouvelle sourc
ce encore inépuisable de Re
rales que les précédentes,
plusieurs Forces centrales
à la fois sur le mobile déc
courbe, quelles que fusse
& quelle

pose communément la Pesanteur. C'est ce que M. Varignon fait ici : & il le fait à sa maniere ordinaire, qui est d'épuiser le sujet, & de ne laisser rien à désirer.

Le fondement de toute cette recherche consiste à faire entrer la Pesanteur dans l'expression des Forces Centrales. Comme un Corps qui tombe augmente sa vîtesse à chaque instant, il n'est point de dégré de vîtesse, la résistance mise à part, qu'il ne puisse acquérir en continuant de tomber : de là naît l'avantage de pouvoir considérer toute vîtesse uniforme avec laquelle un corps se meut, comme une vîtesse acquise par la chûte de ce corps tombant d'une certaine hauteur. La vîtesse d'un corps qui decrit par son mouvement une ligne courbe, peut donc être considérée à chaque point de la courbe décrite, comme une vîtesse acquise en ce point, & devenuë uniforme : mais la Pesanteur entre naturellement dans l'expression d'une vîtesse acquise, on pourra donc la faire entrer dans l'expression de la vîtesse d'un corps qui se meut suivant une ligne courbe, & par conséquent aussi dans l'expression de la Force Centrale qui fait décrire la courbe ; puisque cette vîtesse elle-même entre dans cette expression. C'est la voye que M. Varignon a suivie, & elle lui a donné facilement ce qu'il demandoit, une Regle générale pour la

y introduit le rayon oscula
cela, ce qui est remarquabl
dant les Elemens de la Cour
petits arcs véritablement cou
pas, ainsi qu'on l'a fait jusqu
la recherche des rayons de
comme de petites lignes droi
les côtez d'un Polygone à
de côtez. Ensuite viennen
solutions du même Problê
nent la même Regle, où en
Rayon de la Dévelopée. I
de ces deux dernieres solu
rignon, qui jusques-là a ré
bes ainsi qu'on vient de le
le demande en effet la natu
comme formées d'Elemens
le moyen de les considérer
d'Elemens droits. Tout
... les petits espace

nsidérables, & la plûpart curieuses, que
Varignon expose en forme de Corol-
res. Dans le quatriéme, par la considé-
ion de la nature du cercle, la Regle
nérale se change avec la derniere facilité
celle qui convient en particulier à la
rce centrifuge d'un corps mû circulaire-
ent, & donne par conséquent tout ce
'a démontré sur ce point feu M. le Mar-
uis de l'Hôpital, précisément par la mê-
e Regle particuliere au Cercle.

Pour rendre aisée l'application de sa Re-
e générale à toutes sortes de Courbes,
t Geometriques, soit Méchaniques, au
u d'une simple indéterminée qui y mar-
oit le Rayon Osculateur; il y substitue
six expressions ou formules générales
ces rayons, qu'il a données dans les
émoires de 1701. d'où se forment six
egles infiniment générales du rapport des
orces centrales à la Pesanteur; & com-
e chacune de ces Regles renferme plu-
eurs quantitez variables, parmi lesquel-
s il est permis de prendre pour constante
lle qu'on veut, les différentes supposi-
ons que l'on peut faire à cet égard, don-
ent un moyen facile de diversifier les six
egles à l'infini.

Ces Regles ayant ainsi reçû toutes les
çons que M. Varignon vouloit leur don-
er, il en *fait voir* l'usage dans quelques
exemples, comme ceux de la Spirale Lo-

 ga-

garithmique, de la Spirale de M. de Fermat, des Sections Coniques, &c. Dans l'exemple de la Spirale Logarithmique, M. Varignon fait observer que le Cercle peut passer pour une espece de Spirale Logarithmique ; la proprieté de cette Spirale étant que ses Tangentes font par tout le même angle avec les rayons correspondans, il est clair que si cet angle est droit la Spirale devient un Cercle. En considérant ainsi le Cercle comme une Spirale Logarithmique, on retrouve ce qu'on avoit déja trouvé immediatement par rapport au cercle : il en est de même dans l'exemple de l'Ellipse, lorsqu'elle devient un cercle.

Dans toutes les Regles précédentes M. Varignon fait concourir à un même point les Ordonnées de la Courbe, avec les directions de la Force centrale ; c'est-à-dire, qu'il suppose en les formant que le centre des directions est le même que celui des Ordonnées : mais dans un nouvel article il résout encore le Problême sans se restraindre à cette supposition. Celle du centre des directions différent de celui des Ordonnées, lui donne lieu de former six nouvelles Regles de même nature que les premieres, mais infiniment plus générales, puisque la réünion des deux centres en un, n'est plus qu'un seul cas de la nouvelle *solution* qui en embrasse une infinité. Quoique dans toutes les Courbes on puisse faire

partir d'un même point les Ordonnées ; il y en a un nombre infini dont l'équation ordinaire & la plus simple qui exprime leur nature, suppose des Ordonnées paralleles ; tout est compris dans les Regles, il n'y a que quelque différence de calcul dans l'application. Si l'on veut que les rayons de la Force centrale ne concourent qu'à une distance infinie, ils deviendront aussi paralleles, & le changement qui naît de cette supposition se présentera d'abord : le Parallelisme n'est qu'un cas du concours des Lignes.

M. Varignon étend encore ses solutions au cas des Courbes décrites par le concours de plusieurs Forces centrales, exerçant ensemble leurs différentes actions sur le même corps décrivant. Il donne aussi le moyen de comparer la Pesanteur avec les Forces centrales, soit de différens corps mûs sur une même Courbe, ou sur des Courbes différentes; soit d'un même corps mû sur différentes Courbes. Enfin ce Memoire est terminé par l'explication, & la démonstration d'un Paradoxe qui regarde certain cas où la Force centrale devient infinie.

La solution du Problême des Isoperimetres fait ici dans l'Histoire, comme dans les Memoires, un des plus beaux articles de la Geometrie. Ce Problême est fameux par l'importance & la difficulté du

ſujet même, & par le différent qu'il cauſa entre deux illuſtres freres, feu M. Bernoulli l'aîné Profeſſeur de Mathematique à Bâle, & M. Bernoulli le cadet qui occupe maintenant cette Chaire, & qui rempliſſoit alors celle de Groningue. Une émulation un peu vive s'étant miſe entr'eux, après divers petits combats de Problêmes propoſez, & réſolus de part & d'autre, M. Bernoulli l'aîné ramaſſant toute ſa force, pour me ſervir des termes de l'Hiſtorien, employez ailleurs, lança contre ſon frere, le Problême des Iſoperimetres. Il le propoſoit à tous les Geometres, mais avec un défi adreſſé à ſon frere en particulier, lui promettant même publiquement une certaine ſomme s'il le pouvoit reſoudre. Le cadet le réſolut, & prétendit avoir pleinement ſatisfait au défi. L'aîné n'en convint point; & n'étant pas content d'une partie de la ſolution, il ſoupçonna quelque paralogiſme dans l'Analyſe, & demanda à le voir: il y eût ſur cela bien des conteſtations, dont nous ne ferons pas le détail; nous nous contenterons de rapporter, ce qu'on nous apprend ici, que le Mémoire dont il s'agit préſentement, & qui contient la ſolution, fut envoyé à l'Academie par l'Auteur en 1701. dans un paquet cacheté, avec priere qu'on ne l'ouvrît qu'après que M. Bernoulli l'aîné auroit publié ſon Analyſe; que quelques diffi-

difficultez sur cette publication, qui se fit neanmoins la même année 1701. & dans les Actes de Leipsic, & dans une brochure in 4. de 18. pages imprimée à Bâle; & ensuite la mort de M. Bernoulli l'aîné, n'ont permis à l'Academie d'ouvrir le paquet que le 17. d'Avril 1706. & qu'il y étoit marqué que la solution qu'on y trouva, avoit été communiquée à M. Leibniz dès le mois de Juin 1698. Le Problême avoit été proposé en 1697.

'Après ce recit Historique, il faut au moins dire un mot de la nature du Problême. Entre une infinité de Courbes possibles décrites sur le même axe, & isoperimetres, c'est-à-dire, d'une égale *perimetrie*, ou d'une même longueur, il faut trouver celle dont les ordonnées élevées à une puissance quelconque déterminée, comme au quarré, au cube, &c. remplissent le plus grand espace.

Dans ce Problême on ne demande pas simplement que les ordonnées de la courbe qu'il s'agit de trouver, remplissent le plus grand espace. Ce ne seroit là qu'un cas particulier du Problême, & le plus simple, un cas déja resolu; car tout le monde sçait que la somme des ordonnées d'un demi cercle remplit un plus grand espace, que ne feroient les ordonnées de toute autre courbe égale en longueur à la demi circonference circulaire, & terminée aux deux extrémitez du même

diametre. On demande donc non ſimplement que les ordonnées de la courbe requiſe, mais que ces ordonnées, *élevées à une puiſſance quelconque*, rempliſſent le plus grand eſpace poſſible; c'eſt-à-dire, on demande que prenant des lignes droites qui ſoient entr'elles comme les quarrez, ou les cubes, ou telle autre puiſſance qu'on voudra des ordonnées, & faiſant de ces lignes les appliquées d'une nouvelle courbe ſur le même axe, l'eſpace que forme la ſomme de ces nouvelles appliquées, ſoit le plus grand eſpace qui puiſſe être formé de la même maniere. Le Problême devient par là beaucoup plus général, que s'il ne s'agiſſoit que des ordonnées ſimples : ajoûtons avec l'Hiſtorien, que quiconque voudra le tâter, ſentira combien auſſi par là il devient difficile.

C'eſt dans ces termes que feu M. Bernoulli le propoſa : mais dans la ſolution que nous en avons ici, M. Bernoulli ſon frere le rend encore plus général, & par conſéquent plus difficile. Il a changé les puiſſances des ordonnées en ce qu'il appelle *fonctions*. Les fonctions d'une ordonnée comprennent outre toutes les puiſſances, ſoit parfaites, ſoit imparfaites où l'on peut l'élever, toutes les multiplications ou diviſions que l'on en peut faire par des grandeurs conſtantes, ou par des abciſſes élevées auſſi à telle puiſſance qu'on voudra.

M.

noulli trouve, par un tour de
fort délicat & fort ingénieux,
une courbe soit celleque deman-
ême dans l'étenduë qu'il vient
ner, il faut que dans tous ses
nus de sa courbure ait une rai-
te à la fonction différentiée de
qui lui répond, mais différen-
une certaine modification que
seigne.
donc en général, & pour tou-
ctions imaginables d'ordonnées,
de la courbe requise : mais il
re le Problême à une plus gran-
lité, en supposant qu'au lieu des
es appliquées, il s'agisse des fonc-
cs. Sa méthode va même encore
& elle permet que l'on combine
voudra les fonctions des appli-
celles des arcs, soit par addi-
par soustraction, &c. Il sem-
qu'elle doit permettre, quoi
marque pas, que l'on donne
e fonction aux appliquées, &
fonction différente aux arcs ;
que est de l'Historien. Elle est
endroit, où il expose la raison
ieté qu'a le cercle de compren-
s grand espace possible, & dé-
rincipe de tout ce que démon-
noulli dans les courbes du Pro-
le rapport constant du sinus de

leur courbure, aux grandeurs dont on fait dépendre le plus grand espace possible : cet endroit est admirable, & nous voudrions le pouvoir rapporter.

M. Bernoulli confirme sa methode par un autre Problême qui se reduit aux mêmes termes, & doit donner la même solution, c'est celui de la courbure que doit prendre un linge attaché par ses deux extrémitez, & chargé d'une liqueur quelconque. Il montre que cette courbe doit comprendre un plus grand espace possible; & comme il l'avoit trouvée il y a longtemps, il fait voir clairement que son équation retombe dans celle qu'il donne ici pour les courbes Isoperimetres en général. Cette courbe est l'Elastique de feu M. Bernoulli son frere. Finissons cet article par la reflexion de M. de Fontenelle. „ Il „ est aisé de juger, dit-il, jusqu'à quelle „ subtilité & à quelle finesse la Geometrie „ a été portée depuis un temps, & quelle „ est la methode à laquelle on doit de si „ grands progrès.

L'Article des Roulettes porte avec justice le titre de Traité ; il en a en effet toute l'exactitude & toute l'étenduë. M. de la Hire n'y démontre pas seulement *la maniere universelle de trouver les touchantes des Roulettes, leurs points de recourbement ou d'inflexion, & de reflexion ou de rebroussement, leurs superficies & leurs longueurs,* &

& cela *par la Geometrie ordinaire*, qui dans ces ſortes de recherches eſt en poſſeſſion de tout temps d'employer les Infiniment petits : mais il y donne encore une *Méthode générale de reduire toutes les lignes courbes aux Roulettes, en déterminant leur génératrice ou leur baſe, l'une des deux étant donnée.* Le ſujet y eſt approfondi d'une maniere très-ſçavante ; & nous ſommes fâchez, que la longueur où nous ont engagé les articles précedens, nous empêche d'entrer ici dans aucun détail.

Ce que nous avons de M. de Lagni ſur une Propoſition Elementaire, eſt rempli de recherches plus curieuſes & plus nouvelles que le titre ne ſemble le promettre. La Propoſition dont il s'agit eſt, que *dans tout Parallelograme la ſomme des quarrez des deux diagonales eſt égale à la ſomme des quarrez des quatre côtez.* La 47. d'Euclide, ſi fameuſe, n'eſt qu'un cas de celle-ci. Tout le morceau de M. de Lagni ne tend qu'à faire voir juſqu'où s'étend l'uſage de ſa Propoſition Elementaire; ce qui donne lieu à un grand nombre d'applications & de remarques excellentes. On y voit que la Propoſition peut ſervir dans toute la Theorie des mouvemens compoſez d'où dépendent toutes les recherches de Mechanique, & généralement preſque toutes celles qui ont quelques mouvemens pour objet. Mais il en

fait auſſi une application à un ſujet plus détourné que les mouvemens compoſez, & auquel l'on peut croire qu'il s'intereſſe d'avantage, c'eſt à la doctrine des Logarithmes. Son Theoreme lui ſert pour trouver l'Hyperbole qui répond aux Logarithmes ordinaires. La plûpart des choſes qu'il dit ſur cette matiere nous ont paru très-nouvelles, très-recherchées & très-utiles.

Nous paſſons à regret le nouveau morceau de M. Varignon ſur les rayons des dévelopées trouvez en conſiderant les courbes comme compoſées d'élemens courbes: & la maniere générale de M. Rolle *de trouver tous les foyers des Lignes Geometriques de tous les genres*; & nous venons enfin à l'Aſtronomie & à la Mechanique qui nous reſtent: car l'Acouſtique, dont il eſt fait mention, ne donne rien dans ce Volume. On y trouve ſeulement que M. Carré a commencé à lire dans l'Academie un Traité Mathematique des Cordes par rapport aux Inſtrumens de Muſique.

L'Aſtronomie, toûjours abondante, fournit un grand nombre d'articles. Ces articles roulent ſur les mouvemens de Jupiter & de Mars; ſur les Refractions; ſur l'apparition d'une Comete; ſur la Planette de Mercure; ſur les apparences du corps de la Lune; ſur une nouvelle Etoile qui paroît & diſparoît; ſur les trois

ipſes de cette année ; ſur une conjonc-
i de Jupiter avec le cœur du Lion , &
les taches du Soleil. Un des plus con-
rables eſt celui qui regarde les Hy-
iéſes des mouvemens de Jupiter & de
s. Ce qu'on a vû dans les Memoires
704. que fit M. Maraldi ſur Saturne,
a fait enſuite ſur Jupiter & ſur Mars.
nt entre les mains un grand nombre
bſervations exactes , dont les plus an-
nes appartiennent à M. Caſſini ſeul, &
plus nouvelles à Mrs. Caſſini & à lui ;
e voyant en état de trouver toûjours
s ce grand nombre celles que deman-
ient les différens beſoins , il a exa-
é , par rapport à Jupiter & à Mars ,
Tables Aſtronomiques de Kepler. M.
raldi juge qu'il y faut faire quelques
rs changemens ſur certains points ; &
que ces changemens ſont peu conſide-
es eſt fort glorieux à Kepler. Com-
la parallaxe de Mars eſt peu ſenſible,
montant qu'à quelques ſecondes , il
t attraper cette Planette dans la ſitua-
n & dans les circonſtances qui rendent
te parallaxe plus ſenſible , pour la
erminer avec quelque juſteſſe. De-
s l'année 1672. il n'y a point eu d'oc-
ion plus favorable pour chercher la pa-
axe de Mars que celle qui s'eſt pré-
tée les mois de Septembre & d'Octobre
l'*année 1704*. Cette Planette s'eſt trou-

 vée

vée alors en oppoſition avec le Soleil, près de ſon perigée periodique, & dans une ſituation du Ciel où on la pouvoit obſerver à différentes heures de la même nuit au Meridien, & à une diſtance conſiderable du Meridien, circonſtances qui ſe rencontrent difficilement enſemble; toutes circonſtances cependant neceſſaires pour une détermination exacte. M. Maraldi a profité d'une obſervation ſi rare; & s'étant ſervi d'une excellente lunette de douze pieds, qui avoit au foyer de l'objectif & de l'oculaire les fils qui ſe croiſent à angles de 45. dégrez, il a déterminé la parallaxe horizontale de Mars à 24. ſecondes d'un grand cercle. Il a fait auſſi pluſieurs obſervations des taches de cette Planette qui ſervent à verifier ſa revolution autour de ſon axe.

Les trois Eclipſes de 1707. ont été obſervées par Mrs. Caſſini & Maraldi, & par Mrs. de la Hire. De ces trois Eclipſes la premiere & la troiſiéme étoient lunaires; la ſeconde a été une Eclipſe de Soleil, & elle arriva le 12. de Mai au matin à Paris.

L'Aſtronomie peut ſe vanter, & elle conſervera cette gloire dans les ſiecles à venir, que jamais Phenomene celeſte n'a eu de plus grands & de plus illuſtres Obſervateurs. Le Roy voulut voir faire les *Obſervations* par des Aſtronomes de l'Academie;

& pour cela M. Caſſini le fils, &
Hire le fils allerent à Marly avec
Inſtrumens neceſſaires. Toute
a Royale & toute la Cour furent
des operations; & Monſeigneur
e Bourgogne, qui fait bien voir
Sciences peuvent trouver leur pla-
i les occupations des plus grands
, détermina lui-même pluſieurs
le commencement, par exemple,
douteux à cauſe des nuages, &
par une eſtime fort juſte, à 8. h.
n fut à 10. h. 41'. du diametre ap-
u Soleil diviſé en 12. doigts, il y
1. couverts dans la plus grande obſ-
à quelques minutes près, chaque
ant 60. minutes.
a dans la Mechanique qu'un ſeul
e, mais important. Tout ce
rand nombre d'Auteurs ont écrit
conſiderable ſur les loix du mou-
ou du choq des corps, y eſt ra-
r M. Carré dans une ſeule formule
lle, d'où l'on tire tout d'un coup
nité de propoſitions répanduës en

Quel regret que nous ne puissions pas mettre une partie de ce bel Extrait dans celui-ci ! Nous ne sçavons pas comment les Auteurs des Memoires s'accommodent d'un tel Historien ; quelque prix qu'il ajoûte à leurs Ouvrages par les Extraits qu'il en donne ; après tout il partage la gloire même de leurs découvertes, & leur en enleve une partie, qui n'est pas toûjours la moindre.

Voyage de GAUTIER SCHOUTEN *aux Indes Orientales, commencé l'an* 1658. *&* *fini l'an* 1665. *traduit du Hollandois ; où l'on voit plusieurs descriptions de Royaumes, Isles, & Villes, Sieges, Combats sur terre & sur mer, Coûtumes, manieres, Religions de divers Peuples, animaux, plantes, fruits, & autres curiositez naturelles.* A

me le ſixiéme & le ſeptiéme du Recueil: mais les cinq premiers étant déja connus, nous ne parlerons que de ces deux derniers qui ſont nouveaux.

M. Schouten Hollandois, originaire de Harlem, comme on le voit p. 62. du ſecond Tome, & Chirurgien de ſa Profeſſion, comme on le voit p. 13. & 15. du premier; ayant envie de voyager fut à Amſterdam, où il ſe mit au ſervice de la Compagnie des Indes Orientales. Il ſe rendit à Texel au mois d'Avril de 1658. & enſuite s'embarqua ſur une Flute nommée Nieupoort. Les Voyageurs enfilerent le Pas de Douvres & de Calais, cottoyerent l'Angleterre, puis paſſerent dans la mer d'Eſpagne, & après bien des peines que nôtre Auteur décrit, arriverent enfin au Cap de Bonne Eſperance. M. Schouten viſita le Païs qui eſt parfaitement beau: il monta ſur la montagne des Lions, ainſi appellée à cauſe des Lions qu'on y trouve en abondance; & fut juſques dans la region des Nues ſans pouvoir atteindre le ſommet de la montagne, à cauſe des rochers eſcarpez qui l'en empêcherent. Quand il fut deſcendu il rencontra des Sauvages nommez Hottentots, dont le langage eſt à peu près comme le cri d'un cocq d'Inde qui gloſſe; ils étoient par troupes le long des côtes de la mer: hommes, femmes, enfans, tous ſont nuds pendant l'eſté:

ils

ſe nourriſſent auſſi miſérablem
couchent, & paſſent leur vie
niere déplorable. Les voyageurs
le Cap pour aller à Batavia.
étoit alors composé de cent
deux hommes ; mais le nomb
beaucoup. Les cruelles fatigu
gens de l'équipage eurent à eſſu
de diverſes tempêtes, cauſerent
fievres ardentes, qui guérirent
mais qui firent place à une r
plus dangereuſe. Ce fut une
contagion qui en deux ou d
demi emportoit trente à qua
mes. Ceux qui avoient eu la
ravant ne furent point attaqu
contagion, elle ne s'adreſſa q
la force de leur tempérament
fendu de la premiere maladie
... tranſportoit ſi fort, qu'

„ dant ils n'étoient pas moins tourmentez,
„ & ne laissoient pas de mourir. Il se
„ faisoit sur les levres, sur la langue, au
„ palais & à la gorge, des croutes qui
„ fermoient les conduits, & empêchoient
„ la respiration. Tout cela, aussi-bien
„ que le tour de la bouche, étoit noir.
„ Si les remedes dissipoient un peu ces
„ croutes, elles revenoient aussi-tôt. La
„ fureur, qui possedoit quelques-uns de
„ ces malades, étoit si grande, qu'ils tâ-
„ choient de se tuer eux-mêmes, & de
„ s'étrangler. La plûpart de ceux qui en
„ moururent écumoient comme si c'eût été
„ de rage, & furent emportez en peu d'heu-
„ res. On perdit par ce funeste accident,
„ plusieurs Officiers, Mariniers, & plu-
„ sieurs Matelots. Un volontaire riche, & de
„ bonne famille, alla se jetter dans la
„ mer tandis qu'on lui étoit allé quérir à
„ boire, & on ne put trouver son corps.
„ Ce qu'il y eut d'heureux, c'est que les
„ Chirurgiens, dont l'assistance étoit si
„ necessaire en cette occasion, ne furent
„ point attaquez."

Le 25. d'Octobre de la même année 1658. on mouilla l'ancre à la rade de Batavia. Nôtre Auteur fut au Fort de Batavia pour y demeurer dans l'appartement de la Medecine, où il trouva des Confreres & de l'emploi. Le 23. de Janvier de 1659. les Chinois idolâtres, qui ont la liberté

votion que les autres, allu
gies en l'honneur du demo
rent à la place de Dieu. Ce
reconnoiſſent un Dieu créa
de la terre ; mais ils diſe
étant bien-faiſant, on ne do
dre, & qu'il vaut bien mie
au demon qui peut nuire.
ce demon Joofié, ils le reg
le tyran du monde, & ne
pas que Dieu puiſſe lui com
ſe rendre favorable ce princi
& n'en être pas tourmentez
les prémices de l'année, lui
cierges, & lui conſacrent de
ils le repréſentent en des fig
devant leſquelles ils ſe mett
avec beaucoup de reſpect, ai
Hiſtorien aſſure l'avoir vû

tures, des grimaces & des têtes de
des griffes de monſtres, des yeux
on, & qu'ils les jettent au feu avec
des marques de reverence, & pro-
t certaines paroles comme s'ils atten-
la venuë du demon. Que le demon ne
point pour accepter le feſtin, les amis
oiſins qui ſe tiennent auprès s'aſſeyent
d à terre, & mangent ce qui eſt pré-
ue les hommes mangent les premiers,
nent les reſtes à leurs femmes.

oûte qu'il a vû quelques autres de
inois célébrer la fête du renouvelle-
de l'an par des jeux de hazard, à
s paſſoient tout le jour, ſoit dans
maiſons, ſoit dans les ruës ſous de
cocos. Il dit, que la paſſion pour
x de hazard les poſſede ſi fort, que
uefois ils y perdent juſqu'à leurs mai-

blancs; les femmes ont la peau plus brune, & il y en a qui ſont tout-à-fait noires. Ils ſe marient ſans grandes cérémonies, & prennent quelquefois plus de femmes qu'ils n'en peuvent nourrir. Ils mangent fort proprement, & pour prendre leurs mets ils ſe ſervent de deux petits bâtons qu'ils tiennent entre les doigts de la main droite; & ils ne touchent point à ce qu'ils mangent. Que ſi ce ſont des choſes liquides, ils les hument, & ne ſe ſervent point de cueilleres. Sur la fin du repas ils prennent du ris pour ſe fermer l'eſtomach. Ils enterrent leurs morts hors de la Ville de Batavia, dans un champ que les Hollandois leur ont donné, & qu'on appelle le Cimetiere des Chinois. Les Tombeaux ſont couverts d'une maçonnerie élevée en arcade. Les hommes, les femmes & les enfans y vont ſouvent, & portent avec eux les vivres les plus exquis. Quand ils y ſont arrivez ils offrent ces vivres au diable pour le rendre favorable aux ames de leurs parens & amis défunts : mais comme le diable n'a pas d'appetit ſans doute, & qu'il ne vient point manger ce qui lui eſt offert, ils diſtribuent entr'eux les offrandes, & en préſentent même aux Matelots Hollandois que la curioſité y attire.

Voilà ce que nôtre Hiſtorien a pû remarquer dans Batavia touchant la maniere

de

de vivre des Chinois qui y sont établis. Mais avant que de quitter l'article de cette Ville nous n'oublierons pas de remarquer que les Conseillers de la Cour de Justice y condamnent aux plus rudes supplices ceux qui pour s'être enivrez d'opium entrent en fureur, & crient *Amoch*, ou *Amach*, qui veut dire *tuë*, *tuë*. Nôtre Auteur raconte à ce sujet, qu'au mois de Fevrier de 1659. il vit executer par la main du Bourreau un Indien, à qui l'on coupa d'abord les mammelles, & qui fut ensuite roüé pour s'être ainsi enivré d'amphioen, amphioun, amfion, ou opium, & avoir dans cette fureur tué cinq hommes. Les Indiens sont tellement adonnez à l'opium, que rien n'est capable de les empêcher d'en faire excès, & de tomber par là en fureur. L'execution dont nous venons de parler, étoit déja la troisiéme qui s'étoit faite pour le même sujet depuis que nôtre Auteur étoit à Batavia.

M. Schouten partit de cette Ville au mois de Mars de la même année 1659. il s'embarqua sur une Flute nommée le Cerf rouge, destinée pour l'Amerique ; & dix jours après on mouilla l'ancre à la rade de Japare. Nôtre Auteur alla à terre pour voir la Ville, dont il fait une description fort exacte. Ensuite s'étant embarqué, on fut à l'Isle d'Amblau, où les Hollandois ont un petit Fort. Le Commandant de

ce Fort vint avec un petit Roi de l'Isle saluer le vaisseau. Il n'y avoit rien de plus laid que ce Roi, non plus que sa Cour qui l'accompagnoit. On reçût de lui divers présens, & on lui en fit aussi : on lui donna entr'autres choses du gingembre confit. Le Roi prit cette confiture pour du lard, & la jetta aussi-tôt en faisant un saut, & s'écriant : O peuple Hollandois ! pourquoi m'offensez-vous ainsi, je ne mange point de lard ? mais on le desabusa, & il goûta de cette confiture, qu'il trouva si bonne, qu'il se mit à sauter & à caprioler d'aise. Nos voyageurs passerent sous la ligne équinoxiale, coururent au Nord, & furent relâcher à la derniere des Isles Molucques nommée Ternate. On voit ici une longue & belle description de cette Isle : mais il ne nous est pas possible de la rapporter. Nous dirons seulement que les Ternatois ne veulent point s'adonner ni à l'étude des Arts & des Sciences, ni à aucun travail penible. Ils disent que les Chrétiens sont des fous de prendre tant de peine, & de s'exposer à tant de dangers pour remplir leur ventre, & contenter leur appetit, satisfaire leurs voluptez, & souvent leur ambition. A Ternate chacun est l'architecte de sa maison, chacun fait ses habits, se creuse un canot d'un tronc d'arbre, pêche du poisson dans la mer, ou va tuer des bê-

bêtes dans les bois pour vivre. La passion des meubles n'y a point de lieu, ils les regardent comme un embarras, & ils n'en ont que pour la necessité. Comme ils n'ont rien à perdre, ils ne ferment point leurs portes, ils n'y mettent point de serrures; chaque famille est pourvûë d'une ou de deux petites nattes qui leur servent de chaises, de bancs, de tables, d'assiettes, de lits, de coites: ils se couchent dessus pour dormir, & leur coude sert d'oreiller. Ils n'ont ni coffres, ni armoires, ni comptoirs, ni tables, ni sieges; enfin ils vivent dans une parfaite tranquillité, & fuïent tout ce qui peut causer le moindre embarras. Ils voudroient se passer, s'ils pouvoient, de deux ou trois pots qu'ils ont pour faire cuire leurs vivres, & c'est à-peu prés en quoi consistent tous leurs meubles, avec une natte qui est pour l'usage ordinaire, & une autre pour les occasions extraordinaires quand il faut faire figure; à quoi on peut ajoûter une hache pour couper du bois, laquelle souvent est fort rouillée. C'est là tout ce qui compose leur ménage. Le peuple d'Aracan, dont nôtre Auteur parle dans la suite de sa Relation, a des mœurs bien différentes: c'est un peuple glorieux & superbe, qui se pique de faire beaucoup de dépense, & qui ne cherche que l'éclat.

Aracan est un Royaume considerable,

qui a le Golfe de Bengale à l'Occident, les Royaumes d'Ava & de Siam à l'Orient, celui de Bengale au Nord, & celui de Pegu au Midi. Il renferme dans son enceinte quantité de Villes, dont la principale s'appelle Aracan. Ce Royaume est fort peuplé, & le monde y est par-tout en foule; il y a même des lieux où l'on diroit que les gens vont être étouffez par la presse. On rend plusieurs raisons de cette affluence. La premiere, c'est que dans ce Païs il y a peu de commerce par mer, & qu'il sort par conséquent peu d'hommes du Royaume; toute leur navigation ne se fait presque que par leurs *Jéliasses* de guerre. Les Jéliasses sont des bâtimens fort longs, dans la construction desquels il semble qu'on ait eu principalement en vûë de les rendre propres à filer vite. Ces bâtimens font beaucoup de chemin sur les rivieres; ils ne portent point de voiles; mais ils ont jusqu'à trente huit ou quarante rames. Les rameurs, qui sont des idolâtres d'Aracan, ne rament pas tout d'un coup, mais les uns après les autres; & de la maniere qu'ils l'executent, il semble qu'on voye tourner la rouë d'un moulin à eau, les rames font le même effet, & c'est une chose curieuse à voir: ils sont employez contre Bengale & contre Pegu, sans aller plus loin; car on ne cherche point à envahir les terres d'autrui, ni à envoyer des

peuplades hors du Païs, encore moins
ire commerce par mer dans les Païs
ngers comme font les Maures, les Chi-
, les Javanois, & plusieurs autres na-
s des Indes. La seconde, c'est que
s le Païs il ne regne jamais de ces maladies
tagieuses qui emportent tant de monde,
qu'avec cela la terre y est fertile, l'air
, & le climat bon. La fievre tierce &
quarte y sont neanmoins assez fréquentes
dant certains mois pluvieux. La troi-
me, c'est que la guerre enleve peu de
nde, car on y en vient rarement à des
ailles générales. La quatriéme est la li-
té d'avoir plusieurs femmes : tout cela
emble fait que le Païs est fort peuplé.
ssi nôtre Auteur dit, que par-tout où il
oit il trouvoit les marchez, les ruës, les
emins si remplis de monde, qu'il avoit
la peine à passer.

La Ville d'Aracan est à peu près de la
ndeur d'Amsterdam, mais beaucoup
s peuplée : & l'Historien nous assure
'il n'a jamais vû de Ville où les maisons
ent si serrées, & où la multitude des ha-
ans soit si grande. Les campagnes de ce
is sont vertes toute l'année ; l'hyver y
mmence au mois d'Avril, & dure jus-
'au mois d'Octobre ; il se passe presque
t en pluyes & en humiditez, de sorte
on a beaucoup de peine à marcher dans
ruës & dans les chemins, car il y a peu

 d'en-

d'endroits qui ſoient pavez, & le terrein eſt tout d'argile. Après ce mauvais temps vient un été charmant, qui donne preſque toutes les choſes neceſſaires à la vie, excepté le froment & le ſeigle, au lieu de quoi les habitans ſe ſervent de ris : ils le font bouillir dans de l'eau juſqu'à ce qu'il s'épaiſſiſſe, & qu'il faſſe une maſſe. Le breuvage ordinaire dont on ſe ſert dans ce Royaume, eſt une liqueur blanche comme du petit lait, laquelle coule avec abondance du tronc de certains arbres qu'on ouvre. Cette liqueur eſt d'un bon goût, & preſque auſſi douce que le ſucre. Le long des chemins il y a des cabarets, des tentes & des huttes où l'on en vend aux voyageurs. Les arbres qui rendent cette liqueur ſont aſſez ſemblables aux plus bas palmiers : la liqueur ſe nomme *Auze*; elle ne ſe conſerve pas, & elle devient en trois ou quatre jours auſſi aigre que du vinaigre. Quand on en boit un peu plus qu'à l'ordinaire, elle réjouït le cerveau, & égaye les ſens; on la vend par grands pots qui tiennent cinq à ſix pintes, le pot ſe donne pour deux ſols.

Après ce détail, l'Auteur vient à ce qui regarde le Roi d'Aracan. Ce Roi ſe donne la qualité de Roi de l'Elephant blanc, qui eſt un Elephant que le Roi de Pegu avoit ravi par la force des armes au Roi de Siam, & que le Roi d'Aracan a enlevé par la même voye au Roi de

Pegu.

Le Roi d'Aracan ne sort gueres
Palais qu'une fois en cinq ans,
ore est-ce en solemnité. Ses Gar-
Corps sont de jeunes filles, qui
té choisies avec soin dans tout
pour leur extrême beauté : on
isit douze tous les ans, & elles sont
uës dans les principaux appartemens
i. Nôtre Auteur décrit ici l'habille-
lu païs, qui est assez extraordinaire;
remarque une chose qui ne l'est pas
: c'est que parmi les femmes les plus
s oreilles sont les plus belles; & que
es rendre bien longues, on les leur
e dès leur jeunesse avec de petits
ıx de parchemin, qu'on grossit de
en temps, & qui par ce moyen
ent l'ouverture où on les a passez, &
endre le bout de l'oreille jusques
épaules.

ès ces remarques M. Schouten vient
te des Habitans d'Aracan. Ces Peu-
nt idolâtres, & à cause de leur Re-
on les nomme *Moges*. Nous ne di-
en de leurs Pagodes, c'est le nom
rs Temples, ni de leurs ceremonies,
ous meneroit trop loin. Nous di-
eulement que quand nôtre Historien
ans ces Pagodes, il remarquoit que
tres & les Religieux, en s'inclinant
leurs Idoles, le consideroient lui
x de sa compagnie avec un œil de

 pitié,

pitié, & d'un air de compaſſion de n'avoir nulle connoiſſance de ce culte. Ces Religieux s'appellent Talapoins, & ne ſe marient jamais : ils marchent d'un air modeſte, & vivent preſque comme des Hermites.

L'uſage du païs, quand on veut acheter quelques menuës denrées, eſt aſſez incommode. Il faut avoir des *couris*, dont quatre-vingt ne valent pas plus de neuf deniers ; de ſorte qu'il en faut porter beaucoup pour peu qu'on veuille faire d'emplettes. D'ailleurs les plus petites pieces d'argent qui ayent cours à Aracan valent un *Tang*, ou une *Roupie Maure*, ce qui fait 25. ſols monnoye de Hollande; & quand on en change un, on a deux mille ſix cens ſoixante couris: il faut donc avoir avec ſoi un grand ſac, & un bon valet qui le porte ſur ſon dos, ſi l'on veut faire de groſſes proviſions.

La coûtume du païs dans ce qui concerne les mariages, eſt aſſez ſinguliere. Le nouvel époux tient à deshonneur d'habiter avec ſon épouſe ſi elle eſt vierge. Pour éviter cette honte il a ſoin de payer des gens qui la lui épargnent. Nôtre Auteur dit que dans ſon bord il y avoit un matelot qui s'échapoit ſouvent pour ces ſortes de marchez. Quelque bon que paroiſſe cet expedient, il y en a beaucoup qui ne le trouvent pas encore aſſez ſeur,

&

& qui pour se mettre l'esprit plus en repos, ont la précaution de n'épouser que des filles grosses.

Comme nous ne sçaurions suivre nôtre Auteur par-tout, nous passons quantité d'articles curieux pour venir à celui du païs de *Malabar*, qui est un si beau païs, que nôtre Auteur dit n'en avoir point vû de plus beau dans les Indes Orientales au deçà du Gange. Malabar est la partie la plus meridionale de la côte des Indes. Il commence, selon la plûpart des Auteurs, entre Magalor & Cananor, & finit au Cap de Comorin. On y voit plusieurs Villes comme Calicut, Cranganor, Cochin, Porca, Calicoulang, Coulang, & plusieurs autres. On y trouve des bois entiers de palmiers, & d'autres arbres sous lesquels on se promene à couvert du soleil. On y voit des campagnes de ris toutes verdoyantes, des prairies, des pâturages, de grandes rivieres, de gros ruisseaux, des torrens d'eaux claires.

Toute la côte de Malabar étoit autrefois regie par un seul Souverain, qui tenoit sa Cour à Calicut, comme le Samorin fait maintenant. Aujourd'hui elle est divisée en plusieurs petits Royaumes, qui sont Cananor, Calicut, Cranganor, Cochin, Coulang & *Trevancoor*. Entre les Rois le Samorin tient encore présentement le premier rang, & il a le titre d'Empe-

reur. Nôtre Auteur parle au long de tous ces Royaumes, & en rapporte des particularitez que nous ne retranchons qu'à regret. Le Samorin, les autres Princes de Malabar, la noblesse & le peuple même ont quelque connoissance de la Divinité: mais elle est en eux obscurcie par quantité de fables & d'erreurs. Ils disent que comme le gouvernement du monde ne laisseroit aucun repos au Dieu qui a créé le ciel & la terre, ce Dieu en donne la direction à d'autres Dieux, qui ont avec lui un empire souverain. Que ceux-ci sont comme ses Plenipotentiaires, & qu'ils punissent ou font du bien selon qu'il leur plaît. Sous ces Dieux souverains ils en établissent un grand nombre de subalternes. Ces Dieux supérieurs & inférieurs sont representez par les idolâtres sous des figures monstrueuses: ils leur font des yeux flamboyans, des gueules beantes, des griffes horribles. Les uns paroissent déchirer ou devorer toutes vives les ames des hommes représentées par d'autres petites figures. Quelques unes de ces idoles ont quatre cornes sur la tête, des oreilles d'ânes, des museaux de singes ou de chiens. Enfin tout ce que les hommes peuvent imaginer d'horrible, ces peuples en font les symboles de leurs Divinitez. La plûpart de ces idoles sont d'argile, de cuivre, ou d'autre *métal;* elles sont assises les jambes en croix

ainsi

ainsi que leurs adorateurs ont coûtume de s'asseoir : on leur met des couronnes de fleurs sur la tête, & on leur présente des parfums. Les Pagodes de Malabar sont mal construits, & les plus beaux de ces temples ne sont que comme de sombres prisons, la plûpart ne recevant le jour que par la porte, ce qui rend le lieu & l'idole qui y habite encore plus épouventables. Au devant du Pagode ou au dedans on voit ordinairement une élevation de deux ou trois pieds, platte & quarrée, bâtie de pierre ou d'argile, avec une espece de pyramide au milieu, & c'est ce qui sert d'autel. Les Bramins, qui sont les Prêtres des Idoles, y mettent des fleurs, & y posent leurs offrandes. Ces Bramins laissent croître leurs cheveux ; la plûpart ont le corps découvert depuis la ceinture jusqu'en haut : ils ont des anneaux d'or aux oreilles ; & comme il y a différens ordres de Bramins, ils portent tous autour du cou un gros fil par où on remarque quel est leur ordre. En effet leurs jurisdictions sont fort différentes ; les uns ne s'occupent qu'au service des idoles, les autres sont avec cela Marchands & Courtiers ; d'autres exercent la Medecine, d'autres sont Soldats, & vont à la guerre avec les Princes & avec les Nairos, où ils sont quelquefois taillez en pieces, ainsi que nôtre Auteur en a vû un exemple en la personne du premier Bra-

min du Roi de Cochin, à qui les Nairos dans une bataille firent une entaillade d'une épaule à l'autre jusqu'aux os. M. Schouten, qui pansa la playe, dit qu'il n'en avoit jamais pansé une plus furieuse; & que jamais homme ne souffrit de si grandes douleurs avec plus de patience que fit ce Bramin.

Les Bramins ont le premier rang après les Princes, & on a de grands égards pour ce qu'ils disent. Ils ont la liberté d'entrer chez les Princesses en l'absence de leurs maris; & un homme tient à honneur qu'un saint Bramin ait commerce avec sa femme. Ces saints personnages, dit nôtre Historien, sçavent fort bien se comporter; ils affectent un grand air de devotion sur-tout dans leurs Pagodes, où ils n'entrent jamais avec leurs souliers ni leurs pantoufles.

Les mets qu'on prépare pour les Rois sont premierement présentez à l'idole par forme de consecration, puis servis par les Bramins devant le Roy. La succession à la Couronne est quelque chose de singulier. L'aînée des sœurs, ou la sœur unique du Samorin, ou d'un Roi, porte le titre de Reine. Les enfans de cette Reine sont Princes & Princesses, & l'aîné monte sur le trône après la mort de son oncle. Cette sœur est la personne la plus considerable de l'Etat après le Roy. Si elle n'a

point

point d'enfans, la succession passe aux autres sœurs, & à leur défaut aux plus proches, toûjours dans la ligne feminine par préférence. Que si l'aînée des sœurs, ou la sœur unique du Roi decedé, n'aiant point d'enfans, est couronnée Reine, & qu'étant encore en âge d'en avoir, elle soit mariée à un Roi voisin, alors si elle a des enfans ils sont heritiers des Couronnes du pere & de la mere, parce qu'ils sont d'un sang royal des deux côtez. Ainsi les enfans ne sont point heritiers de leurs peres. La raison de cette coûtume, c'est que l'usage veut que le premier Bramin de la Cour ait commerce le premier avec la Reine, & qu'il continuë ce commerce avec elle.

Il en est de même parmi le peuple, les enfans n'y heritent point de leur pere; & la raison, c'est que les femmes sont si publiques en ce païs-là, qu'on ne sçait jamais quel est le pere des enfans: mais s'ils n'heritent pas de leurs peres, en récompense ils heritent des freres de leur mere; & succedent à leurs biens, à leur commerce, à leurs dignitez. Les Malabres sont de la taille des Européens, mais d'une couleur noirâtre. Ils ne dépensent pas beaucoup en habits, car les hommes & les femmes, même les Rois & les Reines n'ont qu'un morceau d'étoffe de soye à fleurs, ou de toille de coton qui tourne trois ou quatre tours autour du corps depuis la

ont la ... cheveux font nou... de la tête ... en boucle fur le haut de la ... cheve... ban, ou avec un cordon fait des ... mêmes. Les femmes ne lient point le... cheveux, elles y font feulement un no... d'où ils pendent par derriere, & aux ... de la tête, avec quelques frifures qu... ornent affez bien le vifage. Les ho... & les femmes ont les bras tout gar... braffelets. Quelques femmes port... petites perles penduës au bas du ne... trous faits pour cela. On marie ... les enfans à huit ans, & on les me... ble dès qu'on juge qu'ils peuve... lignée. Les filles n'ont pour dot ... pendants d'oreilles, leurs braff... leurs autres ornemens.

Nôtre Auteur rapporte un ... ...culier touchant la propreté d... ...che eft fort efti...

chent ſouvent ſeules ſans avoir
e perſonne les aſſiſte. Dès que
t né elles le lavent dans de l'eau
paroît vigoureux, & le mettent
euille de figuier; mais s'il paroît
es le mettent juſqu'au cou dans le
ur le réchauffer. Nôtre Auteur
de pluſieurs arbres & de pluſieurs
qui ſe trouvent à Malabar: il
pas l'*arbre triſte*, qui de jour ne
avoir que ſes feuilles, & qui ſur les
eures du ſoir ſe couvre de fleurs
blancheur éclatante, & d'une odeur
réable. Il n'oublie pas non plus
ſenſitif, dont le fruit commence à
dès qu'on y touche. M. Schouten
qu'un jour s'étant aſſis avec pluſieurs
nnes ſous un de ces arbres, leur ſur-
ne fut pas petite de voir ce fruit mer-
ux, qu'ils prenoient d'abord pour une
e, commencer à groſſir, à ſe mou-
, & à faire enſuite pluſieurs ſauts dès
y toucherent. Pour ce qui eſt des
aux, il rapporte là-deſſus diverſes cu-
ez que nous paſſons. Nous dirons ſeu-
nt qu'à Malabar & en pluſieurs autres
des Indes, il y a des ſerpens qui ſe
nt tellement apprivoiſer, qu'on les
it comme on veut à faire divers ma-
s, & divers tours de paſſe-paſſe. Qu'il
uſſi des lieux où quand quelqu'un eſt
é, & qu'il faut qu'il ſe purge, il eſt
obligé

obligé de mettre la main dans un pot où l'on a caché un petit ſerpent fort venimeux: que ſi l'accuſé eſt piqué par le ſerpent, il eſt declaré coupable; mais que s'il retire ſa main ſans être piqué, il eſt renvoyé abſous.

Tout ce que nous venons de rapporter n'eſt encore que l'extrait du premier Volume du Voyage de M. Schouten; ainſi nous ne ſçaurions nous diſpenſer de renvoyer le ſecond au premier Suplément.

Traité de la Puiſſance Eccleſiaſtique & Temporelle. 1707. in 8. pagg. 779.

CE Traité a été compoſé en faveur des jeunes Theologiens engagez à ſoutenir les quatre Propoſitions contenuës dans la Declaration du Clergé de France de l'an 1682. Elles y ſont expliquées dans toute leur étenduë, avec les preuves particulieres de chacune de ſes Propoſitions, où l'on découvre les principes & les maximes fondamentales des libertez de l'Egliſe Gallicane.

PREMIERE PROPOSITION.

Que Saint Pierre & ſes ſucceſſeurs Vicaires de J. C. & que toute l'Egliſe même n'ont reçû de puiſſance de Dieu, que ſur les choſes ſpirituelles, & qui concernent le ſalut,

lui, & non point sur les choses temporelles & civiles, &c.

Pour l'établissement de cette Proposition l'Auteur fait voir premierement, que la puissance de l'Eglise est toute spirituelle; ainsi qu'il resulte, 1. De ce que J. C. n'a communiqué à son Eglise que la même puissance qu'il a reçûë de son Pere en qualité de Mediateur, & qui étoit une puissance toute spirituelle. 2. De ce que J. C. a declaré par lui-même & par ses Apôtres, que l'Eglise n'avoit point de puissance ni de jurisdiction temporelle, mais que cette puissance & cette jurisdiction appartenoient aux Rois de la terre. 3. De ce que ces deux Puissances sont indépendantes l'une de l'autre, & ne dépendent que de Dieu dans l'exercice de leur autorité. 4. De ce que les Papes, les Evêques & les Peres ont reconnu que l'Eglise n'avoit de puissance que sur les choses spirituelles, comme les Rois n'en ont que sur les choses temporelles. 5. De ce que l'Eglise, comme Eglise, n'a aucun droit de contraindre les personnes à lui obéïr, par la crainte ou la punition des peines temporelles. 6. De ce que tout l'effet de l'Excommunication & des Censures Ecclesiastiques se termine à la privation des biens spirituels, & ne regarde nullement les biens temporels. d'où il *s'ensuit que le* Pape en excommu-

sujets de ... du droit ...
ni les priver du droit ...
ronne.

L'Auteur prouve ensuite que la Puiss
ce Royale est de sa nature indépend
de la spirituelle. Il en rapporte q
preuves. La premiere est, que la p
ce des Rois est établie immédiat
de Dieu, & qu'elle est indépenda
tout autre que de lui. La second
n'y a que Dieu qui puisse punir
chez des Rois d'aucune peine ter
La troisiéme, qu'il n'est jamai
aux Chrétiens de resister par la
armes aux Rois qui abusent de
sance; mais qu'ils sont obligez d
frir avec patience, quand bien
seroient heretiques, impies
teurs, comme il paroît par la
& des Chrétiens. L
... obéir aux Pr...

& à l'Etat. Les Eglises de France ont soûtenu avec toute la vigueur possible la souveraineté de leurs Rois dans le temporel toutes les fois que les Papes y ont donné la moindre atteinte. C'est aussi la doctrine de l'Université & de la Faculté de Theologie de Paris, qui se trouve autorisée par plusieurs Jugemens, Arrêts & Reglemens solemnels, & qui est conforme tant au sentiment des anciens Theologiens François, qu'à celui des autres nations.

Comme ceux qui attaquent cette premiere proposition touchant la souveraineté des Rois dans le temporel, fondent la puissance des Papes sur certains passages de l'Ecriture Sainte, sur des exemples tirez de l'ancien Testament ou des faits d'Empereurs, ou de Rois Chrétiens, que les Partisans de la Cour de Rome prétendent avoir été déposez par les Papes : On répond à toutes ces objections en expliquant les endroits de l'Ecriture qui ont été citez, & les faits dont les Pontifes Romains ont voulu tirer avantage.

L'Auteur parcourt quelques tentatives faites par les Papes contre les Rois de France ; l'excommunication dont Nicolas premier se servit pour obliger Lothaire de quitter Valdrade, & de reprendre Thietberge sa femme legitime ; l'Ordonnance du Pape Adrien faite aux Evêques de France *de se separer* de la Communion de Char-

[illegible]
communication [illegible]
Lion Legat du Pape, & ensu[illegible]
pe Urbain II. lui-même dans les
d'Autun & de Clermont contre P
Roi de France, qui avoit fait div
sa femme Berthe, & épousé Bert
me de Foulques Comte d'Anjou
ques-uns tiennent qu'à cette occa
introduit la formule *Regnante Chri*
me si Philippe n'eut plus été con
qualité de Roi, & que les Actes p
fussent plus dattez des années de
gne; l'entreprise de Boniface VIII
Philippe le Bel ; les Bulles mo
de Sixte V. & de Gregoire XI
Henri IV.

La réponse à tous ces Actes
n'ont point empêché ces Prince
[illegible]nus pour Rois legitimes pa
[illegible]

Cardinaux, & revoquée par Clement V. ſon ſucceſſeur. Le Pape Gregoire XIV. lorſqu'il s'agiſſoit de l'abſolution du Roi, ayant propoſé d'abord de declarer qu'il reſtituoit au Roi ſa Couronne, il n'inſiſta plus ſur cette clauſe, & ce fut un aveu que ſon Prédeceſſeur ni lui n'avoient pas eu droit de la lui ôter.

S'il reſte quelques autres autoritez, qui ſemblent favoriſer la prétention de ceux qui attribuent à l'Egliſe le pouvoir de dépoſer les Rois, & de diſpoſer de leur Temporel, nôtre Auteur acheve de les détruire. Tel eſt le Canon IV. du Concile de Latran IV. qui n'a été fait que contre les Seigneurs particuliers fauteurs des heretiques, & non contre les Princes Souverains. Les Decrets du Concile de Conſtance, regardent ſeulement les Princes, qui étoient feudataires, & tenoient des biens de l'Egliſe. Il examine enſuite les Ecrits des Theologiens & des Canoniſtes reçûs; le prétendu Decret de la Faculté de Theologie de Paris du temps de Henri III. la Harangue du Cardinal du Perron; la Cenſure du Livre des Libertez de l'Egliſe Gallicane, & ce qui s'eſt paſſé depuis la Declaration du Clergé de 1682. & il montre que toutes ces choſes ne ſont d'aucune conſideration. Il finit cette premiere propoſition en refutant les raiſonnemens dont les adverſaires ſe ſervent pour

mon

Que suivant les deux Decrets
Constance contenus dans les
le Concile général legitimem
présente l'Eglise universelle,
est soumis comme les autres à

L'Auteur tire ses preuves,
les de l'Evangile & de la tra
en S. Mathieu chap. 16. parla
il lui dit : *Je vous dis que v*
& sur cette pierre je bâtirai mon
portes d'enfer ne prévaudront p
C'est à l'Eglise qu'il fait cette
les portes de l'enfer ne préva
contre elle. Il n'a point pro
tibilité ni à S. Pierre, ni à
seuls, ni à aucune Eglise par

Par où l'on voit que c'eſt à l'Egliſe, ou à tous les Apôtres, ou à tous les Evêques que J. C. a communiqué la puiſſance Eccleſiaſtique; ce qui ſe confirme par le ſentiment de l'Egliſe Romaine, & par la doctrine des Peres de l'Egliſe, & des plus célebres Facultez de Theologie. Une ſeconde preuve de cette ſeconde propoſition, eſt que les Conciles généraux ſont inconteſtablement infaillibles dans les deciſions touchant la foi; & que tous les Catholiques ne conviennent pas, ſuivant nôtre Auteur, que le Pape ſoit de même infaillible dans ſes Jugemens. 3. Parce que le Concile général étant compoſé des Evêques de toutes les parties du monde il eſt plus en état de décider que le Pape en jugeant ſeul par ſes propres lumieres, & par celles de quelques Cardinaux & Theologiens. 4. Toutes les fois qu'il s'eſt élevé dans l'Egliſe des controverſes conſiderables touchant la foi & la diſcipline, chacun ſçait qu'on a toûjours eu recours aux Aſſemblées des Conciles généraux, même après que les Souverains Pontifes avoient decidé; ce qui ſe prouve par la pratique conſtante de l'Egliſe, & par la conduite uniforme des Papes depuis les Apôtres juſques à préſent. 5. Ce qui ſert encore à faire connoître l'autorité du Concile au-deſſus de celle du Pape, eſt qu'on n'a *jamais appellé du* Jugement d'un Concile gé-

éral au Pape comme Juge superieur;
ieu que l'appellation du Jugement du
pe au Concile, est une voye ouverte à
ux qui se prétendent lezez. 6. Une au-
e marque de la superiorité du Concile
énéral, est l'aveu que font les Papes,
qu'ils sont obligez de recevoir les Loix du
Concile, d'y obéïr, de les observer, &
qu'ils ne peuvent pas les casser, ou les
changer à leur volonté. 7. Le Concile
est en droit de juger les Papes, & de les
déposer, comme il se justifie par des exemples
particuliers. 8. Les Conciles de Pise, de
Constance & de Basle ayant défini que le
Concile général, représentant l'Eglise Uni-
velle, est au-dessus du Pape; & que la
connoissance & le jugement des causes qui
regardent le Pape, lui appartient, leurs
decisions ont été approuvées successivement
par Alexandre V. Martin V. & Eugene IV.
tous trois Papes legitimes. Pour assurer
la foi de ces Decrets, l'Auteur explique
les termes, & répond aux exceptions dont
quelques-uns se servent pour en éluder la
force. 9. Il fait voir que c'est un usage
reçû dans l'Eglise d'appeller du Jugement
des Papes à celui des Conciles générau
présens ou futurs, & il en cite un grai
nombre d'exemples. 10. Il prouve par
déterminations & declarations des Uni
sitez & des Facultez de Theologie,
le Concile général est au-dessus du Pap

Que c'est aussi le sentiment des plus célébres Theologiens & Canonistes de toutes les nations, d'Æneas Sylvius, qui fut depuis Pape sous le nom de Pie II. d'Adrien Florent Docteur de Louvain, qui n'a point retracté son opinion étant Pape sous le nom d'Adrien VI. 12. Il cite des textes & des gloses du Droit Canon, où tout favorable qu'il est à l'autorité des Papes, il y a neanmoins des cas à excepter, où le Concile a droit sur le Pape. En dernier lieu il rassemble plusieurs raisons qui achevent de prouver la verité de cette seconde proposition, avec les inconveniens qui s'ensuivroient du contraire. Il finit par des réponses aux objections que les adversaires tirent de l'Ecriture Sainte, & du nom de Chef de l'Eglise universelle, qui se donne au souverain Pontife, des appellations prétenduës des Jugemens des Conciles au Pape, de la convocation & de la confirmation des Conciles généraux par les Papes, & du droit qu'ils ont d'y présider; des dispenses accordées par les Papes au préjudice des Loix des Conciles généraux, du Canon *Nemo judicabit primam sedem*, fondé sur le Concile de Rome sous le Pape Symmaque; de quelques expressions des Papes, & de la Constitution de Leon X. dans le Concile de Latran, qui assure que le Pontife Romain a seul une autorité sur tous les *Conciles*, & le droit & le pouvoir de

 les

III. PRO[illegible]

Que la puissance du Pape n'est pa[illegible]
sans bornes, mais que son us[illegible]
reglé par la disposition des Cano[illegible]
ciles généraux, & que les Loix
tumes reçûës anciennement dans
licane y doivent être observées
Pape n'y peut donner aucune att[illegible]

Les deux parties de cette prop[illegible]
établies sur des autoritez & des
Premierement, on voit par
gnages des Papes Zozime, [illegible]
S. Leon, Hilarius & Gelase [illegible]
que, S. Gregoire le Grand, L[illegible]
Cardinaux & des autres Prelat[illegible]
Paul III. pour travailler à la
[illegible] que l'Eglise Romair[illegible]

dans l'observation de cette ancienne discipline, en s'opposant aux nouvelles regles qu'on a voulu introduire, & que c'est en cela que consiste principalement sa liberté.

Les droits de l'Eglise Gallicane sont, 1. De juger des questions de Foi, comme étant un droit attaché au caractere & à la dignité des Evêques, & que Jesus-Christ leur a donné en la personne des Apôtres. Témoins les Jugemens rendus par les Evêques de France de siecle en siecle jusqu'à nôtre temps, contre les erreurs qui s'élevoient dans leurs Dioceses. L'Auteur rapporte à cette occasion ce qui s'est passé dans l'affaire de Jansenius; & au sujet du Livre des Maximes des Saints sur la vie intérieure, composé par M. l'Archevêque de Cambrai. 2. De juger des matieres de discipline; les Evêques ayant de tout temps joui du droit de faire des Reglemens généraux pour toute l'Eglise dans les Conciles Oecumeniques, d'en faire de particuliers pour une nation, ou pour une Province dans des Conciles Nationaux ou Provinciaux, & étant en possession de maintenir les Usages particuliers de leurs Eglises, pourvû qu'ils ne soient point contraires aux Loix de l'Eglise Universelle. 3. Les Evêques ont droit de juger les Laïques, & de n'être jugez que suivant les formes Canoniques; on en voit des Actes authentiques dans le Procès verbal de l'Assemblée

du Clergé de l'an 1650
point l'Ordinaire , &
fonctions des Ordinair
des Evêques sans leur c
ce qui est porté par pl
Conciles Généraux ,
France se sont toûjours
droit ancien de ne p
leur Jurisdiction Epis
par le Pape ou par les L
Ecclesiastiques que les P
n'obligent point les Fid
d'execution, si elles ne
prouvées par les Evêqu
& en possession d'y f
tions & exceptions qu'
6. Les Sujets du Roi ,
ne peuvent être citez
soit en premiere instanc
pel ; mais le Pape peu
des Commissaires *in pa*
pes ne peuvent accord
ni Exemptions sans l
Evêques , & sans la p
Ils ne peuvent donner
nes Dispenses sans cau
gard des Loix & des C
particulieres à l'Eglise
plusieurs passages qui p
pes n'y peuvent point
l'Epître de Saint Irené
de toutes les Eglises d

[redacted]

le différent de ce Pape avec les Asiatiques sur la célébration de la Pâque ; l'Epître de Firmilien à Saint Cyprien, celle de Denis d'Alexandrie à Philemon, & celle de Saint Basile à Amphiloque dans la contestation sur la rébaptisation des Heretiques. Quoique ces Papes eussent raison dans l'une & l'autre de ces questions, cependant ces Peres n'ont pas crû que les Evêques, qui étoient dans une pratique contraire, fussent obligez de la quitter, & qu'ils pussent être séparez de la Communion pour ce sujet, jusqu'à ce que ces questions fussent jugées par un Concile universel. On voit de plus que dans l'antiquité certaines Eglises avoient des Droits & des Privileges dans lesquels elles ont été maintenuës par les Canons des Conciles. Telle fut la prérogative d'honneur confirmée par le sixiéme Canon du Concile de Nicée à l'Evêque d'Elie ou de Jerusalem, en reservant toutefois les Droits de sa Metropole. Le Droit que le Concile d'Ephese a conservé aux Evêques de Chypre d'ordonner leur Metropolitain, en faisant à cette occasion une Loi générale pour maintenir toutes les Eglises dans leurs Libertez & leurs Privileges, &c.... La proposition que chaque Eglise est en droit d'observer des Usages particuliers, quoique différens de ceux de l'Eglise de Rome, se confirme encore par les autoritez de Saint Ambroise, Saint Jerô-

claré le contraire, & a traité
ne de pestiferée, d'erronée, d
d'heresie, de blasphême; or
ceux qui le soûtiendront se
derez comme heretiques & reb
glise Romaine. Le Pape Cl
revoqué par sa Decretale *merui*
tale *unam Sanctam* de Boni
touchant la souveraineté préten
pes, sur le temporel des Roi
aiant fait faire une édition de
lon la Vulgate, & declaré
qu'elle est très-correcte, le Pa
VIII. fit supprimer cette ver
Bulle, qui est à la tête, & fit
une nouvelle édition de la Vul
rente en une infinité d'endroits
Sixte V. 5. Par l'aveu même
qui ont reconnu qu'ils ne sont
bles: Surquoi l'Auteur cite
ment les temoignages de Paul
VI. Gregoire XI. Innocent III
Clement IV. & Gregoire VII.
Actes de plusieurs Conciles,
point reconnu l'infaillibilité
L'Auteur observe que cette do
inconnuë dans l'Eglise pendant
& jusqu'au temps des Conciles
de Constance, lorsqu'on comm
ter les questions, si le Conci
dessus du Pape, ou le Pape a
Concile. Auquel temps on vi

te autre question, Si le Pape est infaillible : Mais l'une & l'autre furent aussi-tôt decidées dans un Concile général, dont les Decrets, quoique contraires à la prétention des Papes, ont été approuvez par Martin V. qui s'est soumis à l'autorité de ce Concile. 7. Par les Declarations des Facultez de Theologie, & des Universitez sur la prétenduë infaillibilité dans plusieurs Censures contre ceux qui ont entrepris de la soûtenir. 8. Par les sentimens des plus anciens & des plus habiles Theologiens de toutes les Nations. L'Auteur répond sur la fin aux objections qui se peuvent faire contre cette quatriéme Proposition, & qui sont tirées de quelques autoritez de l'Ecriture sainte, ou des Papes, ou de quelques passages des Peres.

Memoires de la Comtesse de Tournemir, avec diverses autres Histoires. A Londres chez David Mortier 1708. 2. Tom. in 12. Tom. 1. p. 216. Tom. 2. p. 136. Et se trouvent à Amsterdam, chez les Waesberge.

CE qui est vrai, & qui instruit, n'est pas toûjours ce qui plaît le plus dans les Livres. Bien des gens ne veulent que s'amuser ; & c'est ce qui donne cours à certains Ouvrages qui ne se soûtiennent que par la bizarrerie des fictions, ou quel-

quefois par les agrémens du ſtile. On trouvera d'abord ici une aſſurance poſitive que tout eſt veritable ; mais on ne s'en tient pas aux inſinuations de la Preface , on en juge par la nature même des faits rapportez dans le corps du Livre. Il y entre pluſieurs Hiſtoires toutes différentes les unes des autres, & qui ont ces différens titres : *Memoires de la Comteſſe de Tournemir. Othoman Empereur des Turcs. Habis Roi d'Eſpagne. Caligula Empereur de Rome. Pelage I. Roi de Leon.*

La Comteſſe de Tournemir, née en 1640. dans une des plus belles Provinces de France, conte elle même ſes avantures. „ Sans vouloir affecter, dit-elle, une ſotte „ modeſtie, je dirai franchement que je „ n'étois point belle, mais que je n'avois „ auſſi rien de deſagréable. Mon humeur, „ qui n'étoit ni trop libre ni trop contrain„ te, me faiſoit deſirer dans les meilleures „ ſocietez, & il ne ſe paſſoit rien de diver„ tiſſant que je n'en euſſe ma part. Je vais „ dire une choſe, ajoûte-t-elle, qui paroîtra „ faite exprès pour mettre ici, & qui ne l'eſt „ certainement pas. Nous avions fait partie „ quelques jeunes perſonnes de mon ſexe & „ moi, d'aller à la chaſſe avec de nos pa„ rens. Ce n'étoit pas de ces chaſſes dange„ reuſes où il faut porter de l'intrépidité & de „ la valeur ; c'étoit celle du lievre, où les „ petits enfans pourroient aller ; cepen-

dant

[redacted]

„ dant il m'y arriva une avanture qui me
„ jetta dans l'abîme où je suis tombée. Nous
„ n'avions point de ces habits de marque que
„ tant de femmes ont portez en de pareil-
„ les occasions. Vétuës à nôtre ordinaire,
„ & montées sur des chevaux qui ne res-
„ sembloient pas à Bucephale, nous com-
„ mençâmes à courir follement ; & je ne
„ fus que trop folle, puisque m'abandonnant
„ à l'indiscrete envie de surpasser les autres
„ en adresse, je poussai avec une impru-
„ dence si malheureuse, que le cheval con-
„ duit par une main ignorante, après avoir
„ fait plusieurs bonds me jetta dans une
„ espece de précipice, où il tomba sur
„ moi. Vrai-semblablement cette chûte me
„ devoit coûter la vie, & je me sentois
„ alors assez innocente pour pouvoir dire
„ aujourd'hui : Plût à Dieu que j'y eusse pé-
„ ri ! Mais j'étois destinée pour d'autres
„ peines, & je n'eus que celle d'un long
„ étourdissement, le cheval étant allé d'un
„ côté & moi de l'autre. Je ne sçai le temps
„ que je demeurai dans cet étant, mais je
„ sçai qu'en ouvrant les yeux je me trou-
„ vai entre les bras d'un homme inconnu
„ qui tâchoit de me faire revenir avec de
„ l'eau assez sale, qui n'étoit que des
„ égouts de vieille pluye.

Cet homme généreux, dont on fait ici un beau portrait s'appelloit S. Brice. C'étoit un Gentilhomme du voisinage, qui

aiant vû tomber cette jeune personne dan
un précipice , s'y étoit jetté lui-mêm
pour l'en tirer. Toute la compagnie qu
arriva un moment après le remercia de
l'important service qu'il venoit de rendre
& ce service ne trouva pas un cœur ingra
dans la personne qui y étoit le plus inte
ressée. Cette premiere avanture prépar
& conduit à un long tissu de malheurs, qu
en sont la suite. Le zele d'un côté, & l
reconnoissance de l'autre, se changerent e
passion. On aspira reciproquement au ma
riage. La mere de la Demoiselle y consen
toit, mais son frere, qui revint en c
temps-là d'un grand voyage, s'y opposa
& voulut donner pour époux à sa sœur
un ami riche mais desagréable qu'elle n
pouvoit souffrir. Cependant l'intérêt e
décida; elle fut mariée au Comte de Tour
nemir, c'est ainsi que s'appelloit l'ami d
frere. S. Brice au desespoir se fit Religieux
La Comtesse de Tournemir ne put se l
représenter sous un froc sans verser bie
des larmes, qui furent aperçûës & repro
chées par le mari. Il la mena à une de se
terres, où elle plut à un parent qu'il avoit
& qui se nommoit d'Arnonville. Un jou
qu'elle étoit innocemment avec lui su
une petite riviere qui environnoit l
Château, son mari survint & la maltrai
ta. Il se jetta aussi sur d'Arnonville, qu
ne pouvant calmer ses fureurs, se défen
&

dit & le tua dans le combat. Cette mort fi
du bruit. D'Arnonville se déroba aux
poursuites de la Justice. La Comtesse de
Tournemir, que les apparences rendoient
complice, fut arrêtée, on lui fit son pro-
cès dans les formes; & sur ce qu'elle avoit
declaré trop ingénûment qu'elle n'aimoit
point son mari, on tira de là des indices
qui la firent condamner à perdre la tête
Cette affaire jugée dans la premiere Juris
diction, fut portée par appel dans un Tri-
bunal superieur, où la Sentence fut confir
mée. Le Geolier de la prison où étoit la
Comtesse de Tournemir, avoit conçu
pour elle des sentimens qui passoient le
bornes de la pitié; & voyant que ses affai
res alloient mal, il le lui avoüa de bonn
foi, mais en lui disant neanmoins qu'il n
tenoit qu'à elle de sortir du danger où ell
étoit. La proposition fut bien reçûë. „ I
„ faut, poursuit-il, que vous présentie
„ une Requête à vos Juges, qui sera san
„ doute écoûtée, qui est d'aller au supplic
„ vos coëffes baissées. Avec cette précau
„ tion je vous répons de tout. Il y a dan
„ la prison une fille qui est à peu près de vôtr
„ âge & de vôtre taille, qu'on y a mise pou
„ avoir fait perir un enfant qui venoit san
„ necessité. Elle sera penduë, & il n'y
„ rien de pareil à l'aversion qu'elle a pou
„ la potence. Je puis lui faire changer l
„ genre de son supplice, parce qu'elle

„ vous ſauver." Le ſtratagème
Comteſſe de Tournemir eut la
d'aller au ſupplice la tête voilée. C
fille condamnée pour un autre c
alla dans cet état. La Dame de T
ſortit la nuit de la priſon avec l
qui comptoit déja ſur ſa reconno
qui dans cette vûë la logea d'ab
tement dans une maiſon de la V
la mener plus loin le lendemain.
ſçût ſe ſouſtraire au piege par un
prévuë qui embarraſſa fort le Ge
alla au travers des champs ſans
guide, ſe ſauvant tantôt à pie
ſur de méchans chevaux, & q
ſur des charettes que le hazard
rencontrer, & où la charité des
accordoit une place. Après bie
... frayeurs elle arriva à

toit tous les traits de S. Brice, que son mariage, comme nous l'avons dit, avoit jetté dans le cloître. Ils se reconnurent l'un l'autre, & ne se cacherent rien de leurs avantures. Le Religieux obligé quelque temps après de retourner par l'ordre de ses Superieurs dans le païs de la Comtesse de Tournemir, ne manqua pas de prendre congé d'elle, & de lui demander ce qu'il devoit dire sur son chapitre. ,, Pour le pu-
,, blic, lui répondit-elle, je ne souhaite
,, point qu'il soit informé de mes affaires,
,, après l'opinion qu'on a de moi, & les
,, choses qui se sont passées: mais pour ma
,, mere, j'avouë que je desire ardemment
,, qu'on lui apprenne que je suis vivante,
,, & que si des Juges abusez m'ont condam-
,, née, je ne laisse pas d'être innocente. Je
,, leur pardonne de bon cœur; & les suppli-
,, ces que j'ai soufferts depuis dix ans sont
,, peut-être plus cruels que celui dont leur
,, ignorance m'avoit jugé digne." Le Pere Balthazar (c'est le nom qu'avoit dans la Religion celui qu'on nommoit S. Brice dans le monde) se chargea volontiers, & ne demanda pour se faire croire qu'un témoignage écrit de la propre main de la Comtesse de Tournemir, ce qui lui fut accordé, & avec cela il partit. Dès qu'il fut arrivé il alla voir la mere de l'infortunée Comtesse, & feignit de vouloir apprendre de ses nouvelles. Elle évita autant

qu'elle

qu'elle pût de s'expliquer, mais à la fin elle avoüa tout en fondant en larmes. „ Vous pleurez, lui répondit-il, com„ me une bonne mere; mais réjouiſſez-vous, „ puiſque Madame de Tournemir eſt vi„ vante. Ah, mon Pere, s'écria-t-elle, „ que me dites-vous? Eſt-ce qu'une tête „ ſéparée d'un corps peut ſe réjoindre? Non „ certainement, reprit-il, mais la tête qui „ fut coupée n'étoit pas celle de Madame „ vôtre fille." Et en même-temps, pour la convaincre d'une verité qui paroiſſoit ſi incroyable, il lui remit la Lettre de Madame de Tournemir. Cette mere ravie de joye, envoya d'abord de l'argent à ſa fille, qui par ce ſecours mena depuis une vie plus tranquille & plus commode. Elle quitta le quartier où elle avoit vécu pauvrement, & ſe retira dans une autre extrémité de la Ville, où elle logea chez un Sculpteur dont la femme & la fille lui paroiſſoient fort ſociables. Un jour qu'elles étoient enſemble, elles virent paſſer un homme habillé à la Venitienne, qui tenoit par la main une femme richement vêtuë. Ce prétendu Venitien étoit d'Arnonville, qui avoit tué le mari de la Comteſſe de Tournemir. On ſe reconnut encore là de part & d'autre, & on s'apprit bien des choſes. D'Arnonville pria les trois Dames de venir manger chez lui: mais ſa femme, qui étoit une Italienne debau-

chée, s'apperçût du penchant qu'il a
pour la Comtesse de Tournemir, &
le fit étrangler. Tant d'avantures tragi
engagerent la Comtesse à se condamne
solument à la retraite : mais le malh
qui la cherchoit avec assiduité, voulu
core que le feu prît à la maison du S
teur où elle logeoit, & d'où elle fut
que obligée de sortir toute nuë. Co
elle couroit en desordre elle rencontra
personne qui lui offrit un azile qu'elle
cepta. Cet azile devint un nouveau
pour sa vertu ; elle ne s'en sauva qu
des protections puissantes qu'elle eut
sion de reclamer : & depuis ce tem
elle a toûjours vêcu dans la retraite.
se termine le recit des avantures de la C
tesse de Tournemir. Nous en avons
être trop dit pour un Extrait : ma
récompense nous ne dirons rien de
qui suivent, & qui sont toutes da
même genre. C'est un tissu de faits b
s & tragiques, dont l'amour paroît
urs être le principe.

Extrait des Lettres écrites aux Journalist
les nouvelles de Litterature.

DE ROME.

ON a publié ici depuis peu le troi
volume de l'Histoire des He

de l'Etat du Pape, ...
cane.

On vient de mettre en ve
Ouvrage de Droit, dont voi
Nobilis Annibalis Tartaglia Jurisc
sis & Viterbiensis ac in Romana C
tractatus de reservatione statutari
rum in bonis matris ejusque test an
tractibus sine certa solemnitate statu
litura. Accedit in fine Quaestiuncu
tatis Pensionis in Contractum dedu

Sa Sainteté a imposé silence
poursuivoient l'examen du S.
PP. Bénédictins. Cela a un peu
vivacité que quelques personn
paroître contre les Ouvrages
imprimez en France.

On a censuré les Ouvrages d
... du College *de Pro*

[redacted]

DE FLORENCE.

M. de Filicaia, Senateur de cette Ville, est mort sans avoir eu la satisfaction de voir son *Canzoniero* imprimé. Ceux qui aiment la Poësie, & qui estiment la Langue Toscane, attendent cet Ouvrage avec impatience. On en tire les dernieres feuilles.

DE PISE.

M. Benoît Averani, grand-Maître *ès* Arts de l'Université de cette Ville, est mort depuis peu. On a trouvé parmi ses Papiers dix Harangues que ce sçavant Homme a prononcées en différentes années à l'ouverture des Classes. Elles sont d'un Latin très-pur & très-beau. On avoit publié peu de jours avant sa mort, les dix Leçons qu'il a faites en Langue Toscane sur le quatriéme Sonnet de Petrarque.

On imprime actuellement ici un Traité d'Anatomie, avec des Institutions de Medecine qui sont fort estimées. C'est M. Zambeccario, Professeur en Medecine dans la même Université, qui en est l'Auteur.

DE VENISE.

Toute l'année derniere ne nous a fourni

que

que les Livres ſuivans, encore la plûpart ne ſont que des réimpreſſions.

Les Ouvrages d'Antoine de Merenda, avec quelques additions : *Antonii Merendæ Controverſiæ Juris uſitatiores cum additionibus*, fol. 4. vol.

Athene antique, ou deſcription de la Republique d'Athenes par François Fanelli Avocat de Veniſe : *L'Atena antica, o ſia deſcrizzione della Repub. d'Atene di Franceſco Fanelli Avocato Veneto*, 4. con fig.

Le Miroir ou Inſtruction des Curez, traduit du Latin d'Abreiuï : *Specchio o ſia inſtruzione de' Parochi dell' Abreiuï di Latino tradotta in lingua Italiana*, 4. 2. vol.

Le Tribunal des Confeſſeurs par Wigandt: *Wigand Tribunal Confeſſariorum*, 4.

Le Quarême du P. Muti Dominiquain: *Quareſimale del P. Muti dell' Ordine de' Predicatori*, 4.

Tertullianus Prædicans, 4. 6. vol.

Juliani Manuductio ad Theologiam, 4.

L'Ame dans l'attente de l'enfantement de la Vierge : *L'anima in aſpettazione del parto della Virgine*, 4.

Une explication du Symbole des Apôtres : *Gennari Credo ſeu Explicatio Symboli Apoſtolorum*, 4.

L'arſenal de Medecine & de Chymie par Amynſicht, avec l'addition de Charles Muſitano, l'augmentation de Piper, & le Corollaire de Batimellus : *Amynſicht arma-*

men-

um Medico-Chymicum, cum mantiſſa Luſitani, auctuario Piperi, & Corolla-rmelli, 8.

Opuſcules de Santorini ſur la ſtruc- le mouvement des fibres, ſur la n, &c. *Santorini Opuſcula de ſtructu- otu fibræ, de nutritione animali, de hoidibus & Catamænis*, 8.

bio ideale della prudenza fra le pazzie ceſco Moneti, 8.

udia Eloquentiæ, 12.

mme del Vaticano, Panegirici, 12.

girici ſacri del Pad. Donadoni, 12.

rigine, le Blazon & les Armes de la ſſe Venitienne : *La Nobiltà Veneta, , Blazone e Armi*, 12. con fig.

Vie de la B. Ange de Foligni : *La lla B. Angela de Foligno*, 12.

Diſcours ſur les Fievres : *Diſcorſo ſo- te le Febri*, 12.

dele de Lettres pour les Marchands : *Mercantili del Cramer*, 12.

Entretiens de Dieu avec l'ame, par Lansbergius : *Colloquio di Dio all' ani- P. Lansbergio*, 24.

D'AMSTERDAM.

aroît ici depuis quelques jours une lle Edition de Tibulle *, avec un nentaire très-étendu. C'eſt M. Brouk- qui en eſt l'Auteur. Il s'eſt princi- pale-

* on peut voir l'Extrait ci deſſus p. 254.

palement appliqué à rechercher ceux qui ont imité Tibulle, ſans penſer à ceux que Tibulle a imité. M. Broukhuyſe eſt mort depuis peu, & M. de Wit, Secretaire de cette Ville, a fait une Elegie à la loüange de cet Auteur, dans laquelle il lui donne le titre de Prince des Poëtes.

Ille Poëtarum Princeps Broukhuſius hic eſt,
Scire hoc, præteriens advena, te volui.

Ce ſont les deux derniers vers.

Joan. Harduini è Soc. J. Presbyteri Opera ſelecta, quæ jam pridem Pariſiis edita, nunc emendatiora & auctiora, quibus &c. C'eſt le Sr de Lorme qui imprime cet Ouvrage. Il promet qu'il ſera achevé à la fin de l'été. Ce ſera un grand in fol. d'un beau caractere & de bon papier. Comme la premiere partie intitulée, *Nummi antiqui populorum & urbium illuſtrati*, eſt déja imprimée, le Libraire offre de la donner ſéparément, pourvû qu'on lui paye ou qu'on lui garantiſſe qu'on prendra le reſte.

L'Edition d'Ariſtophane de M. Kuſter eſt ſous la preſſe. Il a conſervé la verſion Latine de Friſchlin & de Flor. Chrétien, quoi qu'il y ait reconnu quelques fautes. Il n'a traduit que la Comedie des Oiſeaux, & celle des Theſmophories. Les notes Grecques ſont entre lignes *, & celles de l'Auteur au bas des pages.

D'U-

* Les notes Grecques ſont au bas des pages, & celles de l'Auteur & de Florent Chrétien à la fin.

D'UTRECHT.

On verra bien-tôt paroître ici une nou-
elle Edition des Ouvrages de Petrone,
rec les notes de tous les Auteurs qui ont
ommenté cet Ouvrage, excepté celles de
otichius. M. Burman, qui nous procure
ette édition, y a aussi ajoûté ses Remar-
ues.

Le second Tome des Antiquitez Judaï-
ues de M. Leidekker est sous la presse.

DE CAMBRIDGE.

M. Barnes Professeur en Langue Grec-
que, travaille à une nouvelle Edition des
Oeuvres d'Homere; & M. Du Soul doit
publier incessamment les Ouvrages de Lu-
cien avec des notes, & quelques observa-
tions dont le public aura lieu d'être con-
tent: Elles viennent de bonne main.

DE PARIS.

S. Thomæ Summa suo auctori vindicata, sive de Venerab. Fr. Vincentii Bellovacensis scriptis Dissertatio in qua quid de speculo Morali sentiendum aperitur, & quorumdam aliorum ejusdem Prædicatorum Ord. Opera recensentur ac dilucidantur. C'est le P. Eschard Domi-
nicain qui en est l'Auteur. Des gens sça-
vans

ns prétendent qu'il remplit parfaitement
promesse de son titre, & que quel-
ne effort qu'on ait fait jusqu'ici pour
isputer à S. Thomas l'honneur d'avoir
composé sa Somme, ce Dominicain le
lui assure d'une maniere demonstrative.
Cet Ouvrage est sous la presse. Ce sera
un volume in 8. qui se vendra chez J. Bap-
tiste Delespine.

Le même Libraire imprime les Oeu-
vres de S. Jean Damascene, en Grec &
en Latin. Les Editions de ce Pere qui
ont paru jusqu'ici, se sont trouvées
imparfaites & si peu exactes, qu'il y
plus de soixante ans que le Clergé de Fr
ce pria M. Aubert Docteur en Theol
Faculté de Paris, & Princip
qui venoit de
des Ou

[redacted]

de son Auteur qui n'ont jamais paru, il en a ramassé suffisamment pour remplir deux gros volumes in fol. qui sont bien imprimez & fort correcťs. Il y aura en divers endroits des notes critiques, qui seront remplies de quantité de fragments d'Auteurs ou Peres de l'Eglise, dont les Livres ne sont pas venus jusqu'à nous. Comme ce Pere est fort exact & fort laborieux, on a par avance une grande idée de ce Livre.

Jean Guignard imprime actuellement, *Tesoro della Lingua Greca volgare & Italiana*, du P. Sommevoir Capucin. C'est un in quarto à trois colonnes, imprimé avec une grande exactitude. Il est divisé en deux parties : la premiere Grecque & Italienne ; & la seconde Italienne & Grecque. Cet Ouvrage sera très-utile aux Missionnaires & aux voyageurs du Levant.

J. B. Coignard acheve l'impression d'un Dictionaire Geographique en 3. vol. in fol. Il contient les Coûtumes, les Usages & les Cérémonies de toutes les Nations. C'est M. T. Corneille de l'Acad. Fr. qui en est l'Auteur.

GODOFREDI LUDOVICI Historia Rectorum Gymnasiorum Scholarumque celebriorum 8. *Lipsiæ sumptu Hæred.* Lankisii. *1708.*

X.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 5. Mars M.DCCVIII.

Lettres ſur divers ſujets de Morale & de Pieté. Par l'Auteur du Traité de la Pierre publique. A Paris chez Jacques Eſtienne, ruë S. Jacques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu. 1708. in 12. pagg. 290.

ON ſçait aſſez le cours prodigieux qu'a eu le Traité de la Priere publique. Si l'Auteur devoit ſur cela quelque reconnoiſſance, comme il a la modeſtie de le dire, il ne pouvoit mieux s'acquitter qu'en donnant d'autres Livres dans le même genre. Celui qui vient de paroître eſt un Recueil de quatorze Lettres ; les unes écrites à des perſonnes engagées dans l'Etat Religieux ; les autres à une Dame du monde,

monde, qui sans prendre aucun engagement, s'étoit retirée dans une Communauté, & en pratiquoit volontairement la Regle : toutes sur des sujets pieux & édifians, que l'occasion présentoit.

La premiere Lettre avoit déja été imprimée à l'insçu de l'Auteur : elle se trouve mêlée avec d'autres Pieces dans plus d'un Recueil. C'est une Instruction sur la maniere de conduire les Novices ; & cette Instruction est divisée en quatre parties. Dans la premiere, on considere les Religieuses Novices, par rapport à la vie du Siecle qu'elles quittent, & à la vie Religieuse qu'elles embrassent. Il y a des personnes qui quittent le monde un peu tard, & après l'avoir connu. Celles-là „ ont „ ordinairement plus de maturité & de solidité d'esprit, plus de connoissance de „ ce qu'elles quittent, plus d'experience de „ leur foiblesse, plus de respect pour la Religion & pour la vertu, plus de conviction que la retraite & l'exemple sont necessaires, que la penitence & l'humilité „ sont des vertus que le Siecle ne connoit „ point ; elles ont ou plus de desir de se „ sauver, ou plus de crainte au moins de „ se perdre." Mais ces bonnes dispositions sont balancées par quelques obstacles : car les personnes qui quittent le monde dans un âge meûr, „ sont blessées des „ *petites observances* & des choses qui n'on

„ font peindre l'idée
„ Monaſtere où elles
„ de ne rien trouver
„ parfait ; elles s'ouvre
„ & demandent une v
„ accorder leur confia
„ tées à juger de tou
„ Superieure, que de
„ mour de leur liberté
„ ce ſubſiſte long-temp
„ joug de l'obeïſſance
„ coutument difficilem
„ où l'on ne montre qu
„ la raiſon ni le motif
„ veulent être eſtimées
Voila tout enſemble
obſtacles qu'on apporte
lors qu'on n'y entre q
temps, voici de quelle

la racine des tentations qui peuvent naître, le principe des affoiblissemens, l'obstacle secret à la conversion entiere, l'opposition profonde & cachée à l'esprit de Dieu & à sa grace. L'Auteur en conseillant ces recherches, y attache une condition, qui est que ce ne soit point la curiosité, mais la charité conduite par la prudence, qui y préside; & que l'épanchement d'une Novice, soit une suite de sa confiance, & non pas de l'artifice de sa Maîtresse. Il passe ensuite aux remedes que demandent ces maux cachez & spirituels qu'on vient d'exposer. Il faut faire comprendre aux Novices que le sacrifice de l'obeïssance seroit peu de chose, si les personnes à qui on doit obeïr étoient parfaites; que les pratiques simples en apparence, sont propres à guerir l'enflure d'une sagesse & d'une raison qui n'est devant Dieu que folie; que l'éloignement qu'elles ont pour ce qui les humilie, leur desir de plaire & d'être approuvées, est une playe profonde du cœur, à laquelle il faut remedier de bonne heure, pour rendre les travaux de la penitence utiles: l'essentiel, en un mot, est de travailler insensiblement, & par degrez, à convaincre l'esprit & gagner le cœur. Quand on en est venu là, on employe avec plus de succès les veritez fortes, & les remedes amers.

A l'égard des Novices qui entrent fort jeunes dans les Monasteres, elles ont ordinairement, *dit l'Auteur*, „ plus de fa-

„ cilité à se laisser conduire, plus de sim-
„ plicité, plus d'innocence; mais elles ont
„ aussi plus d'enfance & de legereté : & si
„ l'on se contente de les former aux exer-
„ cices du Monastere, sans leur donner
„ une solide instruction, leur pieté s'affoi-
„ blira à mesure qu'elles avanceront en â-
„ ge; leur docilité ne durera qu'autant que
„ l'enfance. Elles ne connoitront ni le
„ monde, ni les raisons de le fuïr; elles
„ se trouveront Religieuses, sans sçavoir
„ pourquoi elles le sont devenuës; & les
„ moindres dégoûts, dans leur état, se-
„ ront capables de les faire repentir de l'a-
„ voir embrassé. Car on ne doit presque
„ point compter sur les sentimens de pieté
„ qui paroissent quelquefois si vifs & si ten-
„ dres dans les jeunes personnes, ils sont
„ rarement sinceres; le desir d'être approu-
„ vées en est souvent le principe; & quand
„ ils en ont un meilleur, ils sont si foibles,
„ que tout est capable de les faire évanouïr,
„ si la lumiere & une vive persuasion de
„ la verité ne les affermit & ne les défend."

La seconde partie de la premiere Lettre, marque la maniere dont il faut instruire les Novices sur les vertus Chrétiennes. L'Auteur remarque, que la source des imperfections qui se trouvent dans les Monasteres, „ est que l'on devient ordi-
„ nairement Religieuse, sans être veritable-
„ ment Chrétienne. On connoit son Institu-

„ teur,



„ teur, ses Constitutions, ses usages; & „ l'on connoit peu Jesus-Christ, & son „ Evangile... On a commencé par le „ toît, & non par le fondement. On a „ voulu peindre & embellir sa maison „ avant qu'elle fût bâtie; & l'on s'est hâ„ té d'offrir à Dieu ce qu'il n'a proposé „ que comme un conseil, sans se mettre „ en peine de lui rendre ce qu'il exige „ comme une dette." La précaution que recommande l'Auteur, pour prévenir un si grand mal, est d'employer le temps du Noviciat à bien faire connoître Jesus-Christ, ses préceptes, ses maximes, & les veritez capitales de la Religion. „ Car ce „ sont, dit-il, ces veritez qui affermissent „ la vocation, qui enracinent la pieté, „ qui préparent à toutes les vertus Reli„ gieuses, qui font tout entreprendre & „ tout souffrir pour le salut; & qui en hu„ miliant l'esprit & brisant le cœur, ôtent „ à la mortification, à l'obeïssance & aux „ humiliations, tout ce qu'elles ont d'af„ freux pour la nature.

La pratique des vertus Religieuses fait le sujet de la troisiéme partie de cette Lettre. L'importance de la matiere, & la multitude des devoirs qu'elle renferme, engagent l'Auteur dans un détail que nous ne pouvons suivre ici: mais comme l'humilité est la perfection des Cloîtres, nous rapporterons *seulement* l'endroit qui a rapport à

cette vertu, la plus necessaire de toutes, & en même temps peut-être la plus rare parmi les Religieuses. „ Il faut tâcher d'é-„ teindre en elles jusques dans la racine „ un desir de plaire, qui est répandu jus-„ ques dans les moëlles, & qui est l'ob-„ stacle le plus invincible à la pureté de „ l'amour de Dieu. Ce désir chassé d'un „ endroit, revient par un autre ; il vit „ également du vice & de la vertu ; il „ n'oublie le corps que pour se dédom-„ mager par les qualitez de l'esprit ; il est „ humble & fier ; il veut tout, & affecte „ de ne rien vouloir ; il se trompe sou-„ vent lui-même, & devient la source de „ mille erreurs & de mille seductions."

Enfin la quatriéme partie de la même Lettre traite des qualitez necessaires pour la vie de Communauté ; ces qualitez sont envisagées, par rapport au corps, à l'esprit, & au cœur. „ Il ne faut souffrir à une „ Novice aucun défaut corporel qui se „ puisse corriger ; il faut qu'elle soit pro-„ pre dans ses habits, dans sa cellule, dans „ tout ce qu'elle fait ou pour elle, ou „ pour ses Sœurs : sa démarche, sa taille, „ son langage, ses manieres doivent être „ réformées avec soin : il faut, avec beau-„ coup de simplicité, de la noblesse & de „ la dignité, non celle dont l'orgueil est le „ principe, mais celle qui est l'effet d'une „ bonne éducation. Tous les conseils que

l'Au-



l'Auteur donne sur ce point aux Religieuses, vont à éviter sans affectation tout ce qui pourroit les exposer à quelques railleries, & faire mépriser leur personne & leur état. Les vertus de l'esprit, par rapport à la vie commune, sont presque sans nombre. La droiture, l'équité, l'application, la sincerité, l'exactitude, la fermeté s'insinuent dans l'esprit des Novices par une attention ingenieuse à loüer à tous propos ces qualitez en leur presence, & à blâmer les défauts contraires. Pour ce qui est des vertus du cœur, elles ne sont pas moins infinies que celles de l'esprit. L'Auteur les reduit „ à la bonté, la douceur,
„ la patience, le desir d'obliger, la crainte
„ de blesser les autres; l'application à con-
„ server la charité dans soi-même & dans
„ le prochain; la douleur de la voir alte-
„ rée; l'humanité pour les foibles ou
„ d'esprit ou de corps; la joye de se char-
„ ger des fardeaux des autres; l'amour des
„ exercices communs; l'éloignement de
„ toute singularité vicieuse, l'affection
„ pour sa Communauté, mais qui soit
„ exempte de toute apparence d'avarice;
„ une aversion infinie des plaintes & des
„ murmures; une union sincere, respec-
„ tueuse & tendre; premierement avec sa
„ Superieure, & ensuite avec toutes ses
„ Sœurs, dont il est permis d'estimer &
„ d'aimer inégalement la vertu, mais à

„ condition de ne témoigner jamais par „ des marques publiques la différence „ que l'on croit devoir mettre entre leur „ mérite."

L'étendue que nous avons donnée à l'Extrait de la premiere Lettre, nous oblige à être fort courts ſur les autres. Auſſi-bien ne contiennent-elles pour la plûpart que les mêmes principes, adreſſez à la même perſonne, mais expliquez par différens détails, ſuivant la différence des occaſions. La ſeconde Lettre eſt une Inſtruction, pour conſerver, ou pour rétablir dans une Religieuſe, une pieté ſincere & fervente. Les moyens qu'on donne pour cela, conſiſtent tout à la fois & dans les ſecours generaux que les Chrétiens tirent du Chriſtianiſme, & dans les ſecours particuliers que les Religieuſes tirent de leur état. Nous ne pouvons que renvoyer au Livre ſur le choix & l'application de ces remedes, dans les diverſes ſituations où elles ſe trouvent.

La troiſiéme Lettre contient des regles pour diſcerner le peché de ce qui n'eſt que tentation, principalemant en matiere d'orgueil & d'amour propre. Ces regles conſiſtent dans des différences délicates, qu'une connoiſſance profonde du cœur humain fait appercevoir ou ſentir.

La quatriéme Lettre combat le deſſein d'une Religieuſe, qui penſoit à quitter ſon

Mo-

Monastere pour un autre plus réformé. „ De tels déplacemens, dit l'Auteur, ne „ réüssissent presque jamais : on change „ seulement de périls ; & au lieu qu'on „ connoissoit ceux du premier état, on „ s'expose à ceux d'un nouveau sans les „ connoître. Nôtre foiblesse nous suit „ par-tout ; il n'y a point de lieu qui soit „ un azile contre nous ; & une extrême „ solitude a ses dangers, comme une vie „ moins separée a les siens." Il joint à ces premieres reflexions, un grand nombre de preuves, d'autoritez, & d'exemples, qui condamnent ces sortes de changemens : tout ce qu'on peut penser de plus judicieux & de plus solide sur ce sujet, est employé ici avec des tours qui ne sont pas communs.

La cinquiéme Lettre est pour remettre devant les yeux d'une Superieure, l'étenduë de ses obligations, & les moyens de les remplir.

Toutes les Lettres qui suivent, ont pour objet de rassurer la personne à qui elles sont écrites, contre les frayeurs excessives de la mort. Il nous arrive la même chose qu'à des gens qui dans une allarme subite, ne pensent qu'à fuir. „ D'abord, remarque „ l'Auteur, ils n'entendent point ce qu'on „ leur dit ; ou s'ils l'entendent, toutes „ sortes de cris les allarment encore da„ vantage. Ils voudroient pouvoir se

„ raſſurer, mais ils ſont hors d'haleine; „ l'imagination eſt encore toute renverſée; „ les tenebres les troublent, le moindre bruit „ eſt encore capable de les mettre en fui- „ te. Voila ce qui nous reſte de nôtre ti- „ midité & de nôtre manque de foi. On „ ſe prêche, on ſe fait des leçons, on s'ex- „ horte; & malgré tout cela, une palpi- „ tation horrible, & certain effroi qu'on „ ne peut calmer, met en trouble tout le „ dedans. On épuiſe tous les remedes, tous „ les avis, toutes les pratiques, mais le „ calme revient avec peine, & l'on ſent „ une ſecrette pente au découragement & „ à la peur." L'Auteur, après avoir dépeint cette crainte, & les mauvais effets qu'elle produit, tâche d'en regler les mouvemens; & ſe faiſant à ſoi-même l'application de ce qu'il écrit à une autre perſonne: „Je „ ne meſure pas, dit-il, la miſericorde „ de Jeſus-Chriſt ſur mon injuſtice; je „ prends dans ſa vie ce qui manque à „ la mienne; il eſt plus ſaint, que je ne „ puis être pécheur, & mes dettes ne „ ſçauroient être auſſi grandes, que le prix „ dont il a bien voulu les acquitter." C'eſt par des penſées ſi conſolantes, que finit ce Recueil de Lettres pieuſes, dont la lectu- re ſera apparemment auſſi recherchée, que l'a été celle du Traité de la Priere publi- que.

Trai-

Traité de la Goute dans son état naturel, ou l'Art de connoître les vrais principes des maladies : avec plusieurs remedes corformes au systême d'Hippocrate, de Galien, & de Van-Helmont, qui se trouve dans son vrai jour, developé du faux langage & de la fausse opinion. Par M. AIGNAN *Medecin du Roi, & de son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince de Condé ; Docteur en Medecine de la Faculté de Padoüe. Dedié à Son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc de Bourbon.* A Paris chez Claude Jombert. 1707. in 12. pagg. 257.

MR. l'Abbé Aignan Auteur de ce Livre, nous avertit qu'on y verra la certitude de la Science de la Medecine, contre les faux préjugez de la conjecture : qu'on y connoîtra, par des principes certains, la qualité des passions, & la cause de toutes les maladies, avec les moyens de les guerir : qu'on y découvrira le systême de la veritable Physique, & les secrets les plus abstraits de la nature : qu'on y observera à fonds la force des fermens, pour la fecondité des productions, pour la multiplication des especes, en qualité de substituts des semences, & comme principes des transmutations dans l'ordre des choses : qu'on y trouvera des experiences naturel-

les sur la realité des formes que l'Art ne peut imiter, parce qu'elles partent du fond de la Divinité, que les hommes ne peuvent comprendre par le raisonnement : qu'on y devoilera la Verité envelopée, & qu'on la démêlera d'avec l'Art seducteur, que certaines gens emploient pour tromper le monde, en leur faisant accroire que toutes les maladies viennent de chaud & de froid : qu'on trouvera dans ce petit Traité, un Repertoire d'idées favorables, qui porteront le Lecteur à la découverte d'une Physique Theologique, laquelle lui inspirera des sentimens propres pour la guerison des maladies du corps, & pour la guerison de l'incredulité sur ce qui regarde la veritable Religion : qu'enfin il sera aisé de connoître dans cet Ouvrage, la difference qu'on doit faire entre les ames des animaux, & les ressorts des machines artificielles. Après cet Avertissement, vient le Traité sur la Goute.

M. l'Abbé Aignan nous represente d'abord cette maladie, comme un peché originel ; c'est-à-dire, comme une maladie hereditaire, sans prétendre neanmoins nier qu'elle ne vienne quelquefois d'acquisition. Mais de quelque maniere que la goute vienne, soit par heritage, soit par acquisition, l'Auteur remarque, qu'elle ne demande qu'un même traitement. Avant que de parler de ce traitement, M. Aignan expli-



explique ce qu'il penſe de la nature & des cauſes de la goute. Il prétend que la cauſe radicale de la goute eſt en nous avant l'ame, & que cette cauſe ne ſe peut guerir, mais que pour ce qui regarde les fruits de la goute, ils ſe peuvent guerir. Il dit que la goute a un principe materiel, qui eſt un acide coagulant, pétrifiant, épais & gluant. Il le prouve par les nodus de la goute, qui ne ſont autre choſe, dit-il, qu'une petrification, & qui par conſequent ne peuvent venir que de l'acide. Pour ce qui eſt des moyens qu'il propoſe contre la goute, il en donne quelques-uns pour la prévenir, & quelques autres pour la guerir. Un Enfant, par exemple, eſt né d'un pere gouteux ; il s'agit de prévenir en lui les atteintes de la goute : M. Aignan conſeille de mettre cet Enfant au lait de chevre, & de lui en donner juſqu'à ce qu'il ait toutes ſes dents, de peur que l'effort de la nature pour les pouſſer en dehors, ne lui cauſe une fievre ſymptomatique qui pourroit le faire mourir par la délicateſſe d'un âge tendre, qui donne lieu de tout craindre. Lorſque l'Enfant a échapé aux dangers de la mort, & qu'il continue le cours de ſa vie, M. Aignan lui défend *le vin, le vinaigre, les ragoûts, & tout ce qui pourroit reveiller en lui l'acide de la goute hereditaire, & lui procurer une diſpenſe d'âge pour devenir gouteux avant le temps.* C'eſt-à-dire, comme

me dit Hippocrate, avant l'âge de puberté; *car lorsqu'Hippocrate dit que les Enfans n'ont jamais la goute avant l'usage de Vénus, cela ne s'entend pas, ni ne veut pas dire, que c'est l'usage seul des femmes qui reveille le principe seminal de la goute, puisqu'il se trouve une infinité d'hommes gouteux qui ont conservé leur innocence. C'est donc l'état fixe de la maturité de la semence gouteuse, environ vers les quatorze ans, qu'on appelle l'âge de puberté, & non pas l'action actuelle de Vénus, qui met toujours de puissance en acte le principe seminal de la goute, comme le prétend Hippocrate. C'est-à-dire, qu'aussi-tôt que le jeune homme est capable de sentir en soi les mouvemens de la concupiscence, aussi-tôt ce mouvement est suffisant pour reveiller & mettre en action le principe de la goute, & pour commencer à jetter les premiers fondemens des douleurs, des nodus, & des autres appanages de la goute. Je ne doute point*, dit M. Aignan après ces paroles, *que ma Methode ne soit critiquée, & que de défendre le vin absolument, je ne trouve dans mon chemin des gens qui me croiront de méchante humeur & d'une austerité trop severe: mais*, continue-t'il, *je veux bien m'humaniser, & rabattre de ma severité, en permettant à mon jeune Gouteux l'usage de l'hydromel vineux, qui aura fermenté trois ans. Par ce moyen*, dit-il, *il trouvera une boisson agréable, sans acidité & sans verdeur, & par consequent un baume naturel, capable de sou-*

tे-

*nir les esprits & de fortifier l'estomac, beau-
up plus que le vin, sans crainte de reveiller
principe gouteux, & de causer une fer-
entation viceuse, que le vin procure ordinai-
ement, sur-tout celui de Champagne.* M.
Aignan avertit ici, qu'il feroit encore mieux,
qu'un Enfant qui est né d'un pere gouteux,
e passât non seulement de vin, mais mê-
me d'hydromel, & qu'il ne bût que de l'eau.
Les poissons, continue-t-il, *vivent toujours,
& ne se nourrissent que d'eau; aussi quand
on distille du poisson, on n'en tire que des sels
volatils sans aucun acide vicieux: mais si
on distile un homme gouteux, ou un yvrogne
en titre d'office, on en tirera beaucoup d'acide,
qui ne change jamais de nature. Je conseil-
lerois donc à mon jeune Gouteux de boire com-
me les poissons, & par ce moyen il se trou-
veroit gouteux sans l'être; c'est-à-dire, que la
semence de la goute seroit chez lui comme un
grain de bled dans un coffre, qui faute de fer-
ment & de levain exterieur, ne produiroit
aucun fruit.* C'est par cette raison, re-
marque-t-il, que les Mahometans ne sont
jamais attaquez de la goute ni de la gra-
velle: nôtre Auteur dit l'avoir observé pen-
dant quatre ans qu'il a demeuré dans les
Païs Orientaux, & il dit que cela vient de
ce que les Mahometans ne boivent pas de
vin, & sur-tout du vin de Champagne,
qui est, selon lui, le plus mal faisant & le
plus pernicieux de tous les vins, sur-
tout

... qu'il ne pretend pa
feminal de la goute, non
empêcher qu'un poirier n
il dit, qu'il peut empêch
produise ses fruits, comm
que le poirier ne produis
que si sur un amandier,
cotier, ou un pêcher, le
subsistera toujours, & qu
font son estomach, & ses
tiré de la terre un sang
dier, le fourniront deso
se, qui est entée sur son t
le principe seminal & le f
de la greffe, feront chang
ce suc d'amandier, *& le t*
un suc de pêcher ou d'abricot
de leur propre nature, dou
produira à l'avenir ...

espece contraire. „Pour cela il conseille le
„ bouillon suivant, que le Gouteux pren-
„ dra tous les soirs en se couchant. On
„ fera du bouillon avec du bœuf & un cor-
„ beau, ou une corneille, sans veau, car
„ le veau n'étant pas parvenu à son état
„ naturel de bœuf, qui est le point de la
„ maturité de son être specifique, il dege-
„ nere en glaires visqueuses dans l'estomach;
„ il fermente, il lâche, & par consequent
„ il emporteroit, par la grande liberté de
„ ventre qu'il cause, les vertus des sels
„ volatils qui accompagnent les digestions;
„ au lieu que le bœuf se digere sans aucune
„ difficulté, *parce qu'il a acquis le point fixe de*
„ *sa maturité, & la consistance de sa destinée.*
M. Aignan dit, que la raison pourquoi il ajoute à ce bouillon le corbeau ou la corneille, c'est que ces animaux qui vivent des siecles entiers, ne se nourrissent que de chair de bêtes, & de toutes sortes de corps, morts de morts violentes, encore pleins d'esprits, & par consequent de sels volatils, dont ils abondent beaucoup plus que tous les autres oiseaux.

„Dans une chopine de bouillon de bœuf
„ & de corneille ou de corbeau, on fera
„ bouillir demi-heure à feu doux, une pin-
„ cée de camædrys, de teucrium, de cha-
„ mæpitis, de pervanche, de scabieuse, de
„ chicorée sauvage, & de reine des prez, &
„ ayant *passé le tout* par un linge, on pren-

dra

„ dra le bouillon, en ſe mettant à table, „ pour commencer ſon ſouper, ou en ſor- „ tant de table, après avoir ſoupé, & on „ ſe couchera pour bien dormir." M. Aignan rapporte au long les raiſons pourquoi ce bouillon doit être bon aux Gouteux, & enſuite il donne la compoſition d'une boiſſon amere, qu'il conſeille aux Gouteux qui ne voudront pas boire de l'eau pure. „ *Cette boiſſon eſt une infuſion à froid de plu-* „ *ſieurs Simples amers qui conviennent le plus* „ *à la deſtruction du fruit de la goute, & les* „ *plus ſpecifiques pour en calmer la violence.* Ces Simples ſont le camædrys, le teucrium, le chamæpitis, la chicorée ſauvage, l'écorce de pêcher, les grateculs, la petite centaurée, la feuille de noyer, & la racine de chardon à étoile. En Eté, on employera ces herbes vertes, mais en Hyver on les employera ſeches en poudre groſſiere, & les ayant mêlées enſemble parties égales, on en mettra un gros dans une pinte d'eau; on laiſſera infuſer le tout pendant quatre heures, & ce ſera la boiſſon du pauvre Gouteux, dont il uſera en tout temps, s'aſſurant du ſuccès, „ s'il a „ aſſez de force d'eſprit pour vaincre ſes „ repugnances, & ſe ſoumettre à l'amer- „ tume de cette infuſion, beaucoup plus „ douce que les fruits."

Si cette boiſſon lui eſt inſupportable, M. Aignan lui conſeille la tiſanne ſuivante.

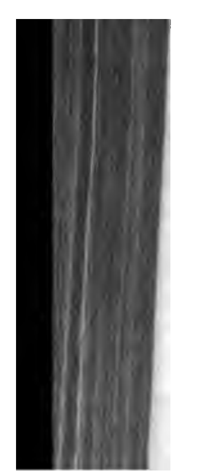
On

On prendra la salsepareille, le gaiac, & la schine, les hermodactes, le polypode, & les noix de cyprès, de chacun deux gros concassez, & quinze grains de corail calciné au blanc; trois cuillerées de cendre de houx, & une cuillerée de limaille de fer noüée dans un linge.

La raison pourquoi M. Aignan conseille ici le houx : *C'est que*, dit-il, *le sel alkali du houx plus abondant en souphre que les autres plantes (puisqu'il resiste au grand froid, & qu'il conserve sa verdeur toute l'année) dissout le souphre du fer, qui est un des plus grands absorbans des acides, que nous ayons en Medecine.* On mettra le tout bouillir dans trois pintes d'eau, reduites à deux pintes, dans un coquemar de terre. Lorsqu'on aura bû les deux pintes, on remettra sur le même marc deux autres pintes d'eau bouillante, qu'on laissera même bouillir un bouillon; & cette seconde étant bue, on procedera de la même maniere pour refaire la même ptisanne.

Lorsque le Gouteux est actuellement dans la violence de l'accès de la goute, M. Aignan dit que rien ne peut être d'un plus grand secours que le remede suivant, dont le malade, dit-il, doit faire provision dans sa cave, au lieu de vin de Champagne. On prendra parties égales de feuilles de pêcher sauvage, & de feuilles de *chicorée sauvage*; on les distillera au bain

marie,



en faut pour troubler l'e
la couleur d'agate ou de
aussi s'en froter les jointur
la goute a déposé, n'y m
mais l'employant pure comm
sans aucun mélange. L'A
sieurs autres avis aux
pour les remedes qu'ils d
pour le regime qu'ils do
fait sur les causes des mal
plusieurs reflexions que nc
contentant de dire, qu'il
lon les principes de Van-
à-dire, par l'archée, & le
dant, par exemple, que l'i
de la petite verole, pro
cette maladie : il déclam
contre les Cartesiens en n

de juramentis, in quibus de eo quod justum vel injustum est circa juramenta, itemque de abusu eorum insigni, & aliis diversis casibus illustribus ad hanc materiam pertinentibus agitur. Adjectus in fine est Index rerum præcipuarum. Halæ, Typis Orphanotrophei. Anno 1707. C'est-à-dire : *Dissertations sur les Sermens, où l'on explique ce qu'il y a de juste ou d'injuste sur cette matiere, les divers abus qui s'y rencontrent, & les differens cas qui y ont rapport : avec une Table des principales choses qui sont contenuës dans le Livre. Par* Jean Samuel Stryk, *Conseiller Aulique du Duc de Saxe-Isenac.* A Hall. 1707. in 4. pagg. 438.

L'AUTEUR, en traitant du Serment, commence par le définir. C'est, dit-il, selon Ciceron, l'affirmation religieuse d'une chose, dont on prend Dieu même à témoin. Il demande ensuite, si excepté les cas où l'on est forcé de jurer en Justice, il est permis de le faire dans le monde. Ceux qui sont absolument opposez au Serment, se fondent sur ces paroles de Jesus-Christ, dans le chapitre 5. de l'Evangile selon saint Matthieu : *Vous avez appris qu'il a été dit anciennement : Vous ne vous parjurerez point, mais vous vous acquiterez envers le Seigneur, des sermens que vous aurez faits. Et moi je vous dis, Vous ne jurerez en aucune* ma-

n'en pouvez rendre un seul ch
noir. Dites seulement, Oui, o
ce qui est au-delà, est mauv
prétendent que les Sermens q
le vrai Dieu, sont permis.
leur opinion sur ces paroles d
me : *Vous craindrez le Seigneur*
virez, & vous jurerez par
soûtiennent que les défenses d
dans l'Evangile qu'on vient d
cluent que les sermens qui se
les creatures, & non pas
prenoit Dieu à témoin de la
affirmation. Ils confirment
tion, par un autre endroit de l
lon S. Matthieu, où Jesus-C
s'adressant aux Phariliens : *Ma*
conducteurs aveugles, qui dites

Notre Auteur, sans s'éloigner absolument de l'une ou de l'autre de ces opinions, tâche de prendre un temperament qui les rapproche. Il ne peut, dit-il, condamner ni approuver toutes sortes de Sermens; & avant que de séparer ce qu'il croit permis sur cette matiere, d'avec ce qui lui paroît défendu; il remarque que le Serment doit sa naissance à la malice des hommes, & qu'autrefois, dans des temps plus innocens, on en croioit à la simple parole: de sorte, ajoute-t-il, que si ce premier état eût toûjours duré, l'usage des Sermens seroit encore inconnu. Mais comme la corruption du cœur humain a mis les choses dans une situation bien différente; il a fallu étonner par l'appareil religieux du Serment, & par les peines du parjure, ceux en qui les mouvemens d'une justice naturelle ne paroissoient pas assez forts pour faire avoüer la verité aux dépens de l'interêt. Les occasions où cette ressource semble necessaire, sont expliquées ici par quelques regles générales, qui renferment les conditions essentielles du Serment. 1. Il faut éviter de l'employer dans les discours familiers, & dans les affaires particulieres de la societé civile. 2. On ne doit l'exiger en Justice, que lors que l'importance de la contestation le demande, & qu'elle ne peut être terminée que par *cette voye.* 3. *Il* est inutile & dangereux de

le déferer à un homme qu'on croit assez méchant pour être parjure, parce que c'est nuire à la conscience du prochain, sans aucun profit pour soi-même. Enfin, on doit s'abstenir de cette ressource tontes les fois qu'on a lieu de croire qu'elle ne produira pas l'effet qu'on en attend.

C'est particulierement dans les affaires galantes que l'abus frequent du Serment est odieux. Une fille qui a sçu inspirer par la voye du crime, une violente passion à un homme, croit se l'attacher pour toûjours par la religion du Serment; & cet homme, qui n'écoute plus que sa passion, consent avec joye à un engagement où son cœur le porte : donnera-t-on au Serment que l'artifice a fait entrer dans ces nœuds reciproques, le pouvoir de les rendre valables & indissolubles ? Nôtre Auteur animé d'un zele loüable pour le bien public, & pour l'interêt des familles, déclare le Serment inutile en pareil cas, parce que la premiere condition d'un Serment regulier, est d'être fait avec connoissance & avec raison, ce qui ne se rencontre pas dans les personnes dont nous parlons.

Avec de tels principes, l'Auteur parcourt les autres cas où le Serment peut être bien ou mal employé ; & il avoüe après tout, que quoi que les Legislateurs l'ayent ordonné, & que les Politiques l'aient jugé necessaire, l'experience apprend pourtant tous

les

les jours, qu'un homme qui ne se rend pas par un fond naturel de sincerité & de justice; s'effraie peu du Serment.

Abregé de la Theologie de S. THOMAS, *contenuë dans sa Somme, avec la résolution des principales difficultez qu'on peut former sur les Décisions de ce Docteur, par Demandes & par Réponses. Par le R. P.* GRIFFON, *Secretaire général de la Congregation de la Doctrine Chrétienne.* A Paris chez Nicolas Couterot. 1707. in 12. 2. voll. Tome I. pagg. 264. Tome II. pagg. 488.

CET Ouvrage a été fait pour ceux qui sont bien-aises d'avoir quelque idée de la Theologie de S. Thomas, & qui n'ont pas assez de temps pour lire un aussi gros volume qu'est la Somme de ce Docteur. Le P. Griffon n'a pas cherché d'autre division que celle qui se trouve dans la Theologie de son Auteur. Il a partagé son Livre en cinq parties. Dans la premiere, il traite des Attributs, du Mystere de la Trinité, & de la creation de l'homme. Dans la seconde, il s'applique à découvrir en quoi consiste le souverain bien, ce qui fait la bonté ou la malice des actions humaines, quelles sont les regles sur lesquelles elles doivent être faites, & de quels secours l'homme a besoin pour agir & pour meriter. La troisiéme partie,

qui eſt appellée la Seconde Seconde, contient une Explication des vertus & des vices, avec la déciſion de pluſieurs Cas de Conſcience qui en dépendent. La quatriéme roule ſur l'Incarnation & ſur le Baptême, la Confirmation, l'Euchariſtie & la Penitence. Les autres Sacremens, avec un détail des circonſtances du Jugement dernier, font la matiere de la derniere partie.

Le P. Griffon s'eſt tellement attaché à rendre le ſens des paroles de S. Thomas, qu'il les a quelquefois traduites mot pour mot. Cette délicateſſe ſera cauſe que quelques perſonnes trouveront peut-être ſon ſtyle dur en quelques endroits. Il ne ſe contente pas d'expoſer la doctrine du Theologien qu'il entreprend d'expliquer; il ſe propoſe quelquefois des difficultez, & il les réſout ſelon ſes principes. Par exemple, après avoir dit que la prédeſtination en Dieu, eſt une volonté *de tranſmettre la creature raiſonnable à la vie éternelle, & que cette vie éternelle étant une fin au deſſus de la nature raiſonnable, cette nature a beſoin d'être tranſmiſe à cette fin, comme la fleche a beſoin d'être pouſſée & portée au but par celui qui la tire*; il fait cette demande. „ Dieu prédeſtine-t-il quelqu'un à la gloi„ re, parce qu'il prévoit qu'il fera un bon „ uſage de la grace, qu'il s'y préparera? „ Non, répond le P. Griffon, parce que la „ préparation à la grace, & le bon uſage „ de la grace, ſont un effet de la prédeſtina-

„ nation. La prédeſtination eſt donc dérai-
„ ſonnable ſi elle ſe fait ſans cauſe, reprend
„ celui qui interroge ? R. Dieu n'a point
„ réſolu de donner à quelqu'un tout l'effet
„ de la prédeſtination, pour quelque rai-
„ ſon qui l'y ait porté du côté du prédeſti-
„ né ; ainſi tout l'effet de nôtre prédeſti-
„ nation n'a qu'une cauſe du côté de
„ Dieu; ſçavoir la bonté divine.... Mais
„ les hommes étant égaux, pourſuit le
„ diſciple, ſoit à cauſe de la nature,
„ ſoit à cauſe du peché d'origine, Dieu
„ ne ſeroit-il pas injuſte, s'il prédeſtinoit
„ ou ne réprouvoit pas les hommes, ſe-
„ lon la préviſion de leurs différens meri-
„ tes ? R. Dieu ne fait point injuſtice
„ traitant inégalement les hommes, quoi
„ qu'ils meritent un égal châtiment ; il eſt
„ miſericordieux en pardonnant à quelques
„ uns, & juſte en puniſſant les autres :
„ l'effet de la prédeſtination n'eſt dû à per-
„ ſonne; ainſi il ne fait point d'injuſtice à
„ ceux qu'il ne prédeſtine pas. Nous ne
„ nous étendrons pas davantage ſur cet
„ Ouvrage. Cet Exemple peut ſuffire pour
„ donner lieu aux Lecteurs de juger ſi le
„ P. Griffon a bien pris le ſentiment de
„ ſon Auteur, & pour faire connoître
„ quelle utilité on peut tirer de cet A-
„ bregé.

JOUR

D

SCAV

5

Du Lundi 12. Ma

D. Apoftoli Pauli Con
dictis, Patrum, &
torum teftimoniis
CHRISTIANO GO
D. Facultatis Theolo
Academia Kilonienfi
radenfis Vice-Præpofit
apud Johann. Chrifti

preſſion de Chriſtophe Vogeil. 1707. in 12. pagg. 86.

L'OPINION commune dans l'Egliſe a toûjours été que S. Paul a vécu dans le celibat, & c'eſt encore aujourd'hui le ſentiment généralement reçû parmi les Proteſtans comme parmi les Catholiques. On entreprend de le détruire dans ce Traité, & d'établir que S. Paul étoit marié. L'Auteur, qui eſt un Docteur Lutherien, de l'Academie de Kiel dans le Duché de Holſtein, prétend le prouver avec une extrême évidence, par des paſſages de S. Paul même, & par l'autorité de quelques Peres, & de quelques Docteurs modernes.

Cette Diſſertation eſt diviſée en ſix chapitres : le premier eſt de l'importance de la queſtion, ou de l'avantage du ſentiment que l'Auteur embraſſe : dans le ſecond, il expoſe les preuves qu'il tire de l'Ecriture Sainte : il apporte dans le troiſiéme les témoignages des Peres qui le favoriſent : le quatriéme contient les témoignages des Docteurs modernes : dans le cinquiéme, il répond aux objections ; & dans le ſixiéme & dernier, il réfute une Fable des Ebionites, qui a rapport à cette matiere ; & rejette l'Hiſtoire des voyages de S. Paul & de ſainte Thecle.

Ce qui oblige nôtre Docteur à rele·
d'abord l'importance de la queſtion,

que la sagesse & la charité ne veulent pas que l'on forme des disputes dont il ne revient aucun fruit ; sur-tout quand il s'agit de s'élever contre une opinion établie, & d'opposer son jugement particulier à un consentement presque universel. L'Auteur s'étoit déja signalé en 1700. en écrivant contre l'excellent Dialogue de S. Justin & de Tryphon, qu'il rejette comme un Ouvrage faux & supposé. Cette occasion lui attira la censure d'un Journaliste d'Allemagne, qui lui reprocha la temerité de sa Critique, & le scandale qu'elle avoit causé. Le Docteur qui repousse cette rigoureuse censure dans une grande Préface, qu'il a mise à la tête du petit Livre dont nous rendons compte au Public, s'est trouvé sans doute encore plus disposé par cette épreuve, à prévenir les esprits sur le merite de la question présente, & sur l'avantage du parti qu'il prend.

Et d'abord, au jugement de Pierre Martyr, à qui elle ne paroissoit pas *d'une grande édification*, il oppose l'autorité de Martin Luther, qui a pris grand soin d'inculquer que c'étoit rendre à l'Eglise un service très-important, & même necessaire, que de s'appliquer à chercher dans la Parole de Dieu, de quoi relever de plus en plus la gloire & la sainteté du mariage : or, ajoûte le Docteur de Kiel, peut-on faire *plus d'honneur au mariage, qu'en établissant la verité de celui de S. Paul?* Mais

s il y a plus : comme S. Paul, dit-il, égal en toutes choses à S. Pierre, sans epter même le souverain Pontificat, S. Epiphane, & les Partisans de M. d (*Arnoldistæ*); c'est porter un coup au Celibat de l'Eglise Romaine, & itrer que sa doctrine sur ce point est de tyrannie, & une veritable *doc-es Démons*, que de justifier que ces Apôtres ont été mariez. Tels sont sonnemens de nôtre Docteur, & les de la victoire qu'il se promet.

ès ces reflexions contenuës dans le er chapitre, il entre en matiere dans nd, & tire de l'Ecriture deux preu- son sentiment. La premiere, qui grande preuve, est prise de ce que re dit de lui-même & de S. Barna- dans la premiere Epître aux Corin-, chap. 9. vers. 5. *N'avons-nous pas oir de mener par-tout avec nous une sœur*, (c'est-à-dire, une femme qui ôtre sœur en Jesus-Christ) *comme font res Apôtres, & les Freres de nôtre Sei-, & Cephas?* Au lieu d'une *femme* il y a dans le Grec ἀδελφὴν γυναῖκα, is la Vulgate, *Sororem mulierem*, *Une emme.* L'Auteur traduit, selon son é, *Sororem uxorem*, *Une Sœur épouse*; -dire, une épouse faisant profession Foi de Jesus-Christ. Il dit donc 1. mot Grec, rendu par celui de *femme*,



soit exprimée par un autre
être pris en ce sens dans
Paul, & entendu d'une v
cet Apôtre.

2. Il appuye sur ce qu
porte, une *Sœur femme*,
femme sœur. Il faut neces
que le mot de femme
restriction à celui de sœur
& par conséquent il faut t
épouse (*uxor*) ; car si pa
me, on n'entend en gé
sonne du sexe, on fera pa
ne maniere ridicule ; co
y avoir des sœurs d'un a
lui des femmes.

3. Il presse encore le n
par celui de *mener parto*

qu'ils étoient mariez, ſur-tout S.
& que c'étoient leurs propres fem-
ils menoient avec eux : ainſi, ſe-
la raiſon de S. Paul, tirée de cet
:, ne ſeroit pas juſte, ſi cet Apô-
oit pas marié, & s'il ne parloit pas
opre femme.
S. Paul avoit voulu marquer qu'à
e de Jeſus-Chriſt, il pouvoit ſe
vre par des femmes pieuſes, il au-
é au nombre pluriel ; mais il ne
e d'une ſeule femme au ſingulier :
eſt de ſa propre femme qu'il parle.
Apôtre fait entendre que c'eſt pour
as à charge aux Egliſes Chrétien-
u'il ne mene point *de femme ſœur*
: raiſon frivole, ſi les femmes que
ôtres menoient avec eux, étoient
mes charitables & riches, qui ne
mpagnoient que pour les aider, &
à leurs beſoins, à l'imitation de
qui ſuivoient Jeſus-Chriſt : donc
ici de la propre femme de S. Paul.
toutes ces raiſons, le Docteur ajoû-
nſideration du ſcandale, auquel les
auroient donné lieu, ſi on les eût
ir le monde avec des femmes qui
t pas été leurs propres femmes. Il
ort ſur ce point, & en prend occa-
faire un aſſez long diſcours ſur les
ſœurs que pluſieurs Eccleſiaſtiques,
premiers ſiecles de l'Egliſe, adop-

toient, & recevoient chez eux : ce que divers Conciles, après ceux d'Ancyre & de Nicée, défendirent comme une conduite ſcandaleuſe.

Voila de quelle ſorte l'Auteur établit d'abord la premiere de ſes preuves tirées de l'Ecriture. Il la défend enſuite contre un grand nombre de ſçavans Theologiens, tant Proteſtans que Catholiques, & particulierement contre les Cardinaux Baronius & Bellarmin, dont il refute, comme il peut, les explications & les remarques ſur le paſſage allegué.

La ſeconde preuve que lui fournit l'Ecriture Sainte, eſt cet autre paſſage de Saint Paul, dans l'Epitre aux Philippiens, chap. 4. verſ. 3. *Je vous prie auſſi, vous, mon fidele compagnon, de les aſſiſter, &c.* Les perſonnes recommandées par S. Paul, ſont deux femmes, Evodie & Syntiche, dont il venoit de parler ; mais qui eſt ce *compagnon fidele* à qui l'Apôtre les recommande ? Dans l'opinion commune, c'eſt l'Evêque des Philippiens, ou quelque autre compagnon des travaux de S. Paul : on prétend ici que c'eſt ſa femme. Le Docteur ſe fonde, après S. Clement d'Alexandrie, ſur la ſignification du mot Grec σύζυγος, que la Vulgate rend par celui de *compar, compagnon*, & qui ſignifie proprement une perſonne qui eſt ſous un même joug avec un autre. Ce mot appliqué à

des

des perſonnes mariées, répond parfaitement au terme Latin, *conjux*, nom qui convient indifferemment au mari & à la femme : mais au lieu que le mot Latin eſt determiné par l'uſage à ne ſignifier que des perſonnes mariées; le terme Grec, qui a plus d'étendue, ſe dit auſſi de ceux qui ſont collegues dans un même emploi, ou dans une même charge, comme Grotius l'a remarqué. Et les Défenſeurs du ſentiment commun, ſoutiennent par pluſieurs circonſtances, qu'il doit être pris en ce ſens dans les paroles de S. Paul. Nôtre Docteur les combat de toute ſa force. Nous n'entrerons point dans le détail de ſes raiſons; & nous allons expedier en peu de mots ce qui nous reſte à dire.

Après l'autorité de l'Ecriture, vient dans le chap. 3. celle des Peres. A leur tête eſt S. Ignace, qui, dans ſa Lettre aux Philadelphiens, met S. Paul au nombre des hommes mariez. L'Auteur n'oſeroit aſſurer que cette Lettre n'ait point été corrompuë par des additions; mais il ne veut pas qu'on étende ce ſoupçon ſur l'endroit qu'il cite. Au témoignage ſuſpect de S. Ignace, il joint celui de S. Clement d'Alexandrie, celui d'Origene, qui rapporte que quelques-uns diſoient que S. Paul avoit été marié; & celui d'Euſebe de Ceſarée, qui ne fait auſſi que rapporter dans ſon Hiſtoire, (liv. 3. chap. 30.) les

paroles de S. Clement ſur les Apôtres mariez, parmi leſquels S. Paul eſt mis.

Les Modernes viennent enſuite dans le 4. chap. Nicephore Caliſte, ſainte Brigitte de Suede, Cajetan, Catharin, Eraſme, le Fevre d'Eſtaples, ſans parler des Lutheriens, & des Calviniſtes.

Enfin le Docteur paſſe dans le 5. à l'examen & à la réfutation des preuves contraires, c'eſt-à-dire, de celles qui établiſſent le celibat de S. Paul. La plus conſiderable de ces preuves, eſt tirée du chap. 7. de la premiere aux Corinthiens, verſ. 7. où S. Paul parlant de la continence: *Je voudrois*, dit-il, *que tous les hommes fuſſent comme moi; mais chacun a ſon don particulier, ſelon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une maniere, & l'autre d'une autre.* L'Apôtre ſouhaitoit-il donc, dit ici le Docteur, que perſonne ne ſe mariât, & que le monde finît ? Un pareil ſouhait ne ſeroit-il pas contraire à l'ordre de Dieu, qui veut que le genre humain ſe perpetuë ? Sur ce fondement, il répond, qu'il s'agit ici non du celibat, mais de la chaſteté, & de la continence, qui ont lieu dans le mariage, comme dans le celibat; c'eſt-à-dire, que le paſſage n'emporte autre choſe, ſinon que S. Paul étoit marié, & continent.

Ce qu'il y a d'incommode, c'eſt que dans le verſet ſuivant, l'Apôtre ajoûte: *Pour ce qui eſt de ceux qui ne ſont point ma-*

riez, & des veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure moi-même. Le Docteur embarrassé voudroit bien pouvoir répondre, comme font quelques-uns, que S. Paul étoit alors veuf; mais que deviendroient sa grande preuve tirée de la même Epître, deux chapitres plus bas, & tous les raisonnemens qu'il a faits pour l'établir? Tout bien consideré, il a recours encore au dénoüement précedent: c'est toûjours la chasteté, & la continence de S. Paul marié, proposée en exemple, & à ceux qui sont mariez, & à ceux qui ne le sont pas; & il faut bien que cette réponse soit bonne; car autrement, ajoûte le Docteur (que sa frayeur de voir finir le monde reprend) on seroit obligé d'attribuër à S. Paul, *un souhait impie, extravagant, absurde*, & destructif du genre humain.

A la fin de ce chapitre, il diminuë autant qu'il peut l'autorité, & des Peres, & des autres Docteurs opposez à son sentiment. Il recuse Tertullien, comme un Montaniste declaré, & S. Jerôme, comme un homme entêté de la vie Monastique, & grand déclamateur. S. Chrysostome, & ceux qui l'ont suivi, favorisent trop le merite des œuvres, & le celibat : terrible heresie dans l'esprit d'un bon Lutherien.

Il n'y a rien à remarquer sur ce que l'Auteur dit de la Fable forgée par les Ebioni-

tes contre S. Paul, & de la fauſſe Hiſtoire de cet Apôtre, & de ſainte Thecle, inventée par un Prêtre. Il ne fait ſimplement que les rapporter, & les rejetter, & c'eſt tout ce qu'on trouve dans le ſixiéme chapitre, qui termine ſa Diſſertation. Au reſte, quoi que nôtre Docteur ſe donne dans la Préface pour un homme né avec une diſpoſition d'eſprit contraire à toutes ſortes de préjugez, il paroît tout-à-fait livré à ceux de ſa Secte. Quand il parle de l'Egliſe Romaine, les injures ne ſont pas épargnées. Il en dit auſſi beaucoup au Journaliſte d'Allemagne qui l'avoit cenſuré, & il ne prend pas la peine de chercher des tours, pour les dire moins durement. Voila ce qui nous a frappez ſur le caractere de cet Auteur. Nous laiſſons au Public à juger de la juſteſſe de ſes raiſonnemens, & de la force de ſes preuves.

MICHAELIS ANGELI CAUSEI DE LA CHAUSSE, Pariſienſis, Muſeum Romanum, ſive Theſaurus Eruditæ Antiquitatis : in quo Gemmæ, Idola, Inſignia Sacerdotalia, Inſtrumenta Sacrificiis inſervientia, Lucernæ, Vaſa, Bullæ, Armilla, Fibulæ, Claves, Annuli, Teſſeræ, Styli, Strigiles, Gutti, Phialæ Lacrimatoriæ, Vota, Signa Militaria, Marmora, &c. adjectis in hac ſecunda Editione plurimis Annotationibus & Fi-

guris,

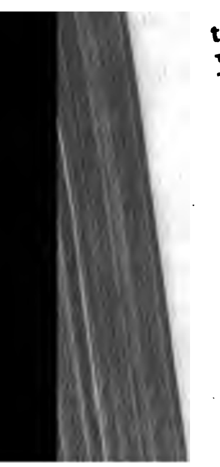
[redacted]

guris, proponuntur ac dilucidantur. C'est-à-dire : *Recueil d'Antiques, tirées de divers Cabinets de Rome, par M.* de la Chausse. A Rome chez Jean-François Chracas, près S. Marc. in fol. pagg. 136. d'Annotations, & 187. Figures détachées.

TOUT ce qu'on trouve dans cet Ouvrage, donne une grande idée de l'érudition de l'Auteur ; & fait honneur à son goût. Les Notes, & les Figures, sont également curieuses. On remarque dans les unes & dans les autres, un choix qui ne sçauroit manquer de plaire aux Amateurs de la belle Antiquité. Il y a déja eu une Edition de ce Recueil, en 1690. On verra dans nôtre Extrait ce que ces deux Editions ont de commun, & ce qui rend celle-ci préferable à la premiere.

L'Ouvrage est partagé en cinq Sections. La premiere renferme les Pierres précieuses : la seconde, les Figures de bronze : la troisiéme, les Ornemens des Prêtres, & les Instrumens des Sacrifices : la quatriéme, les Lampes : la cinquiéme, des Vases, des Brasselets, des Boucles, des Anneaux, des Clefs, & quantité d'autres choses dont se servoient les Anciens.

Les Pierres précieuses, dont on voit ici la description, sont ou gravées, ou taillées en bas relief. M. de la Chausse a mêlé ces deux sortes de pierres dans sa premiere Section. Cette Section est divisée en deux articles,



tent Serapis ; Isis en
voile parsemé d'étoiles ; J
Minerve en trois manieres
pollon, Esculape, Hygiée
deux Bacchantes, l'Afriqu
te d'Elephant en forme d
Socrate, Platon, Alexar
Lysimachus, C. Cœlius
Ciceron, A. Posthumius
Cn. Domitius Ahenobar
Tibere, Lucius Verus, C
Sever. Julianus, le mêm
Elagabale, Julia Sabina
paroissent dans l'autre
la seconde de Didius
l'a fait graver avec bea
est sur une très-belle A
à M. Piccolomini.
les Figures d

[redacted]

comme des préservatifs. C'est un Monstre qui le corps d'un oiseau & la tête d'une femme, & qui est armé d'un casque, d'un bouclier, & d'un dard. Viennent ensuite Mercure & la Fortune sur une seule pierre; Mercure & Minerve; Hercule; le Figuier Ruminal avec Rome Déesse; le Berger Faustulus, & la Louve qui alaite Romulus & Remus; un Centaure prisonnier de l'Amour; un Prêtre Persien; Ganymede presentant à boire à Jupiter, qui a encore la forme d'un Aigle; Antinoüs; une Ménade; Silene, & les Satyres; le devant, le derriere & le dessous d'un Vase d'agathe, dont les Figures représentent, à ce qu'on prétend, les Amours de Jupiter Ammon & d'Olympias, Mere d'Alexandre le Grand; Serapis, la Sagesse, une Figure incertaine.

Antinoüs, Silene & les Satyres, le dessous du Vase d'agathe; Serapis, la Sagesse, & la Figure incertaine, ne sont point dans la premiere Edition: cela nous engage à en parler un peu plus au long.

On sçait qu'Adrien fit du jeune Antinoüs une Divinité; qu'il lui érigea des statuës, des autels, des temples. Les Habitans de Smirne & de Nicomedie se distinguerent par le culte qu'ils lui rendirent, & par les Medailles qu'ils firent frapper en son honneur, lesquelles sont aujourd'hui très-*rares*, *comme* le remarque M. de la Chausse.

Chauſſe. La Figure d'Antinoüs qu'on voit ici, reſſemble à celle que portent ces Medailles. Elle a été deſſinée d'après une Cornaline du Cabinet de l'Auteur, qui aſſure que c'eſt un Ouvrage exquis. Le jeune homme eſt nud; comme Mercure, il tient de la main gauche un Caducée; & comme Harpocrate, il a ſur ſa bouche le ſecond doigt de la main droite.

Silene couché ſur une peau de bouc, & environné de Satyres, celebre la fête de Bacchus, au pied d'une treille. Sa monture ordinaire n'eſt pas loin; un Satyre l'aide à ſe lever, un autre jouë de la flute, un autre porte un panier, un autre Satyre jouë de la trompe, un autre enfin tient une corne d'abondance. Il y a au milieu d'eux un bouc, victime agreable au Dieu de la vigne. L'Amour, qui eſt auſſi de la partie, tient ſon flambeau, & mange une grappe de raiſin. Deux papillons, une corbeille, des chalumeaux, quelques plantes, occupent le reſte de l'eſpace. Cet excellent morceau appartient à preſent à M. Croizat.

Il n'y a qu'une figure ſur le fond du Vaſe d'agathe. C'eſt ou un jeune homme, ou une jeune femme, qui a la tête couverte d'une Thiare, dont la pointe ſe replie en devant. Cette Thiare eſt ſemblable à celle d'Atys.

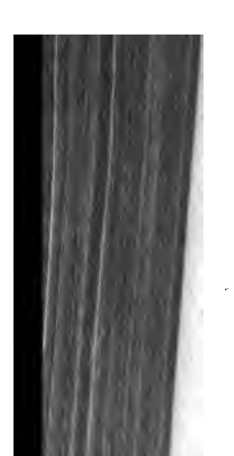
Les trois pieces ſuivantes ſe trouvent dans le Cabinet de M. Picolomini. Dans l'une,

[redacted]

l'une, le Dieu Serapis tient un dard, & eſt accompagné de Cerbere. Autour on voit ces paroles. CAPAΠIC MIC ZEΥC, où l'Auteur lit MEΓICTOC IÇOC ZEΥC ou ICIAKOC ZEΥC. Les Egyptiens confondoient Serapis avec Pluton & avec Jupiter : ainſi Cerbere lui convient, & il eſt également permis de lire, que le grand Serapis eſt égal à Jupiter, ou qu'il eſt lui-même Jupiter Iſiaque, (mary d'Iſis.) Dans l'autre Pierre eſt repreſentée Minerve ou la Sageſſe, appuyée d'une main ſur une colomne, tenant de l'autre un caſque, & aiant un bouclier à ſes pieds. La derniere figure eſt une face aſſez deſagreable, dont le front eſt chargé de quelques hieroglyphes, & dont la bouche paroît enfermée dans une eſpece de croiſſant. M. de la Chauſſe laiſſe à quelque Oedipe plus heureux que lui, la gloire d'expliquer ce que cela ſignifie.

Les Figures décrites dans la ſeconde Section, ſont un Buſte de Rome Déeſſe; deux autres Buſtes, l'un de Bacchus, l'autre d'une Satyre ; Bacchus appuyé ſur un Faune, & accompagné d'une Panthere ; Cybele, Cerés, Neptune, Mercure, Minerve, la Diane d'Epheſe, la Diane celeſte ; trois Grouppes, chacun de trois Figures, qui repreſentent ou les trois Furies, ou la Lune, Diane, & Hecate, qui étoient une même Divinité ; Mythras, *Eſculape, la Santé*, Vulcain, la Fortune

en



..., la Victoire; He
Canopus confideré
Prêtre Egyptien, un
fons, Atys, l'Auto
Muficien, un Licte
ter, un Bufte de Se
chus, & un Ibis.

Les fept dernieres
le de l'Ibis, ont été
tion. Vénus eft nuë
elle fe gratte la jamb
main droite, qui rep
tient trois pommes.
une Atalante plûtôt q
la remarque de M. de
Muficien n'a pas l'a
Licteur eft en robe,
feau. L'Auteur affure,
d'ouvrage de Sculpture

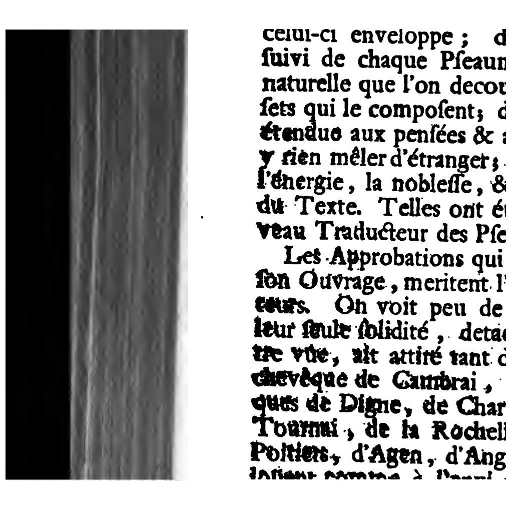
ens des Sacrifices, contient vingt-huit
hes, au lieu qu'elle n'en contenoit
vingt-cinq dans la premiere Edition.
les trois nouvelles Planches, sont
ées trois Pateres, ornées de Figures.
la premiere, on apperçoit un hom-
ud auprès d'une femme, qui avec un
perce une Tête coupée qui tire la
e. L'Auteur croit que cette femme est
ée, & que l'homme nud est son fils
us, qu'elle avoit eu d'Egée Roi
nenes. Dans la seconde Patere, un
me presque nud, enleve une femme
e d'une maniere assez singuliere. M.
Chausse conjecture que c'est Helene,
ne son habillement pourroit être celui
Dames Troyennes. Mais quand Pâris
va Helene, elle étoit apparemment
e à la Grecque. La troisiéme Patere
montre Acteon déchiré par ses chiens.
malheureux Chasseur y conserve sa fi-
naturelle, & n'est pas transformé en

n trouve dans la quatriéme Section,
t-six desseins de Lampes anciennes, la
art fort curieuses. Le second, le qua-
ne, le treiziéme, le dix-huitiéme, le
neuviéme, le vingtiéme, le vingt-u-
ne, le vingt-quatriéme, le vingt-cin-
me, & le vingt-sixiéme, manquent à
emiere Edition.
la fin de la cinquiéme Section, qui
n

tion ...
cette ſeconde Edition, dan
parlé d'un Vaſe d'airain, dec
d'un autre Vaſe de même
ſacré à Priape, & aux S
deux bas-reliefs fort curieu
deux urnes de marbre. Le
ſente les chars d'Apollon,
Diane & de Mercure. O
le ſecond, quatre Tritons
Nereïdes. Une partie d
nous avons fait mention d
n'eſt plus à Rome. Qu
maintenant dans le Cabine
M. de Geſvres Archevêq
en a apporté quelques a
M. de Wit Hollandois, &
Anglois, en ont auſſi
chez eux. M. de la Cha
...

S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à l'I-
ge S. Lambert ; & Jean Heriſſant,
Neuve Nôtre-Dame, aux trois Ver-
1708. in 12. pagg. 645.

Ouvrage eſt dedié à la Reine d'An-
eterre. Un portrait que l'Auteur fait
mmencement de ſon Epitre dedica-
& qui ſembleroit d'abord n'être que
rtrait de David, a dû toucher cette
eſſe, & doit plaire à tous ceux à qui
moire du feu Roi d'Angleterre Jac-
I. eſt encore chere. „ Ce ſont, dit
ateur en parlant des Pſeaumes, les
ſées & les ſentimens d'un Roi inſpiré
Dieu, & ſelon le cœur de Dieu; d'un
i qui conduit ſur le Trône par les
ſecutions & les exils, éprouvé de
eu juſqu'à ſe voir détrôné par ſon pro-
ſang, rejetté de ſes Sujets, ſçut toû-
rs acquieſcer aux plus rigoureux or-
s du Ciel, & demeurer fidelle au
gneur, dans les plus éclatantes diſgra-
; d'un Roi, qui pénetré de la gran-
ır de ſon Dieu, n'eut point d'occupa-
n plus ordinaire, ni de plaiſir plus doux
ıs la vie, que de chanter ſes loüanges,
le l'adorer dans ſon Tabernacle, &c."
ns cette interpretation des Pſeaumes,
eſt propoſé de faire parler le Prophete,
le genie de nôtre Langue, ſans lui
lire que ce qu'il dit effectivement; de



celui-ci enveloppe ; d
suivi de chaque Pseaum
naturelle que l'on decou
sets qui le composent; d
étendue aux pensées & a
y rien mêler d'étranger;
l'énergie, la noblesse, &
du Texte. Telles ont é
veau Traducteur des Pse

Les Approbations qui
son Ouvrage, meritent l'
teurs. On voit peu de
leur seule solidité, detac
tre vûe, ait attiré tant d
chevêque de Cambrai,
ques de Digne, de Char
Tournai, de la Rocheli
Poitiers, d'Agen, d'Ang

is vives & les plus magni-
tes, les expreſſions les plus
lus tendres, les traits les plus
lus originaux, les charmes de
e Poëſie. Dieu y eſt ſi grand,
aroît devant lui ; il y eſt
que la ſimple ceſſation de
aneantit toute la nature.
y a de plus doux & de plus
chanter avec David ſes éter-
rdes. Les Odes les plus admi-
s profanes, qui ne chantent
ux corrompus, & leurs vains
iſſent & tombent dès qu'elles
vant ces Cantiques ſacrez.
ant des Pſeaumes, (pour-
Cambray) qui conſole l'E-
elle s'aſſied, en pleurant,
es fleuves de Babylone ; &
ge ſon cœur qu'en chantant
s de Sion dans cette terre
Heureux ceux qui travail-
en nôtre Langue ces pa-
! L'Auteur de cette nouvel-
l'a fait par le pur zele de la
eu.... Par-tout on ſent qu'il
qu'à conſerver l'onction du
u'à en rendre la beauté, la
nagnificence, en éclairciſſant
qui ont quelque obſcurité
ate. Par-tout on voit qu'il
traduit, & qu'il ne ſonge
imer."

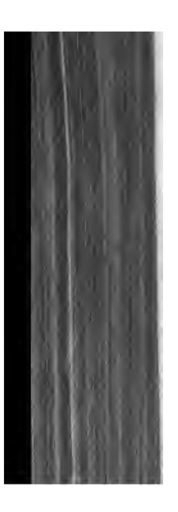
Il ſeroit inutile de marquer ici à combien de ſortes de perſonnes un Ouvrage comme celui-ci pourroit convenir. On ſçait aſſez ce que le Livre des Pſeaumes peut fournir de traits vifs, & d'expreſſions touchantes aux Predicateurs & aux Confeſſeurs, ſoit qu'ils veuillent raſſurer les juſtes, ou qu'ils entreprennent d'effrayer les pecheurs. Le Latin & le François ſont placez vis-à-vis l'un de l'autre, dans ce Volume, pour la commodité des Fideles qui aſſiſtent à l'Office de l'Egliſe.

B. D W. A. LAUTERBACH Juriſconſulti Collegii Theorico-Practici, à Libro primo Pandectarum uſque ad vigeſimum Pars prima. Pars ſecunda uſque ad Digeſtum novum. Studio ULR. THOM. LAUTERBACH filii. C'eſt-à-dire : *Les Commentaires de* Wolfang Adam Lauterbach, *ſur les* 38. *premiers Livres du Digeſte, par les ſoins d'*Ulrich Thomas Lauterbach *ſon fils.* A Tubinge. 1707. 2. voll. in 4. I. vol. pagg. 1436. II. vol. pagg. 1340.

LE nom de Wolfang Adam Lauterbach n'eſt pas inconnu de ceux qui ſçavent l'Hiſtoire des Juriſconſultes Allemands. Il étoit né dans le Territoire de Plawe, en

7. le douziéme Decembre. On lui une Chaire de Professeur en Droit nge, vers l'année 1649. Son meattira les bonnes graces du Prince III. Duc de Wittemberg, qui lui la Charge de Conseiller, qu'avoit is Langius, dont ce Professeur avoit la fille. Le Prince Guillaume Louïs, Empereur avoit donné l'administrau Duché de Wittemberg après la 'Evrard III. le voulut avoir auprès & pour l'y attacher, il lui donplace dans son Conseil secret, & ge de President de la Chambre Ecque.

occupations continuelles ne l'ont pas né de mettre au jour plusieurs Traile Droit. Nous avons de lui, *De ctibus in genere.* 1649. *in* 4. *De Fide-ndemnitatis.* 1655. *in* 4. *De Arra.* 1657. *De Nuntio.* 1660. *De Epistola.* 1661. *in honor. societ. conjugal.* 1661. *in* 4. *De Jur. Civ.* 1662. *in* 4. *De Contract. in* 1663. *in* 4. *De Mutua lit. oblig.* 1663. *De Juramentis.* 1664. *in* 4. *Different. omm. & Wittebergici in Causis Crimi-* 61. *in* 4. *Disput. Jur. Comm. & Wit-* i. 1662. *in* 4. *Disputationes Juridicæ. in* 4. 2. *voll. De ære alieno in societa-ugali contracto solvendo.* 1669. *in* 4. *e anti-cresecos.* 1654. *in* 4. *De dotis colla-* 671. *in* 4. *Conclusionum forensium Exer-*



Ce qu'on en avoit v
de ceux qui avoient
faisoit esperer qu'on
des éclaircissemens qu'c
dans Wesembec, Struv
risconsultes, qui ont éc
xon : mais les grandes
chargé de la part du Pi
pas permis d'y mettre
il pria Jean-Jacques S(
son Abregé du Droit (
na au Public. Il espe
même ses Commentair
mais la mort l'aiant e
1678, on les auroit at
& peut-être inutilement
son fils n'eût pris soi
curer l'Edition. C'est

es des Pandectes, il est à présumer que liteur n'en demeurera pas là, & que ıs verrons bien-tôt le reste.

inr. Ernesti Floerckii J. C. ANNOTA-IONES ad Syntagma Civile Struvia-um, in Collegiis privatis Auditoribus d calamum dictatæ, nunc publici ju-is factæ. Accessit disputatio Auctoris naugurahs, de constituto possessorio. *Magdeburgi & Lipsiæ. Sumptibus Christo-hori Seidelii anno* 1706. C'est-à-dire: *Les Annotations d'*Henri Ernest Floerkius *Ju-isconsulte, sur un Livre de M. Struvius, ntitulé* Syntagma Civile, *&c.* A Mag-lebourg, & à Lipsic, aux dépens de Christophe Seidel. 1706. in 4. pagg. 80.

E sont ici de très-courtes Notes sur un Livre, qui n'est lui-même qu'un regé. M. Struvius, connu par divers aitez de Jurisprudence, en a donné un r'autres sous le titre de *Syntagma Ci-*, où les premiers principes du Droit il sont dévelopez methodiquement. sieurs Universitez d'Allemagne ont a-té cet Ouvrage, comme le plus pro-à conduire les jeunes gens dans l'étu-rebutante des Loix. M. Floerkius, liqué depuis 17 ans à enseigner cette ence dans l'Université de Hall, ne s'est

dans une espece de Comm
cinct ; qu'il a dicté long-te
culier à ses disciples, & q
aujourd'hui au Public. Il se
rendre ces Remarques utiles
propos de les joindre au Li
lequel elles ont été faites :
le Lecteur plus à portée de
te des Additions ; au lieu
chées du texte, & renferm
lume separé, elles ne p
quelque secours, qu'à ce
le Livre de M. Struvius,
re se donner la peine de le
reste, il n'y a point ici
Droit approfondies ni d
reduit à de simples obse
ou trois lignes chacune,
bien pû s'en

XII.

OURNAL

DES

ÇAVANS,

Lundi 19. Mars M. DCCVIII.

ANI RELANDI Dissertationum llanearum Pars prima. *Trajecti ad m, ex Officina Gulielmi Broedelet, pola.* 1706. C'est-à-dire: *Premiere des Dissertations mêlées, d'Adrien d.* A Utrecht, chez Guillaume elet. 1706. in 8. pagg. 232. sans y rendre les Tables.

Reland, dont nous avons déja rlé dans nos Journaux *, à l'occa-'on Traité concernant la Religion étane, & qui, dans un âge peu a sçû joindre à beaucoup d'érudi- une parfaite connoissance des Lan-entales, une grande netteté d'es-

* du 31. Janv. 1707. pag. 113.

tre ; la II. de la Mer F
Mont Garizim ; la IV.
la V. des Dieux Cabires
l'ancienne Langue des In

I. Il y a peu d'endr
Sainte, où l'Ecrivain fa
détail plus circonstancié ,
à la situation du Paradis
ble que Moïse ait pris à t
riser tellement ce qu'il n
fût presque impossible d
En effet, il ne se content
quatre grands Fleuves ,
il a soin de nous les déf
précisément , en nous i
qu'ils arrosoient, & en s
mêmes Païs produisoient
rable. Malgré cette exac
a-t-il rien ...

toutes les Differtations qu'un tel Problême a fait éclorre, ni des differentes opinions, qui ont partagé sur cela les Auteurs. On pourra s'en instruire dans l'excellent Traité, qu'a publié sur cette matiere le sçavant M. Huet, aux recherches duquel il manqueroit très-peu de choses, pour former en ce genre une espece de Démonstration. Les Hypotheses de ce sçavant Prélat ont été adoptées en partie, par l'Auteur d'une Dissertation, qui a paru dans les Memoires de Trévoux du mois de Septembre dernier; & où l'on nous débite sur le Paradis Terrestre, quelques idées nouvelles, fort dégagées de tout ce qui s'appelle Erudition Orientale. M. Reland n'a pas crû, que cette sorte de Litterature dût être bannie d'une Dissertation, qui roule sur la situation du Paradis Terrestre: aussi n'oublie-t-il aucun des secours, que l'on peut tirer d'une pareille ressource, qu'il fait valoir mieux qu'un autre. C'est avec tout le respect dû à la personne & au merite de M. Huet, que nôtre Auteur s'écarte, sur beaucoup d'articles, des sentimens de ce Prélat; aux lumieres duquel neanmoins il soumet absolument son Ouvrage.

M. Reland suit ici le Systême du P. Fournier Jesuite, & l'appuye de nouvelles preuves; c'est-à-dire, qu'il place le Paradis Terrestre dans l'Arménie, au milieu des sources de quatre Fleuves trè

est convaincu que Moïse r
quelques Rivieres, &
canaux artificiels, mai
ves primitifs, pour ainsi
l'un de l'autre, & qui av
dans le Paradis Terrestre,
vers differens Païs. Telle
la force du terme *Rosch*,
que l'Historien sacré em
pour tous les quatre. Su
Reland croit devoir cherch
deux premiers Fleuves, *l*
dans le voisinage des lieux
deux autres (*Chiddekel* &
consentement de presque t
tes, ne sont que le Tig
mêmes. Or comme ces d
certainement leur source e

comme l'ont pensé quelques Auteurs, est un très-grand Fleuve, μέγας ποταμὸς (ainsi que l'appelle Strabon), & par conséquent il peut fort bien figurer avec le Tigre & l'Euphrate. 3. Le *Phison*, dans la Genese, arrose toute la terre de *Chavilah*. Le Phase baigne les campagnes de la *Colchide*, qui faisoit anciennement partie de la Scythie, & dont le nom, suivant M. Reland, est formé du mot Hebreu *Chavilah* חוילה, par le seul retranchement de la lettre *Jod* י, & le changement de l'aspiration simple *Hé* ה en l'aspiration plus forte *Hheth* ח, comme on peut le voir à l'œil חוילה *Chavilah*, חולח *Cholch*. 4. Moïse, pour caractériser davantage le Païs de *Chavilah*, qu'arrose le Fleuve *Phison* ajoûte, *Que l'or de cette Terre est excellent*. On en peut dire autant de la Scythie en géneral, & de la Colchide en particulier, dont les rivieres & les ruisseaux, au rapport de Strabon & d'Appien, rouloient un sable mêlé de paillettes d'or, que les Habitans recueilloient en y plongeant des toisons; d'où est née la Fable de la Toison d'or. Cela fournit à M. Reland une explication fort heureuse d'un passage du Livre de Job, où il est dit, *Que l'or vient de l'Aquilon*; passage, qui a fort embarassé les Interprétes. 5. Moïse, non content d'avoir fait mention de l'or de *Chavilah*, nous dit encore qu'on y trouve le *Bedolach* & la *pierre Schoham*. L'Auteur, sans s'arrêter

aux

ham pour l'*Emeraude.*
comme on le montre
tez, sont des produ
Asiatique, où la Colcl
2. Le *Gichon*, secon
Terrestre, n'est, au ser
nullement different de
avoir traversé l'Armeni
la Scythie, se jette dan
Voici les preuves sur q
de cette hypothese. 1
le Systême qu'on établ
sa source en Armenie,
des trois autres Fleuves.
raxe, qui puisse remp
2. *Gichon* dérivé du verb
(*sortir avec vehemence*)
& en Hebreu, & mên

un Fleuve : & parce que *Ouad* signifie
*m*me chose dans la même Langue, on
fait le nom propre d'une Riviere de
, appellée *Oates*. 3. Le Fleuve *Gi-*
, suivant le Texte sacré, *arrose toute*
rre de Cus. L'Araxe separe l'Armenie
Medie, sur les confins de laquelle ha-
ent les *Cosséens* ou *Cusseens*, Monta-
ls feroces & belliqueux.

Le troisiéme Fleuve, nommé dans
iture *Chiddekel*, est certainement le
, dont le nom moderne (*Digelat*) ne
gne pas fort de l'Hebreu *Dekel*, pro-
é sans aspiration. C'est de là même,
ne l'a très-ingenieusement remarqué
Huet, que les Grecs & les Latins ont
é le nom *Tigris*, qu'ils ont donné à
Riviere; ce qui ne paroîtra pas fort
yable, à ceux, qui sont versez dans
Etymologique.

Au regard du quatriéme Fleuve, que
se appelle *Phrat*; il a une telle ressem-
ce de nom avec l'*Euphrate*, que per-
e n'a pû s'y tromper. M. Reland ob-
, que la syllabe *Eu*, que les Grecs &
Latins y ont ajoûtée, n'est autre chose
le mot Persan *Ab*, *Au*, ou *Eu*, qui signi-
au, & que les Persans ont coûtume de
dre aux noms de Rivieres, soit devant,
après : ainsi ils appellent le Nil, *Nilab*;
lus, *Hindab*; & nomment *Ab-Usân*, &
erab, deux Rivieres d'Arménie.

L'Au-

... , sur ce (
montré en Arménie,
d'Eden, pour arrose
naissoient les quatre
on vient de parler :
Fleuve aiant été dé
même, il n'est pas m
reste d'autres traces,
ces quatre Rivieres,
a conservé les noms &

II. M. Reland exa
touchant la Mer Roug
cette Mer étoit située ;
le nom de *Mer Rouge.*

1. Pour decider la p
il commence par con
commun à la plûpart
des Compilateurs de Di
qui la Mer Rouge se réd

te étendue de Mer, qui baigne les Côtes Meridionales de l'Asie, n'a point été autrement appellée que *Mer Rouge*.

Il cite pour garants de ce sentiment, Herodote, qui partage tout l'Ocean connu de son temps, en trois Mers communiquant ensemble ; sçavoir, la Mediterranée, l'Atlantique, & la Rouge: Denys le Geographe, qui dit formellement, *Que la Côte Meridionale de l'Asie est baignée par la Mer Rouge, & que le Fleuve Indus s'y décharge*: Agathemere autre Geographe, qui appelle *Mer Rouge*, la partie la plus orientale de l'Ocean, qui borne l'Asie au Midi: Tite-Live, (l. 45.) qui en parlant d'Alexandre, dit que ce Conquerant a parcouru l'Arabie, & pénétré jusqu'aux extrémitez de l'Inde, qu'environne la Mer Rouge: *Arabas hinc Indiamque, qua terrarum ultimus finis Rubrum Mare amplectitur, peragravit*: Quinte-Curce (l. 8.) qui assure, que c'est dans cette Mer, que se jettent l'Indus & le Gange, *Indum & Gangem in Rubrum Mare se exonerare*: sans compter une foule d'autres Auteurs Grecs & Latins, dont M. Reland allegue ici divers passages. Il appuye encore son opinion d'une autre preuve, tirée du témoignage presque unanime des Anciens, qui conviennent que la Mer Rouge est féconde en Perles: ce qui ne peut s'entendre que du Golphe Persique ou de l'Ocean Indien, fort differens du

Golphe

doyables sur le
qu'ils en ont parlé
occasion, comme
dessein de faire u
cette Mer, & de
vigations entreprise
toute son étendue.
Cela n'empêche
bique & Persique n
signez par ce mêm
sant partie de cett
vient que la plûpart
criture ont traduit pa
mots Hebreux *Jam*
signifient proprement
ou *Mer de perdition*, à
tiens y périrent.
2. La veritable situ
étant une fois détermi
qu'à trou

ſeule ardeur du Soleil, qui échauffe
e Torride, ſous laquelle ſe rencon-
éciſément cette Mer, lui a valu
ı de *Rouge.* C'eſt la raiſon qu'en ren-
téſias cité par Strabon, (l. 16.) &
ıe ſur Denys le Geographe : outre
Poëtes donnent ordinairement cet-
héte au Soleil & à ſes chevaux, aux
s brûlez de la Zone torride, & aux
s qui l'habitent.
a ſur cela une autre opinion incon-
x Anciens, & que les Critiques
ıes, tels que Genebrard, Joſeph
r, Nicolas Fuller, Druſius, & Bo-
ont miſe en credit. Ils prétendent
ſt à Eſaü, ſurnommé *Edom*, c'eſt-
Roux & *Rouge*, que la Mer dont il
doit ſon nom ; parce que la Poſte-
e Patriarche, ou les Iduméens, peu-
les bords du Golphe Arabique, qui
la fut appellé *Mer d'Edom* ou *Mer*
ıne ; ce que les Grecs rendirent en
ngue par *Mer Erythrée*, c'eſt-à-dire,
ıge, prenant pour un nom appel-
: qui étoit un nom propre. Cela
dé (ajoutent-ils) ſur ce que les
ous apprennent eux-mêmes, que
er ſe nommoit *Erythrée*, non pas
Grec *Erythros* Ἐρυθρὸς, qui ſignifie
nais du Roi *Erythras*, qui ne ſçau-
, diſent nos Critiques, qu'*Edom*
comme le fait aſſez voir la ſigni-
fi-

...ez grande partie
l'Asie meridionale,
leur nom à tout c
appellé *Mer Rouge.*
que n'est connu en
de *Mer d'Edom* ou c
pas même dans l'a
veau Testament, n
jourd'hui. 3. Les G
qui aient donné à ce
thrée ou de *Rouge*; (
vis par les Latins.
qu'on suppose avoir c
à la Mer Erythrée,
Persée & d'Androme
distingué d'Edom pa
stance. D'ailleurs, ce
de ce Roi, a tout l'
Auteurs qui en ...

nt imaginaires. C'eſt de quoi M. Re-
l cite bon nombre d'exemples. 5. Il
t pas vrai, que cette Mer s'appelle
jours en Grec *Erythraa*, Ερυθραῖα, &
i pas *Erythra*, Ερυθρὰ; ni que ce mot
thraa, Ερυθραῖα, ſoit neceſſairement for-
d'un nom propre, & ne ſe puiſſe pren-
dans le ſens d'*Erythra*, Ερυθρὰ, qui ſi-
fie *Rouge*. On montre ici par quantité
utoritez, avec combien peu de fonde-
nt ces deux propoſitions ont été avan-
s par d'habiles Critiques.

A la fin de cette Diſſertation, M. Reland
plique deux paſſages difficiles, qui y ont
port. Le premier eſt de Pindare, dans
quatriéme Ode de ſes Pythioniques, où
lit: *Que les Argonautes navigerent ſur l'O-
n, ſur la Mer Rouge, &c.* M. Reland
ûtient, que les Argonautes aiant été por-
z dans la Mer Atlantique, au ſentiment
divers Auteurs, Pindare a pû donner à
tte Mer le nom de *Rouge*, à cauſe que
Soleil couchant la fait paroître de cette
uleur. Virgile s'eſt ſervi, long-temps
rès, de la même expreſſion, par rapport
la même Mer. Dans le ſecond paſſage,
i eſt de Silius Italicus, (liv. 16.) ce Poë-
place Cadis proche des *Rivages Erythrées*:
qui n'eſt fondé que ſur la nature de cette
ôte occidentale, qui produit beaucoup
vermillon, d'où elle a pris le nom d'E-
thrée ou de *Rouge*.

d'*Arparizin*. Les Samarit
Montagne benite, & les Juifs
Piltnos, du Grec *Pelethou-n*
c'est-à-dire, *Temple Stercora*
rizim, signifie en Hebreu,
convient d'autant mieux
dont nous parlons, qu'elle
des plus fertiles. Elle étoi
Galgala; non pas de celu
de Jericho, ainsi que l'a c
mais d'un autre *Galgala*,
ne croit pas different de
selon lui, en a pris son
zim ne formoit pas une
tagnes, qui s'étendît depui
Jourdain, comme l'ont
Auteurs; mais ce n'éto
Montagne, que l'Ecritur

i quelques conjectures très-inge-
ır l'origine du nom *Sichar*, qui
chem, dans l'Evangile ; de mê-
ſur ce qui a pû cauſer l'erreur
qui n'ont fait qu'une ville de ces
ıem, Salem, & Sebaſte. C'eſt
'on pourra conſulter l'Auteur.
: de juſtifier les Samaritains du
que leur font les Jüifs, d'avoir
gure d'une Colombe, ſur le Ga-
il prétend que cette accuſation
ɔrigine à certaine Colombe d'ai-
les Romains avoient placée ſur
ntagne, (ainſi que l'aſſurent les
ns eux-mêmes, dans leur Chro-
ɔour y ſervir d'une eſpece de Ta-
ui avertît les Romains, lors que
Samaritains y montoient ; ce qui
défendu, ſur peine de la vie. Au
s Idôles cachées ſous le mont Ga-
ſquelles on accuſe les Samaritains
; M. Reland ſoupçonne, avec
de vrai-ſemblance, qu'un paſſa-
r Chronique auroit bien pû don-
ce faux préjugé, qu'ont les Juifs
s Schiſmatiques. Il eſt dit, dans
e, que ſous le Pontificat d'*Ozi*
, 360 ans après la ſortie d'Egyp-
vaſes ſacrez furent cachez par or-
ieu, dans une caverne du Gari-
l'*on ne les* retrouva plus, dans la
ɔila, ſelon nôtre Auteur, ces
pré-



dans Joſeph (*Antiq*
preuve convainqua
Samaritaine; en li
cet Hiſtorien, *Ozi*

IV. Il eſt fait m
en plus d'un endr
ſur-tout à l'occaſio
lomon & Hiram R
tous les trois ans,
de l'Argent, *de l'*
Paons ou *des Perroq*
des Pierreries. Il s'
ritable ſituation de
les uns prennent p
Afrique, ou pour
Arabique; les autr
tra, ou pour celle
de ceux, qui le vo

ver plus promptement & avec moins de risque, en partant d'un Port du Golphe Arabique, tel qu'étoit *Azion-gaber*, que si l'on s'embarquoit dans un des Ports de la Mer Mediterranée. 3. Il ne doit pas être dans un tel éloignement de la Judée, qu'il puisse engager à une Navigation trop longue & trop perilleuse. 4. Il ne doit pas, non plus, en être si proche, qu'il faille beaucoup moins de trois ans, pour achever ce voyage. 5. Il faut choisir, s'il se peut, un Païs, dont le nom ait quelque sorte de ressemblance avec celui d'*Ophir*.

L'Auteur prétend, qu'il ne manque aucune de ces conditions au Païs voisin d'*Oupara* ou *Sophara*, ville dont parlent Ptolomée, Ammien Marcellin, & Arrien, laquelle étoit bâtie sur la Côte occidentale de la Presqu'Isle de l'Inde au deça du Gange, vers le lieu où est à present la ville de *Goa*. En effet, pour commencer par la derniere des conditions proposées, on ne peut guéres souhaiter une plus parfaite ressemblance de noms, que celle qui s'apperçoit entre l'*Ophir* de l'Ecriture, appellé *Sophir* par les Grecs, & l'*Oupara* ou le *Sophara*, dont il est question. En second lieu, les Indes Orientales en général, (ainsi que s'efforce de le prouver M. Reland) passant chez tous les Anciens, pour un Païs abondant en Mines d'Or & d'Ar-

 gent,

que le principal com
marchandiſes ne pût f
devoit être le rendez
De plus, il étoit fort
quer à *Azion-gaber* ſ
bique, pour aller
diſtance de cette Vil
toient telles, qu'o
ſans beaucoup de dan
toûjours le rivage ;
ſeule maniere de navi
alors. On pourroit
d'*Oupara*, ne ſemble
triéme condition ; en
n'étoit pas tellement
employer trois ans p
Mais on leve ici cett
guant diverſes cauſe
longer ce même voy

ci des preuves de son habileté dans
ngues Orientales, recherche la vraye
cation du mot Hebreu *Thuckiim*, qui
nd d'ordinaire pour *des Paons*. Il aime
en faire *des Perroquets*; & il est per-
, que *Thoc* au singulier, est formé
ntraction de *Tedac*, qui est le nom
de ces oiseaux; & dont les Grecs
ait d'abord *Tedakos* & *Tiddakos*, puis
n leger changement, *Sittakos* & *Psitta-*
n Latin *Psittacus*, *Perroquet*.

La Dissertation, qui concerne les
Cabires, ne roule que sur l'étymo-
de leur nom. M. Reland, peu con-
e toutes celles qu'en ont données di-
uteurs, & entr'autres MM. Guth-
& Astorius, qui ont écrit depuis peu
sujet; en propose de nouvelles, qui
roissent beaucoup plus justes. Les
ns, non plus que les Modernes, ne
ennent gueres entr'eux du nombre de
ieux Cabires, honorez d'un culte
ulier dans l'Isle de Samothrace. Il y
nmoins sur cela deux opinions, qui
ent avoir prévalu. La premiere, &
s commune, n'admet que deux Ca-
qui sont Castor & Pollux, connus
sous le nom de *Dioscures*. La se-
, fondée sur l'autorité de Mnaseas,
par le Scholiaste d'Apollone Rho-
en reçoit jusques à quatre, sçavoir
ou Ceres, *Axiokersa* ou Proserpine,



mologie de ce
juste merveilleusement
que nous venons de r
qu'il tire ce nom du
rim, dérivé du verb
cier, *conjoindre*; en so
bires ne seront que
Dieux unis. Si le no
cette signification, c
& Pollux, dont l'un
toute l'Antiquité; il
quer avec moins de
tres Divinitez; don
non pas précisémen
du nombre des *Gra*
ne leur étoit nullem
en ce qu'on les rega
Infernaux, chargez
que l'Auteur n'a p

Cabires de Samothrace, à qui ils ont
nêmes ſacrifié, ne laiſſent pas d'être
ɔtez pour Dieux Cabires.
fin, ſi l'on n'eſt pas ſatisfait de ces
ıologies, l'Auteur trouve une dernie-
ſſource dans le mot Hebreu *Ghebi-*
Puiſſants, (titre que l'on donnoit,
Varron, aux Dieux de Samothrace;)
il ne peut accorder ſon ſuffrage à *Ca-*
autre terme de la même Langue, d'où
a coûtume de dériver le nom *Cabires*.
ıtient que *Cabir*, de même que ſa ra-
Cabar כבר s'employent uniquement
marquer *la quantité* ou *la multitude*,
ullement pour déſigner *la grandeur*;
fication qu'on voudroit pourtant leur
er, par rapport aux Cabires. Il avouë,
Cabir en Arabe, ſignifie *Grand* : mais
ne tire point à conſéquence pour l'He-
, ni pour les Dieux Cabires, qu'aucun
en (dit-il,) ne nous apprend avoir
ce nom, en vertu de leur *Grandeur*.
I. M. Reland a raſſemblé, dans la der-
Diſſertation de ce Volume, environ
trentaine de mots Indiens, qu'il a re-

. MARTICHORA (selon
fie en Grec *Anthropophag*
Mangeur-d'hommes. C'eft
fans d'aujourd'hui exprime
mot *Mardichora*, compofé
me, & *Chourden* manger.

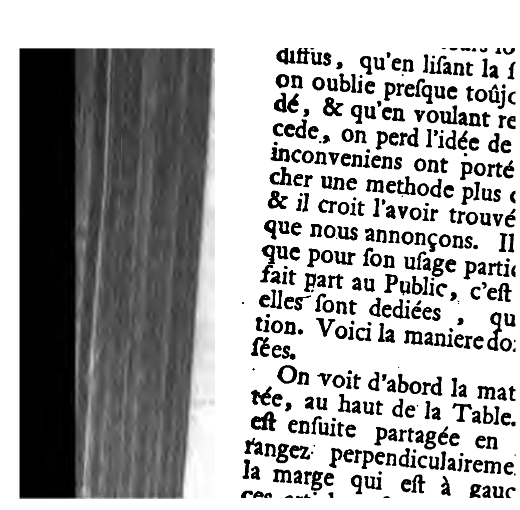
SIPACHORA (fuivant
teur) eft le nom d'un Ar
ce nom fignifie *doux*, *agr*
Perfan moderne, fe pre
délicieux; & *Chourden*, fig

BARRO, paffe pour
dien de l'Elephant, d'où
appellé *Barrus*, & d'où p
auffi dérivé leur mot *Ebu*
la dent de cet animal. *B*
fignifie *Tour*, *Château*,
à quoi reffemble fort l'E
B... appelle en quelqu

n propre fonds quantité de choses nouvelles, capables d'interesser la curiosité des savans, qui ont du goût pour ces sortes Recherches.

Science de l'Ecriture Sainte, divisée en quatre Tables, dont la premiere est de l'Ecriture Sainte en général. La seconde, de l'Ancien Testament. La troisiéme, du Nouveau. La quatriéme contient les Comparaisons du Nouveau avec l'Ancien. Ouvrage très-utile à ceux qui veulent lire & entendre la sainte Ecriture, aux Theologiens & aux Predicateurs. Dedié à Monseigneur le Cardinal d'Estrées, par M. MACE', *Curé Chefcier de sainte Opportune.* A Paris chez Michel David. 1708. in 4. Tab. 24.

COMME M. Macé s'applique depuis longtemps à l'étude de l'Ecriture, il a souent fait usage des Concordances, des Lieux ommuns, & des Commentateurs : mais s secours qu'on peut tirer de ces trois rtes d'Ouvrages, lui ont paru de peu 'importance pour l'intelligence des saintes ettres. On trouve une confusion fatinte dans les Concordances, dit-il, parce u'on y trouve differens mots sous une même ttre, diverses matieres sous le même mot, une même matiere sous differens mots. Les ieux communs, si peu distinguez, & traitez confusément, qu'ils font souvent prendre change : ils ne sont propres qu'à des gens



diffus, qu'en lisant la f
on oublie presque toûjc
dé, & qu'en voulant re
cede, on perd l'idée de
inconveniens ont porté
cher une methode plus c
& il croit l'avoir trouvé
que nous annonçons. Il
que pour son usage partic
fait part au Public, c'est
elles sont dediées, qu
tion. Voici la maniere do
sées.

On voit d'abord la mat
tée, au haut de la Table.
est ensuite partagée en
rangez perpendiculaireme
la marge qui est à gauc

ure autant de temps que le jugent à propos ses Superieurs, qui mesurent toûjours durée de la satisfaction à la qualité de offense. Quand ces Religieux parlent des aches, c'est avec une grande veneration. s ne s'en tiennent pas à leur attribuer de sainteté, ils disent qu'elles sont l'appui le soûtien de l'Univers. Les murailles, pavé, le toît de leurs Pagodes ou Temles est tout enduit de fiente de vache; & ôtre Auteur dit que cela lui a paru être it avec assez d'art. Cette Secte est estiée parmi toutes les nations idolâtres qui nt aux Indes.

Dans les Sectes dont nous venons de arler les offrandes qui se font aux Dieux ournent au profit des Prêtres; mais ces rêtres les distribuent ordinairement aux auvres Gougis, ou aux devots qui visitent s Pagodes. Ces Prêtres expliquent au euple leur *Vedan*, qui est le Livre de la oi; & en l'expliquant ils disent qu'au ommencement du monde la terre étoit ûtenuë par un serpent à mille têtes: mais ie la bonne foi, dès le premier siecle, étant retirée d'entre les hommes, ce serent à mille têtes succomba sous le poids e la terre chargée alors de pechez; & que e pouvant plus soûtenir le faix, les homes & les animaux tomberent dans les bîmes des eaux: en sorte que toute a vante y fut étouffée. Que pour rep

la tête d'un puissant bœuf
lorsque cet animal secouë
ressent des tremblemens de
tent qu'il y a plusieurs ce
ans que le monde subsist
qu'il a été produit d'un
teur passe ici à la descrip
sortes d'animaux qu'il a
Java & ailleurs ; puis i
plusieurs arbres & de pl
qu'il dit là-dessus est cur
ne sçaurions tout rappor
où nous sommes de fini
Livre si agréable ,
moins de peine qu'ell
aux Lecteurs.

BURCARDI GOTT
Antiquitatum

PERSONNE, remarque M. Struve, n'a encore formé un Systême entier & complet d'Antiquitez Romaines ; ce que Rosini, Kippingius, & le P. Cantel ont fait sur ce sujet est leger, & d'une utilité mediocre. Pour moi, ajoûte-t-il, en suivant les inclinations d'un genie qui semble n'être né que pour la recherche des choses anciennes, je n'ai pas craint les fatigues inséparables d'une si grande entreprise. Il a partagé son travail en quatre parties. La premiere, qu'il donne ici, traite des Dieux & des Cérémonies des Romains. Dans les trois autres M. Struve considerera les Romains comme Citoyens, comme Soldats, & comme Oeconomes ou peres de famille. Il s'est principalement appliqué à ne rien avancer que sur l'autorité des anciens Ecrivains, ou des Monuments les plus incontestables. Il se propose de traiter dans la suite des Antiquitez Grecques, & même des Egyptiennes; de celles de l'Eglise primitive, des Antiquitez des Lombards, des Germains, & des autres Peuples barbares.

Ce premier Traité est divisé en douze Chapitres. Le 1. regarde les Dieux des Romains. Le 2. les Rites. Le 3. les Prieres en général. Le 4. les différentes sortes particulieres de Prieres. Le 5. les Voeux. Le 6. la science des Augures. Le

& les différens dégre
Romains leur attribuo
pectez étoient les Dieu
Consentes, qui composo
le cercle de Jupiter.
noms de Jupiter celui
tre remarqué. Ce fut N
na, & qui lui fit bâti
titre sur le Mont Avent
soit semblant de croire q
tirer Jupiter & de le
Ciel pour être présent à
parlant de Junon M. St
ques Inscriptions où l'o
cette Déesse au pluriel :
retulit... Junonibus Aug..
& Sextillæ. Les Romain
hommes des Genies & d
lité de Dieux & de D

étoient nommez les Dieux choisis, *se-*
Il y en avoit huit, sçavoir Janus,
rne, le Génie, le Soleil, la Lune,
s ou Pluton, Bacchus, & la Déesse
s. Pluton étoit une Divinité terrible.
le représentoit triste, assis sur un trô-
le souffre, de dessous lequel sortoient
.ethé, le Cocyte, le Phlegeton, &
:heron. Il tenoit de la main droite un
ptre rouillé, & serroit de la gauche une
:. Il avoit à ses pieds Cerbere, & à
côtez les Furies, les Parques & les Har-
s. Spartien fait une observation assez
sante sur la Lune. C'est, dit-il, une
ition qui vient des plus sçavans hom-
, que celui qui croira que la Lune est
Divinité femelle, & qu'il lui faut don-
un nom de genre feminin, sera toute
ie assujetti aux femmes ; & que celui
contraire qui tiendra que la Lune est un
u & non une Déesse, sera le maître
a femme, & évitera heureusement tous
pieges que les femmes lui tendront.
Dieux *Indigetes* ou *Semones*, tels qu'é-
nt Hercule, le Dieu *Fidius*, Castor,
ux, Æsculape, Romulus ou Quirinus,
tumne, & Priape, avoient vécu sur la
e, de l'aveu de tous ceux qui les ado-
ent. La Fortune, la Vertu, l'Hon-
r, la Gloire, la Pieté, la Justice, l'E-
é, le Salut, la Victoire, la Paix, la
cité, *la* Sécurité, la Tranquillité, le

 Re-

Repos, l'Abondan
berté, la Joye, &
Sacrifices à Rome
Les soins & la
Dieux étoient d'u
les Romains. Il y
ils supposoient les
& dont le pouvoir
certains lieux, ou
choses. Pan, Silv
Dieux champêtres
en peine de ce qu
les. Une foule de
doient à la naissan
piter amenoit l'enf
mettoit au jour,
Vagitan lui ouvro
relevoit, Cunine
ceau, Ramine le
par le secours de
celui d'Edulica;
quefois, Offipag

[redacted]

Lemures. Egerie, Anna Perenna, Carmente, Pales, Acca Laurentia, Flore, étoient des Nymphes à qui on rendoit à Rome un culte ſingulier. La prémiere avoit été bonne amie de Numa ; la ſeconde avoit conſacré les eaux du Fleuve Numicus ; la troiſiéme avoit prédit l'avenir aux anciens Peuples d'Italie ; Rome avoit pris naiſſance à la fête de la quatriéme ; la cinquiéme avoit nourri Romulus ; la derniere avoit fait le Peuple Romain ſon heritier. A ces Nymphes on joint les Heures, les Parques, & les Graces, Divinitez aſſez connuës. On repréſentoit les Heures toutes nuës, les Graces à demi couvertes d'un vêtement tranſparent, & les Parques entiérement habillées.

M. Struve traite avec beaucoup de methode des Rites que les Romains obſervoient dans leur Religion. Avant que de ſe préſenter aux Dieux ils ſe lavoient & ſe couvroient de vêtemens purs. S'ils avoient commis quelque crime ils ne ſacrifioient pas ſans l'avoir expié. Ils s'abſtenoient de leurs femmes la veille du Sacrifice.

En priant ils tenoient l'Autel, qui ordinairement avoit des anſes ; ils touchoient les genoux, les pieds des Statuës ; ſouvent ils levoient les mains au Ciel. Un de leurs principaux ſoins étoit de nommer de ſon vrai nom le Dieu à qui ils s'adreſſoient, ſans cela ils ne croyoient pas pouvoir en

être

sequimur ...
ils désignoient le ...
ainsi qu'on le voit dans cette ...

DEO. QUI. VIAS.
ET SEMITAS COM
MENTUS EST.

Les Dévouëmens, *devotiones*, &
vocations sont ici regardées com
especes de prieres. Les Consuls s
oient quelquefois pour le salut de
& dévouoient en même temps
mis avec eux aux Dieux manes
Terre. Quelquefois la formu
vouëment étoit tournée de ma
ne tomboit que sur les ennemis
ques Romains de bien moindr
tion que les Consuls & les aut
... A l'égard des Evoc
... les anciens R
... Vill

nêmes défauts ; les Editeurs ont été
ints de les y laiſſer, pour la commo-
es Lecteurs. On ne cite les Inſcrip-
de Gruter, que par le chiffre des pa-
ainſi il étoit à propos que les pages de
nouvelle Edition, ſe rapportaſſent
ages de la premiere. Or c'eſt ce qui
roit pas arrivé, ſi les repetitions a-
it été retranchées, ou ſi on avoit chan-
ordre.

Holten a remedié en quelque ſorte
deux inconveniens, par ſes Tables
ontiennent une analyſe exacte de tout
rage. Elles ſont diviſées en ſept par-
La premiere partie renferme quatre
es, ou chapitres rangez par ordre al-
tique, qui renvoient les Lecteurs aux
ptions, où il eſt parlé des Dieux, des
ples, des Miniſtres ſacrez, des Jeux
cs, &c.

ns la ſeconde partie, qui conſiſte en
Tables, on découvre en quels endroits
ecueil on peut s'inſtruire ſur les Ma-
tures, ſur la Diſcipline Militaire, ſur
fficiers des Empereurs, ſur les Arts &
Métiers, & ſur les différentes Socie-

troiſiéme partie n'a que trois chapi-
qui traitent des Provinces & des Vil-
les Edifices tant publics que particu-
& des Tribus Romaines.

quatriéme partie eſt diviſée en cinq
Ta-



la parenté, ou par
la perſonne, &c. O
le maniere les Anci
vœux, leurs offranc
graces, & la doulei
mort des perſonnes q

La cinquiéme part
ſtoriques, la Gramm
la ſixiéme, les noms
Ceſars, les Conſuls, l
noms, prénoms, &c. c
mes, & des chevaux; &
tant Grecs que Latins
ce vaſte Ouvrage a c
le Chriſtianiſme. Ce
comprennent 8 Table
17 autres, font le nom

Au commencement

n de l'Empire Romain; Bertius, *le Hercule*; Mauclerq, *Janus à quatre* aubman, *l'ornement des Muses*; Lu- *Argus de tous les siecles*; Cholerus, *au de la Sagesse*; Meursius, *l'Apol- Hercule des Muses*; Heinsius, *l'hon- Allemagne & des Païs-Bas.* D'au- vains célébres l'ont nommé l'*Atlas es siecles, le Phenix de leur temps, rateur des Lettres, le Prince des Sça- le Bien commun des Mortels*, &c. âquit à Anvers le 3. Decembre mourut dans une maison de cam- près d'Heidelberg, le 20. Septem-

diteurs ont placé à part, imme- t avant les Tables, les Inscrip- ils ont cruës fausses, quoi que Auteurs en ayent jugé autrement. la plûpart assez ingenieuses, & il usieurs qu'on prendroit pour des e Romans. Les Tables sont sui- eux Appendices où sont compri- es Observations de Gruter, & un nombre de corrections & de re- que M. Holten a faites, en compa- scriptions de Gruter avec les mê- ortées par d'autres.

bbreviations qui terminent cet & qui portent le nom de Tiron eque, ne sont certainement pas es deux Auteurs. On y trouve

trop

rentes Epoques, dans l
les il conçoit, que la R
a pû recevoir divers cha
Il eft perfuadé, 1.
culte des Idoles à celui
puis le temps des pren
voyées par le Roi des
peupler Samarie, jufq
Babylone. L'Ecriture
pour pouvoir en doute
cond lieu, que l'apoftafi
qui fe joignirent aux S
près le rétabliffement d
falem & la conftruction
zim, introduifit quelq
Religion de ces derni
obligez de renoncer à
confideration de leurs p
à dire, par l'envie d'

premiere de ces Dissertations, traite des Samaritains : il rassemble, dans la seconde, les restes de la Langue Persane : & dans la troisiéme, il explique les mots Persans, qui se trouvent dans le Talmud.

VII. M. Reland commence sa Dissertation sur les Samaritains, par examiner les divers jugemens, que l'on a fait de ces Schismatiques. Les uns nous les ont représentez, comme un ramas de differens Peuples attachez a l'Idolatrie, & qui nioient l'immortalité de l'Ame, & la Resurrection. Les autres, au contraire, en ont fait une Nation aussi fidele dans l'observance de la Loi de Moïse, qu'opposée aux Traditions Judaïques; & s'écartant du pur Judaïsme en cela seul, qu'elle consacroit au Culte Divin la Montagne de *Garizim*, par préférence à celle de *Moria*. On a pour garants du premier sentiment, l'Ecriture Sainte, les Auteurs Juifs, S. Epiphane, Philastrius, & quelques autres. Le second est appuyé sur le témoignage des Samaritains, qui habitent aujourd'hui la Palestine, la Syrie & l'Egypte; & qui s'inscrivent en faux contre toutes ces accusations; comme il paroit non seulement par les Lettres, qu'ils en écrivirent à Joseph Scaliger, en 1590. & qui furent imprimées à Londres, en 1682; mais encore par leur Chronique, qu'ils appellent *le Livre de Josué*, & qui contient leur Histoire, depuis

L'Aut...
Extraits de cette ... éclairci...
vent, à son avis, éclairci...
Religion des Samaritains.
1. Il examine d'abord leur
chant les Anges, à l'occasio
tre, où il est parlé de l'Ang
laam. Il avoit crû autref
sieurs Sçavans, que le r
Samaritains de nier l'existe
étoit une pure calomnie.
revenu de ce préjugé, d
de ses propres yeux, ce
Chronique : *Dieu envoy*
bre de ses Anges ; c'est-à
dement, du nombre d
expression, qui, dans
expliquée par celles-ci
lant du Createur ; une
... à *Balaam* : ce ... le

ait accuſez du contraire : ce qui n'eſt arrivé, dit M. Reland, que parce qu'on les a confondus avec les Sadducéens, qui veritablement n'y croyoient pas. Quelle qu'ait été autrefois la creance des Samaritains ſur ce point, ils ſont aujourd'hui ſi éloignez de nier la Réſurrection, qu'ils appellent dans leur Chronique, le dernier jour, *Le jour de la punition & de la recompenſe.*

3. Ils ont le même reſpect que les Juifs, pour le nom de Dieu composé de quatre lettres; lequel ils ne prononcent point, lui ſubſtituant toûjours celui de *Schema*, c'eſt-à-dire, *le nom.* On eſſaye de deviner ici quelles voyelles ils accouplent aux quatre conſones Hebraïques יהוה qui forment ce nom ; & l'on conjecture, avec quelque ſorte de vrai-ſemblance, qu'ils liſent *Jehavé* ou *Jéhévé*; ce que l'on fonde principalement ſur l'autorité de Theodoret, qui aſſure, en parlant de ce nom, *Que les Samaritains prononcent* Jabé, *& les Juifs* Jao.

4. L'*Urim* & le *Thummim* du Grand-Prêtre, ne ſont point differens, ſelon eux, des pierres précieuſes, qui ornoient le Pectoral de ce Pontife, & dont l'éclat obſcurci réveloit les crimes.

5. Ils obſervent religieuſement le Sabbat, ainſi que les Juifs; avec cette difference, que ce jour-là, ils n'allument ni feu ni chandelles. Ils laiſſent auſſi les Terres ſans culture, chaque ſeptiéme an-

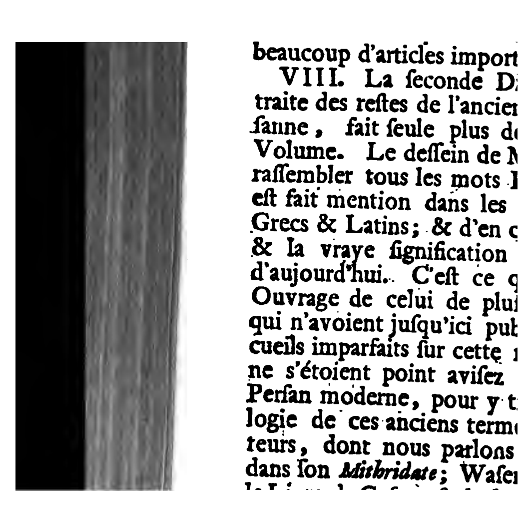
 née

Esclaves, après six ans de se
core trois articles, sur quoi
n'ont point alteré la Loi de
7. Au regard des Villes
servir d'asyle aux homicides
ils n'en admettent que six d
nique : sentiment, qui pa
land plus conforme à la v
lui des Juifs, qui établisse
des Lévites, pour autan
refuge.
8. Les Samaritains offre
perpetuel, avant le lever d
près son coucher ; auquel t
molent aussi l'Agneau Pasca
9. Les supplices capitau
chez eux à décoller, brûle
Les Juifs y en ajoûtent un
est celui d'étrangler.

de Josué, sur le mont Garizim, le culte dont ils ont toûjours fait profession depuis ce temps-là : & soutiennent que sous le Pontificat d'Héli, les Juifs se separerent d'eux. Ils racontent que Nabuchodonosor Roi de Perse, après avoir détruit Jerusalem, se rabatit sur Samarie, & en dispersa les Peuples dans des terres étrangeres; après quoi, il envoya une Nation originaire de Perse, habiter leur pays : mais qu'ensuite, pour remedier à la sterilité qui y régnoit, il permit aux Juifs & aux Israëlites ou Samaritains d'y retourner; que ceux-là se rétablirent à Jerusalem, & ceux-ci autour du Garizim. M. Reland fait diverses remarques judicieuses & pleines d'érudition, sur quelques circonstances qui regardent l'Histoire de Coré, celle de Balaam, la tromperie des Gabaonites, &c; telles que les rapporte la Chronique dont il est question. L'évenement qu'on y détaille avec le plus d'étenduë, est la Guerre de Josué contre Schaubec Roi de Perse, laquelle remplit onze chapitres, & ne peut passer que pour un Roman. La seule Genealogie de ce Prince suffit pour mettre son Histoire au rang des Fables. En effet quelle apparence que Schaubec, quatriéme descendant de Noé, ait été contemporain de Josué, qui est le vingt-quatriéme depuis le même Patriarche?

L'Auteur termine cette Dissertation par

 quel-



beaucoup d'articles import
VIII. La seconde D
traite des restes de l'ancie
sanne, fait seule plus d
Volume. Le dessein de M
rassembler tous les mots l
est fait mention dans les
Grecs & Latins; & d'en c
& la vraye signification
d'aujourd'hui. C'est ce q
Ouvrage de celui de plu
qui n'avoient jusqu'ici pub
cueils imparfaits sur cette
ne s'étoient point avisez
Persan moderne, pour y t
logie de ces anciens term
teurs, dont nous parlons
dans son *Mithridate*; Wase

it, de l'indulgence du Lecteur. Quoi
en soit, il est certain que ceux qui ont du
pour l'Erudition, & sur-tout pour l'O-
le, auront ici contentement. Ils l'y trou-
t répanduë à chaque page, & assaison-
e cette modestie & de cette politesse qui
npagnent si rarement un grand sça-
Les mots Persans, que l'on fait
r en revûe dans cette Dissertation, &
'on range par ordre alphabetique, sont
ombre de 157. En voici quelques-
es plus connus, par lesquels on pour-
former une idée du reste de l'Ou-
.

Le nom d'ACHEMENIDES, que
recs & les Latins ont donné aux Per-
, a reçu differentes interprétations.
n, & plusieurs autres, le dérivent
hémenés l'un de leurs Rois, ainsi nom-
selon quelques Auteurs, d'un de ses
x, qui étoit originaire d'*Achaïe*. Am-
Marcellin assure, que ce mot ne
fie autre chose en Persan, que *Souve-
des Rois*, *Regibus imperans.* Capel le
d'*Achas* & *Menes*, *bon guerrier*; & Bo-
de ces deux termes Hebreux, *Achi-
*, *Qui seroit mon frere*? c'est-à-dire,
ourroit se comparer à moi? M. Reland,
tant de façons, le fait venir d'*Agem*,
ni, *Agêmiân*, qui marquent *la Perse*,
ersan, *les Persans*, dans la Langue du

qui dans la même
tagne, on aura *Cou-ca*
chant de *Caucase*.

3. Presque tous les
que CYRUS, Κῦρος,
chez les Perses, au
Fondateur de leur M
gue, depuis tant de fi
coup varié sur ce mot
encore aujourd'hui le
chid. Or parce qu'en
pour un *chien*; de là
Ecrivains en ont dériv
origine, qui s'accorde
historique d'une Chie
nourrice à ce Prince.

4. Le nom propre
Grecs rendoient par le

5. Le mot GAZA, ſignifioit chez les anciens Perſes *le Treſor Royal.* Le Perſan d'aujourd'hui fournit trois termes qui ont beaucoup de rapport avec celui de *Gaza*, tant pour le ſon, que pour la ſignification; ſçavoir, *Gizja*, Tribut; *Kenge*, & *Chazina*, Treſor. De ce dernier terme ſe forme *Magazin*, qui a paſſé dans la plûpart des Langues vulgaires.

6. Les MAGES étoient, chez les Perſes, les dépoſitaires de la Religion & des Sciences. *Mog* en Perſan moderne, eſt *un adorateur du feu*, tels qu'étoient les anciens Mages.

7. MITHRA eſt l'ancien nom Perſan du Soleil, qu'ils appellent *Mirh* aujourd'hui.

8. PARADIS, ſignifioit anciennement chez eux, *un Jardin*; *Firdous* eſt la même choſe en Arabe.

9. PARASANGE étoit une meſure de chemin, valant 30. ſtades ou 3750 pas; *Farſenk* aujourd'hui ſe prend dans le même ſens; & M. Reland croit ce mot compoſé de ces deux, *Fars* & *Senk*, la *Pierre des Perſans*, parce qu'ils marquoient les lieuës par des Pierres; comme les Romains ont fait depuis.

10. Les PERSES ont été de tout temps bons Cavaliers, & ont eu chez eux d'excellens Chevaux. C'eſt apparemment à ces deux circonſtances qu'ils doivent leur nom; car *Faras* ou *Fars* en Arabe & en Perſan, ſignifie *un Cheval.*



se, tiroit son nom, suiv
mune, de *Sausan*, qui
signifie *un Lis.* On fon
gie, sur ce que le terroi
toit très-fertile en Lis. M
de M. Reland, aime mie
du Persan *Sous*, *Reglisse*; l
commune aux environs

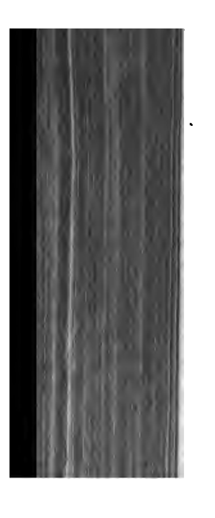
13. Le mot TAPES
dans presque toutes les I
nairement Persan. Cela e
Persans appellent encore
une espece de Tapis à p

14. XERXES, nom
Perse, fameux dans l'Hist
dire en Persan, selon l
tial, *belliqueux*, *ἀρήϊος*. l
tend, que ce nom est cor

observe, qu'il est ordinaire aux Orientaux de donner à leurs Princes le nom de *Lion* : que le troisiéme Sultan de la Dynastie des *Seljoukides* se nommoit *Arslan*, *Lion* ; & que le dernier Roi de l'Isle de Ceylan s'appelloit *Raja Singa*, c'est-à-dire, *Roi-Lion*. En joignant à *Xerxes* le mot *Arta*, qui signifie *Grand* ; on a fait *Artaxerxes*, nom propre de plusieurs Rois de Perse, ou, comme l'écrivent & le prononcent aujourd'hui les Persans, *Ardschir-scha*, c'est-à-dire, *le Grand-Roi-Lion*.

On peut juger du reste de l'Ouvrage, par cet échantillon, & reconnoître en même temps, que le Persan moderne, après tant de siecles, conserve encore des traces considerables de l'ancien.

IX. La derniere Dissertation de ce Volume est destinée à montrer l'usage, que l'on peut faire de la Langue Persane, pour l'intelligence du Talmud. L'Auteur en a donc extrait 116 mots, qu'il a disposez dans l'ordre de l'Alphabet, & qui sont tous, ou veritablement Persans, ou très-difficiles à éclaircir, sans le secours de cette Langue-là. Il ne s'est pas tellement fixé au Talmud, pour ces recherches, qu'il n'ait puisé dans d'autres Auteurs, ou contemporains, ou plus anciens; & il avertit aussi qu'on ne doit pas considerer les mots qu'il donne ici pour Persans, comme tellement propres à cet Idiome, qu'ils ne soient



non feulement, parce
une collection particuli
fe trouvent dans les I
d'Efdras, auffi-bien que
mais encore, parce qu'
plufieurs, pour exercer
vans, qui voudront s'e
cuffions Grammaticales
ne doit pas être furpri
des Juifs fi fort enric
celle des Perfans, pu
aiant été long-temps
de ceux-ci, il n'eft pa
en aient emprunté gra
mes; ce qu'ils ont fait
Gréque, Latine & Ar
Rabbi Nathan, dans fo
tulé *Aruch*, & quelq

nfez, par la nature de cet Ouvrage, d'en onner un détail plus particulier : nous ous contenterons de remarquer en généal, que l'Auteur en beaucoup d'endroits léve très-à-propos, & avec son érudition ordinaire, les méprises des Ecrivains ui l'ont précedé, dans ce genre de Critique. Par exemple, après avoir montré ue *Tag* תג, qui, dans le Targum & le Talmud se prend pour *une Couronne*, est le rai mot Persan, *Tage*, *une Tiare*; il a rande raison d'accuser *Benjamin Mussafia* e s'être trompé, lors qu'il assure que ce ot en Latin signifie une Couronne. En ffet, il n'y a que le mot *Toga*, qui ait pport au terme Hebreu; avec lequel cependant il n'a rien de commun pour la gnification. M. Reland, sur le mot *Thoca* u *Thaca* תכא cite le même *Mussafia*, qui crit, que ce terme se prend en Grec pour *n Trône*; sur quoi nôtre Auteur croit que e Rabbin, s'est trompé. Il paroît neanoins que le mot Grec θῶκος ou θᾶκος, qui eut dire, *un trône*, *un siege*, &c. ressemle fort à l'Hebreu *Thaca* ou *Thoca*.

o. GEORGII GRÆVII Præfationes & Epistolæ Centum viginti: C'est-à-dire: *Cent-vingt Préfaces ou Epitres de* Jean George Grævius, *recueillies par* ALBERT FABRICIUS, *avec l'Oraison funebre que* P. BURMAN *a prononcée à la loüange du même*



fez connuës des Sçavans.
Naumbourg fur l'Iffel, le 2
Il fût Profeffeur à Duifbour
où il époufa Jeanne Ade
dont il a laiffé quatre fill
à F. Gronovius, dans la
feffeur en Hiftoire à Dev
Trois ans après, il fut ap
pour la même fonction. Il
pendant plus de 40. ans av
réputation. Il eft mort l'o
1703. d'une apoplexie. I
de fa charge ne l'ont pa
nous donner un très-gra
Commentaires fur les Aut
modernes ; & ce font le
ces Ouvrages qu'on a p
maffer, & dont on a
cueil. On y a joint l'O

[redacted]

ne seroit point fâché d'en voir ici la Liste.

If. Casauboni Epistolæ. Magdeburgi in 4. 1656.

Hesiodi opera. Amstel. in 8. 1667.

In Lucianum Pseudo-Sophistæ, sive Solecistæ Notæ. Amstel. 8. 1668.

Ciceronis Epistolæ ad Familiares. Amstel. 8. 1677. 2. voll. Ad Atticum. ibid. 8. 1684. 2 voll. De Officiis. ibid. 1687. 8. Orationes. ibid. 1699. 8. 6. vol.

Florus, cum notis. Trajecti Batavorum. 1680. 8.

Justini opera, cum notis. Lugd. Bat. 1683. 8.

Jo. Meursii Libri posthumi, de Cypro, Rhodo & Cretâ. Amstelæd. 1705. in 4.

Ejusdem, Themis Attica. Trajecti ad Rhenum. 1685. 4.

Ejusd. Theseus, & Paralipomena, de Pagis Atticis. 1684. 4. Ultrajecti.

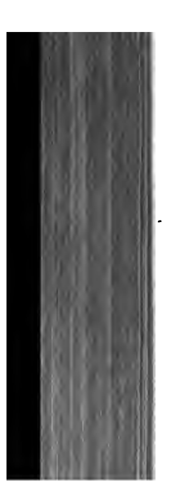
Albertus Rubenius, Petri Pauli F. de Re Vestiaria Veterum. Antuerp. 1665. in 4.

Ejusdem Dissertatio de vita Fl. Mallii Theodori V. C. Quæstoris sacri Palatii, &c. Trajecti. 1694. 12.

Franc. Junii Libri de Pictura Veterum, Roterod. 1695. fol.

Callimachi Hymni. Ultrajecti. 1697. 8. 2. vol.

Luciani opera. Amstel. 1687. 8



Catullus , Tibullus ,]
1680. 8.

Syntagma variarum Di
riorum, Ultrajecti. 1701.

Bernardini Ferrarii Medi
de ritu sacrarum Ecclesiæ
num lib. 3. ibid. 1692. 8.

Danielis Eremitæ , Au
vilis libri quatuor. ibid. 17

Petri Danielis Huetii Pc
Latin. Trajecti. 1694. 8.

Thesaurus Antiquitatu
Trajecti. 12 vol. in fol. ;
tibus.

Epistolæ ad Marquardu
Ultrajecti. 1697. 4.

Gratulatio ad Frederic
rem, de fundata Academi

[redacted]

SUPLEMENT DU JOURNAL DES SCAVANS,

Du Dernier de Mars M. DCCVIII.

Voyage de GAUTIER SCHOUTEN *aux Indes Orientales, commencé l'an* 1658. *&* *fini l'an* 1665. *traduit du Hollandois.* Tome 2. A Amsterdam aux dépens d'Etienne Roger, 1707. p. 514.

NOUS avons parlé du premier Tome de cet Ouvrage dans le dernier Suplément; il nous reste ici à parler du second. M. Schouten, après avoir fait dans son premier volume la description des Païs des Indes qui sont à l'Ouest du Gange, reprend dans celui-ci le fil de son Histoire, & raconte d'abord comment ils partirent de la rade de Cranganor, qu'ils quitterent pour retourner à Batavia. Leur départ se fit le dix de Mars 1662. & un mois après ils arrive-

Habitans de ... Ils épou...
les ou Ceilonois. C'est une coûtume parmi
femmes ; & c'est une coûtume les uns aux
de se prêter leurs femmes les uns aux
tres. Quand un mari part pour qu...
expedition, il va prier son ami ou son
fin d'être son substitut auprès de sa f...
S'ils reçoivent chez eux un intime a...
vienne de quelque voyage, ils ...
roient pas le traiter en ami s'ils l...
soient pour quelque temps la plus ...
leurs femmes. Dans leurs plus gra...
tins ils ne prennent point de boiss...
tes, ou ils en prennent très-peu.
ses dont ils se servent pour boire
gorguelettes ou gorgolettes, où il y a
ils n'appliquent point leurs lévres
afin de boire, mais ils tiennent
ouverte en penchant la tête e...
... font l'eau de haut en ... à la

estimez ; & après les Bramins
nanes, qui sont les Docteurs du
matiere de Religion, il n'y a
Cingales qui soient plus conside-
on trouve parmi les Ceilonois
Jurisconsultes, des Medecins, des
ns : mais pour les Medecins &
rgiens ils n'y sont point bons
stes ; ils bornent toute leur con-
à l'expérience : leurs remedes
posez de simples, dont ils font
ages ou des bouillies.
beaucoup de Cingales convertis
Chrétienne, les autres sont ido-
croyent la metempsychose. Ils
er ni vaches, ni bufles, ni bœufs,
'ils sont persuadez que les ames
nes passent plûtôt dans ces sortes
que dans les autres. Il y a à
e riches & superbes Pagodes, qui
eux où l'on s'assemble pour l'exer-
c de la Religion. Il y en a un
s sur une montagne élevée nom-
d'Adam, c'est là où les Ceilonois
pelerinage. Dans ce Pagode est
e où ils prétendent qu'Adam a
npreinte de son pied. L'Empe-
Ceilon conserve dans Candi une
preinte d'un pied, laquelle est
ndeur extraordinaire. Les Insu-
yent fortement qu'Adam a sé-
la montagne dont nous par-
lons ;

& qu'ils se mettent à genoux
C'est un usage assez ordinaire
des, d'exposer aux Elephans
qui sont condamnez à la mor
che le patient à une longue
une grande place. On ameine
Elephant, l'homme qui le con
par certains cris : aussi-tôt la b
dre le criminel avec ses dents,
le jette en l'air. Le patient r
l'Elephant court dessus & l'
Hollandois tirent de grands pr
lephans ; ils se servent des uns,
les autres aux Maures & aux P
a beaucoup de peine à les emb
faut couvrir de verdures & de
palmiers, les radeaux, les sya
les barques, sans quoi on ne

ns sçavent nager, & tiennent fort bien trompe hors de l'eau. Ils aiment à se ner, & font voir en courant qu'ils ne quent pas de legereté.

e 29. d'Avril de 1661. nos voyageurs erent Ceilon ; & le 10. de Mars ils rent sous la Ligne, où ils furent rete- par le calme jusqu'au vingt-uniéme, frant pendant tout ce temps-là la faim a soif, ne mangeant que de la vesse e avec de l'eau, & quelque petit mor- de lard vieux. „ Ce qu'il y avoit singulier ici, dit M. Schouten, c'est ue pendant les repas, où l'on mouroit faim & de soif, il y avoit toûjours trompettes qui ne cessoient de son- er & de faire fanfares : ce qui eût é, dit-il, la meilleure affaire du monde, cet air battu avoit pû remplir des esto- achs affamez."

e quinziéme du mois de Juin ils mouil- t l'ancre à la rade de Batavia où ils ent déja été, ainsi qu'on l'a pû voir l'Extrait du premier volume. Quand rent là il y eut une nouvelle destina- du Vaisseau pour le Japon. M. Schou- , qui auroit bien souhaitté faire ce ge, reçût d'autres ordres. Se voyant hors d'esperance de connoître le Ja- par lui-même, & ayant une grande sité de sçavoir ce qui regardoit ce , il eut soin de s'en faire instruire

par



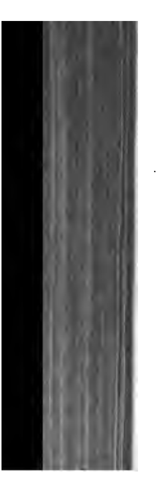
ce qu'il dit là-dessus ,
rons seulement deux o
Les Japonois aiment b
tissement , les Comed
cles, le son des instrume
lui des trompettes ils ne
frir. La couleur noire
la joye , & la blanche
Pour saluer ils baissent la
re; & quand ils veulen
respect , ils ont soin e
d'ôter adroitement leu
Gentilhomme ou un S
la mort , a la liberté de
me en se fendant le vent
de partie des hommes de
minel , comme son per
enfans , ses petits enfans

er ainsi. Le Chef de la Religion s'ap-
Dair ; on le revere presque comme
ieu. Il fait sa résidence à Meaco,
a une superbe Cour : c'est lui qui
re les titres d'honneur, & les Charges
siastiques.
. Schouten, après avoir demeuré quel-
temps à Batavia, en partit enfin ; &
s bien des courses différentes arriva à
ôte de Bengale, qu'il décrit ici fort au
g. Bengale est un puissant païs sous la
mination du Mogol. C'est un des plus
aux païs des Indes ; & il semble que le
iel ait pris plaisir d'y verser toutes les béne-
ctions temporelles dont les hommes puis-
nt être comblez. Il y a plusieurs Villes
ans Bengale, sçavoir, Bengale qui en
toit autrefois la Capitale, Caligam, Sali-
am, Cassamabasar, Ougli, Pipeli, &
Bellesoor. Quelques-unes de ces Villes
ont sur le bord du Gange. Les Indiens
ttribuent à ce Fleuve une vertu celeste.
l y a des milliers d'Idolâtres qui y vont
aire des pelerinages pour s'y baigner,
'imaginant que quand ils ont été mouillez
es eaux du Gange, tous leurs péchez sont
ffacez. Ils disent en se plongeant dans
eau : *O Gange lave-moi, purifie moi !* Les
emmes & les filles, dit M. Schouten, ne
nanquent point de pratiquer cette devo-
ion dans toutes les formes, quelque froid
u'il fasse; & la plûpart la pratiquent d'une
ma-

Les malades se font porter
pour être guéris. Ceux qui
être plongez, on se content
ser de l'eau du fleuve, ou d'
per quelque partie de leur c
meurt quelqu'un étant encor
ou peu de temps après en êt
ne doute nullement de son s
les malades n'y peuvent être
transporte de cette eau pour
user. M. Schouten dit, qu'a
vers un Bourg nommé *Barn*
quantité de Bengalois nomm
dont il vit un grand nombre,
femmes, se baigner dans le G
temps extrémement froid.
baignez ils se tournerent vers
vant, & l'adorerent en faisan
tions profondes. Quelques-

un si grand respect pour le Gange, qu'ils ne veulent rien manger qui ait été aprêté sur ce fleuve; & lorsqu'ils s'y trouvent embarquez, ils vont à terre pour faire cuire leurs viandes. Ils regardent comme un grand peché de se relâcher le moins du monde là-dessus, si ce n'est lorsque la tempête les surprend, ou qu'ils font des voyages de long cours. Les Maures sont les maîtres de ce qui regarde le commerce à Bengale, ils y travaillent outre cela avec beaucoup d'ardeur à l'avancement du Mahometisme. Ils sont obligez de faire leurs prieres cinq fois en vingt-quatre heures, sçavoir au Soleil levant, à midi, après midi, au Soleil couchant, & au soir fort tard. Pour les faire ils se mettent la face contre terre, & ont les mains jointes. M. Schouten dit, qu'il alloit quelquefois chez eux de bon matin pour des affaires, & qu'il les trouvoit étendus à terre sur des tapis, où ils prioient avec beaucoup de recueillement, sans vouloir parler qu'ils n'eussent achevé leurs prieres. Les mœurs des Bengales sont fort polies, ils se mocquent de la vanité, & ne changent jamais de mode.

Les femmes publiques sont en grande consideration à Bengale, & sur-tout à Pipeli, qui est une des principales Villes du païs. On les regarde avec estim
co



vantages, & ont dans
quartier particulier où ch
de les aller voir ſans
honte. Elles ont la plû
neaux d'or paſſez dans l
oreilles: elles danſent agr
ne donne gueres de f
ſoient appellées pour di
Elles forment une Confr
ne droit de faire payer
que femme que ce ſoit q
corps ſe mêle de leur mé
frairie paye par ſemaine
me au Coutewal, qui
Procureur Fiſcal. Parmi
Bengale il y en a qu'on
ceux-là fiancent leurs en
de quatre ans juſqu'à di

[redacted]

es ont des. Prêtres qui se nomment nines. On prétend que les diverses es idolâtres qui sont aux Indes montent uatre-vingt-trois : mais M. Schouten end qu'elles se peuvent toutes ranger les quatre principales que voici. La niere se nomme Cenrawach. On y t qu'il n'y a ni Dieu , ni Paradis , Enfer ; que le monde subsiste par lui-ne , & que l'ame au sortir du corps : dans un autre qui est tel qu'elle a ité de l'avoir , selon la vie qu'elle a ée. Quelques-uns de la Secte adorent lant le jour la premiere chose qu'ils rencontrée le matin. Les Bramins ette Secte portent avec eux de petits is pour balayer tous les endroits où assent , de peur de tuer quelque pe-nimal & quelque vermine. Ils exami-: scrupuleusement ce qu'ils mangent e qu'ils boivent , pour éviter de cau-a mort à quelque moucheron en l'a-nt. Ils ont un Carême qu'ils obser-religieusement. Ce Carême est au s d'Août. Les autres idolâtres tiennent : impurs ceux de cette Secte , & ils tissent tout le monde de s'en donner arde , de ne manger ni boire avec eux, e qu'étant *Ixoriettes* , c'est à dire A-s , ils sont entierement souillez.

a seconde Secte se nomme *Bisnau*. Ils ent qu'il y a un Dieu souverain qui

tenau , ‑
quelques uns de ..
aider à gouverner le monde ; ..
des Pagodes à ces Saints comm
même. M. Schouten leur att
la metempſychoſe , un ſentiment
comprend pas bien. Il dit qu'
que les ames mêmes des bêtes ſo
telles , & que par la mort des c
les animent , elles paſſent en d'au
comme celles des hommes.

Ils ſont tout à fait perſuadez ,
que les Idolâtres des autres Se
quand ils voient quelqu'un qui
à une perſonne qu'ils ont vûë
& qui eſt morte , c'eſt que
cette perſonne morte a paſſé
qui eſt devant leurs yeux. M.
dit , que du temps qu'il é
Malabar , on y croi

animent ces gens-[illegible] pas que les ames [illegible] manege. Ils [illegible] plusieurs fois de corps [illegible] un temps, & [illegible] purgées de leurs [illegible] ni elles sont reçuës dans le ciel [illegible] pendant, que si chaque fois qu'elles ont changé de corps, elles ont continué à pecher, elles sont enfin confinées dans un lieu de damnation. Ils soutiennent que les ames qui passent dans les vaches sont les plus saintes, & qu'elles sont sur le point d'entrer dans le repos éternel. Dans la Secte de Bilnau, non plus que dans la premiere dont nous avons parlé, on ne mange de rien qui ait eu vie, & on ne tuë aucun animal, pas même la vermine. Ils ont une grande mortification quand ils voient les Hollandois tuer des bêtes; & lorsque ceux-ci sortent avec leurs fusils pour tuer des oiseaux, on voit les Benianes, qui sont des peuples de cette Secte, venir au-devant d'eux, & les prier avec instance d'épargner le sang innocent. Ils croient que les ames qui ont mal vécu passent dans des corneilles; & pour cette raison, lorsque quelqu'un de leurs parens aiant mené une vie manifestement reconnuë pour mauvaise, vient à mourir ne manquent point de porter à [illegible] pendant un certain temps à des

avec les au...
auſſi leur Carême. Leu...
vent ſe remarier, quand elles n
que douze ans.

La troiſiéme Secte s'appelle Z
Ceux de cette Secte, comme ceu
tres, évitent de tuer aucun ani
qu'il ſoit, & ne mangent rien q
vie. Ils croient qu'il y a un Dieu
de toutes choſes; ils le nomment
Ils admettent d'autres Dieux a
Les principaux ſont *Ixora* &
Ils croient l'immortalité de l'ame
de la même maniere que la Sect
nau; mais ils différent de cett
en ce que chez eux les femmes ſ
après la mort de leurs maris. J
que nôtre Auteur étoit à Pipeli
deux veuves qui ſe brûlerent
... cette pratique fut a

gnanimité des femmes : & quand el-
ſont ainſi brûlées , on prétend qu'el-
trent dans une vie pleine de délices,
les goûtent avec leurs maris de joyes
es.
elque gloire qu'il y ait à ſe brûler
, & de quelque heureuſe vie qu'on
gine que ſoit récompenſée dans l'au-
onde une telle mort , on ne laiſſe
e trouver des veuves qui ſont froides
chapitre , & qui ne ſe ſoucient pas
brûler : celles-là ſont regardées avec
is , & ne peuvent plus ſe marier ; on
coupe même les cheveux en ſigne
ont. Les Maures font tout ce qu'ils
ent pour abolir une telle ſuperſti-
& ils viennent à bout d'en deſabu-
en du monde: il y a même des pe-
des meres qui ne veulent marier leurs
qu'à condition qu'elles ne ſeront pas
es à cette coûtume cruelle.
ns la Ville de Bengale cette deſtruc-
eſt expreſſément défenduë par ordre
Iogol même. Cependant il ſe trouve
urs quelques veuves , qui poſſedées
éſir de ſe brûler toutes vives pour
iſer par là leur réputation , gagnent
ouverneurs à force de préſens , &
nnent d'eux la permiſſion de ſe ſatiſ-
Mais ces Gouverneurs obſervent une
lité , qui eſt de faire une legere en-
pour ſçavoir ſi ces femmes ſe por-

 tent

des endroits où on ...
avant qu'elle se brûle, une mix
pium, de betelle & d'autres dro
l'étourdissent de telle maniere, q
elle est sur le bucher elle paroît
prend congé de sa famille en riar
La quatriéme & derniere Sect
des *Giogbi*, *Jocgi* ou *Gougis*. (
profession de reconnoître un D
teur & Conservateur de l'Unive
donne divers noms, & entr'a
de *Brun*. Ceux de cette Secte
Brun communique la lumiere
à la Lune, aux Etoiles, &
qui meurent dans cette foi vor
même en la présence de Brur
passer leurs ames dans des ar
bon naturel. Ils ont plusieurs
... dans leurs Pagodes.

ſauvages, & ne logent que dans des maiſons ruinées & abandonnées. D'autres, qui paſſent pour être encore plus ſaints que ceux-là, vont preſque tout nuds, laiſſent croître leur barbe & leurs cheveux qu'ils ne peignent jamais, & qu'ils rempliſſent de cendre ; ils mangent & couchent ſur des fumiers ; & par un eſprit de mortification affectent ſi fort d'être mal-propres, que M. Schouten, qui en a vû pluſieurs à Pipeli, à Ougli & en d'autres lieux de Bengale, dit qu'en les voyant on doute ſi ce ne ſont point des ſpectres qui viennent pour effrayer le monde. Ils ne vivent que d'aumônes, ſans jamais rien demander à perſonne ; mais les gens de bien leur fourniſſent ce qu'il leur faut : & au lieu du neceſſaire qu'on leur donne, ils recevroient tous les jours des feſtins s'ils vouloient les accepter. Ils ſont honorez & recherchez de tout le monde à cauſe de la vie mortifiée dans laquelle on les voit vivre ; mais ils fuient tous les honneurs. Une des mortifications qu'ils pratiquent, eſt de porter preſque toûjours dans les mains, ou ſur les bras des fardeaux d'un très-grand poids, ou d'avoir ſans ceſſe les bras levez vers le ciel, ſoit qu'ils marchent ou qu'ils s'arrêtent, qu'ils ſoient aſſis, debout ou couchez. Ils en prennent tellement l'habitude, qu'à la longue leurs bras ſe roidiſſent, & ne peuvent plus ſe baiſſer ni ſe plier.

de leur ren...
vec tant de zele, qu'ils ...
à cet égard. Ils demeurent à l'au
nuit, expoſez à toutes les injures
ſons : quelques-uns ſouffrent que
ſonnes devotes touchées de compa
tiſſent ſur eux un petit toît ouvert
tre côtez, & ſupporté par quatre
Ils ſe roulent dans des bourbiers p
plus mal-propres, & pour donne
qui les voyent un exemple du mép
doit faire de ce monde. Ils ne r
perſonne parmi eux ſans l'avoir au
exercé par une eſpece de novi
conſiſte particulierement à ne ſe
que de fiente de vache, ou à n'
que très-peu d'autre nourriture. (
choſe étonnante que l'entêtement
à l'égard de la fiente de vache ;
... eux, d'effacer tous l

'ar rapport à sa matiere. 4. Par rap-
à sa forme. 5. Par rapport à sa fin.
'ar rapport à son autorité. 7. Par rap-
à son excellence. 8. Par rapport à
utilité. 9. Par rapport à sa necessité.
l'Ecriture soit appellée Sainte, par
ort à son principe, l'Auteur le prou-
par deux raisons : la premiere, parce
Dieu en est l'auteur, Deut. 32. Jos. 1.
(Nous ne rapportons pas toutes les
tions, cela nous meneroit trop loin.)
seconde, parce que le S. Esprit l'a dic-
par une inspiration speciale. 2 Reg. 23.
Ces deux articles sont enfermez par
premiers crochets. Le S. Esprit parle
même aux hommes dans l'Ecriture.
th. 22. Il les juge par l'Ecriture. Joan.
c. (2. crochet.) Il faut donc préparer
cœur pour l'entendre, Deuter. 30. &c.
ut la lire avec respect, Deut. 5. &c.
mediter avec attention, Prov. 3. &c.
crochet.) En quoi consiste cette pré-
tion ? A adorer la Sagesse de Dieu,
nous y allons entendre. Exod. 5. &c.
renoncer à nos propres lumieres.
Cor. 3. &c. A reconnoitre nôtre indi-
é & nôtre foiblesse. Genes. 33. &c.
crochet.) Comme l'Auteur suit à peu
la même methode par-tout, nous
ns cru cet Exemple suffisant pour
ner lieu au Lecteur de juger, si on tire-
utant d'utilité de cet Ouvrage, que le
e le promet.

Journal de pri[illegible]
ment, comme[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
de la [illegible]
[illegible]
de [illegible]
de [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

C[illegible]
[illegible]
[illegible] de la Co[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], la [illegible]
[illegible], les [illegible]

[redacted]

qu'on leur avoit fait juger des Questions, qu'ils n'avoient point entendu juger : les Avocats ont desavoüé de fausses maximes, qu'on leur avoit attribuées, ou des raisonnemens à quoi ils n'avoient jamais pensé ; & l'on a trouvé certains Arrests qu'on a levez aux Greffes, entierement differens de ce qui en étoit rapporté dans les Livres. Quoi que dans des cas particuliers il y ait lieu d'accuser de ces défauts les Compilateurs d'Arrêts, cela n'empêche pas qu'en général on n'en tire beaucoup d'utilité. Ce cinquiéme Volume contient un grand nombre d'Arrêts & de Reglemens, tant du Parlement, que de la Coür des Aides, du Grand Conseil, & du Privé Conseil. On y a inseré divers Plaidoyez, & des Memoires des Plaidoyez, entr'autres sur les Mariages, sur des Questions d'Etat, sur les differens entre l'Abbaye de Joüare & l'Evêque de Meaux, & de Memoires concernant le Privilege de l'Ordre de Malthe, l'Histoire des Pairies, le Droit de Reversion, & la Contribution à la legitime par les enfans donataires, &c.

---

* ÆGIDII STRAUCHII Breviarium Chronologicum. Editio sexta. 8 *Lipsiæ apud Thomam Fritsch.* 1708.

XI.

JOUR

DE

SÇAV

Du Lundi 26. M

Inſcriptiones Antiquæ
ni, in abſolutiſſim
olim auſpiciis JOSE
& MARCI VELS
tem & diligentiâ
nunc curis ſecundis
[redacted]

s & les corrections de Gruter même, dius, & de J. George Grævius. On ajouté des Tailles-douces, tirées de d, quantité de Remarques, vingt-Tables revûes & augmentées, & les viations de Tiron & de Seneque. A erdam, chez F. Halma. 1707. in fol. ll. les trois premiers Voll. pagg. 1179. ol. pagg. 404.

IAQUE ou Dominique d'Ancone, n Marcanova Medecin de Padouë, Mantinea Peintre de la même ville, conde Dominiquain de Verone, abin disciple de M. Ant. Coccius us, François Philippe, sçavant Pié-s, & le fameux André Alciat, se pliquez les premiers, depuis le ré-nent des Lettres, à la recherche riptions anciennes. Mais, com-emarque M. Burman, Auteur de ace qu'on voit à la tête de cette e Edition des Inscriptions de Gru-leurs Recueils n'ont pas été impri-Le premier de cette espece, qui donné au Public, parut en 1521, soins de Jacques Mazochius Librai-ome, qui avoit ramassé une bonne es Inscriptions de cette ville. De-te Epoque, il y a toujours eu en es Gens sçavans, qui ont tourné leurs de ce côté-là, & qui ont mis au jour

publierent un Volume d'Inscrip
Fugger, Pirckemerus, Peutinger, (
& quelques autres, leur avoient fou
Curieux des Païs-bas, & des autr
ces voisines, imiterent bien-tôt
mans. Martin Smetius aiant par
talie pendant six ans, fit un Rec
criptions, dont les Etats Générau
par les Remontrances de Douza
rent à Leyde, en 1588, la prem
tion, qui fut magnifique. Jerôme C
le réimprima ensuite à Heidelbe
d'une maniere qui ne fit pas hon
si bel Ouvrage. Ce fut cepend
Imprimeur que Joseph Scaliger
pour en procurer une troisiéme
qu'il vouloit rendre beaucoup pl
que les deux autres. Barthelemi C
travail; mais la mo

joignit ses prieres à celles de Scaliger ; ils obtinrent ce qu'ils souhaitoient, & Scaliger promit de faire les Tables. Cette occupation ennuyeuse lui emporta dix mois entiers de son temps, ainsi qu'il paroît par ses Lettres adressées à Douza, à Velser, & à plusieurs autres Sçavans. Gruter écrivit à tous les Curieux de l'Europe, leur apprit à quoi il travailloit, & les pria de lui envoyer tout ce qu'ils pourroient trouver d'Inscriptions nouvellement découvertes. Il lui en vint presque de toutes parts un nombre prodigieux, dont il enrichit son Recueil, qu'il publia en 1603, & qu'il dédia à l'Empereur Rodolphe II.

Ce Livre donna du goût pour les Inscriptions anciennes, à une infinité de gens. On s'appliqua par-tout à en chercher, & dans cette vûe on examina tout ce que le hazard fit reparoître d'anciens monumens. Comme la plûpart des Auteurs inseroient dans leurs Ouvrages les Inscriptions qu'ils avoient ramassées ; cela donna lieu à Reinesius de former un nouveau Recueil, par le soin qu'il prit de les tirer de ces Ouvrages, & de les joindre à quantité d'autres qu'il avoit déja. On vit paroître en Angleterre les Marbres d'Oxford, qui renfermoient ceux d'Arondel & de Selden. En France, Spon, & quelques autres, travaillerent avec succès à la recherche des Antiquitez de cette nature, que le temps avoit

en

apres ...
nouveautez.

L'Ouvrage de Gruter étant u
rare, J. George Grævius pens
re réimprimer avec les additi
corrections de Gudius, qui avoi
d'après les originaux mêmes f
plaire, & qui avoit d'ailleurs r
grand nombre d'Inscriptions,
connoissoit pas encore. Ces In
& celles qui se trouvoient répan
les Ouvrages particuliers des
pouvoient faire ensemble un
Volume, que Grævius résolut de
ceux de Gruter. A peine avoit
la moitié de ce grand travail, l
mort le surprit; mais MM. Burm
ten, qu'il s'étoit associez dès le
cement de l'entreprise, ne desesp
...voir mettre la derniere

Tout ce qui pouvoit contribuer à l'or-
ment des Temples & à la gloire des
eux, faisoit la matiere des vœux des
omains. Les Temples étoient remplis
boucliers, de couronnes, de petits
vires, de figures de membres qu'on sup-
soit avoir été guéris. Ces figures é-
ent ordinairement ou de bronze ou de
re cuite. Mais les vœux les plus ordi-
ires n'engageoient qu'à offrir des ta-
eaux. Il y avoit dans le Temple d'Isis
si grand nombre de ces sortes de ta-
aux votifs, qu'on disoit communé-
nt que cette Déesse étoit la nourrice des
intres.

M. Struve parle assez au long des diffé-
ntes especes de Divinations qui étoient en
ge chez les Romains, & des Rites
'observoient les Augures, les Aruspices,
les autres devins. Les Romains ne con-
ltoient gueres les Oracles étrangers, ex-
pté celui de Delphes; ils en avoient
ez en Italie. Outre les Oracles ordi-
ires, on y trouvoit les *Sorts* de Cæ-
, d'Antium, de Falere, de Prenes-
, & quelques autres. Ces Sorts étoient
s dez de bois où l'on avoit gravé cer-
ins mots. On jettoit ces dez dans une
ssette, d'où un enfant les tiroit l'un
rès l'autre. Il les arrangeoit à mesure,
en composoit une ligne qu'on lisoit
on *pouvoit*. Les Sorts de Preneste é-

toient

fans ordres qu'il ...
caſſer un certain rocher, reſolut
béïr, & de s'expoſer s'il le faloit
de ſes concitoyens. Il briſa de
cher, & auſſi-tôt on en vit ſortir
ceaux de bois de chêne chargez d
res antiques. Dans le même tem
te Ciceron, il coula du miel d
qui étoit planté où eſt maintenan
ple de la Fortune. Les Aruſpic
gez ſur un évenement ſi extra
aſſurerent que ces Sorts ſeroien
credit, & les firent enfermer da
tit coffre fait par leur ordre du b
olivier. Tibere fut épouvanté
tone, de la majeſté de ces Sort
temps qu'il travailloit à ruïner t
racles qui étoient dans le voiſin
... Le ſujet de l'épouvante d

l, Perpol. On juroit auſſi à Rome par Dieu Fidius, *me Dius Fidius*; par Ce-s, *Eccere*; par Jupiter, par les Dieux ɛnates, par les os des parens, par le ɛnie du Prince, &c. mais le grand ſer-ent ſe faiſoit par Jupiter ſurnommé *Cail-ɩ, per Jovem lapidem.*

En traitant du Calendrier nôtre Auteur it quelques remarques ſur les Heures & r les Horloges. Il y avoit long-temps ɩe les Grecs ſe ſervoient de Cadrans ſo-ires, lorſque les Romains ne ſçavoient s encore diſtinguer les Heures. Juſ-'à la prémiere guerre punique ils ne nnurent que le commencement, le mi-u & la fin du jour; encore ne pou-ient-ils conjecturer quand il étoit midi, e dans les beaux jours. Pendant la pré-ere guerre punique M. Valerius Meſſa-ayant trouvé à Catane un Cadran dé-t ſur une colonne, l'emporta. Comme Cadran avoit été dreſſé pour la Sicile, ɩe pouvoit pas marquer fort exactement heures à Rome. Meſſala l'expoſa nean-ɔins au public, & on s'en ſervit pen-nt 99. ans, juſqu'à ce que le Cenſeur Marcius Philippus en eut fait faire un re qu'il mit auprès de celui-là. Mais ɔi que le Cadran de Marcius fut plus que celui de Meſſala, il faloit toûjours 'il fit ſoleil pour ſçavoir quelle heure il it. Scipion Naſica fut le premier qui dé-

livra



Dans ...
toient les Dieux, & leur ...
tables & des lits. Cette cer...
pelloit *Lectisternium*. Les ta...
chargées de mets exquis. On...
les lits les Statuës des Divi...
avec choix, car tous les Dieu...
pas également à se trouver...
de l'autre. On plaçoit Jupit...
sur un même lit, Neptune &...
un autre; Mars & Venus ne...
pas mal ensemble ; Apollo...
n'avoient point d'aversion l'u...
tre : on donnoit à Vulcai...
Vesta pour compagne, & Ce...
re. Ces sortes de festins sacre...
rent l'an de Rome 212. le...
huit jours : Apollon, Lat...
Hercule, Mercure, & Nep...

ae Stuck dans un Ouvrage qui pa-
ric en 1598. & peu de temps après
, in fol. Jean Faubert dans ſon
de Sacrificiis Veterum , imprimé à
1659. in 8. Paul Merula & Guil-
)utram. L'Ouvrage de Paul Me-
iacrificiis , fut publié à Leyde avec
Traitez en 1681. in 4. celui d'Ou-
rte le même titre ; il fut mis au
Amſterdam en 1688. in 8. Le pre-
garde principalement les ſacrifices
mains , & le dernier ceux des

ae M. Struve dit des Temples, des
des Statuës & des Offrandes, eſt
abregé de ce que nous apprenent
ıjet les Topographes de Rome, &
s autres Auteurs dont on voit la
ı tête du Chapitre onziéme de ce
e.

le douziéme l'Auteur explique l'in-
ı & les emplois de tous ceux que
ṣion de Rome attachoit particulie-
aux choſes ſaintes. Il parle du
des Pontifes, du College des Au-
de celui des Auſpices ; des Prêtres
doient les vers des Sibylles, de ceux
ſidoient aux feſtins ſacrez , des Prê-
champs appellez *Fratres Arvales* ,
ous les autres Miniſtres des Dieux.
es Déeſſes de Rome il y en avoit
es-unes qui n'étoient ſervies que

qu'autre raiſon. Les Ve
trémement conſiderées à
en avoit que ſix. On les
les les plus diſtinguées. E
pas avoir moins de ſix a
prenoit, ni plus de dix
ment duroit trente ans.
prémieres années elles ap
remonies; elles les exerço
dix autres, & elles les e
dant les dix dernieres. Le
elles pouvoient ſe marie
paux emplois étoient de
ſacré, de garder les Dieu
apporté de Troye, & de
le Temple de Veſta ave
fontaine ſacrée. Cette f
le Mont Aventin, & i

ou de la plûpart : & la seconde ceux
ans leurs Ouvrages ont fait simple-
mention de quelqu'une , ou qui ont
illi & expliqué des Medailles , des
ptions , & d'autres Monumens qui
it à éclaircir ces mêmes Antiquitez.
ouble Catalogue est fort curieux ; on
uve & l'année de l'impression , & la
e de chaque Ouvrage , & ordinaire-
: quelque Remarque critique qui le
terise.

Du 17 Decembre 1707.

it de l'Assemblée publique de la SO-
ETE' ROYALE DES SCIENCES
uë dans la grande Sale de l'Hôtel de Ville
Montpellier.

ONSIEUR de Plantade ouvrit la sean-
e par un Discours Academique , où ,
s avoir fait voir les raisons indispensa-
qui avoient fait différer l'Assemblée
ique , & celles qui avoient empêché
de Montpellier d'y présider ; il infor-
t le Public des travaux qui avoient oc-
é l'Academie pendant cette année. Il
que les Registres de la Societé Royale
ent remplis de faits & d'expériences
curieuses & assez utiles, pour mériter
oir le jour : mais que le peu de se-
s, qu'une Compagnie sçavante pouvoit
at-



vancer, que ...
la Societé Royale des Science
roit d'une maniere bien plus bri
n'avoit fait jusqu'ici.

Après que M. de Plantad
de parler, M. Rideu lût un
la dissolution du sel, qui doi
préliminaire, pour expliquer
tions & les crystallizations. I
que toutes les raisons physi
a données jusqu'ici de ces p
lui paroissent peu conformes
à l'Expérience; qu'il n'est pa
tablir dans un fluide un m
parties insensibles en tout s
on le suppose ordinairement
bien plus vrai-semblable de c
toutes les parties du liquide
& des pésanteurs égales, a

ırs M. Rideu remarque, que
ſolution du ſel par l'eau commu-
des parties ſalines, qui s'élevent
ſuperficie de l'eau; parce qu'el-
ccompagnées d'une bulle d'air,
ſe leur élevation. En effet, dès
le vient à crever, la partie ſaline
ıar ſon propre poids; comme fe-
ırps ſolide, qui ne ſeroit point
La raiſon & l'expérience ont
é M. Rideu à croire, 1. que
des liquides ne ſe meuvent pas
ens, & qu'il ſuffit qu'elles ayent
ement de trépidation, pour
un tout qui ſoit fluide. 2. Que
ɛnu dans les molecules ſalines,
beaucoup à leur diviſion par
té; & que c'eſt par la force de
s qui ſe débandent, que les par-
ſe choquent rudement, & qu'il
ne eſpece de trituration. Il dé-
e la ſuſpenſion des parties ſalines
quide, de la diviſion qui s'en
etites lames, qui perdent beau-
de leur maſſe que de leur ſuper-
emple d'une feuille d'or & d'une
nême métal, de même poids.
ure différente, lui fournit une
ɛn ſenſible de ce phenomene.
Rideu n'en demeure pas-là. Il
es principes de la Geometrie pour
qu'il avance; & fait voir, par
 la

„ tion ordon...
„ la progreffion des quarrés fe fait fuivan
„ nution des maffes fe fait. Car d
„ greffion des cubes.
„ que dans la progreffion des q
„ puis l'unité en avant ; ils
„ moins que les cubes dans le
„ moins que les cubes en retrogradant
„ dre ; ainfi, en retrogradant
„ té, ils diminuent moins que
„ car fi on ajoûte à un quarr
„ de fa racine + 1, on aura le
„ fuit immédiatement ; & fi
„ on en ôte le double de fa
„ on aura le quarré qui eft im
„ au deffous. Au lieu que
„ cube qui eft immédiatem
„ d'un autre, il faut ajoûter
„ triple du quarré de fa rac
„ racine + 1 ; & fi on veu
„ ... au deffous,

oir sous quelle forme devoient être les
ɫls, lorsqu'ils nageoient dans le liquide. Il
onclut de tout ceci, 1. qu'un sel est disso-
ıble, lorsque le fluide peut pénétrer dans
s pores : que les parois de ces mêmes
ores ne résistent pas invinciblement à l'ac-
on du dissolvant; & que l'air qui est con-
enu dans les cellules du sel, peut être mis
n liberté. Sans toutes ces circonstances
n'y aura qu'une dissolution imparfaite,
u une simple *madefaction*. 2. Qu'un li-
uide peut dissoudre des sels de différente
ature, après même qu'il est chargé des
nolecules de quelqu'autre sel, auquel il
e touche plus : il en donne la raison
ar le changement de figure qui arrive aux
arties du dissolvant à l'occasion du pre-
nier sel qu'il a dissout; ce changement
e figure devant le rendre plus propre à
'introduire dans des pores d'une structure
ifférente. Enfin l'augmentation de mou-
ement qui arrive au fluide par la chaleur
u feu ou du soleil, doit necessairement
e rendre plus propre à diviser & à soûte-
ir une plus grande quantité de parties sa-
nes. Cet effet se déduit naturellement
es principes déja établis; de même que la
récipitation spontanée, qui arrive neces-
iirement dès que ce mouvement, qu'on
eut appeller étranger, cesse ou dimi-
uë.

Il finit par la précipitation, qu'il appelle



corps avec le premier, laquelle ne manque pas de détruire l'équilibre , déja dans le liquide.

Ce Memoire laisse entrevoir u nouveau sur la liquidité & la f corps ; sur les dissolutions, précip cryſtallizations ; lequel étant c l'esprit Géometrique, dont M. R de l'animer, pourra servir à déve effets les plus cachez de la Natu Chymie.

M. de Plantade récapitula ce Il ne manqua pas de relever ce tenoit de plus curieux & de plus de le présenter à l'Assemblée sou me simple, qui le mettoit à la tout le monde.

M. Astruc lût ensuite un Me

ſemble; & peut ſe réduire en poudre ſans beaucoup de peine. Les pétrifications qu'on trouve dans ce rocher, ne ſont pas proprement des coquillages pétrifiez; ce n'eſt que la terre, qui s'eſt durcie dans la cavité de différentes coquilles. On y trouve *des Camma levis, des Pecten, des Cochlea, de toutes les eſpeces de Turbo, &c.* Il y a peu de Coquilles dans nos mers qui ne ſoient imprimées dans cette roche. M. Aſtruc fait gloire de devoir une partie de ce détail à M. Bon Premier Preſident à la Cour des Comptes, Aides & Finances de cette Ville, & Academicien honoraire de la Societé Royale des Sciences. „ Quelque „ grands (dit M. Aſtruc) que ſoient les „ emplois de ce ſçavant Magiſtrat, ils ne „ l'occupent pas tout entier. L'amour „ qu'il a pour toutes les Sciences, fait „ qu'il ſe délaſſe ſouvent à l'étude de l'Hiſ„ toire naturelle. Il fit travailler, il n'y „ a pas long-temps (continuë-t-il) au ro„ cher de Boutonnet, ſur l'avis qu'il eut „ des pétrifications qu'on y voit. Il en „ trouva un grand nombre de fort curieu„ ſes, qui ſervent à orner ſon cabinet, „ rempli de toutes ſortes de curioſitez „ Phyſiques. La bien-veillance (pour„ ſuit M. Aſtruc) dont il m'honore, ou „ plûtôt l'affection qu'il a pour toutes les „ perſonnes qui ont de l'attachement pour „ les belles Lettres, m'a procuré l'avan-

 tage

fort éloignez de la mer ; &
mille figures de plantes & d'an
les marbres & dans les agathes
ne peut rapporter qu'à l'arranger
des differentes parties de la ma
moins (disent-ils) * l'Apollon
Muses qui étoient représentées d
re de l'anneau du Roy Pyrrhus
de Pline ; & plusieurs merveil
bles. Mais il répond à cela, q
appelle *jeux de la nature*, n'a
exacte ressemblance avec les c
sentées ; que les dimensions n'y
observées ; qu'on ne trouve p
plusieurs pierres qui représente
ment la même chose ; en un mo
jeux de la nature ne sont autre
des lineamens jettez au hazar

blables aux coquilles qu'on trouve dans la mer ; enfin on y trouve souvent la coquille même qui leur a servi de moule. Tout cela decide si victorieusement contre les jeux de la nature, qu'il n'est plus permis d'y avoir recours pour l'explication des faits en question, quand on veut faire usage de sa Raison.

Après que M. Astruc a établi que les pétrifications ont été moulées par de veritables coquilles, & que les coquilles qu'on trouve dans les rochers sont de veritables coquilles, qui ont été autrefois dans la mer : il s'attache à découvrir la cause qui peut les avoir répanduës dans tous les differens endroits où l'on en voit aujourd'hui. Le deluge universel lui fournit d'abord une cause générale plus suffisante ; & le changement du lit de la mer lui en fournit une particuliere, à laquelle il rapporte les coquilles de Boutonnet & des environs. Par le témoignage de Strabon, de Pomponius Mela, de Pline, & d'Æthicus, il paroît que la campagne des environs de Montpellier étoit presque toute couverte par la mer. Les fondations des Abbayes de S. Gilles & de Psalmodi, dans le huitiéme siecle, font voir que les Païs où elles sont situées, n'étoient que des Etangs qui furent dessechez par les Bénédictins ; & ces Etangs étoient sans doute des restes de la mer qui s'étoit

cela fait voir, que si les Celt
iomiques, anciens habitans d
nous en avoient laissé la descr
aurions bien de la peine à l
présentement. Les eaux de
nissent encore une preuve à
qui n'est pas des moins fortes
negative. Les Romains, dit-
beaucoup de cas des fontaines
de : Sextius bâtit la Ville d'Ai
ce, à cause des eaux *Thermales*
encore aujourd'hui. Strabon,
sone ont parlé avec éloge des
& de Bagnieres sous les noms
bellica, *&* *Aquæ Onesiæ*. Cet
étoit habitée par des Romains
dant ils n'ont rien dit des Eaux
quoi que plus chaudes, & pe
efficaces ... que celles ... il

Rhône devroit nous persuader, que les côtes de ce Païs doivent avoir reçû de grands changemens. Ce fleuve impétueux entraîne beaucoup de sable & de limon, qui se répand sur la côte, forme les bancs de sable que nous y voyons, a bouché le port d'Aiguemortes, & le port Sarrazin, & combleroit bien-tôt celui de Cette, sans l'attention continuelle qu'on apporte à l'entretenir. C'est par un semblable *atterrissement* que l'embouchure du Rhône n'étoit presque plus navigable du temps de Caius Marius; ce qui obligea ce Général à tracer un nouveau Canal pour faciliter le transport des vivres à son armée, lorsqu'il voulut s'opposer au passage des Theutons & des Ambrons, qui vouloient s'ouvrir un chemin en Italie par le milieu de la Provence. M. Astruc parle ensuite des *atterrissemens* que le Nil a produit en Egypte; de ceux du Po dans la mer Adriatique; de ceux du Rhin & de la Meuse en Hollande; de ceux du Danube dans le Pont Euxin, &c. tous ces *atterrissemens* doivent produire de grands changemens sur les côtes de la mer, dans une longue suite de siecles. Mais, dira-t-on, les côtes de la Provence n'ont point changé; Marseille est toûjours un Port de mer depuis plus de 3000. ans; & l'Etang de Martegue décrit par Strabon, sous le nom *Stagnum Astromela*, est le même qu'il étoit du

Mer Med... en Occident, ... Occident ...
rient en Occident ... d'Occident ...
lui de la terre d'Occident jette non
que ce mouvement jette non ... les côte
les fables du Rhône fur les côte ... déb
guedoc, mais encore les déb...
les vaiffeaux qui font naufra...
de Provence. M. Aftruc rép...
à deux objections confiderab...
roiffent renverfer tout fon ...
prémiere eft prife de la po...
Mariana, qu'on veut être A...
la feconde de *Caftellum Lat*...
être le village de *Lattes* d'...
la pofition de ces lieux ét...
Caius Marius, & du temp...
Mela, telle qu'elle eft auj...
tes n'auroient pas chan...
fenfible. Mais il répond...
... signage de Plutar...
... delà ...

tez, que pour lors Lattes, qui eſt plus bas que Meze devoit être tout inondé. D'ailleurs les Archives de l'Hôtel de Ville de Montpellier diſent, qu'en 1121. & 1139. la campagne de Lattes n'étoit qu'un marais; & que ce ne fut qu'en 1300. qu'on y bâtit un Bourg entouré de Murailles. Lattes n'étoit donc rien du temps de Pomponius Mela. On en conviendra encore mieux, ſi on fait attention à l'ordre que garde ce Geographe dans la deſcription de ce Païs. Il ſuit l'ordre ſelon lequel les lieux ſe préſentoient à ceux qui alloient d'Italie en Eſpagne. Or il parle de *Flumen Ledum*, qui eſt, ſans contredit, la Riviere du *Lés*; & enſuite de *Caſtellum Latara*; donc *Caſtellum Latara* eſt en-deça du Lés, & ne peut être le Hameau de Lattes d'aujourd'hui. M. Aſtruc ſoupçonne, avec beaucoup de vrai-ſemblance, que c'étoit un petit Bourg, qui a fait depuis ce temps-là une partie de la Ville de Montpellier. De plus le *Caſtellum Latara* ſe trouve, ſuivant Pomponius Mela, ſur le chemin de Nîmes à Narbonne. Ce n'eſt donc point le Hameau de Lattes, mais une portion de Montpellier. On voit encore les fondemens d'un ancien Pont, au-deſſus de Caſtelnau; & un reſte d'une voye militaire, qui marquent diſtinctement la route décrite par ce Geographe. Toutes ces raiſons ſont

res ; comme on peut rappor
qui sont dans des Païs fort él
la Mer, & sur les plus hautes mo
déluge universel.

M. Astruc finit son Memo
enseignant la cause physique d
changemens de coquilles en
reconnoît de trois especes de
tions. La premiere n'est qu'un
tion de limon, qui s'est colé
a durci sur la superficie d'une
parce qu'il s'est trouvé trop gr
en pouvoir pénetrer intimeme
tance. La seconde n'est qu
moulée dans une coquille,
la suite des temps, & qui
vé la figure de son moule,
me que la coquille a été dét
troisiéme enfin est un ...

munes ; & le terroir de saint George, à une lieuë de Montpellier, fournit une grande quantité d'huitres petrifiées de la troisiéme espece.

M. Astruc parle de plusieurs fontaines, tant de ce païs-ci que des païs étrangers, qui font des incrustations ou des petrifications réelles : & d'un morceau de Palmier (qui fut envoyé à M. l'Abbé de Louvois ; & dont il a vû une portion dans le Cabinet de M. Chirac) qui étoit entierement changé en pierre ; aiant conservé la couleur & les fibres qui sont naturellement dans ce bois.

M. de Plantade recapitula ce Memoire fort au long, & après avoir loüé le travail & l'exactitude de M. Astruc, il fit sentir au Public toute l'utilité que l'on pouvoit attendre de ces recherches sçavantes & curieuses.

JOHANNIS LINDER M. D. Wermlandia Sueci, de Venenis in genere & in specie exercitatio, videlicet eorum natura & in corpus agendi modo : atque eàdem pro morbi acuti vel chronici ex iisdem oborientis indole, curandi, & in esculentis potulentisque indagandi ratione juxta veterum quorumdam & recentiorum dogmata ad solidorum & fluidorum corporis organici leges Mechanicas deducta & explicata. *Lugduni*

1708. vol. in 12. p. 262.

LE dessein de M. Linder, da
té, est de montrer commen
agissent dans le corps, & y p
duire des effets si surprenans.
tion en cela est de donner lieu
verte de divers remedes contre
parce qu'il est difficile d'empê
nin d'agir, si l'on ne sçait
agit: & cela est assez conform
me générale de Celse, qu'il
comprendre que celui-là puiss
maladie qui ne sçait pas comm
produite. L'Auteur divise le
trois genres, en corrosifs,
& en narcotiques. Il parle
venins corrosifs, puis des ven

tions qui produisent les hoquets, les
nissemens, les convulsions qu'on re-
rque dans les personnes empoisonnées.
arrive aussi par là d'autres accidens; car
vaisseaux picotez, & même percez par
s particules aiguës & tranchantes, sont
bligez de rendre l'humeur qu'ils renfer-
nent, & c'est ce qui cause des diarrhées,
es dyssenteries, & enfin des ulceres dans
es intestins.

Il seroit difficile de déterminer la figure
de ces particules corrosives: M. Linder re-
marque en général, que les choses qui peu-
vent faire dans le corps quelque solution
de continuité, viennent ou de l'art qui
leur a donné une figure propre pour cela,
ou de la nature: que ces derniers sont ou
des sels fixes ou des sels volatils: que les
uns & les autres agissent par le moyen de
leurs différentes figures, dont les unes sont
à angle aigu, les autres à angle obtus, &
les autres à angle droit. Il y a des Physi-
ciens qui ont assigné à chaque sorte de sels
sa figure particuliere: au sel commun,
par exemple, la figure cubique: à l'alum,
l'octogone: au nitre, la pyramidale: au
vitriol, la rhomboïde: au sel ammoniac,
l'exagone: mais quelle que soit la figure
de ces sels, toûjours est-il certain que ce
n'est qu'en piquant & en séparant qu'ils
agissent: mais il faut pour cela que leurs
pointes s'insinuent: deux choses y contri-
buent

ces particules rencontreront ,
qui arrivera sera aussi plus ou
de. Il s'ensuit de là , remarq
der, que les personnes robust
les organes étant plus tendus o
vement d'oscillation fort &
doivent être plus facilement &
gereusement offensez par les po
les personnes dont les parties f
& n'ont que de foibles ressorts,
On sçait que ce qui entretient
le mouvement reciproque des so
tre les fluides, & des fluides co
lides. Or dans une personne
& bien saine, les solides poussen
des avec une plus grande force
& par consequent ces solides, q
pas seulement heurtez par les

:s poiſons corroſifs ſont donc plus
ereux pour les corps robuſtes que
les autres ; & quoique la choſe ſem-
enir du paradoxe , elle ſe trouve ce-
ant confirmée par un exemple fort fa-
r. C'eſt qu'on remarque , dit M.
er, que les païſans, les ouvriers , &
itres gens de cette ſorte, qui ont une
vigoureuſe , ſont plus facilement
us par les purgatifs, que les perſonnes
: foible complexion , & qui menent
vie plus délicate. Quelle autre rai-
le cet effet , dit M. Linder , ſi-
que les gens robuſtes aiant le reſ-
des inteſtins beaucoup plus fort , il
: que les membranes de leurs in-
s viennent frapper plus rudement con-
s particules des purgatifs , & qu'elles
ont par conſéquent plus rudement
ées; au lieu que dans les autres , les
ins n'aiant qu'un reſſort languiſſant ,
ent des coups ſi foibles contre les
es des purgatifs , qu'à peine les pur-
peuvent-ils les picoter ; en ſorte
1 eſt quelquefois obligé d'en venir à
urgatifs plus forts. M. Linder pour
ver cette remarque cite le témoignage
I. Ramazzini , qui dans ſon livre *de*
is artificum , a ſoin d'avertir que les
de la campagne , les ouvriers , les
euvres ont plus de peine à ſupporter
urgatifs , que n'en ont les perſon-
nes

bord épuisez & affoiblis par les p
Qui sana habent corpora pharmacis
cito exsolvuntur. Et l'autre qui s
mediatement celui-là : Que ce
ont le corps fort & robuste souffre
beaucoup de peine les purgatifs
bene valent corpore purgationes ag
stèque ferunt, comme traduit
car c'est ainsi qu'il faut rendre l
καθαίρεσθαι ἐργώδεες ; qui est dans
Grec, au lieu de le traduire com
tains Traducteurs, *purgatu sunt*
sont *difficiles à purger.*

M. Linder tire de tout ceci
sons pour expliquer d'où vient q
les gens robustes tombent malade
plus dangereusement malades q
tres, & plûtôt emportez : au
les personnes délicates ont q
... plusieurs années des ma

les de peste & de contagion que
es. Par la raison que les parties
corps aiant un ressort lâche & foi-
nnent heurter avec moins de for-
e les particules subtiles du venin,
ont par conséquent moins aisé-
nétrées. Nous croions devoir sur
rapporter un exemple que nous
ouvé dans la Rélation des Voya-
Gautier Schouten aux Indes O-
, de laquelle nous avons déja par-
e dernier Suplement. Il se trouva
Vaisseau qui fut batu par de
tempêtes ; & les fatigues que
ge eut à souffrir à cette occasion,
aux moins robustes de violentes
qui cesserent enfin par les soins
Schouten Chirurgien du Vaisseau.
temps après il survint dans le
une peste effroyable, dont M.
raconte les effets extraordinaires,
peste n'attaqua que les plus ro-
i n'avoient point eu la fievre au-

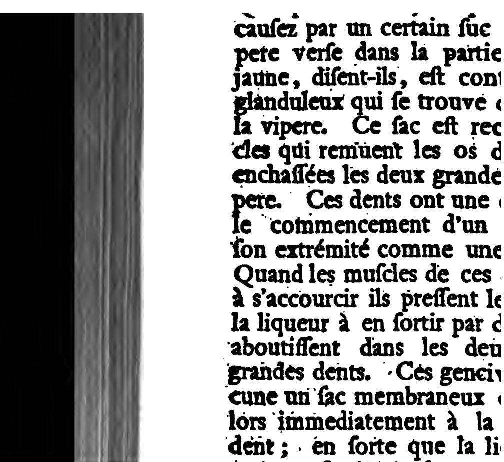
si l'on doutoit que le ressort & le
ent des solides fût ce qui contri-
us à l'effet des poisons, il seroit
s'en convaincre par l'exemple de
e, qui ronge avec bien plus de
chair morte que la chair vive.
isons corrosifs n'agissent pas seu-
r les solides, ils agissent encore
sur

rouler.

M. Linder, après avoir exa
néral les poiſons corroſifs,
en particulier, & ſelon l'ord
regnes, qui ſont les minerau
maux, & les vegetaux. Il v
aux poiſons obſtruans, qu'il ex
me les premiers; & puis il pa
ſons narcotiques. Il recherche
qu'on doit penſer des filtres &
enſeigne divers remedes contre
& fait au ſujet des poiſons plu
ches curieuſes tirées de la Chy

Pour ce qui eſt des poiſons
ſe trouvent dans le regne m
Linder met le mercure au pr
puis l'arſenic, l'antimoine, le
pierre, la chaux vive, & les

. qu'en Ecosse un grand nombre de
onnes moururent subitement par l'ex-
ison qui s'éleva d'une mine de charbon
pierre qu'on venoit d'ouvrir.
M. Linder met ici le diamant au rang
poisons corrosifs, & il cite là-dessus
emple du Prince Louïs de Brandebourg,
mourut pour avoir avalé de la poudre
diamant.
Cardan neanmoins ne veut point que
diamant soit regardé comme un poison,
l se fonde sur ce qu'un certain François
deschinus avala plusieurs fois des mor-
ux de diamant sans en sentir jamais le
indre mal.
Les poisons corrosifs acres qui se trouvent
mi les animaux, sont le Crapaud, le
evre marin, l'Etoile marine, la Scolo-
ndre ou Chenille d'eau, la Salamandre
mal froid que quelques-uns s'imaginent
re dans le feu. Le venin de ces ani-
ux étant avalé ronge les nerfs, cause
convulsions, & rend le corps tout li-
le. M. Linder joint à ces poisons les
ntharides, les Scorpions, les petits Es-
bots bleus, la salive de tous les animaux
and ils sont enragez. Surquoi on rap-
rte l'exemple d'Aristide de Locres, qui
ourut pour avoir été mordu d'une Be-
te.
M. Linder n'oublie pas ici les Serpens,
Viperes, les Araignées, la Tarantule,
&



cauſez par un certain ſuc
pete verſe dans la partie
jaune, diſent-ils, eſt cont
glanduleux qui ſe trouve
la vipere. Ce ſac eſt rec
cles qui remuent les os d
enchaſſées les deux grande
pere. Ces dents ont une
le commencement d'un
ſon extrémité comme une
Quand les muſcles de ces
à s'accourcir ils preſſent le
la liqueur à en ſortir par d
aboutiſſent dans les deu
grandes dents. Ces genci
cune un ſac membraneux
lors immediatement à la
dent ; en ſorte que la li

ere de ce ſuc jaune, quelques-
yent que c'eſt un ſuc qui abonde
s. M. Charas prétend que ce ſuc
eſt point ce qui fait le venin de
e, mais que ce ſont certains eſprits
ipere, leſquels s'échapent alors dans
; & il croit le prouver en ce que
aune étant avalé ne fait aucun mal:
n'a pas pris garde que ce ſuc étant
altere beaucoup par le moyen des
s & des alimens qu'il rencontre dans
ch; au lieu que quand il entre
corps par la playe de la morſure,
re pur & ſans alteration. Ce qui
e qu'il fait alors tant de deſordres.
ience confirme même ce que nous
car ſi on verſe de ce ſuc jaune dans
ye qu'on ait faite à quelque animal,
devient bien-tôt mortelle.
tres prétendent que tout le mal que
la morſure de la vipere vient uni-
t du coup de ſa dent, lequel cauſe
s membranes & dans les nerfs de la
morduë; un ébranlement qui ſe
nique à toutes les autres parties;
e par exemple que les membranes
eſicule du fiel étant par là violem
branlées, ſe froncent juſqu'à ne pou-
us recevoir la bile qui ſe préſente,
oblige cette bile à ſe répandre par
corps, & à le teindre de cette cou-
une & livide qu'on remarque en
ceux



aions.

L'expérience de ce qui
clou, une aiguille, un éc
quelqu'autre chose de fe
blesser une partie nerveuse
ce sentiment, car ce sont
accidens. On peut ajoûte
ple des enfans à qui les
causent tant de convulsion
mens, & d'autres symptom
vient sans doute que de
percent la gencive, & l
qu'elles y rencontrent.

M. Linder admet en
ment ; mais il soûtient
qu'on ne peut nier que la
échaper dans la playe un s
comme on ne sçauroit dir
qui arrivent par la morsure

r ne croit pas non plus que ce
: acide ; il prétend que c'est un
& acre, c'est-à-dire un acre sa-
mposé de sels & d'huiles.
isons corrosifs qui se trouvent
egne vegetal, sont en grand
Nôtre Auteur met en ce rang
cule fameux qui se trouve dans
ardaigne, & qui est nommé par
Sardonica, lequel cause au vi-
olentes convulsions qui imitent
emens que l'on fait en riant. Il
e en ce rang le Napellus, la ci-
oix vomique, les graines de l'a-
acine d'asarum, & quelques es-
hampignons, car il y en a qui
'indigestes, mais ceux-là ne lais-
our cela d'être fort dangereux,
en pourroit citer un grand nom-
nples. Bruyerinus prétend, que
t VII. mourut d'une mort si
l'excès qu'il faisoit des champi-
fut la cause. *De Re Cib. lib.* 9.

der met encore de ce rang la
utte, l'Euphorbe, la Scammo-
ithymale, l'Ail, l'Hellebore, la
e, la Plante nommée Fleur de
, ou le Mechoacan noir, vul-
appellé Jalap. On s'étonnera
de trouver ici le Jalap & l'Ail
s poisons; mais au sujet de l'Ail

M. Linder passe ici
sons obstruans. Les
sont ceux qui étant co
visqueuses, s'attachent
res, qu'ils empêchent
communiquer, trouble
mouvement des organ
mas presque par-tout,
asthmes, des phthisies,
tres maux. Dans le reg
sons obstruans sont la C
le Plâtre. L'Auteur n
du regne animal ni du
employe tout le Chapit
ment les poisons obstru
duire dans le corps les
duisent, puis il vient au
ques,

de vin coagule, fige, & n'eſt cap:
de produire des obſtructions. En e
ce pas par le moyen de l'Eſprit de
l'on conſerve les fœtus & les anima
veut préſerver de la corruption ? l
d'œuf ne ſe durcit-elle pas dans l'l
vin ; ainſi bien loin que l'Eſpri
puiſſe contribuer à la diſſolution
mens, il ne peut ſervir qu'à les
dans l'eſtomach, à moins que ce
des alimens qui tiennent de ſa na
qui ayent beaucoup de parties ſulp
& reſineuſes. L'Eſprit de vin cc
fort les parties du ſang, que la ly
force de s'épaiſſir s'arrête dans les
lymphatiques, & les obligeant à c
répand enfin dans la capacité du
ce qui fait des hydropiſies. Nous v
pouvoir ſuivre nôtre Auteur plus lc
ferions voir avec lui comment par
férens effets qu'un même poiſon
en différentes perſonnes, on déc
différens caracteres, & les différe
ſions de ceux qui ſont empoiſonne
montrerions que la plûpart des ch
traordinaires qu'on raconte de cert
tendus enchantemens à l'égard d
veaux mariez pour empêcher la
mation du mariage, ſont des fable
imaginations. Enſuite nous rappc
les remedes qu'on a coûtume d'e
contre les différens poiſons ; w

te pouvant suffire pour don
du Livre, nous pouvons à
voyer les Lecteurs au Livre n

*Retraite Ecclesiastique, dedié
nence Monseigneur le Cardinal
LES Archevêque de Par*
chez J. B. Delespine. 17
vol. Tom. I. pagg. 55
pagg. 388.

L'AUTEUR n'a pas crû q
faire de commencer son
un Discours sur la necessité d
Ecclesiastique. C'est une ver
sellement connuë dans le lieu
est imprimé, qu'il y a peu
ques qui s'en dispensent. La
lent suivre l'exemple de

tenir la devotion d'un Prêtre. Com-
 la Retraite Ecclesiastique dure dix
urs, le Livre est divisé en dix par-
s. Chaque jour contient trois sujets
 Meditations. Celles du premier rou-
nt sur l'excellence de l'Etat Ecclesiasti-
e. Celles du second sur les fautes que
n commet dans cet Etat. Celles du
oisiéme, sur la Penitence des Prêtres.
elles du quatriéme, sur les dernieres
s. Celles du cinquiéme, sur les ver-
s des Prêtres. Celles du sixiéme, sur
 zele dont un Ecclesiastique doit être
flâmé. Celles du septiéme, sur ses
nctions. Celles du huitiéme, sur la
rfection de cet Etat : & celles des deux
rniers, sur les Beatitudes Ecclesiasti-
ues. On y trouve aussi des Lectures
irituelles & des sujets de Considerations,
omme dans les autres Ouvrages de cet-
 espece : mais ce qu'il y a de parti-
lier ici, c'est qu'on a fait un bon choix
 ces Lectures & de ces sujets de Consi-
rations. C'est tantôt un morceau des
us touchans des Ouvrages d'un Pere de
Eglise, tantôt une espece de Discours
ns lequel on rapporte le sentiment des
onciles & des Peres touchant les ver-
s sur lesquelles on vient de mediter,
ntôt un petit abregé de l'Histoire de
int Ignace Martyr, de Tertullien, de
int Jérôme, ou de quelque autre
 Doc-

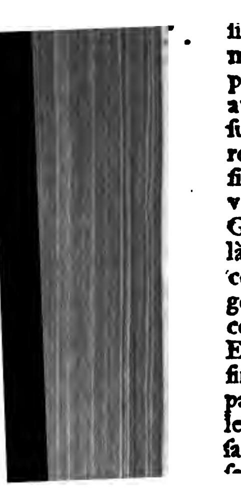
[illegible]

[illegible] l'Église [illegible] Zacharie C[illegible]
Limoges. [illegible] de la M[illegible]
[illegible]

discours préliminaire l'origine de ces
mieres dignitez de l'Etat, & les privile-
s qui y sont attachez.

Le nom de Grand d'Espagne est fort
ncien. Il a succedé, ou pour mieux di-
e, il a été ajoûté à celui de *Ricos hom-
res*, que les gens riches & puissans af-
ectoient de prendre, quoi qu'ils ne fus-
sent ni Ducs, ni Marquis, ni Comtes.
Dans la suite, & lorsque le nom de *Ricos
hombres* devint trop commun, les person-
nes de la haute Noblesse chercherent à se
distinguer par celui de *Grands*. C'étoient
sur-tout les Seigneurs qui avoient reçû ce
qu'on appelle en Espagne le Privilege de
la Chaudiere & de la Banniere, c'est-à-di-
re le droit honorable de lever & d'entre-
tenir des Troupes à leurs frais pour le
service du Roi. Delà est venu l'usage qui
regne encore aujourd'hui dans plusieurs
familles, d'avoir des Chaudieres pour Ar-
moiries, & des Bannieres en Trophées au-
tour de l'Ecu.

Insensiblement le nom de *Grand* devint
plus illustre & plus à la mode que celui
de *Ricos hombres*; & pour cette raison
les Ducs, les Marquis, les Comtes, &
généralement tous les Seigneurs Titrez
ne manquerent pas de le prendre. Le
desordre de cette usurpation ne lais-
soit aucune distinction dans les préroga-
tives. Tous ceux qui s'honoroient du Titre



tion qui apporta ſur ce
ment. Ce Roi ſe ren
pelle pour être couro
avoit quelques Grand
ſuite. Les Princes de l
rerent qu'ils n'aſſiſteroie
ſi les Grands d'Eſpagne
vrir ſuivant leur coûtun
Grands qu'ils renonceroi
là à leurs Privileges. N
cendance volontaire to
ge de l'Empereur , q
conjoncture diminua à
Eſpagne le nombre des G
firma cet honneur qu'à
parurent dignes par leur
leurs ſervices. C'eſt ain
ſation de ces premieres

On diſtingue deux ſortes de Grands, les uns qui par un privilege perſonnel ne le ſont que pendant leur vie ; les autres, qui poſſedent une Terre à laquelle cette Dignité eſt annexée. Le droit général de tous ces Grands eſt de ſe couvrir en préſence du Roi : mais ce droit eſt plus ou moins étendu, & c'eſt ce qui a fait trois différentes claſſes de Grands ; la premiere eſt de ceux qui ſe couvrent avant que de parler au Roi ; la ſeconde, de ceux qui ne ſe couvrent qu'après avoir commencé à lui parler ; la troiſiéme, de ceux qui attendent pour ſe couvrir, qu'ils ſe ſoient retirez à leur place. C'eſt toûjours le Roi qui donne aux Grands la permiſſion de ſe couvrir, dans le moment qu'ils peuvent le faire, ſuivant les différentes claſſes dont ils ſont. A ceux dont le Privilege eſt borné à la perſonne, il dit ſimplement, *couvrez-vous*; mais en diſant la même choſe aux autres, il les diſtingue par les Titres de Duc, de Marquis, ou de Comte, qui les rendent *Grands* de race. Un *Grand*, qui ne l'eſt que par une Terre qu'il tient de ſa femme, conſerve les honneurs ordinaires, lors même qu'il devient veuf, quoi que cette Terre ait paſſé à ſon fils, ou à quelque autre parent de ſa femme. Il arrive quelquefois que le Roi accorde pour un certain temps & en certaines occaſions

s sa Relation d'une au
t aussi mention de se couvrir en
ui ont la liberté de se couvrir, quoi qu'ils ne
e du Roi & de la Reine, ce sont ceux
soient pas Grands d'Espagne : paroissent si occupe
qui enyvrez d'amour de leurs maîtresse
du plaisir d'être auprès de songer à au
qu'ils sont incapables de se couvr
chose. On leur permet à un homme qui a
comme on permet aux devoirs
du l'esprit de manquer en rapportant
bien-séance. L'Auteur Relation,
à mot cet endroit de la Il observe
roît pas y ajoûter foi. d'Espagne, d
que tous les Grands soient, n'ont n
que classe qu'ils pour le rang ;
tinction entr'eux de la premiere cla
quoique ceux par politesse le
lent toûjours établi par l'usage

vement sept Terres honorées de la Grandesse. Telle est l'idée générale que l'Auteur donne de l'origine des Grands d'Espagne, & des avantages que procure cette Dignité. Il s'arrête ensuite à son principal objet, qui est de parler de toutes les Maisons qui en sont actuellement revêtuës. Il expose dans un grand détail l'état présent de ces Maisons, les Alliances qu'elles ont contractées, les changemens qu'elles ont soufferts. Ce n'est que dans le Livre même qu'on pourra satisfaire sur tout cela sa curiosité. Nos Journaux ne sont pas faits pour de simples Recueils de Genealogies.

Retraite Spirituelle pour les personnes Religieuses, & pour celles qui aspirent à une plus grande perfection. De l'importance de se donner tout à Dieu & sans reserve. Par le P. F. NEPVEU, *de la Compagnie de Jesus.* A Paris chez J. B. Delespine, 1708. in 12. pagg. 348.

L'ORDRE, la methode, la division de ce Livre, sont les mêmes que dans tous les Livres qui parlent de Retraite. Ce qu'il y a de particulier dans celui-ci c'est l'onction qui y regne, & le tour que le P. Nepveu sçait donner à sa matiere. Le Lecteur peut en juger par la quantité d'Editions qu'on a faites de la Retraite se-

...s qu... il a choisi le sujet
...ion, il a choisi le sujet
...venir le mieux aux unes & aux
...s. Il veut leur persuader qu'il est d
...niere importance de se donner tou
...ieu, & sans aucune reserve. Les
...s qui doivent engager une ame
...ieuse de se donner à Dieu sans r
...e, sont 1. Parce que Dieu, quan
...agit de nous donner, ne reserve r
.... Parce qu'il s'est donné à nous sans r
...ve. 3. Parce que, quelque chose
...nous donnions à Dieu, nous donnons
...jours très-peu. 4. Parce qu'il n'y a que
...ames qui se donnent à Dieu sans rese
qui ayent une assurance morale de
salut. 5. Parce qu'il n'y a que les a
qui sont tout à Dieu, qui menent
vie heureuse. 6. Parce que la mort
... amour est partagé entre l

ıincre que le vœu de chasteté l'oblige
crifier à Dieu son corps & ses plai-
& dans la troisiéme elle apprendra
le vœu d'obeïssance exige d'elle un
ce entier de sa liberté. L'Auteur ap-
e l'ame Religieuse à considerer les
cles qui empêchent d'être tout à
. Pendant le quatriéme, le cinquié-
le sixiéme, & le septiéme jour il lui
ose les moyens qui peuvent aider à
érir cette perfection : & dans le hui-
: il lui apprend en quoi elle consiste.
Considerations que l'Auteur a placées
que Jour, roulent sur le sujet des Me-
ons.

ait des Lettres écrites aux Journalistes sur Nouvelles de Litterature.

DE ROME.

vivacité que quelques personnes font
paroître contre les Livres qui ont été
imez en France, n'est pas absolu-
t éteinte ; & on s'occupe toûjours ici
aminer quelques uns de ces Ouvra-
On prétend qu'on a donné ordre
vailler à un Traité qui doit combattre
énéral les libertez de l'Eglise Galli-
, & en particulier les quatre Pro-
ions de l'Assemblée du Clergé de 1682.
ne dit pas encore le nom de celui

vre qui fait du bruit, il p
e, *de Moralibus Critica regulis compendio*
Monita. 1706. in 4. Il eſt dedié au Cardi
Ottobon, & celui qui le dedie prend
nom de P. Blancano Laurenti S.B. c'
-dire, Religieux Servite de Bologne.
croit que c'eſt un nom ſuppoſé ;
on ne dit pas encore qui en eſt le
ritable Auteur. On ſçait auſſi que c
vre n'a pas été imprimé à Cologne
me le marque la premiere page, & le
commun eſt qu'il ſort de deſſous les
de Modene.

Il ſemble d'abord que l'Auteur
ſoit propoſé que de rendre les Cr
moins odieuſes. Il voudroit en ba
injures, & tout ce qui reſſent la ſa
donne des regles aſſez judicieuſes
il ſeroit à ſouhaiter que

mentis vigiliæ, *Boloniæ*, *apud le*
1704. *in* 4. & deux Lettres, l'une
Oratio Floriani, & l'autre que
'erranova, ont composées con-
lernier Ouvrage. Ces deux Let-
été imprimées à Rome en 1705.
teur du Livre *de Moralibus Cri-*
ulis, conclut en faveur des ad-
de M. Malpighi, parce qu'il
'ils ne les ont point transgressé;
qu'il accuse M. Malpighi & ses
de n'avoir point gardé la même
ion.

erra bien-tôt paroître un volume
contenant plusieurs decisions sur
eres Criminelles, recueillies par
i ci-devant Auditeur de la Rote de
, & presentement Podestat de
ille. Comme cet Auteur a pu-
uis peu un autre Ouvrage dans le-
âche de resserrer les bornes du Ma-
appellé *Giudice dell' Orso*, le Doc-
deschi, qui possede cette Charge,
à le refuter par les Loix. On dit
te réponse est remplie d'érudition,
le contient des recherches très-cu-
sur la Ville de Bologne.

Monti Libraire de cette Ville ache-
pression de *Proteo Secretario del Ben-*
vol. in 12.

flexions sur la maniere
composé par M. le Marquis
un Academicien de cette Ville
teur de cette Lettre ; mais o
son nom. On voit aussi une ré
me à cette Lettre , & l'on n
rer de Rome une replique
Ce ne sont pas les seuls co
porté au Livre de M. le Mar
dit qu'on lui a adressé une P
par la poste , laquelle contie
mais jolie critique de plusieu
son Livre.

D'IMOL

M. le Cardinal Gualte
cette Ville , & Legat de la
... de dépense pou

ceux qui s'appliquent à la Theologie ou à la Philosophie, & aux Mathematiques.

DE MODENE.

Le P. Bacchini fait imprimer un Ouvrage curieux qui concerne les Archevêques de Ravenne; il paroîtra dans peu de jours.

DE FLORENCE.

On a trouvé beaucoup d'Ouvrages dans les papiers de M. de Filicaia, de la mort duquel nous avons parlé dans le dernier Supplément p. 403. : ils consistent en vers & en Discours latins que M. de Filicaia a prononcez dans l'Academie des Apatistes. Il y a aussi des traductions en vers Toscans de quelques Poëtes Grecs. Tous ces Ecrits sont entre les mains de M. l'Abbé Salvini l'aîné.

Comme la premiere Centurie des Discours Latins de M. de Filicaia a été bien reçûë du Public, on espere que cela engagera cet Abbé à publier le reste. Ceux qui aiment la Langue Toscane voudroient bien qu'il donnât au public les Traductions dont nous avons parlé; & l'impression des vers Latins feroit plaisir aux Sçavans, parce que bien des gens disent que les vers Latins ne le cedent en rien aux vers Toscans.

On a frappé une Medaille à l'honneur de

l'éloge de ce ...
de la Reine d'Angleterre aupré
Duc, a fait ces deux vers Lat
neur de M. de Filicaia, qui ét
particulier.

Æmulus hic veterum & victor Fil
Carmine nec minor his, & pi

Et voici l'Epitaphe qu'on doit
son Tombeau.

D. O. M.

VINCENTIO A FILICA
Florentino, qui non vulgarem ge
tem vicit ingenii laude, & elegantia
cum Latinorum, tum Etruscorum
Rempublicam literariam gloria
Christina Suecorum Regina amic
Joannis Sarmatarum Regis, &
saris Augusti admiratione, &

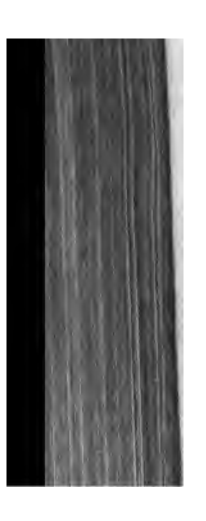
us posuit. Obiit An. Sal. CIↃ. *DCCVII.*
. LXV. Oct. Kal. Octob.

DE HANOVER.

second Tome du Recueil d'ancien-
Pieces servant à l'Histoire de Bruns-
est sous la presse ; il sera du moins
curieux que le premier dont on a
compte dans le premier Suplément de
. du Journal de Paris, p. 140. On trou-
dans ce second Volume quantité de
s qui n'ont point encore été impri-
, & toutes anterieures à la reforma-

Leibniz Auteur de ce Recueil,
ique à un autre Ouvrage. Comme
u autrefois un commerce de Lettres
M. Arnauld sur plusieurs points de
sophie & de Theologie naturelle,
vaille à mettre ces Memoires en
; & il se propose de les donner
ublic. Il y joindra des Reflexions
a faites sur un autre sujet. La feuë
ice de Brandebourg aimoit beaucoup
les Ouvrages de M. Bayle, & elle
toit M. Leibniz sur les difficultez
y rencontroit. Cette marque d'es-
engagé M. Leibniz à faire beau-
de reflexions sur les Ouvrages de cet
r, & ce sont ces reflexions qu'il doit
e aux Lettres de M. Arnauld.

D E



M. Wil. Ern. Tentzel
cé à travailler à ces
comme il les a laissé
mort, M. Sig. Gottl.
gagé à les continuer. I
rut le 24. Novembre
seiller & Historiograp
Electeur de Saxe. Il
nombre de Livres de
un Catalogue exact
sion que nous auron
qu'un de ses Ouvrage
taphe.

Historia hoc tumulo
rores
Septena, & clam
lium.

lans le Siege Epiſcopal de Vite ; c'eſt ſelon lui ce qui a trompé tous les Sçavans juſqu'à cette heure, & ce qui leur a fait confondre l'Hiſtorien avec ſon predeceſſeur. Il a joint à cette Diſſertation une nouvelle Vie de cet Auteur Eccleſiaſtique. Ce ſera un vol. in 12. qui ſe vendra chez Charles Huguier.

André Pralard imprime un Ouvrage qui ſera très-utile à ceux qui aiment l'Ecriture ſainte ; il porte pour titre, *Bibliotheca ſacra.* Il eſt diviſé en deux parties. La premiere eſt une Liſte de toutes les Editions & de toutes les Verſions qui ont été faites de la Bible. On y trouve d'abord les Verſions en Langue Orientale, les Verſions Grecques, & les Verſions Latines. Les Verſions Françoiſes, Italiennes & Eſpagnoles viennent après. Elles ſont ſuivies des Verſions Allemandes, & de celles qui ſont en des Langues qui viennent de l'Allemand. On n'a pas oublié les Verſions Sclavones; on en verra même en langue de l'Amerique. C'eſt le P. le Long, Bibliothequaire des PP. de l'Oratoire, qui eſt Auteur de cet Ouvrage. Il ne s'eſt pas borné à faire un ſimple Catalogue, il y a ajoûté beaucoup de Notes critiques & hiſtoriques qu'il a tirées tant des Préfaces de ces Editions, que d'ailleurs ; & il y a peu de Chapitres où l'on ne trouve quelques faits ſinguliers & peu connus.

Dan

Commentateurs tant anciens q
mais cette partie n'eſt pas en
l'Auteur nous la fait eſperer.

Le dix-ſeptieme ſiecle de la
que univerſelle des Auteurs Ec
eſt ſous la preſſe. Le Recuei
complet, & l'Auteur y fait n
l'Ouvrage que nous venons d'a

Le même André Pralard doit
ceſſamment en vente un Livre
aura pour titre, *Lettres theologi
rales ſur quelques ſujets importans*
miere de ces Lettres enſeigne
eſt obligé de s'exciter à la Cont
qu'on s'apperçoit qu'on eſt tom
ché mortel. On apprendra dans
les vûës qu'on doit avoir en li
crits des anciens Philoſophes,
... retirer : ce

r faire connoître que l'on ne dit rien
rop. Il assure que ce ne sont point des
tres faites à plaisir sur des sujets arbi-
res & de son choix, ce sont des répon-
à des questions réelles qui lui ont été
es en différens temps.

Le neuviéme Tome de l'Histoire de
cademie Royale des Sciences, con-
ant les Memoires de l'année 1707. est
evé d'imprimer; on l'exposera en ven-
le quinze d'Avril au plus tard. On
dorénavant fort exact à donner ces
moires, & l'on nous fait esperer que
s les ans avant Pâques on publiera les
moires de l'année précedente.

L'Université fait travailler à un Ou-
ge qui sera d'un grand secours pour
telligence d'Homere, & de tous les
iens Auteurs Grecs. C'est une nou-
le Edition des Commentaires Grecs
Eustathe Archevêque de Thessalonique
l'Iliade & sur l'Odyssée d'Homere.
e a choisi pour l'execution de ce pro-
M. Capperonnier Membre de cette
iversité, & Licentié en Theologie.
ici ce qui a donné lieu à ce choix.
Capperonnier ayant composé un Trai-
de l'ancienne prononciation du Grec,
ée la plûpart des Commentaires d'Eus-
he, présenta son MS. dans une As-
nblée de l'Université. Cela fit penser à
l'Ou-

Il est sous la presse à Amsterdam chez P. de Coup

ne cherche q...
des belles Lettres, a fa
à M. Capperonnier pour
en état de s'acquiter de
Voici le deſſein de cet O
teur donnera une nouv
Commentaires Grecs d'
& corrigée ſut les MSS.
que du Roi, & ſur
naux des Auteurs citez p
ce que les Editions de
ſont remplies de fautes.
Commentaires n'ont poi
duits M. Capperonnier
donner une verſion Lat
de diſtinguer, de ve
les paſſages des Auteur
the : ce ne ſera pas
utile de cet Ouvrage

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Tome XXXIX.

A.



D.

E.

F.

G.

H.

[redacted]

fes à beau
vaincre,
la Sénéchal
n'avoit
Après
de
la
que
a
lui
à l'
tablir
parties
ou le
bien plus
toutes les



P.

Ety-

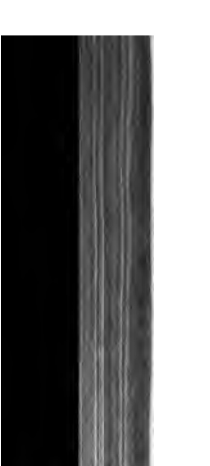
[redacted]

[redacted]

R.

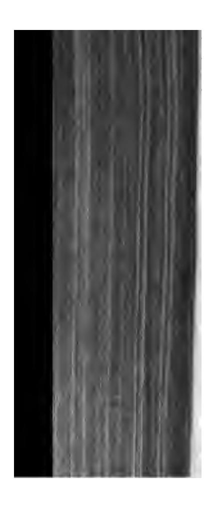
R.

S.



T.

He



Fin de la Table des Matieres.

LIV...

Dont il n'eſt pas parlé dans ce V...
qui ſe trouvent à Amſterdam,...
les WAESBERGE.

MEditationes in Pauli Apoſto...
lam ad Coloſſenſes, per q...
tores contra quos Epiſtola direc...
gere & Emphaſin verborum...
Apoſtoli breviter & clarè d...
conatus eſt CLEMENS...
Eccl. Amſtelod. 8. *Amſtelod.*...
& Vid. Theod. Boom 1708.

Examen Theologiæ novæ & r...
leber. D. *Poireti*, ejusque Ma...
de Bourignon per præcipuos ...
los à Jo. WOLFGANGO...

JOAN. DOM. MUSANTIO. S. J. nunc vero extenſa ad annum 1707. Acceſſit Canon Chronologicus juxta LXX. Interpretum, Eccles. Orientalium & primitivorum Patrum ſupputationem. 12. *Moguntiæ Typis Joannis Mayeri* 1708.

JO. ALBERTI FABRICII Bibliothecæ Græcæ liber IV. de libris ſacris novi fœderis, Philone item atque Joſepho, & aliis ſcriptoribus claris a tempore nati Chriſti Salvatoris noſtri ad Conſtantinum magnum uſque. Accedunt Cl. Ptolomæi liber de Apparentiis fixarum, nunc primum Græce editus addita verſione, & Phil. Labbei S. J. Elogium Galeni chronologicum 4. *Hamburgi ſumtu Chriſtiani Liebeſeit.* 1708.

DAVIDIS PEIFERI Conſiliarii Saxonici Epiſtolæ publico nomine ſcriptæ ſtatum Eccleſiæ & reipublicæ ſub Auguſto Saxoniæ Electore egregiè illuſtrantes, primum nunc editæ cura FRID. GOTTH. GOTTERI, præfationem præmiſit JO. FRANC BUDDEUS. 8. *Jenæ apud Henr. Chriſt. Crokerum.* 1708.

Uſus Accentuationis Biblicæ per 25. Loca vet. Teſtam. luculenter oſtenſus Auctore DANIELE WEIMARO. Neagor. Paſt. 4. *Jenæ Impens. Henr. Chriſt.* Croke*ri.* 1708.

Solennium in præcipuis anni
ibus à JOAN. PETR. VER-
Epifarbenfi pronuntiatorum
fecundus, complectens myfterium
patientis viginti Sermonibus ex-
m 4. *Aug. Vindel. fumptibus Geor-*
uter. 1708.
acra five Teftamentum vetus &
m ex Linguis originalibus in Lin-
n Latinam tranflatum, additis Ca
n Summariis & partitionibus
m BAST. SCHMIDT, SS. Th. D. Ar
tor Univerfit. Profeff. 4. *Argentor*
d Joan Frider. Spoor. 1708.
ISTOPH. PHILIPPI RICHT
ractatus de Jure & privilegiis Cred
m 4. *Coloniæ fumtibus Joannis S*
ufch. 1707.
COBI MOLLERI Difcurfus de C
Hermaphroditis eorumque
Meyerum

Codd. Pall. & Frising. auctæ & correctæ, Studio ac Opera JANI GRUTERI, cum notis ejusdem recognitis & castigatis. Accedunt ejusdem notæ posthumæ ut & nova versio Græca *Josephi Scaligeri* Jul. Cæs. F. nunc primum ex utriusque autographis adornatæ & in lucem editæ 8. *Lugd. Bat. apud Joan. du Vivié.* 1708. pagg. 569.

Examen Cherburianismi sive de Luminis naturæ Insufficentia ad salutem meletema contra Edoardum Herbertum de Cherbury Baronem Anglum PP. à JOANNE MUSÆO, Doctore & Prof. Theol. Jenensi. 4. *Witeberg. apud Joan Ludov. Meisel.* 1708. pagg. 62.

Spinosismus, hoc est, tractatus Theologico-Politicus quo Benedictus Spinosa conatu improbo demonstratum ivit libertatem Philosophandi, sive de Doctrina Religionis pro libitu judicandi, sentiendi & docendi, non tantum concedi sed etiam tolli non posse, ad veritatis lancem examinatus à JOANNE MUSÆO Prof. Jenens. 4. *Witteb. apud Jo. Ludov. Meisel.* 1708.

Theologia Canonico-Moralis, seu perfecta & practica Instructio Sacerdotis Curati tam pro foro interno quam externo, auctore AUGUSTINO MICHEL, Canonic. Regul. fol. *Delinga apud Joan. Caspar. Bencard.* 1707.

GEORG... Physiolog...
Medica vera, tanquam doctrinæ
logiam, tanquam contemplativas, e
tes vere contemplativas, e
tis veris fundamentis, inta
ne & inconcussa experie
Halæ literis Orphanotrophei.
G. C. *Schelhameri* Phocæ M
in Academia Kilonensi su
burgi sumptibus Reumanniæ
Theatre de la Noblesse de Fla
& autres Provinces de sa M
representant les noms &
desquels les Lettres de Che
tion de noblesse & d'anobl
trées à la Chambre des
commençant dès l'an 142
ques à l'an 1707. *par* J
d'Armes. 4. à Lille. 17
... *de Chir*

Dialogi pacifici inter Theologum & Jurisconſultum, contra libellum de quæſtione facti Janſenii variæ quæſtiones Juris & reſponſa, alioſque anonymos: cum de ſignatione V. famoſarum propoſitionum in libro Janſenii. Auctore Doctore Catholico Romano. 8. *Bruxellis apud Fratres t'Serſtevens.* 1708.

Elogia Germanorum quorundam Theologorum ſeculi XVI. & XVII. collectore GEORGIO HENRICO GOETZIO Superintendente Lubec. Additamenta complectuntur MICHAEL. SIRICII Diſſertat. Hiſtor. Theol. de Andr. Bodenſt Caroloſtadio ac JOSUÆ ARNDII Exercitationem de Claudii Salmaſii Erroribus in Theologia. 8. *Lubecæ apud Joannem Wiedemeyerum.* 1708.

Specimina duo Philologiæ numismatico-Latinæ, quæ è nummis Romanorum veterum, imprimis in ſplendidiſſimo Theſauro Arnſtadio Schwartzburgico, obviis conſignavit aliiſque monumentis, Grammaticorumque placitis illuſtratum dedit M. CHRISTIANUS FRIDERICUS RUHE ARNDSTADIENSIS. 4. *Francofurti & Lipſiæ.* 1708.

Verſus Rhythmici, ſive Leonini, Philoſophiam inprimis Moralem illuſtrantes: methodicè diſpoſiti, juxta ordinem titulorum, quem in nova Arte excerpendi tradidit JOAN. FRID. HODANNUS.

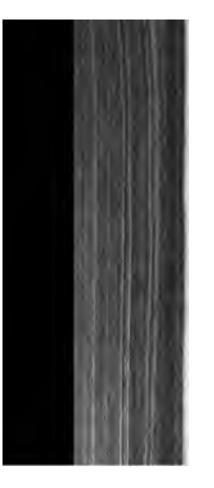
Hanoveræ apud Ludolph. ...
ium. 1708.
DERICI AB EYBEN, quond
æsar. Majestat. Consiliar. scrip
Jure Civili, privato, publico, &
ngulatim edidit, ex manuscri
ocupletata & in partes tres dige
præfatione JOAN NICOLA
TII, vita B. Auctoris complex
gentorati apud Joh. Reinh. D
1708.
HOMÆ CRENII, de Furibu
Dissertatio Epistolica prima
8. *Francofurti ad Mœnum*
Danielem Knoch.
Analecta de Calamitate Liter
Alcyonii Libri duo de Ex
PIERIUS VALERIANU
NELIUS TOLLIUS de in
ratorum & BARBERIUS
tarum Græcorum; cum
... MENCK

Pars II. qua Hiſtoriæ, Germanicæ particularis Scriptores potiores exhibentur, cum Mantiſſa de Hiſtoricis Gentium Particularium ex Editione Cantabrigienſi Deg. Wheari, in ſupplementum Editionis Tubingenſis. 8. *apud Jo. Georgium Cottam.*

GEORG. MOEBII Theologia Canonica, i.e. ſelecti Canones Theologici Nucleum totius Theologiæ continentes, ex optimis Patribus & Theologis excerpti, per adductas rationes explicati, variisque utiliſſimis Obſervationibus illuſtrati. Edit. Nova cum Præfat. & Auctuario M. JOANNIS MOEBII. 8. *Haffniæ apud Hieron. Chriſtian. Paulli.* 1708.

Hiſtoria Eccleſiaſtica Novi Teſtamenti à Chriſto nato uſque ad Seculum decimum ſeptimum, ſiſtens ſtatum Eccleſiæ ſub Imperatoribus, Schismata, Hæreſes, Synodos ac Eccleſiæ Doctores, depromta ex MSto Chriſtiani Kortholti, S. Theol. D. & iterum edita cura SEBASTIANI KORTHOLTI Philoſoph. Moral. & Poëſ. Profeſſ. Ordinar. *Hamburgi ſumtibus Sam. Heylii & Joh. Gotfr. Liebezeitii in* 4.

VINCENTII SCHMUCKII in Eſaiam Prælectiones, quibus cujusvis Capitis Argumentum & partes initio afferuntur, verbisque Scripturarum parallelis diverſis interpretationibus ac notis philologicis illuſ-



Haynensis Eccl. Di
Joh. Christoph. Zimme

ARNOLDI CORVIN
Tractatus geminus d
ficiis Ecclesiasticis,
genuinam universi
plicationem, cum In
atque Privilegio S. C
cof. ad Mœnum apud
drea.

Journal historique du Si
la Citadelle de Turin,
vec le veritable plan
chez P. Mortier. 170

Secularia Sacra Acade
næ fol. *Francofurti*
Hartmann.

Notitia Universitatis F

LIVRES NOUVEAUX.

DAN. GEORG. MORHOFII Polyhiſtor, in tribus Tomis, Opus poſthumum, accurate reviſum, emendatum, ex Auctoris Annotationibus αὐτογράφοις & MSS. aliis ſuppletum &c. à JOH. MOLLERO 4. *Flensb. Lubecæ ſumptibus Petri Bockmanni.*

CASP. HENR. STARCKII de Doctorum vita privata, quam honoribus quidam & officiis publicis prætulerunt, Tractatus Hiſtor. Moralis. 4. *ib. apud eundem.*

MICH. ETMULLERI Opera Medica, Theoretico-Practica. MICH. ERNESTUS ETMULLERUS Filius, innumera, quibus hactenus ſcatuerunt, menda ſuſtulit, hiulca ſupplevit, luxata reſtituit, ſuperflua delevit, novoſque ex MStis Paternis Tractatus addidit. fol. *Francof. ad Mœnum; ex Officina Zunneriana.*

Iſagoge in Notitiam ſcriptorum Hiſtoriæ Gallicæ: ANDREÆ DU CHESNE ſeries Chronologica ſcriptorum Hiſtoriæ Francicæ ab origine Regni ad ſua uſque tempora: Chriſtiani Gryphii Notitia ſcriptorum Seculi XVII. de rebus Gallicis: & HERM. DIETERICI MEIBOMII de periodis ac ſcriptoribus præcipuis Gallicæ Hiſtoriæ Diſſertatio; ſelegit & junctim edidit JO. ALBERTUS FABRICIUS. *Hamburgi apud Chriſtianum Liebezeit.*

ERNS

Jure adpen...
geriana.

Sermons sur divers Textes de l'Ec... Par DAVID MARTIN, ... glise Wallonne d'Utrecht. A ... chez Pierre Brunel. 1708. i...

Lettres choisies de Mrs. de l'A... çoise sur toutes sortes de sujet... duction des Fables de FAE... PERRAULT. A Bruxelle...

Voyages vers le Septentrion. ... chez Etienne Roger. 170...

Dernieres Oeuvres de Madem... con... CHEGUILHEN, A Am...

Histoires Galantes. ... Paul Marret. 1708. 12.

Deux Lettres à Mr. Bernard... de & Lecteur en Philosop... sité de cette Ville, sur l'... ric Auguste Gabillon, A... Amsterdam chez Hen...